



3 1761 08156857 8



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

1336 I

LES

TEMPLES IMMERGÉS DE LA NUBIE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

LES

TEMPLES IMMERGÉS DE LA NUBIE

RAPPORTS

RELATIFS À LA CONSOLIDATION DES TEMPLES

PAR M. GASTON MASPERO

TOME PREMIER

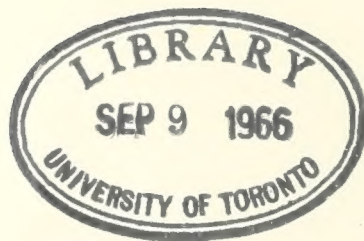
(TEXTE.)



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1911



1121942

DT
129

M3

E.1.

À LA MÉMOIRE
D'AUGUSTE CHOISY
QUI, PAR SES CONSEILS,
RENDIT PLUS FACILE À NOTRE SERVICE
SA TÂCHE EN NUBIE,
CE LIVRE EST DÉDIÉ RESPECTUEUSEMENT.

INTRODUCTION.

Lorsqu'en 1904 le Gouvernement égyptien prit la résolution de relever le barrage d'Assouan, deux partis s'offraient à nous : entamer une campagne de protection au nom de la science, et provoquer en Europe un mouvement d'opinion qui n'aurait pas eu plus de chances d'aboutir qu'en 1905, ou composer avec le Ministère des Travaux publics, afin de réduire le mal au minimum et d'obtenir les fonds nécessaires pour explorer le pays, pour consolider les temples, enfin pour en publier les inscriptions avant qu'ils fussent mis à l'eau. Ce fut naturellement à ce deuxième parti que je me rangeai, et Sir William Garstin, alors sous-secrétaire d'État, entrant dans mes idées, me promit de nous allouer, sur les crédits généraux qu'il réservait à l'entreprise, tout l'argent dont nous aurions besoin pour assurer la sécurité des monuments.

La Nubie avait toujours été jusqu'alors, par la force des choses, la province la plus négligée de notre domaine. Lorsque le Service fut créé en 1857, elle y fut comprise ainsi que le Soudan d'alors, mais Mariette n'eut jamais le temps ni les moyens de s'occuper d'elle ; il n'y installa ni inspecteurs, ni ghafirs, ni chantiers de recherches, et il se borna à prier le Vice-Roi Saïd Pacha, de faire donner aux employés de l'administration locale l'ordre d'y protéger les antiquités. Elle ne souffrit que médiocrement de cet abandon. Les Européens la visitaient peu : ni la Compagnie Cook, ni aucune autre Compagnie n'y avait introduit un service régulier d'excursions, et seuls quelques voyageurs à dahabyéh remontaient au delà de Philæ. La répression des fouilles illicites était, d'ailleurs, efficace à cette époque : les Berberins ne connaissaient pas la valeur des antiquités, et les marchands de Louxor ou les bakals grecs n'avaient pas encore conquis l'impunité de leur commerce. Le pays se gardait lui-même, et quand on compare les photographies de Maxime Ducamp avec celles que Beato prit de 1872 à 1878, on ne remarque aucune

différence notable entre les unes et les autres. Lorsque je succédai à Mariette en 1881, les choses étaient donc encore à peu près dans l'état où il les avait trouvées vingt-trois ans plus tôt. Après avoir pris possession du Service de l'Égypte en 1881, 1882, 1883, je me préparais à instituer la police en Nubie : l'insurrection du Mahdi coupa court à mes projets. Grébaut, qui m'avait succédé en 1886, ne fut pas plus heureux que moi, et lorsque, Dongolah ayant été reconquise, M. de Morgan voulut envoyer M. Daressy constater ce qu'étaient devenus les sites antiques jusqu'au-delà de Wadi-Halfa, le Sirdar lui fit répondre qu'« en raison des exigences des services militaires et de la condition actuelle de la province, il ne lui était pas possible d'autoriser en ce moment l'entreprise de nos travaux. »⁽¹⁾

Lorsque je rentrai en fonctions, le 1^{er} novembre 1899, l'accord intervenu au mois de janvier précédent avait restitué à l'administration civile ses droits sur les pays situés au sud de la première cataracte, depuis Philæ jusqu'à Adendân : aussitôt après avoir remis l'ordre au Musée et dans les provinces, je songeai à étendre la surveillance aux portions du territoire que nous avions laissées de côté, les Oasis et la Nubie. Dès les premières informations, j'appris que les treize années écoulées entre mon départ et mon retour lui avaient été plus funestes que tous les siècles de la domination turque et mamelouque. Les raisons en sont faciles à comprendre. La révolte du Mahdi, obligeant le Gouvernement à entretenir une grosse armée sur la frontière méridionale, y avait attiré ce qu'on n'avait jamais vu depuis l'antiquité, une population active, sans cesse en mouvement, qu'il fallait renforcer, ravitailler, fournir d'armes et de munitions au fur et à mesure des besoins. Bien que la plupart des objets de nécessité vinssent du Caire et même d'Europe, les habitants du pays, engagés comme domestiques ou comme valets d'armes, avaient eu leur part de l'argent dépensé, part faible en soi, mais considérable si l'on tient compte de leur pauvreté. Ils achetèrent des terres, bâtirent des sakiéhs pour les arroser, se construisirent des maisons nouvelles,

(1) Lettre du Ministère de la Guerre au Ministère des Travaux publics, en date du 12 décembre 1896.

apprirent à apprécier puis à rechercher les objets antiques que les officiers et les soldats européens leur demandaient. Dêbôt et Dakkéh souffrirent surtout : la moitié à peine des édifices qu'on y rencontrait en 1883 subsistait en 1899. J'aurais voulu, dès 1900, aller constater le dommage et décider sur les lieux des mesures propres à le réparer autant que possible. L'argent manquait malheureusement, et je dus me résigner à prier l'inspecteur en chef du Saïd, Howard Carter, de parcourir rapidement la province et de m'indiquer quels travaux il jugerait urgent d'y faire. Voici le rapport qu'il m'adressa sur ce sujet, à la date du 20 mars 1901 :

REPORT

ON INSPECTION OF SIX MONUMENTS IN NUBIA

MADE IN FEBRUARY 1901

BY

HOWARD CARTER

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

I

TEMPLE OF DAKKEH

19-2-901.

BENCH MARK N° 8 — R. L. 112 FLOOR LEVEL OF PYLON.

This monument has recently suffered a great deal, owing to the removal, by the natives, of the foundations which are apparently made of mud brick. The first, second and third chambers, with the exception of the middle door-way, which Mr. Beale's photograph shows was quite perfect only a short time ago, are now completely thrown down. By careful work, these could be replaced. According to the levels given above, the Reservoir's level 106 would not quite cover the ground around the Temple, but this needs careful consideration. The whole of the Temple stands on alluvial soil, and is entirely founded on mud brick, the structure generally, with the exception of the Pylon, being in a shaky condition. I hardly know, either in Egypt or in Nubia, a Temple, the Pylon front of which is so well preserved, as it is in this instance. My stay was not long enough to allow of my making a proper estimate of the rest of the necessary repairs, but I esteemed it might amount perhaps to L. E. 1000. A ghalir is certainly needed to prevent further destruction.

II

TEMPLE OF AMADA

20-2-901.

WELL ABOVE THE RESERVOIR LEVEL 106 R.L.

This Temple is two thirds full of sand, which is perhaps a good thing, until further protection can be afforded; but when cleaned out there are many lintel and ceiling slabs to be repaired in places. This would not be a very expensive undertaking, costing, perhaps, L.E. 300. I should advise that, when this monument is cleared, the original enclosure walls be restored in dry stone, and carried slightly higher than it was originally; stone can be easily got from the surrounding desert. This will not only keep out the natives, but also the sand, especially if from time to time cleared away from outside; on this reach of desert, sand will always be the difficulty. I see but little sign of modern destruction of this Temple by the natives, but I advise that the above works be done as soon as possible, it being an historical monument of both Thotmes III and Amenophis II.

III

THE ROCK TEMPLE OF RAMSES II AT DERR

20-2-901.

Here but little is required beyond closing the front of the open court by a wall with a door-way and gate, necessitating the employment of a ghaffir. This could be done at no great expense, say L.E. 50. It would greatly assist the preservation of the monument, besides keeping out the number of "Rif-Raf" who follow and annoy the visitors.

IV

THE TEMPLE OF ABOU SIMBOL

20-2-901.

For these, which rank amongst the finest monuments in Egypt or Nubia, great amount of work is required to prevent the further destruction due, not only to natural wear and tear, but also that caused by the parties of tourists who visit them; two ghaffirs are essentially necessary, and they should be picked men. I may arrange the details of the work required as follows :

A. *The façade of the great Temple.* — Here, in many places, the softer parts have worn and are wearing away, leaving the harder strata overhanging and in a dangerous state; thus many parts of the colossi have fallen, and others threaten to fall. The strata of the rock lying at a steep angle makes it doubly fragile. To this it is due that, within the last eighteen months, a very large piece has slipped down from the

left leg of the colossus on the right side of the door-way. If this is not at once seen to, I fear, from the appearances of threatening cracks, that the rest of knee will fall, and within a short period bring more with it. The fallen piece can, I think, be fairly easily replaced and put right, but it will require careful building up from the instep, and perhaps an iron band put half way up to strap it in place. Though this is perhaps one of the largest of the recent slips, there are many others that require similar work, more especially the arm of the second right hand statue. All these must be carefully replaced and fractures built up. As I have already said, I fear further slips which perhaps in *time will be beyond our power to repair*.

B. *Sand drifting*. — The time has come when Capt. Johnstone's admirable walls are no longer equal to their work, the sand having drifted up and getting over the walls, owing to its never having been cleared away since the walls were built. A large amount of sand should be removed, and I think that Capt. Johnstone's walls should be heightened and others built between them; every additional wall acts as a barrier to the drifting sand, and there being at hand an unlimited supply of stone with which to build dry walls, and no skilled labour being required, a lot of *good work* can be done at but small expenses.

C. *Overhanging rocks*. — The removal by Capt. Johnstone of overhanging rocks reduced the risk enormously, and I fear we must have lost much if he had not done so; but even now, owing to wear and tear, there are *stones* which in time will *become dangerous*.

D. *Interior of the great Temple*. — Two of the Osiride columns want repairing, the rock having given way, as also in many other small places. The faces of the figures should be cleaned and the slight amount of rubbish cleared away.

E. *The small Temple of Hathor*. — This is in very fair condition. Sand requires clearing out, a *gate* put up, and some repairs done to the façade, as in the case of the large Temple.

I estimate the cost of replacing the one fallen stone L. E. 100, and the cost of the whole work at L. E. 800 to L. E. 1000.

V

TEMPLE OF DENDUR

23 2 901.

BENCH MARK N° 6 B. L. 115

This Temple is in a fairly good state as regards its stability. The pavement is much broken and requires relaying. There are several stones that require *lightening up*. In front of this Temple is a quay or terrace some way back *from the river*, and

I think by the above bench mark that even the foot of the quay will stand above R. L. 106. This structure is build on rock; there is a chance of stone being removed by natives for building saggiehs.

L. E. 500 should be spent here, but I do not think it is essential to do the work at once.

VI

TEMPLE OF KALABSHEH

23-2-901.

BENCH MARK N° 5 R. L. 111. THIS BENCH MARK IS SOME 8 METRES ABOVE THE TEMPLE FLOOR.

This is one of the best Temples in Egypt or Nubia, being in many respects perfect and of large size.

It is approached from the Nile by a large quay, which will be submerged to a great extent, if not altogether. Not only are the quay and the approach to the Temple in a fairly good state of preservation, but the enclosure walls also are in fairly good condition, all being of masonry. There are deep *holes* against the South-East of the Temple side, which reveal courses of mud bricks, probably laid upon the rock to give a level bed. If this is the case, it is a source of great danger.

As the approach to the Temple is a *fine example*, both as to preservation and building, it is *essential* to do something. Upon the latter there are many native houses, and saggiehs, etc., that want removing.

The interior of the Temple is much blocked up by fallen lintel and ceiling stabs, together with drums of columns. These want all removing and could in most cases be replaced in their original positions.

Owing to the very short time at my disposal and the twilight fast failing, I was unable to form an idea of the probable cost of the work indicated above; beyond doubt, it would require a large amount of money, speaking roughly L. E. 2000.

20 March, 1901.

HOWARD CARTER.

Si modérées que fussent les requêtes de M. Carter, la détresse de notre budget ne me permit pas de les accueillir, et il ne fallait pas songer alors à réclamer des crédits supplémentaires. A ce moment, en effet, les travaux du Barrage tiraient à leur fin, et, avant d'inonder Philæ, le Ministère s'occupait d'en consolider les monuments. J'avais, au cours de l'hiver de 1900-1901, dressé le devis des consolidations à exécuter dans l'île, et Sir William Garstin m'avait accordé généreusement les L. E. 22.000 que je lui avais dit être nécessaires. Il ne pouvait être question de lui imposer un second

sacrifice, avant que ce premier ne fût accompli. En me donnant l'argent pour Philæ, Sir William m'avait conseillé de réserver à notre Service la mise en état des superstructures, mais de confier à des ingénieurs de métier le soin de renforcer les fondations. Comme je connaissais encore trop peu la valeur technique des hommes que j'avais sous mes ordres, je suivis son conseil et j'abandonnai L. E. 18000 aux spécialistes qu'il chargea de cette partie de l'entreprise; avec moins du tiers des L. E. 30000 qui restaient, M. Barsanti poussa vivement sa tâche et réussit à la terminer dans la première semaine de décembre 1902, quelques jours avant l'inauguration du Barrage. Pour en finir avec ce qui regarde Philæ, j'ajouterai que, depuis cette époque, nous l'avons tenu en observation, étudiant, année par année, les effets de l'eau sur ces temples. J'ai de temps à autre consigné le résultat de ces observations dans des rapports qu'on trouvera reproduits en appendice à la fin de ce volume : le dernier d'entre eux n'est pas aussi rassurant que j'aurais souhaité qu'il fût.

Les deux années qui s'écoulèrent après l'inauguration n'apportèrent aucune amélioration dans nos rapports avec la Nubie; notre pénurie d'argent persistant, je dus me borner à envoyer souvent M. Carter en inspection, et à recueillir, soit par lui, soit par des touristes complaisants, le plus de renseignements possible sur l'état des ruines. En 1904, ayant réussi à opérer quelques économies sur les dépenses du Service dans l'Égypte proprement dite, je résolus d'en appliquer la meilleure part à la Nubie, et, avant de rien faire, d'aller étudier par moi-même les sites échelonnés sur le Nil, entre la première et la seconde cataracte. Cette résolution ayant coïncidé avec la décision prise par le Gouvernement d'exhausser le Barrage d'Assouan, Sir William Garstin me demanda de vouloir bien dresser un devis de restauration qui comprendrait le prix des opérations les plus indispensables; je consacrai donc quelques semaines de mon inspection annuelle à un voyage d'exploration, pendant l'hiver de 1904-1905. Un peu avant mon départ, M. Somers Clarke, qui avait visité plusieurs fois le pays au cours des dix années précédentes, voulut bien me remettre la note suivante où il m'indiquait les points qui, selon lui, méritaient d'attirer mon attention.

A BRIEF ACCOUNT OF CERTAIN SITES AND TEMPLES WHICH WILL BE MORE OR LESS AFFECTED BY RAISING THE LEVEL OF THE WATER IN THE ASSUAN RESERVOIR FROM R. L. 106 TO R. L. 112.

REFERENCES. *a.* Government Bench Marks. They are taken from the set of Plans-Maps-Sections, etc., published in 1894 by the Egyptian Government, and entitled *Perennial Irrigation and flood protection in Egypt* under the direction of Sir W. Willcocks, K. C. M. G.

b. *Land zwischen den kleinen und grossen Katarakten des Nil*, 1827, Von Prokesch, Wien.

c. Map of the Nile Valley from the first Cataract to Korosko, from a Tachymetric Survey, etc. Scale $\frac{1}{10,000}$. Published by the Egyptian Government, sheets 1 to 24.

It will be observed that the names of places in the map of von Prokesch do not agree in all respects with those in maps *c.*

Debot. — West Bank. Government Bench Mark. R. L. 103 on top of middle stone, top cours of ashlar at landing stage.

A long avenue of approach leads from landing stage to Temple. Landing stage and, I think, the Temple are built on alluvium and must even now be submerged — as to the foundations, etc. — when the reservoir is filled up to R. L. 106. Remains of the wall inclosing the Temple are preserved, especially on the West, where they are two or three meters high. The wall is of the local sandstone, not well built, one stone thick and the interstices filled with small stones. A plan of the Temple is shewn by von Prokesch, a mere diagram, as are all his temple plans. Three doorways, coming one after the other, remain: the first nearest the ruin is in the line of the enclosing wall. In January 1894, I found the black granite pivot stone on which the door turned still in situ.

The second door. Red granite cill in situ.

A considerable part of the Temple retains the roof. If the Reservoir be raised to R. L. 112, all the building will stand in water.

Dimri. — West Bank. Remains of a Temple, of a brickwall. A sandstone capital and blocks of granite with sculpture. A substruction of a Temple (this I have not myself seen).

Morgos Island. — Here are remains of sundry buildings of brick, possibly a Christian settlement. I have not examined the place.

R. L. 112 will submerge most if not all of the Island.

Gertassa. — Government Bench Mark R. L. 116 is on the top of the masonry wall on which the columns stand. The water standing at R. L. 112 will hardly touch the base of this wall.

The structure stands on rock.

Very large quarry. — This is a little south of the Temple with many inscriptions. It will be filled with water at R. L. 112.

Further south.

A large enclosure wall of masonry, coming close down to the river; see very imperfect plan by von Prokesch. The enclosing wall consists of two skins of masonry with a space between, formerly filled with stone rubble: see also the wall enclosing the temple at Kalabshi. It is a valuable specimen of walling of this type, retaining its stairs of approach to the top and other details of interest. There was a Temple within the enclosure. The whole place will, doubtless, be entirely submerged at R. L. 112.

Tafeh. — West Bank. Small Temple in the village. The Government Bench Mark on the floor of this Temple is at R. L. 107.

Von Prokesch gives a plan of the Temple and also of another, but at my first visit, January 1894, I could find only one.

The Temple stands on the alluvial soil, and part of its basement is of crude brick. The building has, probably, suffered already, and at R. L. 112 every thing will be submerged.

In addition to the Temple there are ruins of small *stone houses* of no little interest: the masonry of these is laid in concave courses. Nowhere else in Egypt are such well preserved ancient houses (Roman?) to be found. These would be submerged at R. L. 112.

A necropolis lies behind the town.

Kalabschi. — The Government Bench Mark R. L. 111 is on the front wall of the Hypostyle Hall, some 3-0 above the floor.

When the Reservoir is filled as it now is to R. L. 106, the foundations of the Pylon, the forecourt and most if not all the rest of the Temple, must stand in water, whilst the quay walls and stairs of approach must be entirely drowned. At R. L. 112 the whole building and the surrounding will stand in the water. It stands, for the most part, on rock, but near the river, parts are probably not very secure. Von Prokesch gives a plan.

The enclosure wall of the Temple is built in the same way already mentioned at Gertassa, with a double skin of masonry. Immediately south of the Temple are the remains of *several houses*, the masonry laid in concave courses similar to the houses before mentioned at Tafeh. All will be submerged.

The Temple called *Beit el-Mali* is well above the influence of water at R. L. 111.

Abu Hor. — West side. Here is a quay wall and buildings behind it. I have not examined this place.

Dendur. — West bank. The Government Bench Mark R. L. 113 is on the base of the north column of the entrance.

A well preserved terrace stands in front of the Temple. The whole is on rock, but at R. L. 112 it seems probable that the base of the terrace wall would stand in the water.

Von Prokesch gives a plan of this Temple which he calls *Bei Garb Meroe*.

Gerf Hussein.— This Temple, on which the Government Bench Mark is at R. L. 126, seems quite above danger. Gau and Champollion speak of traces of a Pylon, damaged by the water and standing in front of the Temple. When I saw the place in 1894 and in 1899, the bank was covered with sand. No traces of the ruins were to be observed.

Kirsch. — On the East bank. An ancient town inclosed with walls, coming down to the river. The lower part would suffer at R. L. 112.

Koshtemneh. — West bank. A rectangular wall of brick.

This is a very interesting place. An Egyptian fortress with remains of a Temple, afterwards reduced in size by building a double wall with round towers. All in brick. There are evidences of houses both inside and outside. The place stands close to the river. I cannot state its level, but being, as I believe it is, on alluvial soil, it will probably suffer very much at R. L. 112.

Dakkeh. — Government Bench Mark R. L. 112 is just at the floor level of the Temple. This is less than 2.0 above the average ground level.

R. L. 106, the present level of the Reservoir when full, is therefore but little below the foundations of the Temple, which are of crude brick, except under the Pylon.

At R. L. 112 the water will flow over everything and reduce the building to absolute ruin.

The Temple has been cruelly neglected in times past. Lepsius shews it standing nearly perfect. Since his time, the enclosing wall has vanished and a great deal of the masonry has also been overthrown. At my last visit in 1899, I observed that much had fallen since photographs were taken by Beato of Luxor, some twenty five years before. When I last saw the place, it was so neglected and unwatched that the Sanctuary was made the depository for the filth of the neighbouring houses. From a description given me a couple of mouths since by Mr. G. W. Fraser, who visited Dakkeh in the winter, much of the Hypostyle Hall has been overthrown since my visit in 1899.

The damage is done by the people who dig away the crude brickwork of the foundations, letting the masonry fall over. They do not or did not take the stones, which in 1899 were in good condition and could be easily replaced.

Kubban. — East bank. This great brick fortress lies opposite Dakkeh.

The walls on the north east and south sides are in many places exceedingly well preserved. A ditch, cut in the rock, can be traced round parts of the exterior. A covered way extends from the fort down to the river. Between 1894 and 1899 I observed that this has been very much damaged.

The inside of the fort is filled with ruins of houses built of crude bricks, some of which have suffered severely from fire. Remains of a Temple exist. At R. L. 112, the water would invade the lower part of the fort if not cover the whole area.

It is hopeless to think that these vast walls of crude brick can be preserved. It seems, therefore, of the highest importance that most careful drawings, excavations, etc., should be made before the place is destroyed.

Immediately to the south are remains of a Temple, many tombs, etc.

Korti. — Remains of a Temple. The plan can be partly traced; excavations would doubtless reveal much more. This place is probably below R. L. 112.

There are evidences of many houses and cultivation in times past.

Maharakah or *Offeddunia.* — On the west bank. Plan by von Prokesch. This is a very curious Temple and late in date. Parts have been overthrown by digging away the foundations. What now looks like a flight of steps is in fact the masonry of the wall lying flat, as it fell on the ground. The Temple stands on alluvium. The water at R. L. 112 can hardly fail to wash the foundations of the Temple and complete its overthrow.

Sebua. — West bank. This Temple stands quite above R. L. 112.

Mehendi. — A fortified enclosure, probably above R. L. 112 and standing on rock.

Amada. — West bank. Government Bench Mark R. L. 131 at about 2.0 above the floor level.

The Temple stands near the river, but whether it is on the alluvium I cannot say. The building is in a shaky condition and needs attention.

Aniba. — Lying on the west bank, and at some little distance from the river and not much above its level, are a great many interesting tombs, several with pyramidal coverings, in brick. There is a considerable area covered with burials which, on my last visit in 1899, did not seem to have been scientifically examined. How much this necropolis may lie above R. L. 112 I do not know. It is probable that the deeper tomb shafts go below this level.

Derr. — The floor of this Temple bears Government Bench Mark R. L. 121, and is all on rock.

November 25, 1904.

La reconnaissance que j'opérai cet hiver-là fut assez fatigante: les renseignements que j'y recueillis sont exposés dans le rapport général que j'ai publié en tête de ce volume⁽¹⁾, et qui fut soumis au Ministère, dans la

⁽¹⁾ Cf. p. 1 sqq. du présent volume.

quinzaine qui suivit mon retour. Pendant dix-huit mois, je n'entendis plus parler de rien, mais j'envoyai M. Weigall inspecter à nouveau la province; son rapport, qui forme un gros volume, parut en 1906. Enfin, au mois de janvier 1907, Sir William Garstin me demanda de préparer un plan complet de restauration et d'exploration conformément aux conclusions de ce rapport. Je rédigeai donc une note dans laquelle je définissais la nature et l'étendue du travail à exécuter, consolidation des temples, copie des inscriptions et des bas-reliefs, correction des plans anciens et, au besoin, levés de plans nouveaux, fouilles dans les sites menacés, publication des matériaux recueillis, le tout devant coûter L. E. 61000 et être terminé en trois ou en quatre ans, à partir de l'automne de 1907. Je chargeai en même temps M. Weigall, inspecteur en chef de la Haute-Égypte, de se rendre à Assouân où se trouvait alors Sir William Garstin et de lui expliquer le détail du projet. Dans la conférence qui fut longue, et à laquelle M. le capitaine Lyons, Directeur général du Cadastre, assista, tous les points furent discutés successivement: les seules objections vinrent de M. le Capitaine Lyons qui estima trop fort le crédit de L. E. 25000 que j'avais inscrit pour les restaurations et, niant la capacité technique de notre personnel, proposa d'en confier l'exécution à M. Somers Clarke. M. Weigall n'ayant pas qualité pour rien conclure en mon absence, ce fut au mois d'Avril et de Mai suivant que la solution intervint. Il avait toujours été dans mes intentions de répartir la besogne entre plusieurs groupes de collaborateurs, agissant indépendamment l'un de l'autre, et j'avais calculé que les fouilles exigeraient L. E. 30000, la restauration, la copie et la publication des temples, L. E. 31000: j'avais même fait quelques ouvertures à des savants tels que Naville, Flinders Petrie, Capart, Reisner, et l'accueil que j'avais reçu d'eux m'encourageait à espérer que je pourrais, par le moyen de certaines combinaisons, réaliser des économies sérieuses sur les L. E. 30000 des fouilles, tout en obtenant des résultats beaucoup plus considérables. Néanmoins, ces projets ne pouvaient se réaliser que si je conservais la direction de toute l'entreprise, et, à la suite de diverses entrevues, il me parut qu'afin d'éviter des difficultés

il valait mieux me débarrasser de la partie de celle-ci qui pouvait sans inconvénient majeur être enlevée à notre Service. J'eus donc une entrevue avec M. le Capitaine Lyons, où je lui annonçai que je lui abandonnais la direction des fouilles, mais que je gardais la charge des restaurations et copies. L'expérience m'avait démontré, depuis l'affaire de Philæ, que nos gens étaient pour le moins aussi capables que ceux des autres services de bien conduire des travaux difficiles : après ce que M. Barsanti avait fait à Edfou, j'étais convaincu qu'il saurait reconsolider et relever les temples de Nubie autant que personne au monde. Cette détermination, qui d'abord parut étonner le Ministère, ne tarda pas à y être comprise et bien accueillie. La répartition se fit dans le sens que j'avais indiqué, et, dès les premiers jours de Mai, je me mis à l'œuvre pour préparer l'ouverture des chantiers au début de l'automne.

Les préparatifs étaient forcément assez complexes. On sait ce qu'est la Nubie, un désert presque sans population et sans cultures, où l'on a peine à recruter des ouvriers et où l'on est fort embarrassé de nourrir ceux qu'on amène du dehors. La difficulté du transport et du ravitaillement était accrue d'ailleurs par la fermeture de l'écluse, dont on ne fixait pas encore la date, mais qu'on annonçait comme devant être fort prochaine. La prudence m'ordonnait d'expédier d'un seul coup tout le gros matériel, afin de profiter des mois pendant lesquels le passage demeurerait ouvert ; je me procurai donc à bon compte un remorqueur, le *Nil*, puis je louai une dahabiéh à Chellal pour le logement de M. Barsanti et de ses aides européens. Le *Nil* a regagné au quintuple les L. E. 750 qu'il nous coûta, par la facilité qu'il procura à M. Barsanti de surveiller plusieurs chantiers à la fois, de transporter de l'un à l'autre les ouvriers spéciaux, forgerons, maçons, charpentiers, que nous n'avions pas en nombre suffisant pour en laisser dans chaque localité, de traîner les charlands chargés de matériel, de pierres et de provisions. Kalabehéh ayant été choisi pour quartier général dès les premiers jours, c'est là que, de juillet à novembre 1907, j'accumulai nos réserves en charbon, ciment, bouillottes, plâtre, poutres de fer, cordages, outils, ustensiles, tentes. Les bois qui

avaient servi à Edfou trois ans auparavant émigrèrent en Nubie, ainsi qu'une partie de nos palans, de nos cordes et de nos wagonnets Decauville. Dans le même temps, nous engageons au Caire, en plus de nos charpentiers et maçons ordinaires, des forgerons, des menuisiers et surtout une quarantaine de portefaix solides : le corps principal de nos manœuvres nous vint d'Edfou, mais nous en embauchâmes, selon les besoins, à Assouân et dans la Nubie. Enfin, nous établîmes des relais entre Assouân et les chantiers pour ravitailler ceux-ci, et un bakal fut invité à nous suivre afin de subvenir aux besoins du personnel. Ces préliminaires, qu'il fallut exécuter en plein été, n'allèrent pas sans à-coups, mais, grâce à la bonne volonté de tous, les petites erreurs commises furent vite réparées; dans les derniers jours de septembre 1907, les hommes et le matériel étaient sur place et les travaux commençaient.

Quelque confiance que j'eusse dans M. Barsanti et dans ses aides, leur intérêt même me commandait de leur assurer l'appui et les conseils d'architectes qui connussent l'Égypte. Je m'adressai à un Anglais et à un Français avec qui j'avais toujours entretenu les meilleures relations, à M. Somers Clarke, le même qui m'avait si amicalement communiqué ses notes en 1904, et à M. Choisy, dont les travaux sur l'architecture antique et en particulier sur l'art de bâtir chez les Égyptiens sont universellement renommés. M. Somers Clarke, à qui j'écrivis le 16 mai 1907, déclina immédiatement l'invitation. Après un très long développement sur les dangers que présentait une entreprise du genre de celle que les circonstances nous imposaient, il concluait : « Avez-vous envisagé les risques que comporte la « reprise en sous-œuvre du pylône de Dakkéh? L'ensemble du temple « s'élève sur l'alluvion. A moins que je ne me trompe, certaines parties du « temple à Kalabchéh sont construites sur de la brique crue, de la brique « placée sous les fondations en pierre et qui disparaîtra par l'action de « l'eau montante. M. Barsanti est-il assez habile pour se tirer d'affaire dans « des cas pareils?... Je sais que vous êtes prêt à accepter la responsabilité « entière pour votre Service. Mais avez-vous compris ce que c'est cette res- « ponsabilité? Excusez-moi donc si je vous dis, à mon grand regret, qu'il ne

« me plairait nullement d'être même de loin tenu pour responsable en pareille affaire... Vous dire que je vous donnerais mon appui toujours serait accepter « le plan tel que vous l'avez établi »⁽¹⁾, et il ne l'acceptait pas. Il va de soi qu'avant de prendre mon parti, j'avais examiné soigneusement les différents aspects de la question, mais, comme je l'ai dit plus haut, je connaissais maintenant la valeur de mon personnel et je savais que seul, en Égypte, il possédait assez l'expérience des monuments pour toucher à ceux de la Nubie sans leur faire courir trop de risques. Je remerciai M. Somers Clarke de ses conseils, et je lui exprimai le chagrin réel que sa décision m'inspirait. Il y fut sensible, mais il ne revint pas sur son opinion, et il la publia dans un rapport qu'il lut devant la Société des Antiquaires de Londres, le 14 mai 1908. Je me hâte de dire que M. Choisy ne crut pas que les incertitudes et les risques d'une entreprise, aussi neuve pour des architectes que pour des archéologues, lui fussent une raison de nous refuser ses conseils, et que son adhésion chaleureuse à nos propositions me réconforta grandement. Il étudia avec soin les projets que je lui soumis d'une réfection des fondations de Kalabchéh et de Dakkéh : il consulta pour certains points des ingénieurs dont l'autorité est reconnue de tous, tels que Rézal et Michel Lévy et, après avoir approuvé l'ensemble, il nous suggéra quelques modifications qui furent appliquées sur le terrain. M. Choisy est mort avant l'achèvement de l'œuvre à laquelle il avait collaboré généreusement : je ne puis reconnaître le service qu'il a rendu à l'Égypte qu'en inscrivant son nom à la première page de ce volume.

On comprend, malgré tout, que ce ne fut pas sans serrement de cœur et sans tremblement que je donnai l'ordre de commencer la campagne : je n'ai jamais porté la main sur un temple qu'avec effroi, et ici il s'agissait d'une dizaine de temples. L'épreuve a duré trois hivers, ainsi que je l'avais promis

¹ Lettre de M. Somers Clarke en date du 30 mai 1907.

² On trouvera ce rapport, à la date ci-dessus indiquée, dans les *Proceedings of the Society of Antiquaries of London*. Le hasard seul me l'a fait connaître, l'exemplaire que M. Somers Clarke m'avait promis n'étant jamais parvenu.

à Sir William Garstin, et je mets actuellement à profit les mois qui nous séparent de la mise à l'eau définitive pour opérer les petites retouches dont mon inspection de 1911 m'a montré la nécessité. Tous ceux qui ont vu l'œuvre achevée s'accordent à penser qu'elle tiendra : je ne serai rassuré complètement que lorsqu'elle aura subi, pendant quatre ou cinq ans, l'assaut de l'immersion. Les rapports successifs de M. Barsanti et les photographies qui les accompagnent montrent ce que nous avons fait, et comment nous l'avons fait. Dans le même temps, une commission de savants étrangers exécutait la copie des inscriptions et des sculptures et en préparait la publication. J'avais obtenu du Gouvernement l'autorisation de faire appel pour cela à la bonne volonté des nations savantes. L'Amérique ayant été choisie par le Capitaine Lyons pour présider aux fouilles dont il avait désormais la charge, j'eus recours à l'Allemagne, à l'Angleterre et à la France. Un souvenir du temps où j'étais jeune, et où j'aurais aimé qu'on me fournît belle occasion de me distinguer, me poussa à demander dans ces pays des hommes au début de leur carrière, à qui leur séjour parmi nous offrirait un moyen de compléter leurs études d'Égyptologie et de gagner l'estime du monde savant. Je leur fis des conditions qui furent, je crois, assez libérales : L. E. 50 par mois pendant trois ou quatre mois de l'hiver, leurs frais de transport en Égypte, le prêt gratuit de tout le matériel dont ils auraient besoin, bateaux, échelles, appareils photographiques, tentes, jusqu'à la literie et à la batterie de cuisine. Dès l'automne de 1907, l'Allemagne nous avait prêté le Dr Gunther Røeder et la France Henri Gauthier : je n'eus l'Anglais qu'à la fin de 1908, M. Aylward Blackmann. M. Røeder reçut pour sa part Débod, Taffah et leurs environs, Beit-el-Oually et Dakkéh; Gauthier eut Kalabchéh, Gerf Husséin, Ouadi-Sébouà et Amada; Blackmann choisit Dandour, Maharrakah et Derr. Leur mission finit dans les derniers jours de décembre 1910, et plusieurs volumes de leurs copies ont paru déjà.

En relevant le Barrage d'Assouân, le Gouvernement égyptien avait pris vis-à-vis du monde savant l'engagement de fouiller à fond les portions de territoire envahies par la crue, d'y consolider les temples menacés, d'en publier

tous les monuments et toutes les inscriptions, de telle manière que, si jamais ils venaient à être détruits, l'image et la copie complète et survivent dans nos livres. Le Service des Antiquités a exécuté fidèlement, en ce qui le concerne, les engagements du Gouvernement Égyptien. Il a de plus profité des circonstances pour organiser l'administration de la province et pour en assurer la défense jusqu'au jour où, des moyens perfectionnés d'irriguer l'Égypte étant mis en jeu, il ne sera plus nécessaire de maintenir dans le grand réservoir d'Assouân le niveau que les eaux y atteignent actuellement : peut-être alors les temples et Philæ même n'auront-ils plus à subir chaque année l'épreuve d'une immersion partielle ou totale. C'est la grâce que je leur souhaite.

G. MASPERO.

Caire, le 11 Juillet 1911.

LES
TEMPLES IMMERGÉS DE LA NUBIE.

I
RAPPORT PRÉLIMINAIRE
SUR
L'ÉTAT ACTUEL DES TEMPLES DE LA NUBIE
ET SUR
LES RÉPARATIONS QU'IL CONVIENT D'Y FAIRE
POUR
LES PROTÉGER CONTRE LES EFFETS DE L'IMMERSION
PAR M. GASTON MASPERO.

MONSIEUR LE SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Je viens de visiter les temples de la Nubie, pour constater l'état dans lequel ils se trouvent, et pour rechercher les mesures qu'il conviendrait prendre à leur égard, au cas où le barrage d'Assouân serait surhaussé prochainement. L'inspection a duré un peu plus de trois semaines, du 30 décembre 1904 au 21 janvier 1905, et elle s'est étendue à toutes les localités qui m'ont paru le plus menacées. L'influence du barrage actuel se fait sentir à Derr, et celle du barrage surélevé atteindrait certainement Toebke, peut-être même le voisinage immédiat d'Ibsamboul. J'ai donc examiné toutes les localités situées entre Ibsamboul et Assouân, toutes celles du moins qui conservent des temples entiers ou des débris importants de temples, notant au fur et à mesure les travaux à exécuter pour les mettre en état de résister à l'immersion prolongée et le prix approximatif que ces travaux coûteront. En les comparant aux dessins et aux photographies qui en ont été pris pendant le cours du XVIII^e et du XIX^e siècle, j'ai dû reconnaître qu'ils ont pour la plupart subi des pertes regrettables, et que tel d'entre eux, qui était presque intact il y a moins de cinquante ans, ainsi qu'un

se verra par les planches ou par les récits de voyages que je donnerai dans la suite de ce rapport, n'est plus aujourd'hui qu'un amas de pierres. Cela est vrai de Dêbôt, vrai de Maharrakah, vrai de Dakkéh, pour lesquels M. Somers Clarke a bien voulu me communiquer la reproduction photographique des croquis exécutés par Burton en 1818 et qui sont conservés aujourd'hui au Musée britannique, mais ceux mêmes qui n'en sont pas réduits à cet état de détresse ont subi des injures cruelles : il n'est que temps de s'occuper d'eux, si on veut les sauver.

§ 1. — IBSAMBOUL.

Les deux spéos ne paraissent pas avoir changé d'aspect ni avoir souffert grandement depuis qu'ils furent vus par les voyageurs européens, au commencement du xix^e siècle. Ils sont placés assez haut pour que la surélévation de niveau produite par l'exhaussement du barrage ne les atteigne pas. Le petit spéos d'Hathor a été nettoyé complètement par M. Newmann, en décembre 1903, et je n'y vois rien à faire; tout au plus y aurait-il lieu de le protéger contre les chauves-souris, au moyen d'une porte consistant en un cadre en bois, sur lequel serait tendu un réseau en fil de fer à mailles larges.

Le grand spéos de Ramsès II réclame quelques réparations. Les plus pressantes sont à la façade. Le bras droit du dernier colosse à la droite du spectateur est brisé entre le renflement du biceps et la saignée, et, comme une des fissures naturelles de la roche traverse horizontalement l'épaule vers son milieu, le bloc compris entre cette fissure et la cassure risque de se détacher : on devra remplacer la portion manquante par une maçonnerie de grès à petit appareil, semblable à celle dont Sétouï II s'est servi, quelques années après la mort de Ramsès II, en restaurant la jambe droite du même colosse. La jambe droite du colosse voisin, celui qui est assis immédiatement à la droite de la porte, est brisée en deux endroits, entre la cheville et le genou; un gros morceau du tibia, qui adhérerait encore avant 1899, ainsi qu'on le voit dans la photographie de Béato, s'est détaché en 1902 juste au-dessous du genou, et il a été projeté sur la pente de sable en avant de la place qu'il occupait. Le buste et les cuisses sont coupés diagonalement, dans leur longueur, par une fissure qui intéresse toute l'épaisseur du relief; maintenant donc, la partie supérieure, qui était étayée par les deux jambes, est mal équilibrée et elle n'est plus tenue en place que par la jambe gauche. Si l'on veut éviter un décollement puis un glissement pareils à ceux qui ont détruit le colosse symétrique à la gauche de la porte, il est nécessaire de remonter le fragment détaché, ou peut-être serait-il préférable de lui substituer une maçonnerie identique à celle qui a été employée pour la jambe gauche de

l'autre colosse par les soins du Pharaon Sétoni II. Le colosse ruiné, à gauche de la porte, pourrait être reconstitué au moyen des morceaux de la tête et de la poitrine qui sont étendus sur le sable à ses pieds, ou bien avec les maçonneries dont j'ai parlé plus haut : la restauration ainsi conçue offrirait alors le même aspect que celle du colosse de Memnon dans la plaine de Thèbes. La remise en place des morceaux et leur consolidation serait une opération délicate par moments, mais un peu de patience et d'habileté en assurerait le succès. J'ai examiné longuement les portions encore en place, le siège et les jambes, et elles m'ont paru en bon état : je crois qu'elles porteraient sans fléchir le poids du buste reconstruit. Le quatrième colosse est intact en apparence et je n'y ai discerné aucun indice extérieur de vétusté : il suffirait de nettoyer et de boucher au ciment les plus profondes des petites fissures qu'on y rencontre sur la poitrine. Le soubassement sur lequel toute la façade repose n'a jamais été déblayé complètement. Les murs de protection, construits par le capitaine Johnstone au moment où la plaque commémorative de la bataille de Tochke fut placée, n'ont pas produit tout l'effet qu'on en attendait. Un triple mur disposé en zigzag sur la crête serait probablement plus efficace. S'il ne réussissait pas à endiguer ou à détourner complètement le flot de sable qui s'écoule sans cesse par le ravin septentrional, du moins, il en retarderait considérablement la marche : on pourrait alors, une fois jeté à la rivière le sable qui recouvre actuellement la pente, empêcher l'accumulation de se reproduire rapidement. Ce serait une dépense de L. E. 50 par an, moyennant quoi il serait possible de dégager le soubassement entier, ce qui augmenterait sensiblement l'effet du monument.

L'intérieur est en bon état, et je n'y ai trouvé relativement que peu de réparations à faire. Il y aurait urgence à redresser et à maçonner les deux montants de la porte d'entrée, dont les fragments sont accotés au mur près de leur place antique, ou sont épars sur le sable en avant des colosses : on enlèverait en même temps les débris des murs modernes en briques qui avaient été construits en travers de la porte pour la protéger contre les sables. Dans le pronaos, le troisième pilier osiriaque de droite a perdu un gros fragment de son bras et de son épaule gauche qui gît sur le sol à ses pieds : on le rajustera. Du même côté, les architraves qui couraient entre le premier et le deuxième pilier, puis entre le troisième et le quatrième, se sont détachées du plafond : rien ne sera plus facile que de les remonter et de les soutenir avec des poutres en fer. Dans l'embrasure de la porte qui mène du pronaos au vestibule, une partie de la paroi septentrionale a glissé : il faudra la soulever et la fixer de nouveau à sa place antique. Enfin, dans le vestibule même, le premier pilier à droite en entrant

n'a plus de tête : on en reconstruira la portion manquante afin d'étayer la partie du plafond qu'il supportait naguère. Les autres salles ne présentent que des dommages insignifiants : des lavages à grande eau feront disparaître les dépôts de suie et d'excrément de chauves-souris qui les empestent.

J'estime qu'une somme de L. E. 1200, plus ou moins, couvrirait les frais de toutes ces opérations.

§ II. — DERR.

Le spéos de Derr est demeuré ce qu'il était en 1813, le jour où Burckhardt le décrivit pour la première fois⁽¹⁾. Il est, comme celui d'Ibsamboul, situé assez haut dans la montagne pour ne rien craindre de la surélévation du barrage. Il est assez mal en point, et les sculptures principales, celles qui décoraient la salle hypostyle, y sont détruites presque entièrement. Pourtant, comme les tableaux y présentent un certain intérêt historique et que les voyageurs s'arrêtent pour les visiter, je crois qu'il serait bon d'y exécuter quelques réparations.

Il n'y a rien à faire dans ce qui subsiste de la salle hypostyle, si ce n'est la dégager du sable que le vent y apporte et des immondices que les gens du village y viennent jeter : un mur en pierre sèche pour l'isoler, et une porte, dont le ghafir aurait la clef, ne coûteraient pas cher à établir.

Des trois ouvertures qui donnent accès au vestibule, la seule qui soit antique, celle du milieu, est barrée par un bloc énorme tombé du plafond. Il faudrait briser ce bloc, qui encombre et qui ne garde plus que des traces très vagues de décoration, puis, avec les débris, barrer les deux baies latérales qui ont été percées par les moines au temps où le temple fut transformé en église. Le vestibule n'est pas en trop mauvais état : on se servira des fragments détachés du plafond pour boucher les niches que les moines ont creusées dans la paroi de droite et l'espèce de canal qui passe sous le deuxième pilier à droite en entrant. Il sera nécessaire également de consolider, vers le haut, l'extrémité sud de la paroi gauche et la partie du plafond qui y abute : l'épaisseur était peu considérable en cet endroit et le rocher s'est brisé de lui-même sous la poussée des masses supérieures.

Le sanctuaire a perdu beaucoup de sa décoration ainsi que les deux chapelles latérales qui l'accompagnaient. Les chrétiens y avaient creusé à droite et à gauche des niches, dont quelques-unes ont percé la cloison de gauche du sanctuaire et en compromettent la solidité. Il serait nécessaire de les remplir

¹ BURCKHARDT. *Travels in Nubia*, in-4°. Londres, 1822, p. 25-26.

fortement avec un bon béton recouvert d'une couche de ciment teinté au ton de la paroi antique.

La fumée des feux allumés par les indigènes au moment où le temple servit d'habitation, et, plus tard, les excréments des chauves-souris, ont englué les sculptures partout, dans le vestibule et dans les chambres du fond. On fera disparaître les empâtements par des lavages à l'eau chaude, puis, quand les réparations seront faites, on placera à l'entrée du vestibule une porte en bois avec grillage de fil de fer qui empêchera le retour des chauves-souris.

Le prix de ces réparations ne dépasserait pas L. E. 80.

§ III. AMADA.

Le temple d'Amada est, avec celui de Dandour, le seul des temples de Nubie que Norden ait pu visiter. Arrivé à Amada le mercredi 1^{er} janvier 1738, *~jy mis*, dit-il, pied à terre pour aller voir un ancien temple égyptien, qui dans la suite passa entre les mains des Chrétiens. Ces derniers en firent une église. Les murailles en fournissent une preuve bien sensible, puisqu'on y voit des peintures qui représentent la Trinité, les apôtres et divers autres saints; et dans les endroits où la chaux est tombée, les hiéroglyphes qui sont dessous viennent à paraître. Ce temple est encore tout entier; mais le monastère qu'on avait bâti auprès est absolument ruiné (pl. I). Je dessinaï cet ancien édifice, je le mesurai très exactement et j'en donne le plan ainsi que la perspective⁽¹⁾. *~ Burckhardt* signala les ruines d'un second édifice plus rapproché de la rivière⁽²⁾, et depuis lors jusque vers 1860, la physionomie de l'édifice ne changea plus, comme le prouvent les dessins de Gau (pl. II)⁽³⁾ et la photographie de Maxime du Camp⁽⁴⁾. Entre 1860 et 1870 les débris de peinture copte furent enlevés complètement et la coupole qui surchargeait la salle hypostyle fut démolie : la photographie de Béato montre que cette coupole n'existait déjà plus vers 1874.

Aucun changement n'est survenu depuis lors. Il semble que les deux édifices resteront à 3 ou 4 mètres environ au-dessus du niveau le plus élevé qui m'ait été indiqué. Le temple ne court donc aucun danger direct, mais je ne puis pas affirmer qu'il ne souffrira pas des infiltrations, s'il est bâti partiellement sur le

¹ NORDEN, *Voyage d'Égypte et de Nubie*, ed. Langles, in 4°, Paris, 1748, t. III, p. 59-60 = pl. CLVII.

² BURCKHARDT, *Travels in Nubia*, in 4°, Londres, 1822, p. 89-90.

³ GAU, *Antiquités de la Nubie*, in F., Paris, 1855, pl. XLVIII XLIX.

⁴ MAXIME DU CAMP, *Égypte, Nubie, Païès et Soudan*, in F., Paris, 1844, t. II, pl. XLIX.

sable comme on me l'a dit. Il est d'ailleurs d'un très bon style de la XVIII^e dynastie, et, bien qu'il ait peu souffert des modernes, certaines de ses parties sont endommagées assez pour exiger des réparations sérieuses.

Le pylône en est détruit, et seule subsiste en avant de l'hypostyle la porte qui le traversait. Elle n'aura probablement besoin que d'être retouchée au ciment; il conviendra toutefois de la soulager de la grosse dalle qui est tombée sur elle, peut-être du plafond de l'hypostyle, et de remettre cette dalle à sa place.

Le portique a subi les dommages les plus considérables. Les assises des piliers et des murs d'entre-colonnement ainsi que les tambours des colonnes protodoriques auraient besoin d'être nettoyés et rejointoyés. Presque tous les blocs qui composaient la corniche du plafond et les premières architraves et dalles de couverture de la première travée des piliers à droite sont épars sur le sol et pourront être remontés en place. Dans la travée centrale, l'architrave qui réunit la colonne protodorique de droite au premier pilier est brisée et elle ne tient plus en l'air que par la pression des blocs de couverture. Il en est de même, dans la travée de gauche, des architraves qui réunissent l'extrême colonne protodorique à l'extrême pilier de gauche. Toutes les autres architraves devront être révisées avec soin, bien que je n'y aie pas constaté beaucoup de fissures apparentes. Il est possible également que les bases de plusieurs des piliers soient en condition fâcheuse, mais le sable qui les cache m'a empêché de m'en assurer.

Le sanctuaire offre une apparence satisfaisante : les parois du fond et des côtés devront être reprises avec du ciment, mais discrètement, afin de ménager la peinture dans les endroits où elle subsiste. La seconde et la troisième dalle du plafond à partir de la porte sont fendues, et, bien qu'elles ne présentent aucun danger immédiat de chute, je serais d'avis de les supporter par une poutrelle en fer. Les quatre chapelles latérales exigeront diverses retouches, cimentage des blocs, nettoyage et remplissage des fissures. Le bloc d'angle de la corniche a disparu dans la salle à droite du sanctuaire, si on ne le retrouve pas au dehors, on le remplacera par un bloc nouveau afin de bien renforcer la liaison des deux murs. Dans la chapelle sud, latérale au sanctuaire, on retirera avec précaution le crépi sans décor que les Chrétiens avaient répandu sur les murs et qui masque plusieurs des tableaux. Dans l'antichambre qui précède cette chapelle, la dalle médiane du plafond est fendue et devra être soutenue d'une poutre.

Je n'ai pu nulle part apercevoir la base des murs extérieurs, je ne sais donc pas comment les fondations sont faites, ni quel est leur état présent. Il faudra écarter le sable, et, pour en empêcher le retour, on construira sur le tracé du mur

d'enceinte antique une muraille en pierre sèche assez haute, dont les éléments se trouveront préparés naturellement dans le voisinage.

J'évalue approximativement l'ensemble de la dépense à L. F. 350 ou 400 — dans l'état des fondations.

§ IV. — OUADY ES-SEBOUË.

Norden aperçut, le mardi 31 décembre 1737, au voisinage du village de SébouË, « quelques antiquités remarquables que, dit-il, je dessina. Elles n'ont pas une apparence aussi magnifique que celles de Dekké; les pierres non plus n'y sont pas si bien jointes; on voit entre quelques-unes des ouvertures assez grandes, et les pierres même ne sont que d'une espèce sablonneuse et jaunâtre. Cependant cet édifice est bâti dans l'ancien goût égyptien; son portail est endommagé, mais le reste est encore debout (pl. III)⁽¹⁾. » Burckhardt constata que la partie postérieure du temple était presque complètement ensablée, et il signala l'avenue de sphinx et de statues dont l'existence avait échappé à Norden⁽²⁾. Gau le premier donna des dessins exacts (pl. IV-V) et un plan (pl. VI)⁽³⁾, qui nous prouvent que le site est demeuré presque inchangé jusqu'à nos jours.

Le temple ne sera pas atteint par les eaux, ni même l'allée de sphinx et les deux colosses qui le précèdent. Ainsi qu'au temps de la découverte, il est presque entièrement enseveli sous les sables, et le pylône seul en est visible dans toute sa hauteur: comme il est en bon état, l'on n'aurait aucune peine à replacer les quelques pierres de la corniche qui sont tombées. Les deux colosses qui flanquaient la porte sont renversés, et celui de droite est fort brisé, mais celui de gauche est bien conservé et il a sa tête; on pourra redresser celui-là et ce qui reste de l'autre, chacun sur son piédestal antique.

La cour qui suit et qui était bordée de piliers osiriâques, selon le plan favori de Ramsès II, est remplie par une masse de sable qui descend en plan incliné de la corniche du pronaos aux pieds du pylône. Les deux portiques latéraux ont souffert, et aucun des piliers osiriâques n'a gardé son buste et sa tête. La corniche du pronaos et les dalles qui la recouvraient dominent le sable et sont bien conservées; une dépression délimitée, sur deux côtés par des dalles, au fond par une arête de rocher taillée de main d'homme, semble indiquer une seconde salle derrière laquelle un spéos s'étendait. Ici encore, les apparences sont favorables, et l'on peut espérer que les bâtisses ensevelies sont saines, mais il serait imprudent

¹ NORDEN, *Voyage d'Égypte et de Nubie, vol. I, tables, no 67* (Paris, 1798) — (Bibliothèque impériale).

² BURCKHARDT, *Travels in Nubia* (in —), Londres, 1822, p. 116, no 109.

³ GAU, *Antiquités de la Nubie* (in —), Paris, 1877, pl. XLII XLIII.

de rien affirmer. J'ai pourtant l'impression qu'il y aurait intérêt à déblayer ce monument et que nous y ferions quelque découverte heureuse : Ramsès II, qui l'a construit, y avait reproduit probablement quelques épisodes de ses guerres syriennes.

Il serait difficile d'établir un devis ferme pour un travail qui se présente dans ces conditions. Si, comme je le pense, il s'agit d'un simple déblaiement, une somme de L. E. 400 ferait l'affaire; s'il y a des consolidations à opérer, les frais pourront monter beaucoup plus haut.

J'inscrirai donc le temple de Sebouâ sur la liste pour L. E. 500, sans me hasarder à décider si ce crédit suffira ou non.

§ V. — MAHARRAKAH.

Les ruines du temple de Maharrakah sont à une quarantaine de mètres de la berge, en avant des terres cultivées, entre deux rigoles de chadoufs. Un sondage que j'ai pratiqué en avant de la colonnade, à la profondeur de 4 ou 5 mètres, n'a révélé que la présence du sable et de l'alluvion commune, mais on sait par ailleurs que le radier de pierre reposait sur un socle de briques, comme à Dakkéh; les propylées paraissent être à 5 mètres au-dessus du niveau le plus haut que les eaux atteignent quand le barrage actuel donne son plein, et l'édifice principal est plus relevé de 2 mètres plus ou moins. Les propylées seront certainement envahis en entier et les portions basses du temple subiront l'atteinte directe du Nil. Il est donc nécessaire de prendre des mesures sérieuses pour sauver le plus qu'on pourra des ruines.

Norden ne paraît pas les avoir aperçues, bien qu'il signale le village de Maharrakah, duquel elles ont pris leur nom⁽¹⁾. Nous en devons la première description à Burekhardt : « Elles consistaient, dit-il, en un portique de quatorze colonnes massives, avec des chapiteaux de dimensions et de formes différentes. Elles sont enveloppées d'un mur qui, joint à l'entablement des colonnes, forme un portique couvert tout autour. Le mur du sud s'est écroulé, probablement à la suite d'une secousse soudaine et violente, car les blocs sont étendus en lits sur le sol, comme lorsqu'ils étaient en position dans le mur, preuve certaine qu'ils sont tombés d'un seul coup. . . Les colonnes de la face sud sont réunies l'une à l'autre, les deux du centre exceptées, par un écran jusqu'à la moitié de leur hauteur, de la même manière qu'au temple de l'Osiris à tête d'épervier, à Philæ. Il y a une grande

¹ NORDEN, *Voyage d'Égypte et de Nubie*, éd. Langlès, in-4°, Paris, 1798, t. III, p. 50.

porte d'accès et deux plus petites, ainsi qu'un escalier en colimaçon qui menait au sommet du portique. On voit sur les murailles plusieurs images peintes de saints grecs, mais point d'hiéroglyphes, point de sculptures, pas même le globe ailé qui est commun à tous les temples égyptiens. . . Le portique entier se dresse sur une terrasse de pierres massives, haute de 8 pieds du côté de la rivière: la grande porte se trouve de ce côté, mais, comme elle n'est précédée d'aucun escalier, il est probable qu'elle servait seulement pendant la période de l'inondation, au temps où les barques pouvaient aborder juste au-dessous d'elle. . . Tout près des murs de ce portique, on voit les restes d'un autre édifice, qui appartenait probablement à un temple semblable au premier, mais qui n'était pas une portion de la même construction¹. — Les dessins de Burton (pl. VII) et de Gau (pl. VIII)⁽²⁾, la photographie de Maxime du Camp (pl. IX)⁽³⁾, montrent que l'aspect des lieux ne se modifia pas sensiblement pendant la première moitié du XIX^e siècle. Sur la photographie prise par Béato vers 1875, on remarque déjà que le mur de l'ouest et la portion du portique qui l'accompagnait ont disparu (pl. X).

Aujourd'hui, le second édifice de Burckhardt, celui qu'on nomme les propylées, a peu changé, et c'est heureux, car plusieurs des représentations qu'il contient sont d'un style unique, surtout le grand tableau qui montre un personnage vêtu à la romaine, offrant une hydrie à plusieurs divinités, entre autres à une Isis assise sous le figuier sacré et vêtue également à la romaine: il y a là un rendu inusité des scènes égyptiennes qu'il eût été fâcheux de perdre. Le mur sur lequel cette œuvre curieuse est sculptée s'est fort disloqué et il menace de s'écrouler en avant. Il faudra le déposer entièrement, en refaire les fondations, et, si l'on se décide à le remonter, le fortifier en maçonnant la petite chambre, ou, si l'on préfère, l'espace creux qui s'étendait derrière lui, ce qui sera facile au moyen des bloes épars actuellement tout autour: la dépense serait de L. E. 200 environ. Au cas plus probable où l'on considérerait la situation comme désespérée, il y aurait lieu d'enlever la scène principale et de la transporter au Musée du Caire, ce qui coûterait à peu près le même prix.

La salle hypostyle n'a plus, comme en 1820, ses deux rangées de colonnes, sa façade, sa porte, son mur debout. Il n'y subsiste que la rangée méridionale des colonnes et l'angle nord-est de la façade; le reste a été renversé par les indigènes en quête de *schakh*, mais beaucoup des pierres sont éparses sur le sol, si bien qu'on pourrait reconstituer le temple à peu près tel qu'il était aux débuts

¹ BURCKHARDT, *Travels in Nubia*, in 4°, Londres, (1822, p. 203-4).

² GAU, *Antiquités de la Nubie*, in 4°, Paris, (1824, pl. XI-XXI).

³ MAXIME DU CAMP, *Égypte, Nubie, Palestine et Syrie*, planches, in-f°, Paris, 1855, pl. 1000.

du XIX^e siècle : ce serait, je crois, une dépense de L. E. 1000 ou 1200 au plus. Si l'on se refusait à entreprendre cette restitution, que je crois assez facile, il conviendrait de remettre les portions de salles encore debout en état de résister à l'eau. La colonnade est solide et elle n'exigera que des rejointoiements au ciment çà et là. Il sera bon également de noyer le massif de briques des fondations dans un radier de béton, du genre de ceux dont je parlerai plus loin à propos du temple de Dakkéh. Il faudra enfin démolir l'angle nord-est et le reconstruire : il est si disloqué qu'il céderait aux premiers affouillements de l'eau et que sa chute risquerait d'entraîner celle de la colonnade. J'évalue cette opération à L. E. 500 environ.

En résumé, la mise en état des ruines de Maharrakah coûterait en tout L. E. 700 dans sa forme réduite, L. E. 1400 ou 1500 dans sa forme complète y compris le radier de béton.

§ VI. — KORTI.

Au milieu d'un champ de ricin, à 300 mètres environ de la berge et au sud du village, on distingue sur le sol les arasements de deux salles rectangulaires, construites en blocs de grès de taille moyenne. A quelques mètres en avant de la plus grande, un monticule chargé de tessons marque le site de quelques vieilles maisons en briques crues. Autant que j'ai pu en juger par les fragments qui remplissaient le fond des trous à *sébakh*, ces maisons sont d'époque assez basse.

Il me paraît que le site est de 3 ou 4 mètres à peine plus élevé que le plus haut niveau produit par le barrage actuel; il sera très probablement sous l'eau lorsque le barrage aura été surélevé. Il ne mérite plus d'être défendu, mais on devrait y faire quelques fouilles pour s'assurer qu'aucun monument d'intérêt, stèles ou statues, n'y est caché.

L. E. 50 suffiront largement à cette opération.

§ VII. — KOUBBÀN.

La grande forteresse en briques sèches de la XII^e dynastie sera envahie entièrement par les eaux, et la nature même des matériaux dont elle a été construite ne nous laisse aucun espoir de la sauver. Je ne proposerai donc aucune mesure de défense à son égard, mais, avant de l'abandonner à son sort, je crois qu'il serait bon d'en relever le plan avec le plus grand soin et d'y opérer des sondages ou même des fouilles pour en retirer tous les monuments, stèles, ustensiles et objets de vie civile qu'elle peut recéler encore.

Donné l'étendue de l'aire qu'elle couvre, ce ne serait pas trop d'une main de L. E. 600 pour cette opération.

§ VIII. — DAKKÉH.

Le temple de Dakkéh est, parmi les temples de la Nubie, celui que le relèvement du barrage menace le plus : il se trouvera comme dans un îlot pendant une partie de l'hiver et du printemps. Si les repères inscrits sont exacts, il n'aura probablement que quelques centimètres d'eau dans les chambres, mais ses fondations seront noyées complètement, et elles sont le point faible de la construction. Il a d'ailleurs beaucoup souffert entre 1895 et 1900, si bien que l'œuvre de consolidation s'y complique d'une œuvre de reconstruction considérable. J'ai consacré cinq jours, du 6 au 11 janvier, 1° à déterminer les causes et les moments successifs de la ruine; 2° à rechercher la manière dont les fondations avaient été établies et leur condition actuelle; 3° à examiner l'état des parties d'édifice subsistantes et les mesures qu'il nous conviendrait prendre pour les protéger, et, au besoin, pour relever ce qu'on pourrait des portions qui se sont effondrées récemment.

1. *Histoire de la destruction.* — Le temple de Dakkéh était presque intact, lorsque Norden l'aperçut et le croqua de la rivière sous deux aspects, le 30 décembre 1737 (pl. XI) : le mur d'enceinte continuait sur toute sa longueur et les restes du débarcadère ou du quai subsistaient tout près de la berge. « Ce temple est, dit-il, un peu avancé dans les terres. On n'y voit aucun hiéroglyphe; il ne laisse pas cependant d'être dans le goût des anciens édifices égyptiens, et il peut passer pour magnifique⁽¹⁾. » Il n'avait nullement souffert au commencement du xix^e siècle. Burckhardt admira l'élégance de l'architecture et l'abondance des scènes religieuses dont les murs étaient chargés⁽²⁾, Burton (pl. XII-XIII), puis Gau (pl. XIV)⁽³⁾, le dessinèrent sous toutes ses faces, et Maxime du Camp le trouva complet vers 1850 (pl. XV)⁽⁴⁾, ainsi que Béato entre 1870 et 1875 (pl. XVI). À ce moment, et bien que les fellahs du voisinage eussent déjà déchaussé en partie le pied des murs pour prendre le *sébakh*, il était à peu près tel que les Éthiopiens, les Grecs et les Romains l'avaient constitué par retouches et par additions successives. On y

¹ NORDEN, *Voyage d'Égypte et de Nubie*, vol. I, fasc. 10^e, Rome, 1748, p. 101, — pl. XI.

² BURCKHARDT, *Travels in Nubia*, vol. V, Londres, 1806, p. 46-48.

³ GAU, *Antiquités de la Nubie*, 100^e Paris, 1830, pl. XXXIII-XXXVII.

⁴ MAXIME DU CAMP, *Égypte, Nubie, Palestine*, 5^e éd., Paris, 1844, t. II, pl. XIV-XXI.

constatait l'existence d'une épaisse muraille en briques sèches démolie presque jusqu'au ras du sol, mais dont le tracé était reconnaissable sur tout son parcours. L'entrée principale s'ouvrait sur la face nord; une voie dallée, peut-être bordée de constructions, y conduisait, et un pylône en grès du type du premier pylône de Philæ encadrait la porte. Le temple proprement dit s'élevait à courte distance en arrière du pylône, dans une seconde enceinte rectangulaire en blocs de grès d'assez médiocre appareil, dont des parties considérables subsistaient à leur hauteur primitive, vers l'angle sud-ouest et sur le front est. Il posait sur un radier de pierre et sur un massif de brique sèche enfoncé profondément en terre, et il comprenait : 1° un pronaos, construit sous Ptolémée Évergète II, que deux piliers carrés précédaient et contre les flancs duquel l'enceinte en pierre venait buter; 2° un vestibule, qui n'est que le pronaos primitif du sanctuaire inauguré par le Pharaon éthiopien Ergamène, contemporain de Ptolémée Philadelphie I^{er}; 3° le sanctuaire d'Ergamène, flanqué à l'est de deux petits réduits obscurs, à l'ouest de l'escalier qui menait aux terrasses; 4° un deuxième sanctuaire, bâti à la suite du sanctuaire d'Ergamène sous le règne d'Auguste. Le sable de la plaine environnante recouvrait des tronçons considérables des deux enceintes en brique et en pierre, et il commençait à envahir les édifices. Il arrivait, ce semble, un peu au-dessus du niveau du dallage et il masquait tout le radier : seul, le pylône commençait à se déchausser et les deux premières assises supérieures en apparaissaient déjà. Burton prit les deux vues latérales de l'ensemble, qui sont conservées au Musée britannique et que j'ai fait photographier pour les annexer à ce rapport (pl. XII-XIII). Lepsius vit le temple dans le même état en 1840, et les années qui suivirent n'apportèrent pas de changements considérables à sa condition; il était encore presque intact lorsque Béato exécuta en 1878 la photographie de la face ouest que j'ai adjointe aux dessins de Burton (pl. XVI). Toutefois, en l'examinant d'un peu près, on y remarquera un commencement de ruine. Les habitants avaient enlevé les monceaux de terre ou de sable ainsi que les blocs tombés qui cachaient le bas des murailles, et déjà trois des assises du radier étaient à nu. On doit même croire que les fondations étaient entamées à la hauteur du vestibule, car les assises inférieures qui correspondaient à ce dernier et une partie des montants de la porte qui y menait avaient disparu, et une large brèche est béante sur la photographie à la place qu'elles occupaient. Néanmoins l'état était bon encore.

Il n'empira sensiblement qu'à partir de 1887, pendant les quelques années où la Nubie ayant passé directement sous l'administration militaire, la surveillance du Service des Antiquités ne s'y exerçait plus d'aucune manière. Les

habitants du village voisin mirent à jour le radier de pierre sur toute sa longueur. puis, continuant l'attaque où ils l'avaient commencée, ils cherchèrent à retirer du sous-sol les trésors qu'une tradition dit y exister; ne trouvant rien, ils exploitèrent les briques comme carrière de *sébakh*. Leurs galeries traversèrent les fondations dans toute leur largeur entre le pronaos et le sanctuaire d'Ergamène, tant qu'enfin le radier de pierre, demeuré en porte-à-faux sur une superficie considérable, s'effondra, entraînant avec lui une moitié du pronaos et du vestibule. Les témoignages que j'ai recueillis dans le pays s'accordent à déclarer que la catastrophe survint il y a un peu plus de huit ans, au cœur de l'été, entre août et octobre 1896. Elle se serait produite de nuit, sous l'action d'un vent furieux du nord qui souffla sans interruption pendant près d'une semaine : les rafales, s'engouffrant sous le radier, émiettaient les piliers de briques que les chercheurs de *sébakh* et de trésors avaient réservés par un reste de prudence. Lorsqu'au printemps de 1900 Steindorff visita Dakkéh et revisa le Guide de Bœdeker, la moitié occidentale du pronaos était à bas, sauf quelques assises à l'angle nord-ouest; le vestibule entier avait cédé, et il avait entraîné dans sa perte le mur qui le séparait du sanctuaire d'Ergamène. La moitié orientale du pronaos se renversa d'elle-même, il y a deux ans et demi, pendant l'été de 1902. Aujourd'hui, on ne voit plus debout, en avant du sanctuaire d'Ergamène, que la porte du vestibule et les deux pans du mur qui formaient l'angle nord-ouest du pronaos. En 1896, la chute avait eu lieu à l'ouest et au centre, mais les blocs qui avaient roulé le long de la face ouest ont été enlevés par les habitants et détruits à quelques exceptions près. En 1902, l'éroulement s'est produit de l'ouest à l'est, et la plupart des blocs se sont répandus en avant de l'angle nord-est ou sur la face est où ils ont formé de vagues talus d'éboulis; les dalles des plafonds, plus lourdes et plus longues que les blocs des murailles, sont tombées sur le pavement des salles qu'elles abritaient, et leurs débris s'y sont entassés pêle-mêle.

2. *De la nature et de l'état actuel des fondations.* — Les superstructures se dressaient, ainsi qu'on l'a vu, sur un radier en grosses pierres, qui posait lui-même sur un massif de briques sèches solidement construit. L'emploi de ce procédé s'explique aisément par la nature du terrain. La couche du sable y est parfois si épaisse et de nature si fluide qu'il y aurait eu un véritable danger à s'en tenir au simple radier en pierre de trois ou quatre lits d'épaisseur: le vent l'aurait déchaussé rapidement, et, affouillant au-dessous, aurait pu déterminer les mêmes chutes que les travaux des fellahs provoquent aujourd'hui. Les

architectes de la Nubie prirent donc le parti d'aller chercher l'alluvion solide à travers le sable, et, quand ils ne le purent pas, de pousser leurs tranchées assez bas dans le sol pour qu'ils n'eussent plus d'accidents à redouter; toutefois, comme il en eût trop coûté de descendre des fondations en pierre à la profondeur nécessaire, ils remplirent le fond de leur tranchée par un massif en briques des mêmes dimensions que le temple devait avoir, et ils donnèrent aux substructions la forme d'un socle à deux étages, l'inférieur en briques, le supérieur en pierres. Un sondage opéré sur la façade sud du temple de Dakkéh, dans le seul endroit où une pareille opération n'offrait pas d'inconvénients, m'a montré que la hauteur de l'étage de briques y est d'environ 1 m. 50 cent. entre le sol vierge et l'assise inférieure du parement extérieur de l'étage de pierre. On verra plus loin qu'à l'intérieur, sous le dallage des chambres, cette hauteur devient immédiatement plus considérable et qu'elle atteint 2 m. 30 cent. plus ou moins. Pour obéir aux prescriptions de la loi religieuse, une couche de sable s'intercale entre la brique et la pierre, mais, sur le pourtour extérieur, elle a une épaisseur presque insensible, ainsi qu'il convenait afin de ne pas compromettre la solidité de la bâtisse. Au contraire, à l'intérieur du massif, elle est beaucoup plus considérable : sous la porte qui conduit du sanctuaire d'Ergamène à celui d'Auguste, sous le sanctuaire d'Ergamène, dans le sanctuaire d'Auguste, elle atteint en moyenne 0 m. 20 cent. Bien que le sable y soit mêlé d'éclats de pierre et de gravois, il demeure assez fluide, ce qui n'a pas eu d'inconvénient tant que les parois de pierre l'ont maintenu; dès que celles-ci ont cédé, il s'est écoulé partiellement au dehors, et les dallages qu'il soutenait sont restés par endroits comme suspendus en l'air. C'est là une cause de destruction de plus pour les superstructures.

Les fouilles des fellahs et les ruines qui en sont résultées ont coupé les fondations en deux moitiés, entre le sanctuaire d'Ergamène et la porte du vestibule. La portion du sud est de beaucoup la mieux conservée : le pourtour extérieur en est intact, à l'est, au sud et à l'ouest, et elle présente vers le nord, en travers de l'axe principal du temple, une coupe qui montre d'est en ouest l'ajustement des deux espèces de matériaux employés. Sur le pourtour (fig. 1), le radier en pierre se compose de trois assises qui, d'ordinaire, s'élèvent perpendiculairement au-dessus du massif de brique, mais qui le surplombent parfois de 10 à 15 centimètres; la hauteur de l'ensemble varie approximativement entre 1 m. 60 cent. et 1 m. 80 cent. Les lits ne sont pas toujours réguliers, et les blocs ont des dimensions très variables, mais ils sont jointoyés avec le *homrah* rose clair de l'époque gréco-romaine, et ils ont résisté vaillamment à la

poussée des superstructures. Quelques-uns d'entre eux se sont fendus sous le poids; la plupart sont intacts comme au premier jour. Ils proviennent tous de la même carrière, ou du moins ils portent la marque d'un même entrepreneur, une croix ansée couchée ☞ et grossièrement entaillée au ciseau sur la tranche,

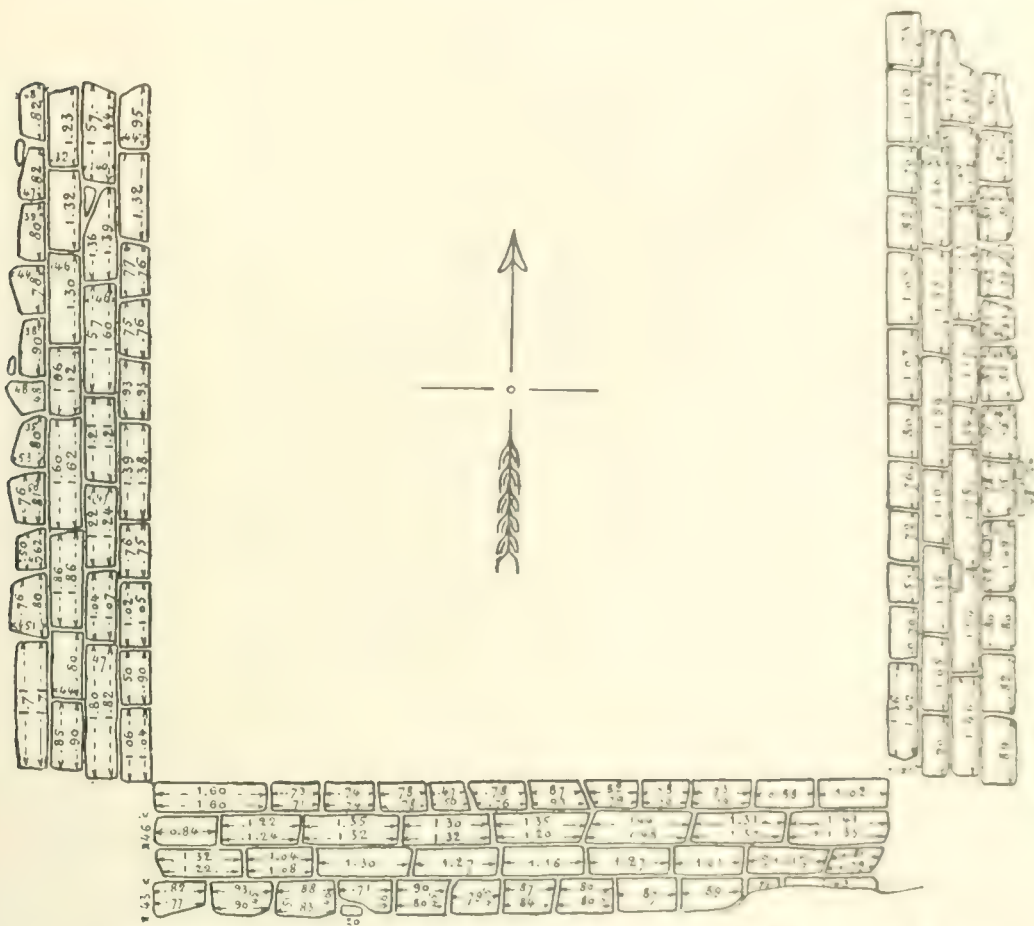


Fig. 1. — Rabattement sur l'arête supérieure des trois parcours qui forment l'arête supérieure des murs.

dans le sens de la longueur. L'épaisseur des parements qu'ils forment ne peut pas être déterminée partout, cachés qu'ils sont par le pied des murs supérieurs. Néanmoins, dans le sanctuaire d'Auguste, qui a perdu son dallage, j'ai reconnu que le mur sud du soubassement ne comportait qu'une seule épaisseur de blocs, variant entre 1 m. 60 cent. et 1 m. 70 cent. de longueur, chaque bloc étant lié à son voisin par deux queues d'aronde. J'incline à croire qu'il en était de même sur les deux faces est et ouest de ce sanctuaire, qui fut rajouté après coup, mais ce n'est qu'une supposition déduite de la comparaison des dimensions moyennes des extrémités de blocs qu'on aperçoit sur les parements intérieurs et extérieurs des murs de fondation, et je ne me permettrai pas de

rien affirmer à cet égard. Sur la coupe qui passe à travers le sanctuaire d'Ergamène, les quatre assises du radier sont disposées de façon différente, comme

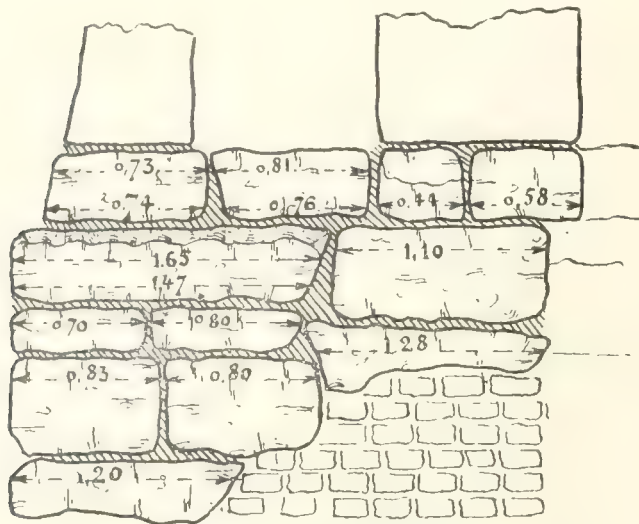


Fig. 2. — Portion Est du radier sur lequel pose le sanctuaire d'Ergamène.

on s'en convaincra en jetant un coup d'œil sur les croquis ci-joints (fig. 2 et 3). La plus basse se compose d'un bloc unique, haut de 0 m. 29 cent. et long de 1 m. 20 cent. sur la face est, haut de 0 m. 42 cent. et long de 1 m. 26 cent. sur la face ouest. Les deux assises intermédiaires comprennent chacune deux blocs mis bout à bout, à l'est 0 m. 83 c. × 0 m. 50 c. + 0 m. 80 cent. × 0 m. 48 cent. et 0 m. 70 cent. × 0 m. 23 cent. + 0 m. 80 cent. × 0 m. 23 cent., à l'ouest 0 m. 80 cent. × 0 m. 40 cent. + 0 m. 88 cent. × 0 m. 38 cent. et 0 m. 72 cent. × 0 m. 38 cent. + 0 m. 88 cent. × 0 m. 39 cent. La quatrième et dernière assise, celle qui affleure au sol et qui porte directement les murs ou qui forme pavement, n'offre du côté de l'est qu'un seul bloc de 1 m. 65 cent. de longueur sur 0 m. 39 cent. de hauteur, mais elle prend à l'ouest deux blocs à la suite, de 0 m. 89 cent. × 0 m. 43 cent. + 0 m. 75 cent. × 0 m. 42 cent., qui présentent à eux deux la même longueur que le bloc symétrique de l'est. Le massif de brique monte en gradins derrière les deux assises inférieures et s'appuie contre elles. Il s'arrête au niveau supérieur de la deuxième, et il s'étend d'une face à l'autre en un terre-plein compact, sur lequel sont étendus la couche de sable ordinaire, puis deux rangs superposés de dalles, qui correspondent aux deux assises supérieures du parement et qui constituent le

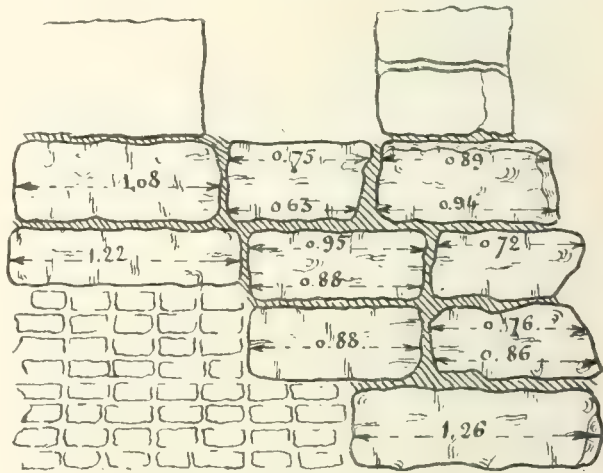


Fig. 3. — Portion Ouest du radier sur lequel pose le sanctuaire d'Ergamène.

en pierre dans la portion septentrionale ne différait nullement de ce qu'il était dans la partie méridionale.

3. *État de celles des superstructures qui sont encore debout.* — Comme le temple a succombé à l'attaque des hommes et non à l'action lente des siècles, on peut affirmer, d'une manière générale, que les portions qui n'en ont pas été renversées de parti pris sont en bon état, et qu'elles dureront longtemps encore au prix de quelques réparations. Je vais les examiner l'une après l'autre, en indiquant les dommages qu'elles ont éprouvés et les retouches qu'il conviendrait d'y faire.

A. *FACES EXTÉRIEURES DU SANCTUAIRE.* — La face méridionale était décorée extérieurement, en son milieu, d'une stèle qui marquait la place du naos en granit; celui-ci était engagé presque en entier dans une niche pratiquée à l'intérieur du sanctuaire d'Auguste, derrière la stèle. Les assises qui composaient la stèle ont été brisées, il y a quelques années ainsi que le naos de granit; les fragments du naos sont dispersés partie au dehors, partie à l'intérieur dans le sanctuaire. L'ébranlement causé par la chute et aussi la disparition des blocs ont disjoint les assises au-dessus de la baie ouverte de la sorte : elles se sont fendues, et, en cédant, elles ont amené une légère dislocation de la corniche. Celle-ci se compose de sept blocs de longueur inégale, et elle était intacte quand Burton dessina le monument; aujourd'hui le quatrième bloc, à partir de l'ouest, tend à se séparer du cinquième. Le mal n'est pas grand : une poutre de fer passée sous l'assise qui forme linteau au-dessus de la niche arrêterait le mouvement, et cette opération rendrait aisée la remise en ligne des blocs de la corniche.

La face est conservée en entier sur une longueur de 10 m. 50 cent. à la base. La chute des parties détruites s'y est produite sur une ligne presque droite, sans déplacement ni torsion sensibles des blocs demeurés en place. Évidemment le décollement a été graduel, à mesure que le pavement et la face extérieure du radier fléchissaient dans le vide, et il était assez avancé au moment de la catastrophe pour que l'affaissement de la partie nord du mur n'ait exercé aucune traction appréciable sur la partie sud qui demeurait debout. Celle-ci est en fort bonne condition à l'extérieur, et c'est à peine si l'on y remarque trois ou quatre blocs fendus. La corniche, qui se compose de neuf blocs, n'a subi que des ébrèchements sans importance : seul, le dernier bloc au nord a été déplacé, et il serait aisé de le ramener à l'alignement.

La face ouest est conservée sur une longueur de 10 m. 25 cent. Il m'a semblé

qu'elle avait tassé un peu en son milieu, sans qu'il m'ait été possible de vérifier si mon œil m'a trompé ou si le fléchissement est réel : dans ce dernier cas, il est très léger, et il ne présentera aucun danger immédiat, tant qu'on ne touchera pas au massif de brique sur lequel le mur pose. L'extrémité nord n'est pas découpée de façon aussi nette qu'à la façade ouest, et l'action de la chute y fut plus brusque et plus violente; toutefois, comme j'aurai à revenir sur ce sujet en décrivant le sanctuaire d'Ergamène, je n'insiste pas pour le moment.

B. INTÉRIEUR DU SANCTUAIRE D'AUGUSTE. — Il a perdu presque toute sa couverture, et cela antérieurement au XIX^e siècle, car on ne voit sur le sol que des éclats de grès patinés et non pas des débris à cassure relativement fraîche, comme ce serait le cas si la destruction avait été récente : une seule rangée de dalles ayant appartenu au plafond subsiste le long du mur est.

Le pavement a disparu presque partout, et l'on marche sur un mélange formé du sable de la fondation avec les éclats de pierre provenant du bris des blocs. Il ne reste rien de la rangée supérieure, mais deux blocs de la seconde assise subsistent le long du mur est et deux autres dans l'angle nord-ouest et le long du mur ouest. Il sera facile de remplir le vide au moyen d'un bon béton de caillasse et de chaux, qu'on arrêtera au niveau supérieur de l'ancien dallage.

Les quatre murs, qui avaient deux blocs d'épaisseur, sont en bonne condition. Un certain nombre de pierres des assises du mur est sont fendues légèrement, et il y a de même quelques ruptures au mur sud, au-dessus du vide produit par l'enlèvement du naos en granit. Le mur du nord est presque indemne, mais le bloc du milieu de la corniche, au-dessus de la porte qui conduit au sanctuaire d'Ergamène, est tombé, et le bloc à l'est de celui-là s'est déplacé légèrement à l'instant de la chute. Le mur de l'ouest a un peu plus pâti que les autres : la niche qui s'ouvre au second registre, près de l'angle nord-ouest, et qui contenait la statue ou le cynocéphale de Thot, est endommagée légèrement sur son pourtour, et, au-dessus de la niche, la paroi mince qui séparait la chambre de l'escalier est défoncée sur une longueur de plus de 2 mètres.

La porte est en état médiocre dans toute la face qui donne sur le sanctuaire d'Auguste. La pierre de seuil a été enlevée, ainsi que le dallage et la dalle médiane de la troisième assise, et les deux montants ont perdu leurs arêtes extérieures. Le bloc du linteau a été fortement ébréché en dessous, et il est tombé dans toute sa hauteur : bien que les deux montants ou soient tenus solidement par le poids des blocs supérieurs, il sera prudent de les supporter par une poutre de fer.

C. INTÉRIEUR DU SANCTUAIRE D'ERGAMÈNE. — Le sanctuaire d'Ergamène est flanqué de deux annexes, qu'on dirait construites après coup, à l'est une petite chapelle obscure, à l'ouest un escalier qui menait à la terrasse. Le sanctuaire lui-même avait, sur les deux faces est et ouest, des fondations en pierre de quatre assises comme les fondations parallèles des deux annexes; ces deux lignes de fondations et les murs qu'elles soutiennent étaient réunis aux extrémités de l'est par des murettes transversales, à l'ouest par une maçonnerie pleine qui, partant du dallage, va montant degré par degré à mesure que l'escalier s'élève. Cet ensemble de murailles donne au sanctuaire d'Ergamène une stabilité extrême : les portions qui n'en ont pas été détruites par l'imprudence des chercheurs de *sébach* ou de trésors comptent parmi les mieux conservées de l'édifice.

L'escalier est large en moyenne de 1 m. 10 cent. entre ses parois. Il est coupé en deux, par un couloir que les Chrétiens pratiquèrent sous les marches au moment où ils occupèrent le temple, et qui menait de l'angle sud-ouest du sanctuaire d'Ergamène au milieu de la face extérieure de l'ouest : c'était une issue de service qu'ils s'étaient ménagée à côté de la grande porte latérale aujourd'hui détruite, mais qui est visible encore sur le dessin de Burton et sur la photographie de Béato. Ce couloir mesurait de 1 m. 40 cent. à 1 m. 50 cent. de hauteur sur une largeur variable d'environ 0 m. 80 cent. au linteau et 0 m. 65 cent. au seuil vers les deux extrémités : en le perçant les ouvriers ne s'inquiétèrent pas du peu d'épaisseur des blocs au-dessous desquels ils travaillaient et, par leur imprudence, six des marches de l'escalier s'écroulèrent dont le contour est visible encore sur les parois. La volée se partage donc en deux tronçons. Le premier s'étend du palier inférieur au vide du couloir, et il consiste en sept marches plus ou moins usées. Le second, qui va du vide au palier supérieur correspondant à la terrasse du sanctuaire d'Auguste, compte quatorze marches, dont les deux premières ont la largeur de 1 m. 10 cent.; les autres ne mesurent plus que 0 m. 60 cent. de large, et une sorte de banquettes de pierre de 0 m. 50 cent. rétrécit l'escalier sur la gauche jusqu'à son débouché sur la terrasse. Le tout est couvert encore par les dalles de la toiture, et en excellent état.

La chapelle de l'est a conservé son toit, ses parois, sa porte, mais le pavement en a été défoncé et le sous-sol vidé jusqu'au massif de brique par les chercheurs de trésors. Lorsqu'on aura rempli le trou d'un bon béton jusqu'au niveau du dallage antique, elle sera d'une solidité à toute épreuve.

Les murs du sanctuaire d'Ergamène, comptant chacun sept assises, mesurent environ 3 m. 70 cent. de hauteur. Ils ont un mètre d'épaisseur plus ou moins, sur

deux blocs, formant ainsi deux demi-murs indépendants selon l'usage égyptien; parfois, quand les deux blocs n'étaient pas de dimension, on intercala entre eux une plaque mince, ainsi au mur ouest, où l'une des assises se chiffre par 0 m. 40 c. + 0 m. 11 cent. + 0 m. 48 cent. reposant sur 0 m. 63 cent. + 0 m. 40 cent. Les blocs d'angle de chaque paroi sont disposés de manière à chevaucher la paroi voisine et à se lier avec ses blocs. On a, par exemple, à la rencontre des deux parois ouest et sud, la séquence suivante :

Première assise en partant du dallage. Le bloc de la paroi sud fait un retour d'angle de 0 m. 05 cent. sur la paroi ouest.

Deuxième assise. Le bloc de la paroi sud, long de 0 m. 97 cent. sur cette paroi, fait un retour d'angle de 0 m. 30 cent. sur la paroi ouest.

Troisième assise. Le bloc de la paroi sud fait un retour d'angle de 0 m. 045 mill. sur la paroi ouest.

Quatrième assise. Le bloc de la paroi sud, long de 1 m. 07 cent. sur cette paroi, fait un retour d'angle de 0 m. 29 cent. sur la paroi ouest.

Cinquième assise. Le bloc de la paroi ouest, long de 1 m. 03 cent. sur cette paroi, fait un retour d'angle de 0 m. 12 cent. sur la paroi sud.

A la rencontre des deux parois est et sud, le chevauchement est moins capricieux, et, pour les cinq assises inférieures, il y a alternance d'une paroi à l'autre, le retour d'angle étant de 0 m. 05 cent.; à l'assise inférieure le bloc de la paroi est revient sur la paroi sud, à la seconde assise, au contraire, celui du sud revient sur la paroi est, et ainsi de suite. Cette disposition, qui rend les murs plus étroitement solidaires l'un de l'autre, n'a pas toujours produit des résultats heureux; comme on le verra plus loin, certaines assises d'une paroi ont été entraînées dans le mouvement des assises auxquelles elles étaient liées sur la paroi correspondante.

La paroi est a été coupée assez nettement à sa partie nord, ainsi que je l'ai dit déjà, et aucun des blocs qui la composent n'a été endommagé au moment de la catastrophe: les quelques cassures qu'on y remarque aux joints sont anciennes, comme le prouve la couleur de la pierre. Le dernier bloc au nord de la sixième assise, en partant du sol, est en porte-à-faux, mais il pourrait être aisément ramené sur son lit primitif.

La paroi sud est un peu moins bien conservée. La moitié qui touche à la paroi est y est indemne, mais, au moment de la catastrophe, la moitié de l'ouest a été

disloquée légèrement par contre-coup, et les cinquième et sixième assises, à partir du dallage, ont été attirées en avant par les assises correspondantes de la paroi ouest auxquelles elles se liaient : la cinquième assise surplombe la quatrième de 2 ou 3 centimètres. Le linteau de la porte qui mène au sanctuaire d'Auguste est brisé sur sa face nord, comme l'était celui de la face sud, et une portion n'en tient plus que par pression latérale : il faudra le soutenir au moyen d'une petite poutre de fer.

La paroi ouest est assez compromise. Le percement de la poterne et du couloir dont j'ai parlé avait diminué la solidité des trois premières assises inférieures vers leur extrémité méridionale : les ouvriers n'avaient pas observé la position des joints, et ils avaient taillé le montant sud à l'aplomb du joint du second bloc de la quatrième assise, si bien que ce bloc ne se soutenait plus que par son extrémité septentrionale. Lorsque la catastrophe survint, l'écroulement de la portion minée du mur attira violemment vers le nord la portion qui est demeurée en place : elle sépara l'un de l'autre les blocs les plus reculés, et elle fit pivoter plus ou moins sur eux-mêmes les blocs qui touchaient à la ligne d'arrachement. Si les blocs extrêmes de chaque assise résistent encore, c'est que la pression exercée par les dalles de la couverture les maintient; le jour où la plus septentrionale de ces dalles disparaîtra, ils s'écrouleront soudain et ils entraîneront avec eux presque tout ce qui reste de la paroi.

Le plafond consistait en longues dalles, épaisses de 0 m. 40 cent. environ. Trois d'entre elles sont encore en place, qui mesurent respectivement, à partir du mur sud, 0 m. 91 cent. (dont environ 0 m. 35 cent. posant sur le mur sud), 0 m. 93 cent. et 0 m. 90 cent.; elles sont solides malgré quelques fentes.

Le pavement est intact; il est délimité au nord par une ligne irrégulière, qui court de l'entrée de la petite chambre est au palier de l'escalier.

D. VESTIBULE. — Il n'y a plus debout sur l'emplacement du vestibule que la porte qui le mettait en communication avec le pronaos. Elle est en bon état, toutefois les blocs du linteau au nord et au sud sont fendus au-dessus de la baie, et chacun d'eux devra être supporté. Les deux blocs de la corniche sont isolés, et la fourrure qui les réunissait à l'intérieur a disparu. On remarque encore, au-dessus de la corniche nord, les restes de deux des assises qui constituaient le mur sud du pronaos. Le pavement qui abutait à la porte n'existe plus à l'est, au sud et à l'ouest; il a persisté au nord.

E. PRONAOS. — Le pavement sur lequel le pronaos s'élevait se divise en deux

parties d'importance inégale. La plus grande touche à la porte et s'étend vers l'est et vers le nord : elle n'a conservé par endroits que l'épaisseur d'un seul bloc, au lieu de deux qu'elle comportait. La seconde forme un îlot de dimensions restreintes, mais elle porte le seul débris des superstructures qui soit encore debout, le mur d'angle dont j'ai parlé plus haut (fig. 4, p. 17). Il se trouve dans une condition des plus précaires, par suite de la disparition des deux assises inférieures du radier en pierre et du porte-à-faux qui en est résulté : il suffirait de quelques coups de pioche dans le massif de brique pour tout précipiter à terre. La muraille était construite, comme d'habitude, sur deux blocs d'épaisseur déliaisonnés, et, en plus de ses deux assises de fondation, elle conserve sur la face extérieure sept, sur la face intérieure huit assises plus ou moins intactes.

F. PYLÔNE. — Le radier du pylône a été déchaussé profondément par les chercheurs de *sébakh*. Néanmoins, le pylône lui-même est dans un état excellent de conservation; il n'y aurait qu'à consolider le dallage de la porte vers le côté sud, et qu'à combler le vide triangulaire que la rupture d'un bloc a produit dans le couloir qui passe au-dessus de la porte entre les deux tours.

4. *Conclusions.* — Le temple offre un intérêt tel pour l'histoire de la monarchie éthiopienne et des Ptolémées qu'il mérite, sinon d'être remis partout dans son état primitif, du moins d'être reconstitué dans celles de ses parties dont les matériaux sont épars sur le sol.

A la rigueur, des mesures de police sévères pourraient empêcher les fellahs de creuser au-dessous du temple, pendant quelques années; mais on sait trop combien rapidement ces mesures tombent en désuétude, lorsqu'il s'agit des monuments, et le jour viendrait bientôt où, la surveillance se relâchant, les fouilles reprendraient de plus belle. D'ailleurs les indigènes ne sont plus seuls dangereux. Dès que le barrage aura été relevé, le Nil atteindra les fondations et la base des murs; le socle en briques se délitera au contact des eaux, et les affouillements du fleuve ne tarderont pas à consommer le désastre que les travaux des hommes avaient commencé. Un même moyen peut écarter ces deux périls. Il faudrait englober ce qui reste du radier antique, dans un second radier de béton de 4 ou 5 mètres d'épaisseur, qui descendrait jusqu'au sol vierge, et dont le sommet affleurerait au pavement; les briques seraient ainsi à l'abri des attaques des fellahs, et, quand l'humidité les atteindrait par infiltrations, ce qui est inévitable, du moins ne fondraient-elles pas ou ne seraient-elles pas entraînées par les eaux. Il faudrait ensuite refaire en béton, sur le même modèle, les portions du radier

antique qui y ont disparu, et, sur cette plate-forme nouvelle, rétablir, au moyen des blocs qui sont encore en état, les chambres écroulées. Je n'entre pas ici dans le détail des opérations que cette entreprise exigerait. M. Barsanti, à qui elle sera confiée, a déjà fait ses preuves à Edfou, à Kom-Ombo, à Philæ; il en règlera la marche lorsque le temps de l'exécution sera venu.

J'estime qu'une somme de L. E. 5000 suffira pour relever les parties tombées de Dakkeh, pour consolider les parties subsistantes, et pour mettre le tout en état de résister à la surélévation du barrage.

§ IX. — KOCHTAMNÉH ET QIRCHÉH.

Les ruines qu'on remarque dans ces deux sites sont tellement confuses que je n'ai pu en déterminer l'importance : il aurait fallu séjourner plusieurs jours dans chacune d'elles et y opérer des travaux assez considérables.

Kochtamnéh présente, à première vue, un aspect des plus intéressants. C'est une grande enceinte rectangulaire en briques, au milieu de laquelle on démêle les lignes principales d'un temple en pierre, probablement de la XVIII^e dynastie, mais bâti sur le site d'une chapelle antérieure; des murs de maisons percent çà et là les décombres. Plus tard, à l'époque ptolémaïque ou à l'époque romaine, une forteresse plus petite fut construite dans l'enceinte, avec un double mur et des tours rondes. Tout cela est près de la rivière; une partie sera atteinte directement par les eaux et l'ensemble souffrira des infiltrations.

Qirchéh, ou plutôt Sabagoura, possède une enceinte et les restes d'une ville qui descend sur la pente de la colline libyque, de la crête à la berge : ce qu'on y voit semble appartenir au moyen âge nubien et à l'époque arabe. Le haut de la ville restera indemne : le bas sera submergé à coup sûr.

Autant que je puis en juger, il serait utile de fouiller ces deux localités avant de les livrer au Nil. *L. E. 400 nous permettraient de les explorer à fond et probablement d'en tirer tous les monuments qu'elles peuvent contenir.*

§ X. — GERF-HUSSÉIN.

Norden vit et dessina les ruines de Gerf-Husséin le lundi 30 décembre 1737, mais il ne put aborder à la rive⁽¹⁾; son dessin assez confus ne paraît rien indiquer

¹ NORDEN. *Voyage d'Égypte et de Nubie*, éd. Langlès, in-4°, Paris, 1798, t. III, p. 47, 49 et pl. CLII.

de plus que ce que Burckhardt vit¹ et Gau dessina², trois quarts de siècle plus tard (pl. XVII-XVIII). Si l'on compare les relevés de Gau avec les photographies de Béato, on se convaincra aisément que le monument a fort peu souffert depuis lors : quelques fragments de pierres sont tombés çà et là, mais l'ensemble est demeuré identique à lui-même.

Le spéos de Gerf-Husséin, étant creusé dans la montagne, n'a rien à craindre, mais le pylône ou le débarcadère qui l'annonçait, et dont on reconnaît les fondations au pied de la colline, près de la mosquée du village moderne de Tagirdib, sera envahi au moment de la retenue.

Le spéos paraît avoir souffert depuis vingt ans, et les avancées que Gau et Champollion y signalèrent, en avant de la cour et des chambres souterraines, ne sont plus visibles, soit qu'elles aient été détruites, soit qu'elles aient disparu sous les décombres. La cour d'honneur est encombrée des débris du rocher et de blocs de pierre. Il reste, au portique du nord, deux des piliers osiriâques et l'architrave qui les relie; l'Osiris du pilier nord-est est de tous ceux qu'on voit en cet endroit le seul dont la tête et la face soient à peu près intactes. Le portique du sud conserve trois piliers avec leurs architraves, et il se relie par une architrave à la colonne sud-est du portique de l'est. Celui-ci n'a plus que deux colonnes avec architraves, qui se dressent au sud de la porte d'entrée de la cour. Une grande architrave gît à terre, vers l'angle nord-ouest, et d'autres, plus ou moins brisées, ainsi que des tambours de colonne et des assises de pilier, sont éparses çà et là. Peut-être parviendra-t-on à remettre plusieurs de ces fragments en place; en tout cas, on consolidera les piliers et les colonnes dont les éléments tendent à se disjoindre, et peut-être devra-t-on soutenir les architraves. Il faudra également débarrasser le sol des gravats et des éclats de pierre qui y rendent la marche difficile, et rétablir les marches de l'escalier qui mène au pronaos.

La partie creusée dans la montagne n'est pas en mauvaise condition. Les piliers cariatides du pronaos ne demandent aucune retouche, non plus que les architraves et les parois; de même les murs du vestibule, des chapelles latérales et du sanctuaire. Il suffira de débarrasser le sol des pierres et des immondices qui le recouvrent par places, et de laver les murailles pour les nettoyer de la suie et du guano qui les engluent; on établira ensuite une porte avec grillage en fil de fer à mailles larges, afin d'écarter les chauves-souris.

La dépense ne dépasserait pas L. E. 3000.

¹ BURCKHARDT, *Travels in Nubia*, in 3, Londres, 1822, p. 211-212.

² GAU, *Antiquités de la Nubie*, in 1, Paris, 1829, pl. XXVII-XXXI.

§ XI. — DANDOUR.

Dandour est l'un des rares endroits de la Nubie que Norden eut l'occasion d'examiner à son aise. Ce fut le lundi 30 décembre 1737 : « Notre réis, dit-il, se laissa aisément persuader pour cette fois de m'y mettre à terre. J'eus le loisir de dessiner ce temple et de le mesurer; et j'en donne le plan et la perspective (pl. XIX). Mon ouvrage fini, je me rembarquai⁽¹⁾. » Sur un point seulement le dessin de Norden diffère des dessins postérieurs et de l'état actuel. Il montre, à l'extrémité ouest, sur la façade sud, une sorte d'aile en retour dont la coupe est identique à la coupe du portail qui précède l'édifice principal. Ni les planches de Gau (pl. XX-XXI), ni aucune des photographies que j'ai vues n'indiquent ce mur, et j'ai eu beau examiner soigneusement les lieux, je n'ai pu découvrir aucune trace de maçonnerie. En regardant de plus près, il me semble qu'il faut reconnaître en cet endroit un rendu maladroit de la porte qui conduisait naguère au petit sanctuaire pratiqué dans le roc derrière le temple. Elle était intacte au temps de Norden, et elle offrait l'apparence ordinaire des portes égyptiennes, façade légèrement inclinée et linteau surmonté d'une haute gorge. Elle n'existait plus quand Burckhardt passa par là, le 28 mars 1813, car il mentionne la grotte sans marquer sur son plan aucune trace de cette avancée⁽²⁾. Quelques années plus tard, Gau n'y connaît plus que les restes des deux murs latéraux qui fermaient l'antichambre de la grotte (pl. XX)⁽³⁾, et aujourd'hui ces murs même ont à peu près disparu. A cela près, le temple est demeuré ce qu'il était il y a plus d'un siècle et demi : tout au plus, a-t-il perdu quelques blocs de ses corniches (pl. XXII).

Il sera de deux ou trois mètres au-dessus du niveau des plus hautes eaux, mais celles-ci baigneront la plate-forme derrière laquelle il se dresse, et elles en pénétreront les maçonneries, si même elles ne les recouvrent pas au moins jusqu'au pied de la porte monumentale.

Le soubassement pose sur la roche vive, dont ses assises épousent le contour. Il est construit en blocs de grès équarris sommairement et assemblés à joints vifs, sur lits presque partout réguliers; il était fourré d'une maçonnerie en blocs de même dimension que ceux des parements, mais dégrossis à peine. Les parements extérieurs des trois faces nord, est et sud sont en bon état, toutefois les blocs faitiers, qui formaient rebord, ont été jetés bas pour la plupart, et les deux

⁽¹⁾ NORDEN, *Voyage d'Égypte et de Nubie*, éd. Langlès, in-4°, Paris, 1798, t. III, p. 46 et pl. CLI.

⁽²⁾ BURCKHARDT, *Travels in Nubia*, in-4°, Londres, 1822, p. 102.

⁽³⁾ GAU, *Antiquités de la Nubie*, in-f°, Paris, 1822, pl. XXIII, XXV.

premières assises sont entamées quelque peu, notamment aux faces est et sud; la plupart des blocs tombés gisent au pied des murs et seront remis en place. Le pavement de la plate-forme a été défoncé et détruit partout, sauf entre la porte et le temple où quelques dalles subsistent encore. Les maçonneries internes ont été bouleversées par les chercheurs de trésors, puis par les habitants du village voisin, qui en ont emporté les débris pour bâtir leurs maisons : il n'en reste plus à la surface que des blocs entremêlés de poteries brisées, de résidus de paille, d'ordures, et les faces internes des trois murs du parement sont à nu jusqu'à des profondeurs qui varient de 1 à 3 mètres. Les eaux, pénétrant dans cette ruine, auraient vite fait de l'achever; aussi faudra-t-il refaire la plate-forme avec les fragments des blocs antiques et avec des pierres empruntées à la montagne voisine, puis remplacer le dallage détruit par une couche épaisse de béton. Le soubassement, ainsi complété, ne craindra plus rien et la plate-forme reconstituée restera probablement à sec toute l'année.

La porte isolée sur la plate-forme n'est pas, comme on l'a dit, le reste d'un pylône en briques aujourd'hui détruit; elle s'ouvrait dans un grand mur d'enceinte en briques, semblable à celui qui entoure le petit temple de Deir-el-Médinéh à Thèbes. Les deux faces est et ouest sont à peu près saines, les linteaux exceptés, qui ont été ébréchés en dessous et qui sont fendus dans toute leur épaisseur : on passera une poutre en fer sous chacun d'eux. À l'intérieur, l'état est moins satisfaisant. Le mur nord est entièrement dégradé, et les assises supérieures ainsi que les dalles du plafond ont été écorchées par le feu; le mur opposé a beaucoup moins souffert. Les dalles du plafond sont toutes en place, mais incrustées de suie. La seconde et la quatrième, à partir du montant, sont fendues dans la largeur, sans qu'on ait à redouter qu'elles tombent, et les autres présentent des fissures dont je ne puis déterminer l'importance : on devra toutes les soutenir. Les corniches sont en bon état, avec une tendance fâcheuse à se déplacer. Le pavement a été mis en pièces; on y comblera les vides avec du béton.

Le temple se présente assez bien. Les deux parois extérieures, au nord et au sud, sont à moitié ensevelies sous les pierres détachées de la colline, mais ce qu'on en voit est satisfaisant. La paroi nord a perdu son commencement en gorge égyptienne, à l'exception des deux derniers blocs à l'est; les première et seconde assises supérieures ont été ébréchées vers l'ouest, et plusieurs des tableaux du deuxième registre sont légèrement endommagés dans le haut, mais la plupart des fragments des tableaux et de la corniche sont à terre et seront recollés. Il manque au mur sud la corniche, qui pourra être remise en place par parties, et, de plus, les Coptes, au moment où ils transformèrent le temple en

église, creusèrent dans la deuxième assise à partir de la corniche, vers l'extrémité est du mur, une rainure en demi-cercle, afin d'y appuyer une voûte en briques au moyen de laquelle ils abritèrent la porte latérale du pronaos; les autres assises n'ont point souffert et les tableaux qui les recouvrent n'ont pas été atteints.

Les petites mutilations qu'on remarque au pronaos sont l'œuvre des Chrétiens, et elles remontent à l'époque de Justinien. C'est alors que les deux montants de la porte d'entrée, ainsi que les murs d'entre-colonnement, furent abattus, et qu'un crépi blanchâtre fut appliqué sur les sculptures. Le pavement a été enlevé: on le rétablira en béton et en ciment. Quatre des dalles qui composent le plafond sont fendues, la seconde et la quatrième, à partir du nord, assez pour demander une restauration prochaine: il y aura lieu de les supporter aussitôt que possible. Je ne vois plus ailleurs qu'à rejointoyer quelques blocs, à boucher quelques trous, et à enlever le reste de l'enduit posé par les Chrétiens.

La porte du vestibule est intacte, sauf la dalle du linteau qui est dégradée en dessous et fendue en son milieu. Le vestibule lui-même n'est pas décoré, à l'exception de la porte qui mène au sanctuaire. Le plafond est brûlé et noir de suie: quatre des six dalles qui le composent sont fêlées, et deux au moins d'entre elles, la seconde et la troisième à partir du nord, devront être supportées par des poutrelles en fer. Le dallage a été brisé et le sol est encombré de débris et de roches roulées; on devra le bétonner et utiliser les déblais pour le fourage de la plate-forme.

Le sanctuaire est taillé dans la roche vive sur trois faces, au nord, à l'est et au sud, jusqu'à la hauteur de 1 mètre au-dessus du sol; la partie supérieure de ces parois et toute la paroi est sont en maçonnerie. On n'y voit aucune trace de décoration, sauf au mur ouest sur lequel la stèle s'enlevait en relief. Les chercheurs de trésors, ayant remarqué que la montagne sonnait creux derrière elle, l'ont défoncée à moitié et y ont découvert une crypte qui est aujourd'hui entièrement nue. On sait que le temple de Dandour est consacré à deux hommes divinisés: j'incline à penser que cette crypte était leur tombeau supposé, de même que la crypte similaire du temple d'Apît passait pour être le tombeau d'Osiris. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, il semble qu'à un moment donné les habitants du village voisin aient transformé la crypte en silo: j'ai cru remarquer la présence de grains de blé dans la terre dont elle est à moitié remplie aujourd'hui. A cela près, les murs sont indemnes. Le pavement a été défoncé et le plafond s'est écroulé, à l'exception des deux dalles extrêmes au nord et au sud, cette dernière complète, mais ne posant que de quelques centimètres sur le mur est. Une troisième architrave

est intacte, elle s'appuie contre la stèle : on pourrait la remettre en place à condition de la supporter, et peut-être une autre architrave avec elle. Le sol sera déblayé, bétonné, et les décombres seront employés au remblayage de la plateforme.

Le petit vestibule qui précédait la grotte située en arrière du temple, au niveau du toit, est démoli presque entièrement, mais la plupart des matériaux n'ont pas été emportés et sont épars sur le sol. Il faudra le reconstruire et crépir les parois de la grotte dont les crevasses servent de retraite à des serpents de mauvaise espèce.

L'ensemble des dépenses ne dépassera pas L. E. 500, si même il atteint cette somme.

§ XII. — KALABCHÉH ET BEIT-OUALLY.

Le temple de Kalabchéh est le plus beau de la Nubie et l'une des œuvres les plus remarquables de l'art égyptien à l'époque romaine. Aussi a-t-on lieu de s'étonner que Norden ne parle point de lui dans le récit de son voyage. Je ne puis expliquer ce fait qu'en supposant qu'il dormait encore au moment où son bateau passa devant le site. Il raconte en effet que, le soir du vendredi 27 décembre 1737, les gens de Taffah l'ayant attaqué, il poussa jusqu'au village de Berbetuud, et après avoir fait bonne garde pendant toute la nuit, il repartit le 28, de bon matin, et il alla s'arrêter devant le village d'Abouhor; de même, au retour, il demeura une nuit entière en face d'Abouhor, et il reprit la rame le lendemain 10 janvier 1738, de grand matin⁽¹⁾. Berbetuud est une forme incorrecte du nom de Berbatol que porte encore la partie du village de Kalabchéh qui avoisine le temple, *berbah*; si Norden avait voyagé de jour, il n'aurait pas manqué d'apercevoir les pylônes qui dominent de haut les maisons des Berbérins et qui demeurent en vue pendant plus d'une heure. Burekhardt, le premier, donne une description exacte du site, et il en leva le plan sommaire, mais il n'observa pas la forme irrégulière qu'a la cour et il la fit entièrement carrée⁽²⁾. Gau, quelques années plus tard, ne s'y laissa pas tromper; son plan (pl. XXV) a été reproduit par tous les auteurs qui se sont occupés de Kalabchéh, et il est certainement exact, sauf peut-être en ce qui concerne les colonnes qu'il place dans les trois chambres du sanctuaire, et dont l'existence me paraît douteuse⁽³⁾. Si l'on

⁽¹⁾ NORDEN, *Voyage d'Égypte et de Nubie*, éd. Langles, in 4, Paris, 1798, t. III, p. 461-462, 88-89.

⁽²⁾ BURCKHARDT, *Travels in Nubia*, in 4, Londres, 1822, p. 103-107.

⁽³⁾ GAU, *Antiquités de la Nubie*, in 4, Paris, 1822, pl. XVII.

compare les vues qu'il donne avec les photographies prises par Béato vers 1874, on constatera que l'état des ruines n'a point changé jusqu'à nos jours, ni dans l'ensemble vu du sud-ouest (pl. XXIII), ni sur la façade (pl. XXVII), ni dans la cour (pl. XXIV, XXVIII). L'accumulation des décombres à l'intérieur, sur la coupe longitudinale et sur la face du portique (pl. XXVI, XXVIII), n'a pas tout à fait la même forme qu'auparavant, car, en 1892, le moudir d'Assouân a fait pratiquer une sorte de sentier de la porte d'entrée à l'extrémité du sanctuaire, pour faciliter au Khédive la visite du monument. Sur un point seulement l'aspect s'est modifié; les restes de la grande enceinte en briques, qu'on distingue encore chez Gau (pl. XXIII), ont disparu.

Le temple présente quelques analogies de plan avec le temple de Philæ, et peut-être celui-ci lui a-t-il servi de modèle. Les architectes d'Auguste n'ont pu lui prêter tout le développement qu'ils projetaient, qu'à la condition d'entailler profondément la montagne Libyque. Autant qu'on le voit, la partie postérieure des édifices, du mur d'enceinte et du sanctuaire à la procella, est bâtie sur la roche vive et ne redoute rien des infiltrations; la partie antérieure, de la procella au pylône et à l'extrémité du débarcadère qui précédait la porte d'entrée, est construite sur l'alluvion. Le 14 janvier, au moment où j'arrivai à Kalabchéh, les assises basses du débarcadère plongeaient dans le fleuve, et l'eau pénétrait à 15 ou 20 mètres de la façade. Sa présence et l'existence sur le parvis de plusieurs maisons désertes ou habitées ne m'ont point permis de constater, d'une manière certaine, l'épaisseur du radier, ni la façon dont il est établi, s'il s'applique directement au sol, ou si, comme à Dakkéh, il y a interposition d'un massif de brique. Ce sont là des questions qui ne pourront être décidées qu'en cours d'exécution des travaux. Avec le relèvement du barrage, l'eau me paraît devoir monter jusqu'au sanctuaire, peut-être à la hauteur de 2 mètres ou plus, toutefois, ici encore, il m'est impossible de rien affirmer; l'entassement des blocs est tel partout que je n'ai pu exécuter aucune opération de nivellement.

Le débarcadère et la chaussée viennent buter contre un parvis massif de pierre, qui court en avant de la façade, et qui n'est que le prolongement du radier sur lequel le pylône et le pronaos ont été bâtis. La chaussée est traversée en son milieu d'un passage étroit dont la partie supérieure était seule visible au-dessus de l'eau; je n'ai donc pas pu constater son état. L'appareil du débarcadère et de la chaussée consiste en deux parements, qui sont disposés par lits concaves, et qui furent jadis fourrés de blocs et de terre jetés pêle-mêle. Quant à l'escalier auquel la chaussée aboutit et qui l'enserme dans sa partie inférieure, les habitants l'ont miné en dessous pour en tirer du *sébakh* et plusieurs des marches

se sont effondrées dans le trou. Il faudrait le refaire, cimenter à nouveau les assises du débarcadère, remplir l'aire de la plate-forme, remettre en place la banquette dont beaucoup de morceaux subsistent. On pourrait ensuite donner à l'ensemble une assiette plus large en construisant, jusqu'à la distance de 8 ou 10 mètres, à droite et à gauche, c'est-à-dire sur la largeur du pylône, un radier de béton, disposé de manière à provoquer l'accumulation rapide des alluvions. On obtiendrait ainsi le double résultat de consolider le débarcadère et de constituer en avant du temple un empâtement solide, qui le protégerait contre les affouillements de front. Il y aurait avantage à établir un système analogue au long des deux faces latérales, aux points où elles ne portent pas sur la roche vive. Les fondations des maisons antiques et des enceintes du temple, qu'on remarque dans ces deux directions, pourraient servir d'appui à une série de murettes transversales, dont on comblerait les intervalles avec du béton: les ruines du village moderne et la montagne voisine fourniraient, presque sans frais, le moellon et la caillasse nécessaires. De la sorte on aurait enchâssé dans une sorte de patin très large en maçonnerie toute la partie des constructions qui ne poserait pas directement sur le roc.

Les deux murs d'enceinte ne sont pas également bien conservés sur tout leur parcours. Le mur extérieur, le plus épais, prolonge les deux côtés du pylône, puis il tourne à l'ouest, il escalade les derniers ressauts de la colline, et il borde en élévation la coupure pratiquée dans le roc, en arrière du temple: il est éloigné de celui-ci à la distance de 13 mètres environ du côté ouest, d'un peu plus de 13 mètres du côté sud. Les quatre portes qui le percent, deux à l'est, une au nord, une au sud, sont debout, ainsi que la portion ouest du mur, mais la portion nord est renversée sur une longueur de plus de 20 mètres, entre la porte et les premiers escarpements de la colline, et l'on ne voit plus que les fondations de la portion sud entre la colline et le mur est. Tout l'espace compris entre ce mur extérieur et l'autre mur a été fouillé à plusieurs reprises par les chercheurs de trésors et par les preneurs de *sébach*; ceux-ci y ont pratiqué des tranchées en tous sens et creusé des trous dont quelques-uns m'ont paru atteindre 10 mètres de profondeur. D'autre part, l'accumulation des blocs tombés des deux murs, des déblais, des ruines de maisons berbérines, des immondices jetées là pendant des siècles, est telle que du côté sud on rencontre des monticules qui mesurent 5, 6 ou 7 mètres. L'enlèvement de ces matériaux divers exigera des efforts surhumains; j'espère du moins que nous y retrouverons assez des éléments du mur extérieur pour pouvoir le rétablir à peu de chose près dans son état primitif. Le second mur d'enceinte, qui fait partie du temple même, a

souffert beaucoup moins. Du pylône jusqu'à l'alignement du mur de fond du pronaos, il a gardé toute sa hauteur, et il n'y manque que des blocs de la corniche, mais du pronaos jusqu'à l'extrémité ouest, il perd graduellement dix ou douze de ses assises; sur son trajet sud, le nombre des assises, non compris celles du radier, se réduit à cinq dans quelques endroits. Les deux portes qui y sont pratiquées, l'une au nord dans la cour, l'autre au sud à la hauteur du pronaos, m'ont paru n'avoir subi que des dommages relativement insignifiants. Ici encore presque tous les blocs gisent à terre, les uns dans le couloir intérieur, les autres à l'extérieur, pour ainsi dire à pied d'œuvre. Dans les couloirs l'enchevêtrement et l'accumulation sont tels qu'on se demande s'il y aura moyen de les remonter. Il sera bon de le faire pourtant, ne fût-ce que pour constater l'état du pied des murailles et de leurs fondations; il sera aisé ensuite de reconstituer l'enceinte à peu près telle qu'elle était dans l'antiquité.

Je ne suis pas bien certain que les deux tours des pylônes aient jamais reçu leur couronnement, et je n'ai rien aperçu dans les décombres qui appartient à leurs corniches; de toute manière, la partie supérieure, achevée ou non, a été rasée irrégulièrement au-dessus du linteau de la porte. Une partie des blocs se sont écroulés sur ce linteau, et ils y demeurent comme suspendus, d'autres, en petit nombre, sont accumulés à l'extérieur, au pied du mur, d'autres enfin ont roulé dans la cour; je ne sais pas si on les retrouvera tous, et si l'on pourra reconstruire entièrement ce qui existait de l'étage supérieur des deux tours. Les étages inférieurs sont sains, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et ils ne réclament que des réparations sans importance. Il n'en est pas de même de la porte. Au moment où le temple fut transformé en église, les Chrétiens avaient taillé en voûte les dalles qui la recouvrent, et cela avec une telle imprudence que la plupart d'entre elles ne conservèrent qu'une épaisseur approximative de 10 à 15 centimètres, peut-être moins en leur milieu. Les assises supérieures des deux tours s'écroulant par la suite sur ces pierres, affaiblies comme à plaisir, les brisèrent toutes en trois ou quatre morceaux qui demeurent suspendus en l'air, on ne sait comment, sans doute par la pression des masses qui pèsent sur eux. Nous serons obligés de les soutenir de poutrelles en fer et probablement aussi de refaire les linteaux, les montants et les parois intérieures. La couche des décombres est partout trop épaisse pour qu'il m'ait été possible, en si peu de temps, de constater l'état des seuils et du pavement.

La cour offre un aspect d'encombrement et de désolation extraordinaire. Le moudir d'Assouân y fit tracer un sentier à travers les débris, de la porte du pylône à celle du pronaos, lorsque le Khédive visita le temple peu de temps

après son avènement, mais, malgré les nivellements partiels exécutés à cette époque, les débris sont accumulés à la hauteur de 5 mètres pour le moins au milieu de l'aire et contre la façade du pronaos, à celle de 8 mètres environ dans les angles nord et sud contre les pylônes. Elle était bordée de portiques en retour vers la porte le long des murs nord et sud et des deux faces du pylône, comme c'est le cas au temple d'Edfou. Ces portiques sont à bas et de leurs quatorze colonnes une seule persiste, la seconde de la rangée sud à partir de l'ouest; les bases de plusieurs autres sont en place à la rangée nord, mais les tambours, les chapiteaux, les dalles du plafond gisent épars sur le sol. J'ai cru remarquer que beaucoup de pièces n'ont pas été par trop endommagées, et que plusieurs des colonnes pourront être reconstituées peut-être avec leurs architraves et avec une portion de la couverture; il me semble de toute manière qu'afin d'éviter un foisonnement de salpêtre après la mise à l'eau, il faudra les relever toutes, sauf à refaire en matériaux neufs les tambours manquants. Les murs du nord et du sud, qui appartiennent à l'enceinte, sont en bonne condition dans les régions supérieures; vers le bas seulement, ils ont été ébréchés et entaillés par les habitants pour en extraire les queues d'aronde. En avant du pronaos, à droite et à gauche de la porte, sur le premier panneau d'entre-colonnement, les Chrétiens avaient bâti deux antichambres basses, avec des blocs provenant des ruines; si l'on n'a pas besoin des fragments qu'elles renferment, il vaudra mieux les respecter car elles ne nuisent en rien à l'aspect de l'édifice. Je n'ai pas pu savoir si les dallages subsistaient ou non, tant l'entassement est puissant; il est probable qu'ils ont été fracassés par la chute des portiques et des tours, mais que les morceaux en sont encore sur place.

Les couloirs qui, prolongeant la ligne des portiques, faisaient le tour du sanctuaire entre le second mur extérieur et le mur des salles, ainsi qu'à Edfou, sont tellement encombrés des blocs tombés du mur d'enceinte que je n'ai pas réussi à les parcourir. Les portes basses qui y donnent accès sont en bonne condition, et, autant que j'ai pu le voir de la cour, les parois entre lesquelles ils circulent sont solides. On pourra les dégager, en remontant les blocs à leur place antique, et en reconstruisant les portions écroulées du mur d'enceinte sur toute sa longueur.

L'accumulation des débris est aussi grande dans le pronaos que dans la cour: elle paraît atteindre 4 ou 5 mètres aux deux extrémités nord et sud, et si elle est un peu moins considérable au milieu, nous le devons au moulin d'Assouân qui la fit abaisser et régulariser légèrement lors de la visite du Khedive. La salle avait été convertie en église par les Chrétiens. Les murailles en sont

enduites jusqu'à mi-hauteur d'un crépi blanc, sur lequel on distingue vaguement des figures de saints alignées côte à côte; au-dessus de la poterne qui établit la communication avec le couloir de ronde et avec la porte latérale du mur d'enceinte au nord, les peintures affectent une disposition de porche pointu et les motifs des tableaux sont presque reconnaissables. La présence de morceaux de bois carbonisés parmi les décombres, et les traces de feu que j'ai cru reconnaître sur certains tambours provenant des colonnes, me donnent lieu de penser que cette église fut incendiée — par accident ou à la suite d'une invasion musulmane? je ne saurais le dire — sans que toutefois cet incendie causât la destruction de la couverture. S'il avait été assez violent pour produire un effet aussi terrible, les peintures auraient été détruites et les murs seraient calcinés : or, la surface visible en est intacte, sauf aux points où les Nubiens ont pratiqué des ouvertures carrées pour extraire les queues d'aronde ou les crampons de métal qui reliaient les blocs. La façade qui donne sur la cour a conservé intactes ses quatre colonnes, ses murs d'entre-colonnement, ses architraves et sa corniche, toutefois les architraves et la corniche sont entamées en dessus et fendues chacune en trois ou quatre pièces : on les maintiendra en passant sous elles des poutres de fer. Deux des huit colonnes qui portaient le plafond, celles qui formaient la travée du sud, sont debout avec leur chapiteau et les fragments de leurs architraves, dans un état de dégradation fâcheux. Les six autres ont cédé; je pense pourtant que deux au moins d'entre elles conservent encore deux ou trois de leurs assises basses; le bout des dalles qui composaient le plafond est fixé aux murs du nord et du sud, mais c'est tout ce qui subsiste de la toiture. L'amoncellement des matériaux m'a empêché de constater la condition du dallage.

La façade de la porte qui mène du pronaos dans la première chambre close, le vestibule, est en mauvais point : les montants de la porte sont très endommagés, surtout celui du nord, le linteau est fendu dans sa longueur et la corniche qui le surmonte est ébréchée. Les débris du plafond ont rempli la chambre à tel point que, près du mur nord, on touche aisément avec les mains les dalles encore en place; ils doivent atteindre 5 ou 6 mètres de hauteur. Les plans publiés par Gau supposent l'existence de deux colonnes latérales, l'une dans la partie nord, l'autre dans la partie sud de la chambre, mais je n'y ai rien aperçu de semblable : peut-être les fûts, visibles autrefois, ont-ils été démontés ou remblayés, lorsque le moudir d'Assouân fit pratiquer le chemin du Khédive. Les murs ont peu souffert, mais ils sont percés d'ouvertures carrées par lesquelles les habitants ont enlevé les queues d'aronde. Il ne subsiste plus que deux dalles intactes du plafond, aux deux extrémités nord et sud, mais on voit dans le mur ouest,

contre la dalle sud, l'amorce d'une troisième dalle. La petite chambre latérale du sud et le couloir secret de l'angle sud-ouest sont entièrement sains. Le pavement disparaît sous les décombres et je ne puis juger de son état.

La porte de la seconde chambre close, qui est la procella, n'a pas moins souffert que celle du vestibule : les montants, le linteau, la corniche sont fendus et brisés de façon inquiétante, et il en est de même de la façade de la cella. Les quatre parois seraient excellentes, n'étaient les trous creusés par les habitants afin d'arriver aux queues d'aronde. Le plafond est à terre; il en reste pourtant deux dalles intactes le long du mur nord, et le long du mur sud une dalle fendue en quatre endroits ainsi que les bouts de deux autres dalles. Ici, comme dans le vestibule, les vieux plans signalent la présence de deux colonnes, et j'ai remarqué en effet des tambours à moitié brisés à peu près aux endroits qu'ils indiquent. Toutefois, ils sont de même style que les morceaux des colonnes qui décoraient la cour du spéos méridional, et peut-être leur appartiennent-ils; en ce cas, ils auraient été transportés là après la transformation du temple en couvent, pour étayer les dalles brisées du plafond, ainsi que les Coptes d'Edfou firent dans le Mammisi de leur ville. Il est impossible de rien dire du pavement, mais le couloir qui court dans le mur sud, en dessous de l'escalier qui mène aux terrasses, est sain, de même que les portes basses qui y donnent accès.

Le sanctuaire présente les mêmes traits que les pièces précédentes. murs bien conservés, sauf les trous d'extraction des queues d'aronde, porte endommagée aux montants, au linteau, à la corniche, plafond détruit à l'exception de deux dalles au nord, d'une dalle et d'un fragment de dalle au sud, pavement invisible sous l'amas des décombres. La porte basse du couloir secret est d'une conservation convenable, ainsi que l'escalier auquel il menait et qui aboutissait aux terrasses. Les murs de ronde de celles-ci sont bien conservés, à l'exception de l'assise supérieure, celle des corniches, dont beaucoup d'éléments sont tombés extérieurement dans les couloirs et pourront être remontés à leur place ancienne.

La petite chapelle du nord-est, seul reste du temple ptolémaïque, est dans un état pitoyable et exigera une retouche soignée. La chapelle de l'angle sud-ouest sera moins malaisée à restaurer. Le sanctuaire était une grotte creusée dans la montagne, sans décoration, et dont la porte, taillée à même la roche, ne présentait d'autres pièces rapportées que le tore horizontal et la corniche. Il ne semble pas qu'elle fût précédée d'un portique, mais une cour s'étendait en avant, qui était délimitée au nord par une rangée de six colonnes, avec murs d'entre-colonnement hauts d'environ 2 mètres, à ce qu'il me semble, les colonnes ont disparu dans leur partie libre et les murs d'entre-colonnement ont perdu

leur corniche. A l'est, un motif identique, de quatre colonnes avec porte entre les deux colonnes médianes et les deux extrêmes, fermait la cour. Le côté sud était borné par un mur plein, derrière lequel un couloir étroit courait. Le dallage de la cour est en place et les murs et colonnes pourraient être reconstitués au moyen des débris que j'en crois avoir aperçus soit dans le voisinage du petit édifice, soit à l'intérieur du grand temple.

En résumé, il me paraît qu'il sera aisé de remonter la plupart des murs et des colonnes écroulés, les portes, le pylône, le mammisi; seules les couvertures ne pourront être rétablies. Où les pièces des dalles du plafond sont réduites en pierraille, il faudra les enlever, mais partout où elles formeront encore des blocs considérables, je les laisserai sur le sol, sauf à en disposer les débris de telle sorte qu'ils ne gênent pas les mouvements des visiteurs.

Vu la masse des matériaux à remuer et le nombre d'ouvriers que les travaux nécessiteront, j'estime la dépense totale à L. E. 8000. On économisera sur cette somme une quarantaine ou une cinquantaine de livres, pour faire quelques nettoyages et quelques retouches au spéos prochain de Beit-Oually.

§ XIII. — TAFFAH.

Le village de Taffah possédait encore ses deux temples vers le milieu du XVIII^e siècle. Norden les dessina le vendredi 27 décembre 1737 (pl. XXIX), mais il ne descendit pas à terre pour les examiner de près. « Ils sont, dit-il, ainsi que ceux dont j'ai parlé en dernier lieu, bâtis de pierres blanches parfaitement bien jointes les unes avec les autres. Les colonnes y subsistent encore en dedans; mais celles qui étaient au dehors se trouvent ruinées⁽¹⁾. » Ils n'avaient point changé d'aspect lorsque Burckhardt les visita le 29 mars 1813⁽²⁾, et Gau les trouva quelques années plus tard tels que Burckhardt les avait laissés⁽³⁾, mais il porta son attention de préférence sur l'édifice du sud dont il donna les vues et le plan (pl. XXX); il ne consacra à l'autre que quelques lignes de description. Aucun changement ne se produisit dans l'état des lieux pendant le demi-siècle qui suivit, ainsi qu'il résulte de l'examen des photographies publiées par Maxime du Camp en 1852 (pl. XXXI)⁽⁴⁾; elles montrent le temple de Gau encore intact, mais

¹ NORDEN, *Voyage d'Égypte et de Nubie*, éd. Langlès, in-4°, Paris, 1798, t. III, p. 42 et pl. CXLVII. 2.

² BURCKHARDT, *Travels in Nubia*, in-4°, Londres, 1822, p. 111-112.

³ GAU, *Antiquités de la Nubie*, in-f°, Paris, 1822, pl. X-XI.

⁴ MAXIME DU CAMP, *Égypte, Nubie, Palestine et Syrie*, in-f°, Paris, 1852, t. II, pl. LXXXVIII.

il fut détruit entre 1860 et 1880, ainsi que les restes du quai et du nilomètre, et l'on ne voit plus aujourd'hui sur le site que la chapelle du nord¹. Le 17 janvier, au moment où je visitai celle-ci, la seule qui subsiste des deux ruines antiques, elle se trouvait dans un îlot, avec les décombres de quelques-unes des maisons modernes qui l'enveloppaient naguère. Quand le niveau des eaux aura été surélevé de 6 mètres, elle sera plongée dans le fleuve jusqu'au plafond, et la crête des murs émergera seule.

Même après les attaques qu'elle a subies en ces derniers temps, c'est peut-être le mieux conservé de tous les temples de la Nubie, et certainement l'un des plus jolis. Les fondations en sont entièrement à nu et tout le remblai qui les dissimulait a été enlevé; du côté nord, où le bas n'en est pas masqué par les débris des maisons modernes, elles se composent de six assises en pierre, mesurant entre 2 m. 50 cent. et 3 mètres de hauteur. Elles reposent à même sur l'alluvion, ce qui pourra devenir une cause de danger. Toutefois, depuis trois ans que le sol est soumis à l'action du Nil pendant quatre ou cinq mois d'hiver, il n'a pas bougé, et aucun mouvement ne s'est produit dans les superstructures; avec quelques précautions on réussira à le maintenir immuable. Le radier est intact sur les faces est, nord et ouest; au sud, les habitants en ont enlevé les trois assises supérieures à l'aplomb du milieu de la façade. Il faudra, comme à Dak-kéh et à Kalabchéh, saisir le radier antique dans un massif de béton assez large pour former un patin inattaquable à l'eau. On pourrait utiliser à cette intention les murs de l'enceinte, dont on aperçoit les restes à 16 mètres du temple vers l'est, à 25 ou à 30 vers l'ouest, à 30 ou à 35 vers le nord : on établirait le patin sur une largeur de 8 ou 10 mètres de chaque côté, puis on relierait cette fabrique aux tronçons de murs anciens par des murettes transversales, dans l'intervalle desquelles on jetterait les pierres provenant des maisons abandonnées du village moderne. Les alluvions retenues par ce dispositif constitueraient promptement, autour du radier, un remblai permanent qui mettrait les fondations à l'abri des affouillements.

La façade a peu souffert. La porte latérale est comme neuve, mais le premier linteau de la porte principale a bougé légèrement, et il est brisé en deux : on le remettra en place et on le soutiendra d'une poutre de fer. Il n'y aurait rien à refaire à la corniche, si le premier bloc du côté nord n'en avait pas été tiré un peu en avant, et le si bloc médian, celui sur lequel le disque ailé est sculpté.

¹ La plupart des *Gaules en Egypte* ont confondu les deux temples, c'est ainsi que, dans l'expédition du Murray parue dans l'automne de 1907 (p. 214), on décrit comme seul existant ~~le~~ temple aujourd'hui détruit qui contenait le calendrier.

n'était pas écorné un peu à l'extrémité sud. La face nord est presque intacte, mur, soubassement et poterne vers l'angle ouest. Le mur s'est disloqué un peu de bas en haut, vers le milieu de la face, mais en suivant les joints des blocs et sans rupture; trois ou quatre blocs sont fêlés çà et là. La corniche est en place, mais le bloc de l'ouest et le bloc médian se sont séparés sous l'influence du mouvement de la façade. Le mur ouest est complet; la corniche en a disparu, sauf le bloc de l'angle nord-ouest et celui de l'angle sud-ouest. Le mur sud est celui qui a subi les dommages les plus considérables. Il a été percé en son milieu, soit par les Chrétiens, soit par les habitants modernes, et les blocs de la troisième et de la quatrième assise du côté ouest de l'ouverture manquent de soutien, par suite de la disparition des blocs correspondants du radier; d'autre part, le haut de la paroi et la corniche se sont disloqués légèrement. Il sera facile de boucher la brèche, car les pierres qui en proviennent sont éparses au pied du mur, puis de rejointoyer le reste avec du ciment.

L'intérieur est aussi bien en point que l'extérieur: le dallage subsiste presque partout, aucune des dalles du plafond n'est brisée, et les colonnes ne présentent que des égratignures au fût et des cassures insignifiantes au chapiteau. Le mur sud a été troué, ainsi qu'il a été dit plus haut, et il est un peu disloqué à l'intérieur comme à l'extérieur. Au mur est, on devra rétablir le linteau intérieur de la porte et déboucher celle-ci. Le mur nord est indemne, et, dans le mur ouest, il suffira de remettre en place le bloc que les Chrétiens avaient enlevé au milieu de la stèle. On fera disparaître les dernières traces de l'aménagement moderne, foyer, réceptacles en briques ou en terre battue, et on lavera les murs et le plafond qui sont enduits d'une couche de suie.

Les murs de l'enceinte et du débarcadère n'existent plus que par tronçons et seront utilisés comme je l'ai dit plus haut; il suffira de les rejointoyer au ciment et de remettre en place ceux de leurs blocs qu'on trouvera sur le sol, à leur pied.

J'estime toute la dépense à L. E. 600, mais c'est très largement compté.

§ XIV. — Kerdassi.

Le kiosque n'a changé en rien depuis le jour où Norden le dessina, le 27 décembre 1737 (pl. XXXII-XXXIII)⁽¹⁾. Il est à 10 ou 11 mètres au-dessus du niveau actuel de l'eau. Il est posé sur une plate-forme en grès dont quatre assises sont

¹ Norden, *Voyage d'Égypte et de Nubie*, éd. Langlès, in-4°, Paris, 1798, t. III, p. 40-41. Il l'appelle Hindau.

visibles au nord, trois au sud et à l'ouest, cinq et peut-être six vers le sud-est; en admettant que quatre ou cinq autres assises de 0 m. 35 cent. à 0 m. 45 cent. sont cachées sous les remblais, ce qui prêterait une hauteur de 4 mètres environ au parement est de la plate-forme, le fleuve en toucherait à peine la base. Il n'y a donc rien à craindre pour ce joli petit édifice. Si l'on s'en fiait à la première impression, il serait en condition excellente, murs, colonnes et fondations: toutefois, lorsqu'on y regarde de plus près, on s'aperçoit qu'il est dans un état assez précaire. Les chercheurs de trésors ont démoli le dallage et ont pratiqué à l'intérieur des fouilles profondes qui s'étendent jusque sous les fondations des colonnes et des murs : ceux-ci sont par endroits presque suspendus en l'air, et il suffirait d'un affouillement, même léger, produit par les eaux, pour achever l'œuvre de destruction commencée par les hommes. Il faudra combler l'aire intérieure et la bétonner jusqu'à la hauteur du dallage antique, puis établir une banquette de béton d'au moins 1 mètre de largeur au long des fondations extérieures, qui ont été dénudées par les chercheurs de trésors. Il faudra également dégager le sommet et les faces latérales de la plate-forme, et en rejointoyer quelques parties, mais, cela fait, la tâche sera achevée presque complètement. L'unique architrave qui demeure en place est saine dans toute sa longueur non supportée, sauf une fissure au milieu et une cassure à l'extrémité ouest, bien d'aplomb sur le sommet de la colonne. Il n'y a aucune restauration à entreprendre dans les murs et dans les colonnes même, sauf peut-être aux angles nord-est et nord-ouest; un fragment de chapiteau, qui gît à terre, pourra probablement être remis en place.

La chapelle et les inscriptions de la carrière du sud sont en bonne condition; néanmoins, comme il est possible que l'eau y pénètre, il me paraît prudent de prévoir la construction d'un mur épais qui en barre aux eaux l'unique entrée.

Les frais pour le kiosque seul s'élèveront à L. E. 50 à peine. Je ne puis pas évaluer ce que la protection de la carrière exigera d'argent : ce sera peut-être L. E. 50 ou 60.

§ XV. — DÉBÔT.

Norden, qui vit ce temple sans descendre à terre, le vendredi 27 décembre 1737, nous en a donné des dessins assez exacts (pl. XXXIV). C'est, dit-il, « un grand et long édifice bâti de grandes pierres de taille, fermé de toutes parts, à l'exception de la façade, où il y a une grande porte, et comme deux fenêtres de chaque côté, formées par quatre colonnes. Au haut de l'édifice règne une simple corniche, au-dessous de laquelle, ainsi qu'aux quatre angles, est le cordon que l'on voit

d'ordinaire dans les bâtiments égyptiens. Cet édifice est entouré d'une muraille assez haute, et qui est fort endommagée, surtout vers le portail. A la droite, on voit un morceau de muraille de grandes pierres carrées, et qui aboutit à ce bâtiment. Vis-à-vis de la façade, il y a une file de trois portails, qui semblent faire le passage pour conduire à un canal de quarante pieds de largeur, et dont la sortie aboutit au Nil. Ce canal est ruiné et rempli de sable. On ne laisse pourtant pas de remarquer que ses bords étaient revêtus d'une épaisse muraille faite de grands blocs de pierre. On voit, outre cela, une grande masse d'une méchante maçonnerie moderne, qui déshonore ces anciens bâtiments et rend leurs prospects un peu confus. On peut s'apercevoir qu'il y a des colonnes au dedans du principal édifice, qui, à ce qu'on en peut juger, a servi anciennement de temple⁽¹⁾. » Les deux dessins que Norden a joints à sa description la complètent, en ce qu'ils nous montrent autour des bâtiments les restes d'une enceinte rectangulaire. Ils nous prouvent de plus que sa maçonnerie moderne et son canal ne sont autres qu'une portion encore subsistante de l'ancienne enceinte en briques, et la chaussée à moitié détruite qui menait du débarcadère au temple en passant sous les trois portes. L'ensemble des édifices, situé à quelque distance du village moderne, était donc presque intact. Burckhardt le retrouva dans le même état, soixante-quinze ans plus tard, lorsqu'il le visita le 30 mars 1813; le mur d'enceinte était ruiné, mais très visible au-dessus du sol, les trois portes étaient debout, ainsi que la chambre placée irrégulièrement à la gauche de la façade, et le sanctuaire contenait deux naos de granit posés l'un contre l'autre. Le croquis qu'il en prit est sommaire, mais il suffit pour nous faire connaître la disposition exacte des parties telles qu'elles étaient alors⁽²⁾. Les relevés de Gau (pl. XXXV-XXXVI)⁽³⁾ et la photographie de Maxime du Camp (pl. XXXVII)⁽⁴⁾ prouvent que Dêbôt demeura à peu près indemne jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Toutefois les *sabbakhîn* l'avaient attaqué vers 1860 et ils en avaient miné les fondations, si bien que, sur la photographie prise par Béato vers 1875 (pl. XXXVIII), on voit que la partie nord du temple s'est écroulée en partie. Est-ce, comme on le prétend, un tremblement de terre qui acheva la ruine, sont-ce les déprédations récentes des habitants? Il est possible que le tremblement de terre y ait été pour quelque chose, mais un coup d'œil jeté dans les maisons du village montre que l'édifice

¹ NORDEN, *Voyage d'Égypte et de Nubie*, éd. Langlès, in-4°, Paris, 1798, t. III, p. 39-40 et pl. CXLVI.

² BURCKHARDT, *Travels in Nubia*, in-4°, Londres, 1822, p. 117-119.

³ GAU, *Antiquités de la Nubie*, in-f°, Paris, 1822, pl. III-IV.

⁴ MAXIME DU CAMP, *Égypte, Nubie, Palestine et Syrie*, in-f°, Paris, 1852, t. II, pl. LXXXVIII.

a été mis en pièces et exploité comme une carrière pendant les trente dernières années.

Il est, de tous les temples de Nubie, le plus menacé et celui qu'il est le plus difficile de mettre en défense. Le dallage antique est plus haut à peine de 2 ou 3 mètres que le niveau maximum produit par l'action du barrage actuel; lorsque celui-ci aura été surélevé, le faite des constructions dépassera à peine la ligne des eaux. Le 18 janvier, lors de ma visite, les ruines se trouvaient dans une presqu'île. Une sorte de crique s'enfonçait au sud, assez profonde pour donner abri à la dahabieh du Service, et des bras s'en détachaient dont le plus considérable poussait entre les deux portes monumentales, jusque vers l'axe qui passe par le milieu de leur baie. A l'est, le fleuve baignait la base de l'ancien mur d'enceinte et l'enveloppait complètement sur une longueur de 25 à 30 mètres à partir du sud. Les fondations de pierre sont très solides, et, à l'arrière du sanctuaire, quatre et même cinq assises en sont visibles, mais elles posent sur l'alluvion et celle-ci peut, d'un moment à l'autre, se déliter sous l'action du courant. La situation des édifices est donc fort compromise, sinon désespérée.

Les murs qui délimitaient la plate-forme étaient en grosses pierres, par assises concaves comme à Kalabchéh et à Philæ. Le front ouest est le mieux conservé, et on y voit encore de six à huit assises sur toute la longueur. La moitié du front nord est en assez bon état vers l'ouest, mais l'autre moitié jusqu'à l'angle est a perdu trois ou quatre de ses assises. Le front est, entre l'angle nord-est et la porte d'entrée, tient encore, bien qu'il baigne dans l'eau et dans la boue; de la porte à l'angle sud-est il a été à demi détruit, et il est inondé sur ses deux faces. Le front sud a été démoli jusqu'au sol, mais la ligne qu'il suivait est jalonnée par des substructions et par des blocs qui sortent çà et là de l'eau et du sable. Le remblai qui remplissait l'intervalle compris entre les murs a disparu sur tout le front sud, ce qui a favorisé les empiétements du Nil; ailleurs, il a été défoncé par les indigènes en quête de *sébakh*, et il a été remplacé par une couche de sable apporté par le vent. L'unique chance d'arrêter la ruine serait de rétablir la plate-forme, en substituant à la fourrure de terre une fourrure de béton qui changerait l'aire entière en une masse solide. On relèverait sans trop de peine les trois fronts est, nord et ouest à leur hauteur ancienne avec les blocs qui gisent à leurs pieds; pour le front sud, il faudrait emprunter des matériaux neufs à la montagne voisine. On distribuerait dans l'intérieur de l'enceinte un système de murettes s'appuyant aux fronts et se coupant à angle droit, que l'on comblerait de béton grossier jusqu'à un hautour. Le reste pourrait être rempli de débris de pierres ou de tessons ramassés dans les puits

du village voisin, et sur lesquels le Nil aurait vite fait de jeter une couche de limon.

Des trois portes monumentales qui s'alignaient entre le mur extrême de la plate-forme et la façade du temple, et qu'on aperçoit sur la photographie de Béato, la troisième s'est abattue, au dire des habitants, en 1903, après la mise à l'eau de la Nubie, mais peut-être réussira-t-on à la relever; tous les blocs sont à terre, en un tas confus, et j'ai cru y distinguer des fragments apportés du temple même. Les deux autres portes n'ont pas bougé, et ce qu'on voit de leurs fondations est assez encourageant. Les montants en sont intacts sur les deux faces et sur les côtés, mais les linteaux et les plafonds ont souffert comme d'habitude, ainsi que les corniches; tous les linteaux et tous les plafonds sont brisés, et la plupart des corniches ont été jetées bas. Il faudra passer des poutrelles de fer sous les blocs brisés et retoucher au ciment les parois et les fondations.

Les blocs provenant de la façade du pronaos ont tous disparu, à l'exception de quelques chapiteaux de colonnes qui sont épars entre la dernière porte et la portion conservée du temple. Le sanctuaire d'Azakheramon semble être en condition passable, mais quand on y regarde de près on ne tarde pas à s'apercevoir que ses apparences de solidité sont trompeuses. Le dallage a été défoncé et le sous-sol remué à fond par les chercheurs de trésors; il faudra peut-être démonter les murs, en tout cas, les étayer pendant qu'on comblera le vide avec du béton, jusqu'au niveau du dallage antique. Le mur est n'est pas mauvais, mais la porte a subi des attaques lamentables; le linteau a disparu en dedans, et la dalle qui le surmontait est brisée en trois endroits, le morceau du centre ne tenant plus que par la pression latérale des deux autres. Le mur du sud est sain. Il manque neuf blocs (4+3+2) aux trois assises supérieures du mur est, mais le reste se tient. Le mur ouest n'a point bougé, non plus que la porte qui le traverse; les Chrétiens ont pourtant enlevé quelques portions des montants, et le linteau est fendu. Il ne subsiste plus du plafond qu'une seule dalle à l'extrémité ouest, encore est-elle fracassée en son milieu. Tout cela serait rassurant, si le bouleversement des fondations ne me portait à craindre qu'il ne soit nécessaire de déposer une partie au moins des murailles pour les rebâtir.

Les deux chambres d'axe qui suivent le sanctuaire sont d'une bonne conservation. La première possède au complet ses murs, son plafond et son dallage; la dalle septentrionale du plafond s'est détachée de sa voisine par l'effet du tremblement de terre, sans subir aucun dégât. La seconde chambre a son dallage et ses murs, mais elle est à ciel ouvert et toutes les dalles de la couverture ont disparu.

La travée sud, sur la gauche, comprenait un escalier, un couloir resserré entre l'escalier et le sanctuaire d'Azakheramon, puis, derrière cet ensemble, deux

chambres superposées. Le mur extérieur dans lequel l'escalier s'engageait s'est effondré du haut, disloqué du bas; une partie des blocs obstrue l'escalier, et la moitié sud de celui-ci menace de s'écrouler à son tour. Le couloir est presque intact; une portion de la deuxième dalle est du plafond s'est détachée et gît sur le pavement. La moitié est du mur sud des deux chambres superposées a cédé, et le plafond qui les séparait n'a plus qu'une de ses dalles, celle qui touchait au mur du fond à l'ouest, encore est-elle en trois morceaux. Le mur nord et le mur ouest sont solides; la partie sauve du mur sud fait ventre et tend à culbuter.

La travée de droite, au nord du sanctuaire, est celle qui a souffert le plus. La chambre du fond est bonne, murs, plafond, pavements, mais les deux autres sont en ruines : le mur nord est disloqué, les pavements sont défoncés, les plafonds sont à terre. Dans l'état actuel, le moindre glissement du sol précipiterait bas cette aile; elle entraînerait à sa suite une portion du sanctuaire, et l'ébranlement de leur chute achèverait de ruiner ce qui tient encore de la travée de gauche. Il faudra donc la déposer puis la reconstruire si l'on veut sauver le temple.

Je pense que L. E. 1500 suffiraient amplement à l'exécution de ces retouches et à la construction d'un radier assez étendu pour empêcher la destruction du monument, s'il en est encore temps. Une partie pourrait en être employée à la consolidation des ruines du sud que je n'ai pas eu le temps d'inspecter.

CONCLUSIONS.

L'ensemble des travaux de protection et de réparation proposés dans les pages qui précèdent représente une dépense totale de L. E. 19630 réparties ainsi qu'il suit:

Ibsamboul.....	1000
Derr.....	80
Amada.....	500
Es-Sebouà.....	500
Maharrakah.....	1000
Dakkéh.....	1000
Gerf-Husséin.....	500
Dandour.....	500
Kalabchéh et Beit-Oually.....	800
Taffah.....	1000
Kerdassi.....	50
Debôt.....	1000
Total.....	<u>19630</u>

Toutefois, outre les réfections et les consolidations, il y aura des fouilles à entreprendre dans beaucoup d'endroits qui seront envahis par les eaux, ne fût-ce qu'afin de constater qu'ils ne recèlent point des monuments précieux de l'antiquité égyptienne ou de l'âge nubien. J'ai noté déjà dans ce rapport les sites de :

	livres égyptiennes.
Korti	50
Koubbân.....	600
Kochtamméh.....	} 400
Qirchéh	

représentant une somme de L. E. 1050 qu'il conviendrait d'ajouter à la somme précédente de L. E. 19630. D'autres localités ne seraient pas moins curieuses à explorer, que je n'ai pu visiter faute de temps. Je pense qu'en élevant le crédit à L. E. 25000, au lieu de L. E. $19630 + 1050 = 20680$, nous aurions de quoi opérer des sondages partout où il serait nécessaire : les fouilles proprement dites viendraient plus tard, s'il y a lieu, et elles exigeraient l'ouverture de crédits nouveaux.

J'ai agi dans l'hypothèse que les effets produits par le relèvement du barrage ne s'étendraient pas au delà d'Ibsamboul, et je ne me suis pas inquiété des temples échelonnés sur les deux rives entre Ibsamboul et Ouady-Halfah. Au cas où je me serais trompé, j'estime qu'une somme nouvelle de L. E. 5000 suffirait à les mettre en défense. Le crédit à prévoir en ce cas serait donc de L. E. 30000 au lieu de L. E. 25000 que j'avais réclamées tout d'abord.

Débôt, le 18 janvier 1905.

G. MASPERO.

II

DEVIS

POUR LA RÉPARATION DU TEMPLE DE KALABCHÉH

PAR

M. ALEXANDRE BARSANTI.

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le devis approximatif des dépenses nécessaires pour la réparation du temple de Kalabchéh.

D'après vos ordres, je me suis rendu à Assouân avec l'inspecteur d'Edfou et

deux de nos raïs. Le bateau-poste étant parti la veille, j'ai dû louer une grande felouque à huit rameurs, qui nous a portés au temple en douze heures de temps. Ma première impression fut celle du découragement, en voyant la grandeur de la tâche; toutefois, en étudiant soigneusement le monument, je constatai, comme vous l'aviez déjà fait, que les difficultés ne seraient pas insurmontables, loin de là. Je puis vous affirmer, dès maintenant, qu'il me sera possible de remonter à leur place primitive la plus grande partie des blocs renversés. Prenant l'ensemble pièce à pièce, je pense pouvoir relever une bonne partie des portiques de la cour d'honneur, ainsi que les colonnes du pronaos; malheureusement, le plafond de cette salle est trop endommagé pour qu'il soit même question de le remettre en place. En revanche, il sera possible de rétablir, si l'on veut, les plafonds des deux salles qui précèdent le sanctuaire et celui du sanctuaire même, par les procédés que nous avons employés au temple d'Edfou. Voilà pour l'intérieur. En ce qui concerne les murs extérieurs, l'empilement des décombres et l'étroitesse de l'espace rendront l'enlèvement des blocs assez malaisé; il se fera pourtant, et nous pourrons rebâtir ces murs en entier à quelques pierres près. Pour consolider le pied des murs ainsi restaurés, il faudra, comme à Edfou, le noyer dans un béton très solide de cailloux, chaux et homrah, puis couler sur le béton une bonne couche de ciment. Il faudra également : 1° remblayer solidement les parois, la chaussée qui conduit du fleuve au temple, l'ancien quai de débarquement; 2° enlever tous les décombres qui entourent le temple, afin de dégager complètement l'édifice principal.

J'espère terminer ce travail dans le délai fixé de quatre ans au maximum, et, dans le même temps, mener à bien la réparation des autres temples menacés.

Le devis est un peu plus élevé que celui que vous aviez dressé, il y a deux ans : il y a deux raisons à cela.

La première est tirée des grands travaux qui se feront dans le même temps à Assouân, pour la surélévation de la digue. On peut s'attendre à ce que les ouvriers, soutenus par la concurrence, demandent presque le double des salaires habituels, et que le fret pour le transport des matériaux par barque soit augmenté, comme cela a eu lieu déjà cette année du côté d'Edfou, à cause du barrage d'Esnéh. Enfin, les ravitaillements seront coûteux, le prix des denrées étant excessif à Assouân. Et ce ne seront pas seulement les ouvriers qu'il faudra payer plus cher, il sera indispensable d'accorder des frais de déplacement spéciaux aux employés du Musée qui seront employés aux travaux.

Il conviendra donc, et c'est là ma deuxième raison, afin de rendre le travail possible, de donner aux personnes qui dirigeront les travaux les moyens de vivre

sur les lieux sans trop d'incommodités, puis de se tenir en communication avec Assouân et de visiter rapidement les divers chantiers. C'est pour cela que j'ai inscrit au devis les frais afférents à la construction de maisons pour les employés et les ouvriers, et à la location ou à l'achat d'un remorqueur ou d'un canot à vapeur.

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon dévouement respectueux,

Le Conservateur-restaurateur,
Alexandre BARSANTI.

DEVIS APPROXIMATIF DES TRAVAUX À EXÉCUTER AU TEMPLE DE KALABCHÉH.

FAÇADE EXTÉRIEURE DU TEMPLE.

<i>Est.</i>	livres égyptiennes.	livres égyptiennes.
Déblaiement et réparations des pylônes.	<u>200</u>	200
COUR.		
<i>Grande porte d'entrée.</i>		
Déblaiement de la cour.	300	
Reconstruction du portique.	1000	
Réparation des murs.	400	
Achat de ciment.	400	
Achat de poutres en fer.	25	
TOTAL.	<u>2125</u>	2125
<i>Façade du Pronaos.</i>		
Réparation des grandes architraves.	150	
Achat de poutres en fer.	30	
Achat de ciment.	150	
Main-d'œuvre.	120	
TOTAL.	<u>450</u>	450
<i>Pronaos.</i>		
Déblaiement des gros blocs.	250	
Réparation des murs.	300	
Reconstruction des colonnes.	600	
Achat de ciment.	300	
Achat de poutres en fer.	100	
TOTAL.	<u>1550</u>	1550
A reporter.		<u>4325</u>

	300	357 000
Report.....		43 45
<i>Vestibule.</i>		
Déblaiement.....	300	
Réparation des murs.....	150	
Main-d'œuvre.....	000	
Achat de ciment pour plafond.....	000	
Achat de ciment pour réparations.....	200	
Achat de poutres en fer pour plafond.....	100	
Achat de poutres en fer pour portes.....	20	
Achat de barres de fer.....	25	
TOTAL.....	<u>1045</u>	1045

<i>Procella.</i>		
<i>Porte d'entrée.</i>		
Réparation en ciment.....	35	
Achat de poutres en fer.....	15	
Déblaiement et enlèvement des blocs.....	200	
Achat de ciment pour plafond.....	150	
Achat de ciment pour réparations.....	200	
Main-d'œuvre.....	400	
Achat de poutres en fer.....	120	
TOTAL.....	<u>1120</u>	1120

<i>Cella.</i>		
<i>Porte d'entrée.</i>		
Réparations et ciment.....	30	
Achat de poutres en fer.....	15	
TOTAL.....	<u>45</u>	45

<i>Intérieur de la salle.</i>		
Déblaiement.....	150	
Achat de ciment pour plafond.....	150	
Achat de ciment pour réparations.....	200	
Achat de poutres en fer.....	125	
Main-d'œuvre.....	300	
TOTAL.....	<u>975</u>	975

PARTIE EXTÉRIEURE DU TEMPLE.

<i>Mur sud.</i>		
Enlèvement des blocs.....	500	
Reconstruction du mur.....	200	
Refaire tout le pavé avec chaux et homrah.....	300	
TOTAL.....	<u>1000</u>	1000
A reporter.....		<u>2940</u>

	livres égyptiennes.	livres égyptiennes.
Report		9210
<i>Mur ouest.</i>		
Enlèvement des blocs	500	
Reconstruction du mur	600	
Refaire le pavé	400	
TOTAL	<u>1500</u>	1500
<i>Mur nord.</i>		
Enlèvement des blocs de deux murs	600	
Reconstruction de deux murs	700	
Refaire le pavé	500	
TOTAL	<u>1800</u>	1800
Réparation des toitures	<u>600</u>	
Confection de trois portes en fer	50	
Construction d'habitations pour les ouvriers	80	
Achat de matériel : cordes, palans, bois, fers, etc.	600	
Dahabieh pour quatre ans, à six mois par an	600	
Remorqueur, achat et entretien	1000	
Dépenses imprévues	600	
Transport du matériel	500	
Transport des ouvriers	200	
TOTAL	<u>3630</u>	3630
TOTAL GÉNÉRAL		<u>16140</u>

Pour la réparation des autres monuments de la Nubie, une somme de 6 à 8000 livres égyptiennes suffira.

Signé BARSANTI.

Caire, le 29 mars 1907.

III

I. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES.

1° M. Barsanti reste directement sous la surveillance du Directeur général, et il ne recevra d'ordres que de lui. Le matériel entier, y compris les barques et le remorqueur, sera placé entre ses mains, sous sa responsabilité; à moins de nécessité urgente, il n'en pourra disposer, en faveur de qui que ce soit, que sur un ordre écrit du Directeur général.

2° Aucun bloc antique ne devra être détruit.

3° Lorsque les nécessités du travail obligeront M. Barsanti à enlever les blocs épars dans

une chambre et à les mettre en magasin, il devra en noter le site sur un plan, de manière à pouvoir remettre à leur place sur le sol tous ceux d'entre eux qu'il n'aura pas pu remonter à leur place antique dans la construction. Il devra les disposer de telle manière que les inscriptions ou les figures qu'ils portent soient visibles et faciles à copier.

4° M. Barsanti relèvera par le dessin, l'estampage ou la photographie, selon le cas, toutes les marques de carrier ou de maçon que porteront les blocs.

Le 10 juillet 1907.

Le Directeur général,
Signé G. MASPERO.

II. INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES À LA CAMPAGNE DE 1907-1908.

M. Barsanti ouvrira la campagne le premier octobre prochain. Il commencera la consolidation et la réfection : A du temple de Kalabchéh, B des petits temples situés entre Kadalchéh et Philæ, et qui pourraient être atteints par le surhaussement du plan d'eau annoncé pour l'hiver de 1908.

A. KALABCHÉH.

1° M. Barsanti s'occupera avant tout des portions antérieures et des avancées du temple qui sont bâties sur l'alluvion.

2° Il consolidera la chaussée et le quai antique, selon ce que j'ai dit dans mon rapport de 1905.

3° Il mettra à nu le pied des murs dans la partie située sur l'alluvion, et il le déchaussera sur plusieurs points, afin de constater l'état des fondations, tant du radier en pierre que des massifs en briques, s'il en existe.

4° A moins de contre-indications, dont il me ferait part aussitôt, il procédera, pour la consolidation des fondations, ainsi qu'il a déjà été fait à Edfou, établissant tout au long des banquettes de béton et de caillasse. Dans les cours, et en général à l'intérieur du temple, il y aura lieu de transformer l'aire entière en un massif concret d'une seule pièce. A l'extérieur, sur la face est, il sera bon d'en agir ainsi et de réunir les fondations, du pylône au quai, de la même manière; sur les côtés nord et sud, il faudrait donner à la banquette une saillie d'au moins 3 mètres sur l'aplomb du mur. Dans l'hypothèse où la couche d'alluvion serait peu épaisse, il serait bon de descendre jusqu'au roc et d'y établir les premières couches de béton.

5° Les blocs tombés seront mis en magasin et classés selon le système employé à Edfou. Il y aura lieu de remonter immédiatement tous ceux dont la place pourra être reconnue du premier coup.

6° Les pylônes, la cour d'honneur et le Pronaos pourront être remis en état dès cette année. Je crois que les dalles qui composaient les plafonds des portiques sont brisées de telle sorte qu'on ne pourra les remettre en place : la plupart des colonnes pourront être relevées au moins partiellement.

B. PETITS TEMPLES.

1° Taffah et Kerdassi seront empâtés, ainsi que je l'ai dit dans mon rapport de l'année des ruines des maisons modernes fourniront les matériaux.

2° Pour Débôt, il faudra consolider les avancées et relever les portes tombées, ainsi que je l'ai dit dans mon rapport de 1905. Si le temps manque, il faudra remettre la réfection du temple même à la campagne de 1908-1909. Si, au contraire, les travaux marchent plus vite que je ne l'imagine, on pourra, après réfection de Débôt, attaquer Dandour.

Le Directeur général,
Signé G. MASPERO.

Le 10 juillet 1907.

IV

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS AU TEMPLE DE DÉBÔT

PAR

M. ALEXANDRE BARSANTI.

Monsieur le Directeur général.

Le 23 octobre 1907, je commençai les réparations de ce joli temple (pl. XXXIX). Il a été l'un des plus difficiles à consolider par suite du bouleversement des fondations, et pour le nombre des blocs qui, arrachés à leurs lits, gisaient épars sur le sol sans que rien m'indiquât *a priori* leur emplacement ancien. De plus, il est, ainsi que vous l'avez dit, situé actuellement au milieu des eaux sur une sorte de presqu'île sablonneuse, et le sous-sol est partout réduit en boue dont le manque de consistance a souvent gêné nos travaux. Lorsque le réservoir d'Assouân aura été relevé à sa hauteur définitive, l'édifice entier sera noyé jusques aux corniches de la terrasse. J'espère pourtant qu'à la faveur des réparations que j'y ai opérées, il résistera efficacement à l'immersion. Voici d'ailleurs, point par point, les travaux dont il a été l'objet (pl. XL) :

1° ENCEINTE MONUMENTALE. — Elle n'était déjà plus dans l'état où vous l'aviez laissée il y a deux ans et demi. Le Nil ou peut-être les habitants avaient détruit les faces sud et est dont de nombreux débris subsistaient alors, et l'angle nord-est avait entièrement disparu. Je n'ai donc pu établir le bloc massif auquel vous aviez songé dans votre rapport de 1905; j'ai dû me borner à consolider légèrement le mur du nord qui n'avait pas souffert sensiblement, et dont la ligne brisera quelque peu le choc du vent, pendant les basses eaux.

2° PORTES MONUMENTALES. — L'enceinte n'existant plus à l'est, la plate-forme

de la porte et cette porte elle-même devenaient de ce côté notre première ligne de défense. J'ai donc mis à nu les fondations, et, après les avoir rejointoyées soigneusement avec un mortier épais, je les ai saisies dans un radier compact de béton, qui les a élargies d'un mètre sur chaque face. En même temps, j'ai ménagé en avant un escalier de douze marches, qui doit faciliter l'accès aux visiteurs au moment de l'étiage. Depuis le remplissage du bassin, six de ces marches ont été submergées et elles ont été rapidement recouvertes d'un dépôt de sable et de limon. Il y a des chances pour que, le même fait se reproduisant chaque année, une plage se forme en avant de la première porte et complète naturellement notre œuvre de protection. La porte elle-même n'était pas en trop mauvaise condition. Il m'a suffi de cimenter solidement les montants puis les parois intérieures et extérieures, puis de passer des poutrelles en fer sous chacune des cinq dalles en grès qui constituent les linteaux et le plafond.

La seconde porte était en moins bon point que lors de votre passage en 1905 : l'eau en minait les fondations, et, comme toutes les dalles du plafond étaient brisées, elles menaçaient de s'écrouler à la moindre secousse. Je l'ai tout d'abord reliée à la première en reconstruisant, avec du béton et de la caillasse jetés entre deux murs de pierre sèche, la chaussée qui, dans l'antiquité, menait du fleuve au temple, en passant sous les trois portes. J'ai ensuite rejointoyé les murs latéraux et les montants, puis, remontant avec des crics les dalles brisées du plafond jusqu'à ce qu'elles fussent revenues à leur position ancienne, j'ai passé sous elles neuf poutrelles en fer que j'ai dissimulées sous une couche de ciment. Les fondations, retouchées avec soin, ont été noyées dans un radier de même largeur et de même composition que celui de la première porte.

La troisième porte avait grandement souffert depuis que vous l'aviez vue. Depuis l'hiver de 1905 les habitants ont enlevé entièrement les blocs des fondations, et ils ont brisé une partie de ceux qui composaient les parois latérales ou le couronnement, afin d'en construire des sakiéhs nouvelles. Au fond de l'un des trous qu'ils avaient creusé de la sorte, plusieurs morceaux de pierre avaient été jetés, et parmi eux un fragment couvert d'héroglyphes où j'ai reconnu le reste du linteau qui surmontait la porte d'entrée du portique du temple. Il n'y avait pas moyen de reconstruire la troisième porte; j'ai laissé en tas sur le sable les débris informes qui en subsistent, et j'ai poussé la chaussée droit vers le temple, sans marquer par un élargissement du radier l'endroit où elle se dressait.

3° PORTIQUE ET VESTIBULE. — Le temple même était placé sur une plate-forme

qui s'élevait selon les endroits de 2 ou 3 mètres au-dessus du sol environnant. Je l'ai refaite en entier sur une longueur de 23 m. 50 cent. et sur une largeur de 2 m. 30 cent. environ, dans les conditions que je dirai en décrivant chaque chambre, et j'en ai étayé les murs extérieurs au nord, à l'est et au sud par un perré bâti, sur une inclinaison de 45°, en pierres irrégulières fortement maçonnées au homrah et à la chaux; à l'ouest, où l'enceinte antique en pierre de taille était bien conservée, j'ai remplacé le perré par un macadam de cailloutis, de sable et de terre, fortement damé, qui remplit tout l'espace demeuré vide entre le radier et ce mur d'enceinte.

Un escalier de vingt-quatre marches menait de la chaussée qui passait sous les trois portes au sommet de la plate-forme dans le vestibule. Je l'ai rétabli partie avec les marches anciennes partie avec du ciment. Quant au vestibule lui-même, que Gau avait reproduit, il a disparu entièrement depuis le tremblement de terre qui, entre 1860 et 1870, faillit détruire complètement le temple : les habitants en ont brisé les matériaux pour se bâtir leurs maisons. J'ai retrouvé pourtant, outre le morceau du linteau qui porte en trois lignes les débris du protocole du roi éthiopien Azakheramon, quatre tambours et trois chapiteaux, dont deux sont achevés et appartiennent aux deux colonnes qui flanquaient la porte, tandis que l'autre est dégrossi seulement et appartient à l'une des deux colonnes extrêmes. Ces morceaux sont rangés actuellement sur le sable en avant de la plate-forme, à côté des restes de la troisième porte; ils seront remontés l'an prochain sur la plate-forme même, et mis à l'endroit où se dressaient les colonnes qu'ils représentaient.

4° FAÇADE EST DU TEMPLE. — Il a fallu la démolir en entier pour en refaire les fondations. Aussi, avant d'y toucher, ai-je fait prendre par M. Oropesa la photographie reproduite ci-joint (pl. XLI). J'ai ensuite levé le plan de la chambre, numéroté les blocs, et c'est seulement après avoir achevé ces opérations préliminaires que j'ai procédé au démontage.

Les travaux furent des plus pénibles, car les chercheurs de trésors avaient levé les dalles de toutes les chambres qui ouvraient sur cette façade et creusé de véritables puits jusqu'au sol vierge : les fellahs du voisinage, venant après eux, avaient achevé de bouleverser le sous-sol pour extraire les briques du massif et la terre salpêtrée qui leur servent d'engrais. Tous ces trous s'étaient remplis peu à peu de sable, de paille, de chiffons, de limon, d'ordures diverses apportées par le vent ou déposées par les hommes; en certains endroits, la couche de salpêtre accumulée sur les blocs par l'effet des infiltrations atteignait 6 ou 7 centimètres

d'épaisseur. Il fallut nettoyer complètement ces cavités, et j'y fis quelques découvertes curieuses: vers le sud, un fragment au nom d'Azakheramon, qui appartient au linteau de la porte principale du temple, celle qui conduisait du vestibule au sanctuaire, puis, sous le sanctuaire lui-même, une stèle que je crois d'époque ptolémaïque, mais qui est fort endommagée. On y voit, sur la face, deux personnages, l'un assis, peut-être le dieu Amon reconnaissable à ses grandes plumes, l'autre debout, le roi, qui fait offrande au dieu; quelques hiéroglyphes, presque indistincts aujourd'hui, étaient gravés derrière la divinité. Les deux tranches portent en haut-relief, au premier registre, une grande uræus, et au second, un lion debout sur les deux pattes de devant. J'ai retiré ces débris et j'ai remis le fragment de linteau à sa place au-dessus de la porte: la stèle, dont le site m'était inconnu, a été dressée contre le mur extérieur, près de l'angle nord-est de la face est. J'ai refait les fondations, comblé les trous et les couloirs souterrains creusés par les chercheurs de trésors, avec un béton très fort, relié solidement au radier qui supportait l'ancien vestibule. Tous les blocs qui composaient cette façade ont été démontés, nettoyés puis remontés, les portes refaites et les fragments épars sur le sol incrustés à leur place antique. Le mur qui formait le portique au nord ayant disparu complètement, je n'ai pas essayé de le rétablir, mais j'ai redressé et maçonné la portion qui subsistait du mur sud, après en avoir rectifié et consolidé les fondations (pl. XLIV).

5° FACE NORD. — Toute cette façade était, elle aussi, en très mauvais état (pl. XLII). La partie nord-ouest du mur tenait encore, mais celle du centre faisait ventre; la moindre secousse aurait suffi à la culbuter, et elle aurait entraîné dans sa chute plus de la moitié des salles qui demeuraient encore debout. La partie nord-est gisait déjà à terre depuis quelques années. Pour restaurer le tout, j'ai dû, après avoir bien étayé fermement la partie centrale, la démonter entièrement bloc par bloc, des corniches à la base, avec des précautions infinies.

Ici, comme à la face est, les fondations ont dû être refaites avec de grosses pierres, du homrah et de la chaux; le radier qui les consolide extérieurement a été construit de même en grosses pierres, en homrah et en chaux, avec murettes transversales, sur une longueur de 21 mètres, sur une largeur de 2 m. 60 cent. et sur une hauteur de 3 mètres, puis renforcé, comme il a été dit plus haut, d'un perré à 45°, en pierres sèches, jointoyées à la chaux et au homrah. J'ai veillé à ce que cette face fût reconstruite avec un soin particulier. Elle est en effet exposée aux vents du nord qui sont si fréquents et si violents dans cette partie

du pays: elle aura à subir l'assaut des vagues d'une façon dangereuse, lorsque l'achèvement de la digue aura relevé le niveau des eaux.

6° FACE OUEST. — Cette face était celle de toutes qui avait le moins souffert, et c'est à elle que nous le devons si le temple ne s'est pas écroulé en entier. J'ai refait les fondations et rejointoyé les blocs au ciment jusqu'aux corniches. Le radier en béton n'a de ce côté que 2 mètres de largeur, 3 mètres de profondeur et 10 m. 70 c. de longueur, mais, ainsi que je l'ai dit, j'ai profité de la présence du mur d'enceinte à 5 mètres pour lui assurer une solidité particulière. J'ai rempli en effet ce vide avec des pierres et du sable, et j'ai obtenu de la sorte une large plate-forme de 260 mètres cubes qui assure les derrières du temple contre les eaux.

7° FACE SUD. — C'est celle de toutes qui avait le plus souffert (pl. XLIII, XLV): les portions voisines de l'angle sud-ouest étaient debout, mais celles du centre faisaient ventre et menaçaient de s'écrouler d'un instant à l'autre. Il a fallu l'étayer afin d'en empêcher la chute, au moment du démontage. L'opération s'est faite avec rapidité et précision, si bien qu'aucun accident ne s'est produit, mais avant de remonter les blocs, j'ai dû consolider fortement le sous-sol qui avait été fouillé dans tous les sens par les chercheurs de trésors. Le radier latéral et le perré qui le protège ont les mêmes dimensions que ceux des autres côtés. En ce qui concerne le mur lui-même, afin de soutenir les blocs de la partie sud-ouest, et les marches de l'escalier qui, partant de l'angle sud-est, conduisait aux terrasses du temple, j'ai dû construire de toutes pièces un mur de pierres sèches et de ciment, haut d'un mètre. Je n'ai pas pu reconstituer l'escalier tout entier, car deux ou trois des blocs qui le composaient ont disparu. Les corniches qui terminent les quatre parois ont été consolidées, et les blocs tombés ont été remis en place partout où cela a été possible. Je les ai reliés l'un à l'autre par des crampons en fer, puis je les ai cimentés fortement. J'en ai agi de même avec les dalles subsistantes des plafonds dans toutes les chambres du temple.

8° SANCTUAIRE D'AZAKHERAMON. — La poutre de pierre, brisée en quatre morceaux, que l'on voyait suspendue au-dessus de l'entrée, et qui tenait uniquement par la pression des blocs de gauche et de droite, n'était pas, comme on l'a dit souvent, le linteau de la porte: elle appartenait au plafond du sanctuaire. Après l'avoir descendue non sans peine, j'y ai fait creuser à la partie inférieure des rainures destinées à recevoir des poutrelles en fer, puis j'ai démonté la paroi est entièrement, les parois nord et sud plus d'à moitié. J'ai remblayé ensuite le sous-sol entier avec des pierres et du béton; j'ai versé du ciment liquide en

grande quantité le long des parois latérales des fondations, et j'ai comblé l'intervalle au homrah et à la chaux, de manière à faire de toute cette portion des substructions comme un bloc unique. J'ai ensuite posé par-dessus le béton un lit épais de ciment et j'ai refait avec du ciment le soubassement des quatre parois. Cela fait, j'ai remis la dalle et ce qui restait du linteau à leur place antique en masquant avec du ciment les poutrelles en fer, puis j'ai remonté les blocs des quatre parois et je les ai jointoyés au ciment. Comme ils sont couverts de bas-reliefs et d'inscriptions, la tâche était délicate : elle a été accomplie d'une manière très habile par un de nos meilleurs ouvriers, le contremaître Mahmoud Mohamed.

Les deux salles qui suivent le sanctuaire étaient, comme vous l'aviez remarqué, dans un état relativement satisfaisant. J'ai remis en place la dalle nord du plafond de la première, puis j'ai cimenté toutes les jointures des blocs qui constituent les parois, refait les pavements au ciment, et soutenu par des poutrelles de fer les linteaux des portes réparés aussi avec du ciment. Je n'ai eu dans la seconde salle qu'à remettre en place le naos de granit rose, dont les deux morceaux avaient été emportés et jetés, l'un dans la chambre nord-ouest, l'autre dans le sanctuaire (pl. XLV *bis*).

La chambre nord-ouest, qui fait partie de la travée nord, avait au plafond deux dalles brisées, celles du centre; je les ai soutenues de deux poutrelles en fer. La paroi nord et le mur nord de la crypte y étaient en très mauvaise condition : tous les blocs dont ces deux pièces étaient bâties ont été cimentés, plafonds, parois et pavement.

Dans la travée sud du temple, la chambre de l'ouest a exigé une restauration considérable, car le mur sud moins l'angle sud-ouest y était dans un état presque désespéré. J'ai commencé par l'étayer avec beaucoup de précaution, puis je l'ai démonté complètement. La difficulté était d'autant plus grande que la pièce est divisée à mi-hauteur en deux étages superposés. Les deux dalles du plafond du rez-de-chaussée étaient brisées en plusieurs morceaux, et je craignais qu'elles ne s'écroulassent dès que j'y toucherais : il n'en a rien été fort heureusement, et nous avons réussi à les consolider. La chambre du premier étage n'avait qu'une seule dalle au plafond, mais celle-ci ne posait sur le mur sud que de 5 centimètres à peine. Ici encore il était à craindre que la dalle n'échappât avant qu'on n'eût le temps de l'étayer et que sa chute entraînant celle de toute la chambre. Nous avons réussi à la descendre sans encombre, et à la remonter après avoir refait la muraille, ainsi qu'il a été dit plus haut. J'ai de même rejointoyé au ciment tous les blocs dont se composaient les parois de la crypte du sud et de la chambre qui servait de cage à l'escalier.

En somme, j'ai fait tout ce que les circonstances permettaient, aidé par notre contremaître Mahmoud Mohamed. Je ne saurais trop louer le zèle dont celui-ci a fait preuve et l'ingéniosité qu'il a déployée dans l'accomplissement de notre œuvre commune. Prise dans son ensemble, la mise en état du temple de Débôt nous a coûté :

	L. E.	MILL.
Ciment.....	90.	000
Location d'une maison pour nos ouvriers.....	0.	400
Matériaux de construction.....	120.	420
Cordes, couffins, bois, etc.....	25.	200
Main-d'œuvre.....	330.	900
Transport des matériaux par barques.....	10.	500
Achat de menu matériel.....	3.	000
Dépêches au Service.....	0.	700
Charbon usé par le remorqueur.....	60.	000
Poutrelles en fer, crampons et baguettes de fer.....	15.	000
TOTAL.....	<u>656.</u>	<u>120</u>

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon entier dévouement.

Le Conservateur-restaurateur,
Alexandre BARSANTI.

Débôt, le 5 janvier 1908.

V

LE KIOSQUE ET LA CARRIÈRE SUD DE Kerdassi.

Les travaux, commencés le 12 janvier 1908, ont duré jusqu'au 12 février de la même année.

1° LE KIOSQUE. — L'état des ruines n'exigeait aucune reprise en sous-œuvre, ni aucune consolidation considérable (pl. XLVI). Selon votre ordre, je me suis borné à construire un radier de 2 mètres de largeur et de 1 m. 50 cent. de hauteur sur les trois côtés est, nord et ouest; toutefois, sur la face sud j'ai élargi ce radier d'un mètre et je l'ai porté à 3 mètres de large, afin de rappeler qu'à l'origine le monument s'étendait dans cette direction plus loin qu'il ne fait à présent. J'ai ensuite comblé les trous que les chercheurs de trésors avaient creusés à l'intérieur, et j'ai donné au terre-plein nouveau le même niveau qu'au radier extérieur. J'ai paré ainsi au danger qui aurait pu résulter des infiltrations. Une fois l'aire

remplie, j'ai fait bâtir au radier un parement incliné en pierres sèches, jointoyées avec du homrah et du ciment. Au nord, en avant de la porte d'entrée, j'ai ménagé un petit escalier de cinq marches, et j'ai placé une sixième marche en pierre devant la porte même (pl. XLVII). J'ai construit avec du ciment aux deux angles nord-est et nord-ouest des murs d'angle nouveaux jusqu'au niveau des bases des colonnes, de même qu'un mur de soutien à la paroi ouest du côté sud. J'ai soutenu l'architrave avec deux grosses barres de fer dissimulées par du ciment et, de plus, j'ai rempli par en haut avec du ciment fin la fissure qu'elle présentait presque en son milieu. J'ai enfin remis en place le bloc supérieur de la colonne nord-ouest qui était tombé à terre. Afin de rendre plus facile aux visiteurs l'accès de ce charmant édifice, j'ai tracé un large sentier sur la pente qui réunit le bord du fleuve à la partie supérieure de la plate-forme.

2° CARRIÈRE DU SUD. — Il fallait barrer l'entrée du couloir qui conduit à l'intérieur de la carrière sud et à la chapelle : j'ai, selon vos instructions, posé, en travers de la tranchée, un radier épais d'un mètre en moellons, caillasse, chaux et homrah, bien battu et damé avec les demoiselles en fer, puis, sur cette fondation compacte, j'ai construit un mur qui s'étend d'une paroi à l'autre; il est en gros moellons de grès, pris sur les lieux, et le parement extérieur en est lié au ciment. Ce mur est long de 7 mètres et haut de 2 m. 35 cent., avec, à l'est, une face extérieure, en plan incliné, tandis que la face intérieure tombe droit: il est large d'un mètre au sommet. Un escalier de douze marches, large d'un mètre, est encastré dans le milieu du plan incliné du côté ouest, un second escalier de neuf marches descend vers l'intérieur de la carrière (pl. XLVIII). A partir de ce point jusqu'à la chapelle, la tranchée a été déblayée, et de même, à l'est, j'ai enlevé tous les décombres qui barraient le couloir d'accès, puis j'ai tracé un large chemin du fleuve à la carrière.

La dépense totale s'est élevée pour le kiosque et pour la carrière à L. E. 122.225 mill., ainsi réparties :

Ciment.....	127.000
Homrah.....	7.000
Chaux.....	8.000
Couffins.....	6.700
Bidons vides, fers, cordes, bois.....	10.000
Barques pour le transport des matériaux.....	5.000
Ouvriers.....	7.000
Charbon usé par le remorqueur.....	8.000
Lev.....	<u>122.225</u>

Kalabehéh, le 13 février 1908.

A. BOSSY.

VI

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS AU TEMPLE DE TAFFAH.

Monsieur le Directeur général,

Les travaux de consolidation, commencés le 6 décembre 1907, ont été terminés le 11 janvier 1908.

1° RADIER ET SUBSTRUCTIONS. — Comme, au moment où nous installâmes nos chantiers, les eaux montaient presque régulièrement de 0 m. 25 cent. par jour, je portai mes premiers efforts sur les fondations (pl. XLIX). Je fis établir tout autour d'elles, à 0 m. 90 cent. environ de contre-bas, un radier épais, consistant en gros blocs empruntés aux ruines du village moderne et cimentés fortement. Il est large de 3 m. 50 cent. à la base, et de 3 mètres au niveau du dallage du temple, et il domine de 2 m. 50 cent. le niveau actuel des eaux. Tandis que la partie inférieure, celle qui disparaît sous l'eau, est complètement en pierre, la partie supérieure est divisée en compartiments par des murs de pierre, tirés des quatre angles et du milieu des faces du temple à la muraille externe du radier; les intervalles ont été remplis de grosses pierres, de cailloux, de homrah, de chaux, et le tout damé jusqu'à former une masse compacte. Le perré à 45° qui protège les quatre faces de la maçonnerie est en pierres sèches liées au ciment.

En avant de la face sud, j'ai établi une sorte de chaussée en maçonnerie, longue d'environ 10 mètres, et qui servira de débarcadère aux visiteurs pendant la saison des basses eaux. Un escalier de six marches en ciment, ménagé dans la face sud du perré, conduit de cette digue à la porte du temple.

2° FACE SUD. — La porte principale se trouve au centre de cette façade (pl. L). Une porte plus petite ouvre à main droite, dans le panneau sud-ouest; le panneau sud-ouest est occupé en partie par une stèle rectangulaire à gorge et corniche qui n'a jamais été achevée. Les deux panneaux sont séparés par deux colonnes de travail délicat, dont le fût est engagé en entier dans la maçonnerie. On remarque au-dessus d'eux, comme au-dessus de la porte, des impostes rectangulaires de hauteur différente.

Le linteau de la grande porte était brisé en son milieu, et la portion de droite

s'échappait; elle a été ramenée en place et le tout soutenu par deux barres de fer, qui ont été dissimulées dans le ciment. Les montants des deux portes tenaient à peine, et il aurait suffi d'un choc léger pour les renverser; ils ont été consolidés et rejointoyés au ciment. J'ai coulé de même du ciment dans toutes les jointures de la façade et de la couverture. Les corniches de la terrasse étaient disjointes; j'en ai lié les blocs les uns aux autres par des crampons de fer, puis je les ai cimentés. Enfin j'ai repris, toujours au ciment, les deux angles sud-est et sud-ouest.

3° FACE EST. — Le mur avait cédé légèrement vers l'angle nord-est, par suite de la porte que les habitants du village barbare, aujourd'hui détruit, avaient percée en son milieu. J'ai fermé cette ouverture avec une maçonnerie de belle pierre bien cimentée. Les blocs qui s'étaient disjointes au-dessus d'elle ont été liés au moyen de crampons en fer noyés dans du ciment, et tous les autres ont été rajustés au ciment seul.

4° FACE NORD. — Ce côté était bien conservé. Je n'ai eu qu'à y cimenter les joints des blocs et les grandes corniches.

5° FACE OUEST. — Au moment où le temple fut utilisé comme habitation par les habitants, ils percèrent dans cette face une sorte de porte (pl. LI), et les chercheurs de trésors creusèrent au pied, le long des fondations, une tranchée profonde: aussi toute la partie centrale du mur céda-t-elle et répandit sur le sol beaucoup de ses blocs, tandis que d'autres demeuraient comme suspendus à leur place antique et ne demandaient qu'à tomber. J'ai comblé la tranchée au béton, et j'ai remis en place puis relié par des crampons de fer et du ciment les blocs qui n'avaient pas été brisés par les habitants, et j'ai remplacé ceux qui manquaient par une maçonnerie à la pierre et au ciment.

6° INTÉRIEUR DU TEMPLE. — Les quatre colonnes qui soutiennent le plafond étaient en bon état: je n'ai eu qu'à y boucher quelques trous aux têtes et aux chapiteaux, et qu'à en réparer la base au ciment. J'ai rejointoyé au ciment toutes les dalles du plafond, ainsi que tous les blocs des parois. Enfin, j'ai remplacé les dalles manquantes du pavement par du ciment posé sur un lit de béton.

J'ai donné d'autant plus de soin à la réparation de ce joli temple (pl. LII) qu'il sera immergé jusques aux corniches, lorsque le barrage d'Assouan aura été relevé. Malgré tout, et grâce au dévouement du reis Ali Ghachai qui a surveillé les

travaux, nous n'avons dépensé qu'une somme de L. E. 231.990 mill. ainsi réparties :

	L. E.	Mill.
Maçons et main-d'œuvre.....	115.	615
Barques pour le transport des ouvriers et des matériaux.....	7.	500
Graisse pour le remorqueur.....	20.	600
Barres de fer et crampons.....	5.	000
Matériel usé, cordes, rouleaux, etc.....	4.	000
Ciment.....	20.	200
Chaux et homrah.....	54.	500
Couffins et cordes de palmier.....	2.	400
Bois.....	1.	600
Location d'une maison pour les ouvriers.....	0.	250
Dépêches envoyées au Service.....	0.	325
TOTAL.....	<u>231.</u>	<u>990</u>

Agréez, je vous prie, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon entier dévouement,

A. BARSANTI.

Taffah, le 17 janvier 1908.

VII

LE SPÉOS DE BEIT EL-OUALLY.

Les travaux de déblaiement que j'ai dû entreprendre, pour dégager les approches du vestibule et le vestibule lui-même, ont produit un résultat inattendu. J'ai découvert, en effet, parmi les décombres qui gisaient devant le spéos même, presque à mi-chemin entre la plaine et la montagne, neuf blocs avec inscriptions appartenant aux deux piliers qui formaient jadis le portique d'entrée. J'ai pu retrouver, sur le rocher, les traces qui avaient permis à Gau de marquer sur son plan la place de ces piliers, et j'ai relevé ces piliers eux-mêmes. Le sol, dégagé en avant, conserve encore les restes de plusieurs des marches de l'escalier qui aboutissait entre les deux.

J'ai débarrassé le vestibule non seulement des pierres et du sable qui l'obstruaient, mais du pavement que les Coptes y avaient construit avec des dalles d'épaisseur inégale. Le pavement antique, taillé à même le roc, est devenu visible, et les parois latérales ont recouvré une partie de leur hauteur primitive. J'ai masqué ensuite les trois baies qui donnent accès au spéos proprement dit

par des grillages en fil de fer à mailles larges, afin d'éloigner les charvessouris. L'intérieur n'avait besoin d'aucune réparation sérieuse : je me suis contenté d'égaliser par un lit de ciment le sol rocheux, dont les trous et les ressauts incommodaient les visiteurs.

En battant les alentours, j'ai trouvé, à quelque distance au nord de l'endroit où j'avais découvert les fragments des piliers, un gros bloc sculpté en relief : la façon dont sont disposés les jambes et les pieds qu'on y voit me porte à croire qu'il faisait partie d'un tableau représentant le roi en adoration devant les dieux de la localité, et qu'il appartenait au soubassement de la paroi sud du portique. Je n'ai pas réussi à discerner la place qu'il occupait; aussi l'ai-je laissé à l'entrée du portique, entre le pilier restauré et la paroi sud, ainsi qu'on le voit sur la planche LIII.

La dépense totale s'est élevée à L. E. 28.200 mill. ainsi réparties :

	L. E. 2800
Déblaiements.....	3.000
Recherche des blocs.....	13.350
Reconstruction des piliers et retouches au sanctuaire.....	8.350
Confection et pose des trois châssis en fil de fer.....	3.500
TOTAL.....	<u>28.200</u>

A. BARSANTI.

Kalabchéh, le 6 février 1908.

VIII

KALABCHÉH.

La restauration du temple de Kalabchéh a exigé près de onze mois de travail répartis sur deux campagnes, six environ pendant l'hiver de 1907-1908, et cinq pendant celui de 1908-1909.

I. CAMPAGNE DE 1907-1908.

Elle commença le 6 octobre 1907 dans la matinée, sur deux points à la fois, tandis qu'une première escouade d'ouvriers déchargeait nos bateaux qui venaient d'arriver avec le matériel embarqué au Caïre et à Edfou, une seconde jetait bas les ruines de maisons modernes qui encombraient les abords, et une troisième élevait rapidement, dans la cour du grand temple, un échafaudage destiné à reprendre immédiatement en sous-œuvre la portion la plus périlleuse de l'édifice, la façade du pronaos. Depuis ce jour jusqu'au 18 mars 1908,

que je quittai Kalabchéh pour rentrer au Caire, les travaux n'ont jamais été suspendus complètement. Je ne les décrirai pas en ordre chronologique, jour par jour, ce qui rendrait mon récit difficile à suivre : je prendrai chacune des parties du temple l'une après l'autre, à peu près dans l'ordre où elles sont énumérées dans votre *Rapport préliminaire*, et je décrirai les opérations que j'ai dû leur faire subir.

Débarcadère. — Si l'on se reporte aux planches LIV-LVI qui le montrent tel qu'il était avant la restauration, et qu'on les compare à la planche LVIII qui représente son état actuel, les travaux terminés, on se rendra un compte exact de l'œuvre accomplie.

Et d'abord toute la partie du mur sud qui avoisine l'escalier et qui comprend quarante-deux blocs a été démontée jusqu'aux fondations (pl. LVII), puis celles-ci ont été déchaussées jusqu'à un mètre de profondeur et l'assise inférieure empâtée de ciment. Le mur a été ensuite reconstruit tel qu'il était dans l'antiquité, les brèches qu'il présentait et les joints ont été bouchés soigneusement au ciment, et la tranchée a été comblée à nouveau. Je n'ai pas été obligé de prendre les mêmes précautions pour les murs des faces nord-est et ouest qui étaient moins endommagées : il a suffi de les rejointoyer au ciment, jusqu'au point où la banquette était établie, puis de rétablir celle-ci sur presque tout le pourtour au moyen des blocs qui étaient en place et de ceux qui étaient tombés à terre. J'ai profité de l'occasion pour vider le couloir long de 7 mètres, large de 1 m. 95 cent. qui traverse le débarcadère en son milieu et qui était entièrement rempli de débris ou d'immondices (pl. LVI). Il n'avait pas beaucoup souffert et j'ai eu peu de chose à faire pour le consolider : il servira, non plus comme autrefois de passage aux habitants, mais d'exutoire pour soulager la digue, en offrant une issue aux eaux qui venaient buter contre lui au moment de l'inondation. La plate-forme qui couronnait le débarcadère n'était pas, malheureusement, en aussi bonne condition ; j'ai dû, après en avoir déblayé l'aire, diviser celle-ci, par des murettes de pierre liée de chaux et de homrah épaisses de 0 m. 60 cent., en compartiments de peu d'étendue, que j'ai remplis ensuite avec un béton composé de caillasse, de pierres, de chaux, de homrah et de sable, le tout mélangé soigneusement et damé à la demoiselle en fer. Le travail a duré du 15 novembre au 3 décembre 1907.

Le débarcadère achevé, je me suis attaqué à l'escalier qui menait au temple, et je l'ai refait en grande partie ; en effet, les habitants, pour prendre le *sébakh*, avaient poussé des galeries sous lui et les marches antiques s'étaient, par endroits, enfoncées dans le sol. J'ai prolongé de huit marches la portion sud de

l'escalier, pour permettre aux voyageurs d'aborder aisément en felouque lorsqu'ils voudront visiter le temple pendant le temps où les eaux n'auront pas atteint encore leur niveau le plus élevé. Ces restaurations ont exigé un peu plus d'un mois, du 3 décembre au 9 janvier.

Quai. — Le devant du pylône déblayé complètement, et pendant que la restauration du débarcadère s'opérait, le 12 octobre 1907, j'entrepris la réfection du quai qui est si importante pour la protection du temple.

La pente en était masquée plus d'à moitié par de nombreux blocs tombés des pylônes et pour la plupart brisés dans leur chute, par des pierres transportées de l'intérieur du temple, par des milliers de tessons de poterie moderne provenant des maisons démolies; le talus en descendait jusqu'au plateau inférieur des terres cultivées, et la hauteur en était, devant les pylônes, d'environ 3 m. 50 cent., sur une longueur de 70 mètres et sur une largeur de plus de 10 mètres (pl. LIX). J'enlevai tout, puis arrivé au niveau du dallage antique, comme la baie de la grande porte était presque complètement déblayée, j'installai quelques rails et deux wagonnets qui me servirent à transporter à distance les décombres de la cour. Je creusai ensuite au pied de chacun des pylônes sud et nord trois fosses larges de 3 mètres sur 3 et profondes de 4 mètres. Il s'agissait de descendre à un niveau inférieur à celui des fondations afin d'examiner l'état de celles-ci et de consolider leurs assises basses. Je reconnus qu'elles sont très saines et qu'elles posent sur un massif de béton composé de caillasse et de chaux. La constatation faite, je disposai au fond de chaque tranchée un premier lit de gros blocs assemblés régulièrement et sur lequel je répandis un bon mortier de chaux, homrah et sable. Je plaçai ensuite un second lit de grosses pierres, de moellons, de cailloux, d'une épaisseur de 0 m. 50 cent. que j'imprégnai également de mortier liquide; je pilonnai le tout hardiment, je répétai l'opération jusqu'à ce que la tranchée fût comble et je remis au-dessus les dalles du pavé antique dans l'ordre même où elles se trouvaient auparavant. J'ajouterai que, par mesure de précaution, je me gardai bien d'ouvrir ces six tranchées toutes à la fois, ce qui aurait pu à la rigueur compromettre la stabilité du pylône; je les pratiquai une par une, attendant six jours pleins après la fermeture de chacune d'elles pour donner au mortier le temps de sécher. L'opération ainsi conduite prit beaucoup de temps, et comme le moment approchait où le barrage se fermant à Assouât, les eaux allaient monter, je me hâtai de construire les quais en avant des pylônes à droite et à gauche du débarcadère, toutefois je ne pus en achever que la partie sud. Elle a 12 mètres de largeur sur 30 de longueur et elle

est garnie sur tout son front Est d'un perré incliné à 45° qui se relie à l'escalier et à la maçonnerie du débarcadère. Je l'ai établi sur des fondations larges et profondes afin d'empêcher les affouillements, et j'y ai utilisé tous les blocs informes qui ne pouvaient plus être remployés (pl. LX). La montée rapide de l'eau m'a contraint d'interrompre les travaux le 25 novembre 1907, et de remettre à l'année prochaine la construction du quai et du perré qui doivent protéger la portion nord du pylône.

Pylônes. — L'étage supérieur des deux tours avait été rasé presque entièrement depuis de longues années, et plus de soixante blocs gisaient en monceau sur le couloir et sur le linteau de la grande porte est. Beaucoup d'autres blocs étaient tombés dans la cour, notamment ceux du pylône nord : un petit nombre s'était répandu à l'extérieur du côté est (pl. LXI). Le 20 janvier 1908, je construisis un échafaudage haut de 20 mètres, juste au-dessus de cette porte, et je le reliai avec un autre échafaudage rectangulaire, bâti à l'intérieur pour la restauration des quatre colonnes nord; j'y installai des palans différentiels, au moyen desquels j'enlevai tous les blocs qui s'étaient accumulés entre les deux tours, et je les remis chacun à leur place antique. Je n'ai pas réussi toutefois à remonter les plafonds des deux étages supérieurs car, malgré toutes mes recherches, je n'ai retrouvé aucune des dalles dont ils devaient être composés : peut-être faut-il en conclure, comme vous l'avez fait, que les tours n'ont jamais été terminées. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, je suis arrivé à rebâtir cinq assises à la tour nord du côté de l'est, et dans l'intérieur de la chambre de cette même tour quatre assises. De même, j'ai rehissé au sommet de l'escalier nord la grosse dalle qui sert à la fois de toit à l'escalier et de linteau à la dernière chambre. J'ai débarrassé celle-ci des blocs nombreux qui s'y étaient amoncelés, et je les ai remis en assises, non sans peine. Ajoutez que presque toutes les dalles des plafonds des chambres des deux tours étaient brisées en deux morceaux, quelquefois même en trois : j'ai passé des poutres en fer en dessous de ces dalles dans trois chambres, une dans la tour du nord, deux dans celle du sud, à huit par chambre, mais le temps m'a manqué pour aller plus loin, et, le 25 mars, je me suis décidé à différer jusqu'à l'an prochain la fin de ce travail difficile (pl. LXII). Pendant cette campagne, j'ai remué, tant dans le couloir qui relie les deux tours au-dessus de la porte que dans l'angle nord-est de la cour et à l'extérieur le long de la façade est, plus de deux cent cinquante blocs énormes. Vus d'en bas à leur place ancienne, ils semblent de petits moellons faciles à manier; en réalité ils pèsent pour la plupart de cinq à six tonnes et plusieurs ont dépassé le poids de dix tonnes.

Grande porte centrale. — L'état en était des plus déplorables (pl. LXI-LXII), et la réparation en demandait un soin particulier, car le moindre choc aurait fait ébouler les débris entassés au-dessus de la corniche. Le plafond avait été taillé en berceau par les Coptes, et les dalles, amincies en leur milieu, s'étaient brisées en plusieurs morceaux au moment où les blocs provenant des deux tours s'étaient écroulés. Afin donc d'éviter une catastrophe, je fis boiser la voûte avant même de procéder à l'enlèvement de ces blocs (pl. LXIV, LXVIII) : lorsqu'ils furent remontés dans leurs tours, j'étais les extrémités encastrées de chacune des dalles du plafond, j'enlevai les portions médiales qui au centre n'avaient pas plus de quatre ou cinq centimètres d'épaisseur, puis je passai sous les bouts demeurés en place, ainsi que sous les linteaux de l'est et de l'ouest, vingt-cinq poutres en fer, sur lesquelles je construisis, pour remplacer les dalles en pierre, des poutres en béton armé, composées de ciment, de sable et de *chakfs*. Je liai ensuite, avec des crampons en fer, les blocs dont sont constitués les deux grands montants et les parois intermédiaires; je rachetai les cavités qui s'y étaient produites par un rocaillage en ciment sur lequel j'étendis un crépi de ciment solide. Je repris enfin avec soin, au ciment, le pavement, les deux seuils et le petit plan incliné qui rejoint la porte au quai sur la face est. Actuellement, à la date du 25 mars 1908, la porte a repris son aspect d'autrefois, et les membres divers en ont été restaurés avec assez de solidité pour qu'elle puisse résister à l'action de l'eau dans laquelle elle sera plongée pendant la moitié de l'année (pl. LXIII).

Cour. — Le déblaiement de la cour proprement dite m'a occupé plus d'un mois et demi. Je m'attaquai d'abord à la seule qui fût encore debout des quatorze colonnes du portique, celle qu'on apercevait à l'angle sud-ouest surmontée de son architrave (pl. LXIII). Elle était tellement endommagée qu'en vérité elle était maintenue droite par le poids de celle-ci plutôt qu'elle ne la soutenait, et la moindre secousse aurait suffi à consommer sa ruine. Je la consolidai toute, fût, chapiteau, dalle, au moyen de plusieurs crampons en fer fixés avec du ciment, de manière à en former une seule masse compacte, et cette reprise exigea beaucoup de temps, que j'utilisai à déblayer la cour entière à l'exception de l'angle nord-ouest (pl. LXIV). J'aurais voulu conserver, comme vous le souhaitiez, les antichambres que les Coptes avaient élevées en avant de la porte du pronaos, lorsqu'ils avaient métamorphosé celui-ci en église (pl. LXV), mais les murs y renfermaient tant de blocs nécessaires à la reconstruction qu'il me fallut les détruire après en avoir levé le plan. Je m'efforçai de recueillir, outre les fragments dont ils étaient bâtis, tous les débris qui avaient appartenu

aux colonnes aujourd'hui renversées. Ce fut un travail difficile, car, hauts de 5 mètres au milieu de la cour, les décombres atteignaient la hauteur de 7 à 8 mètres dans les angles, mais enfin j'y réussis et je parvins à classer les tambours et les chapiteaux, ceux qui avaient appartenu au portique sud dans la région sud, ceux qui avaient appartenu au portique nord dans la région nord de la cour, puis je fis transporter provisoirement au dehors les morceaux des dalles du portique. Ce fut un travail énorme, car l'espace à découvrir ne mesurait pas moins de 600 mètres carrés. Lorsqu'il fut accompli, je creusai en avant de chacune des bases de colonnes et sur les deux faces des tranchées carrées de 1 m. 50 cent. de côté et de 1 m. 50 cent. de profondeur. Je reconnus ainsi qu'elles reposaient chacune sur une fondation de trois assises, profondes d'environ un mètre à elles trois, isolées sur trois côtés mais rattachées solidement aux fondations du pylône et des murs latéraux.

En avant des colonnes engagées qui décorent la façade ouest du pronaos, je creusai les tranchées plus profondes et plus larges, ainsi qu'il le fallait pour résister à la poussée exercée sur ces colonnes et sur leurs fondations par les architraves et par les corniches dont elles sont chargées. L'ensemble des tranchées ainsi pratiquées est de vingt-sept entre grandes et petites, et il ne m'en reste plus que trois à creuser autour de la colonne qui terminait le retour du portique nord, immédiatement à côté de la porte est lorsqu'on pénètre dans la cour : ce sera l'affaire de quelques jours l'an prochain. Toutes ces tranchées ont été remplies de grosses pierres, de chaux, et de homrah disposés en couches régulières fortement pilonnées. Lorsque le niveau convenable fut atteint, je remis en place celles des dalles du pavement qui étaient encore en bon état, et je remplaçai par un lit de ciment celles qui étaient brisées ou qui avaient disparu. Je m'appliquai ensuite à remonter les colonnes (pl. LXVI), et d'abord je me proposais de relever celles-là seules dont les tambours subsistaient plus ou moins mutilés. Lors de votre inspection, dans les premiers jours de janvier, il vous parut qu'il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à laisser empilés dans la cour les fragments des autres : aussitôt après la première mise à l'eau ils deviendraient des nids à salpêtre, et il valait mieux relever le tout, sauf à refaire les tambours intermédiaires qui auraient été détruits complètement ou qui seraient trop endommagés pour être capables de supporter le poids des assises supérieures. Je suivis vos instructions à ce sujet, et présentement, dans les derniers jours de mars, huit colonnes sur quatorze sont debout, quatre le long du mur nord et quatre le long du mur sud (pl. LXVII). Les six colonnes rangées le long des massifs du pylône à l'est seront reconstruites l'an prochain.

L'aire centrale de la cour était dallée : j'ai soulevé les dalles en plusieurs endroits et j'ai opéré des sondages qui ont permis de reconnaître que le sol avait été damé solidement dans l'antiquité, et qu'il était demeuré compact jusqu'à ce jour. Pris comme il l'est dans la cuvette formée par les fondations des murs et des colonnes consolidées, il ne pourra pas bouger lorsque les eaux le pénétreront. Je me suis donc borné à combler soigneusement les trous de sondage que j'avais creusés, à remettre les dalles intactes et à remplacer les dalles brisées par une couche de ciment.

Les murs qui dessinent l'aire de la cour ont été examinés et repris l'un après l'autre. Je laisse de côté pour le moment celui de l'ouest qui constitue la façade du pronaos. Les trois autres étaient bordés de petites chambres sombres pratiquées dans l'épaisseur et dont nous ne rencontrons pas l'analogue à Edfou. Il y avait quatre de ces chapelles dans la muraille nord, outre une grande porte qui menait de la cour au couloir extérieur de ronde : je n'ai eu qu'à y boucher quelques trous et à y retoucher les joints avec du ciment, ce qui me prit du 31 janvier au 28 février 1908. La muraille est, muraille du pylône, contenait quatre chambrettes également, deux par tour, et deux escaliers qui conduisent aux terrasses, l'un vers l'angle nord-est, l'autre vers l'angle sud-est : du 31 janvier au 20 mars 1908, je réparai le tout au ciment, sauf la chambrette qui ouvre dans la tour sud à droite de la porte d'entrée (pl. LXVIII), et dont je restaurerai le plafond l'an prochain. Les chambres de la muraille sud m'ont donné plus de peine, car d'énormes trous y avaient été pratiqués dans les maçonneries probablement par les chercheurs de trésors, et la paroi sud de l'une d'elles qui est en réalité le mur sud du temple était si fort compromise qu'elle menaçait de s'écrouler : il me fallut en étayer le plafond, ce qui n'alla pas sans danger, puis je consolidai la portion endommagée de la paroi et je comblai tous les trous avec du ciment, entre le 2 et le 29 février 1908.

Pronaos. — La ruine et l'encombrement y étaient aussi lamentables que dans la cour à portiques. Au milieu de l'aire, entre la porte est et la porte qui mène aux chambres du sanctuaire, la hauteur des débris accumulés était de 5 mètres (pl. LXIX), mais elle atteignait 6 mètres sur les côtés au nord (pl. LXII, LXIV) et au sud (pl. LXIII). C'était un entassement formidable de tambours de colonnes, de chapiteaux, d'architraves en pièces, de dalles brisées provenant du plafond ancien, le tout dans un équilibre si instable que, si l'on touchait à l'un de ces fragments, deux ou trois autres s'ébranlaient et s'écroulaient aussitôt : dès le premier jour, un de nos ouvriers les meilleurs fut blessé grièvement au pied et à

la jambe par l'effondrement subit d'une de ces masses de débris. Je pris le parti de remiser dans la cour tous les blocs qui appartenaient aux colonnes ou aux autres éléments de la salle qu'il y avait quelque espoir de remettre en place; les autres furent transportés sur le quai en face de la tour nord du pylône, et tous les menus fragments furent employés aussitôt à la fabrication de nos bétons, après quoi, je procédai à la restauration.

Celle de la façade qui donne sur la cour s'était faite du 10 octobre au 2 novembre 1907, dans le temps même qu'on mettait cette dernière en état; elle a été le plus difficile et le plus périlleux de tous les travaux que nous avons exécutés en Nubie jusqu'à présent (pl. LXX, LXXI). Notre chef-menuisier Mohammed qui en fut chargé plus spécialement sous ma surveillance, établit tout le long de cette façade un échafaudage solide et léger à la fois qui, enjambant par-dessus les murs d'entre-colonnement, lui permettait de réparer en même temps les deux faces est et ouest. Non seulement les fûts des quatre colonnes et des piliers d'angles étaient fortement ébréchés, mais les cinq architraves qui les reliaient et les corniches qui surmontaient les architraves étaient entamées par dessous et brisées en plusieurs morceaux: la pierre était si décomposée et si fragile par endroits, qu'à peine y appuyait-on le doigt, elle s'effritait ou se détachait par gros fragments (pl. LXXI). Comme les cassures étaient horizontales ici, verticales là, il fallut s'ingénier à trouver un mode d'étayage nouveau pour chaque architrave. Malgré tout, les quatre colonnes furent consolidées et cimentées à nouveau de la base à l'abaque, ainsi que les quatre murs d'entre-colonnement et le soubassement est de la façade, et les deux poternes ouvertes par les chrétiens à droite et à gauche de la porte antique dans les murs d'entre-colonnement furent fermées avec des lits de grosses pierres jointoyées à la chaux et au homrah et crépies proprement. Pour soutenir et refaire les architraves, je passai cinq poutres de fer sous chacune des trois du milieu, et six sous chacune des deux extrêmes, en tout vingt-sept; je posai sur elles de petites poutres transversales, et, sur cet appui, je rebâtis les parties manquantes en une sorte de ciment armé et je formai une seule masse d'elles et des portions subsistantes des blocs antiques.

Les trois autres parois avaient beaucoup souffert dans leurs parties basses, jusqu'à la hauteur d'environ 5 mètres. Au moment où les colonnes intérieures et le plafond s'abattirent, les débris, venant frapper contre elles, écorchèrent profondément et brisèrent les blocs dont elles se composaient; j'ai dû saisir tous ces fragments dans une couche épaisse de ciment. Au-dessus de cette zone, j'ai rejointoyé les assises au ciment, et j'ai bouché les trous dont quelques-uns étaient

assez profonds : si l'on veut bien se rappeler que les murs ont environ 14 mètres de hauteur, on imaginera aisément que cette opération ne s'est pas faite sans difficulté. Les deux portes qui menaient l'une à travers la paroi sud au couloir de ronde méridional, l'autre à travers la paroi nord au couloir septentrional étaient en très mauvais point, et les linteaux, brisés en plusieurs pièces, étaient sur le point de s'effondrer; j'ai passé cinq poutrelles en fer sous le linteau de la porte sud, et six sous celui de la porte nord, puis j'ai refait les montants au ciment, moyennant quoi la solidité ne laisse actuellement plus rien à désirer. Toutefois je n'en ai pas pu finir entièrement avec ces murs pendant le cours de cette campagne : j'ai dû remettre à l'an prochain de consolider les fragments de dalles qui, à demi arrachés de leur encastrement au moment où le plafond tomba, sont demeurés depuis lors comme suspendus dans des positions plus ou moins précaires.

Les deux colonnes du sud, les seules qui n'eussent pas été englobées dans la ruine de l'édifice, ont dû être traitées avec un soin minutieux. Les fûts en étaient si cruellement entamés, à partir de l'endroit où elles étaient ensevelies sous les décombres, que je n'ai pas attendu la fin du déblaiement pour m'occuper d'elles. Au fur et à mesure que les ouvriers en dégageaient une portion, les maçons la consolidaient, et grâce à cette précaution nous avons réussi à les restaurer sans accident jusqu'à la base. Même dans ces conditions, la colonne voisine de l'angle sud-est se tenait à peine en équilibre; j'ai dû la relier par trois solides poutrelles en fer au fragment de son architrave ancienne, qui est demeuré encastré dans la muraille sud, puis j'ai masqué les poutrelles par une maçonnerie légère en pierre et en ciment de la couleur du fragment auquel elles se rattachent. La colonne sud-ouest est plus solide, et après l'avoir retouchée, comme je l'ai dit plus haut, je n'ai pas pensé qu'il était nécessaire de l'appuyer à la muraille voisine par des poutrelles de fer; j'ai différé cette opération jusqu'à l'instant où les autres colonnes auraient été rebâties. Je ne sais pas encore ce qu'il en adviendra des deux qui s'élevaient le long du mur nord, mais les quatre du centre ont gardé leurs assises inférieures plus ou moins endommagées par l'incendie, et je m'assure que nous en possédons encore tous les éléments, si bien que je songe à les redresser. Afin d'éviter tout mécompte, j'ai creusé entre elles des tranchées profondes de 1 m. 50 cent. et j'ai empâté leurs fondations qui comportent, comme partout, trois assises superposées d'un béton de pierres, de chaux et de homrah. Le pavement remis en place et retouché, j'ai édifié un fort échafaudage qui me servira l'an prochain à remonter les colonnes. Le travail de reconstitution des colonnes sud a duré du 10 au 25 novembre 1907.

Première salle ou vestibule (du 15 novembre au 4 décembre 1907). — Les débris du plafond y étaient entassés à la hauteur de 6 mètres; je les ai fait enlever, puis j'ai bouché au ciment les fissures et les joints de toutes les assises de chaque paroi. Les trois grands fragments de dalles du plafond qui subsistent encore au côté nord-est ont été consolidés au moyen de grosses barres de fer passées sous elles, et j'ai retenu par des griffes en fer le seul fragment de dalle qui restât encore au côté nord-ouest. Presque au centre de la salle, je remarquai un endroit où les dalles du pavement avaient été arrachées, et j'y reconnus l'entrée d'un caveau oblong creusé par les chrétiens, peut-être pour servir de tombeau à un haut dignitaire de leur église; il ne renfermait qu'une couche de poussière très fine et mal odorante. Après en avoir relevé le plan, je l'ai comblé d'une maçonnerie compacte de moellons, de chaux et de homrah; on pouvait craindre, en effet, que l'eau, s'y introduisant et y séjournant après le surhaussement du barrage d'Assouân, ne compromît la solidité des fondations.

Les montants des portes qui mènent au pronaos et au vestibule ainsi que leurs linteaux ont été consolidés avec du ciment et des poutrelles en fer (pl. LXXII). Le couloir et la petite crypte du sud n'avaient pas souffert grandement; je n'ai eu qu'à rejointoyer les linteaux des portes basses qui y mènent et à y boucher quelques trous dans le mur.

Deuxième salle close ou procella (du 30 novembre au 4 décembre 1907). — Le désordre y était au comble, et les fragments du plafond étaient si lourds qu'il m'a fallu employer un procédé spécial pour les enlever. J'ai dû faire franchir la largeur de la salle par de grosses poutres en bois posées des deux bouts sur les murs est et ouest, et y suspendre des palans différentiels au moyen desquels les blocs ont pu être soulevés, puis déposés sur les wagonnets. Cela fait, je me suis attaqué à celles des dalles du plafond qui demeuraient encore en place, une au sud, deux au nord, dont l'une était intacte et l'autre brisée. Le fragment du sud, qui penchait vers le sol, a été soulevé avec des crics, puis soutenu de deux poutres en fer jetées du mur ouest au mur est, et sur lesquelles j'ai rebâti en maçonnerie la partie manquante de la dalle; le tout a été crépi au plâtre et teinté, de manière à ne pas faire disparate avec la partie conservée. J'ai ensuite ordonné au menuisier Mahmoud Mohammed de construire un chevalet très fort pour remettre en place la dalle brisée du côté nord, dont la condition me semblait être des plus précaires. Le chevalet terminé, les deux fragments avaient été rapprochés bout à bout et les tailleurs de pierre avaient commencé à creuser dans les murs les cavités dans lesquelles les poutres en fer de support devaient

être encastrées, lorsque, la nuit, un orage éclata, qui dura plusieurs heures, et pendant lequel un grand bruit se produisit à l'intérieur du temple. Le lendemain, dès l'aube, j'allai voir ce qui s'était passé pendant la nuit, et je constatai, à mon grand regret, que le fragment ouest était tombé sur le sol et s'était rompu en plusieurs morceaux. L'examen de la pierre me montra qu'elle contenait deux fentes anciennes que nous n'avions pas aperçues: la pression des crics les avait élargies, et malgré le soin que nous avons pris d'étayer la dalle, la rupture et la chute s'en étaient suivies. Si l'accident était arrivé pendant le jour, tandis qu'on appliquait les crics, nous aurions eu probablement plusieurs morts d'homme à regretter. J'ai passé deux poutres de fer sous le fragment resté en place, et j'ai complété la dalle en maçonnerie.

Le dallage a été refait en partie au ciment, et le couloir méridional a été rejointoyé également au ciment. Les montants des portes et leurs linteaux ont été consolidés au moyen de poutrelles et de barres de fer.

Sanctuaire (du 4 au 20 décembre 1907). — Les murs étaient sains, mais criblés de ces trous que j'ai signalés dans les autres chambres; je les ai remplis de ciment et j'ai repris au ciment les joints des blocs. Sur un point seulement, au-dessus de la porte d'entrée qui donne sur le vestibule, le dommage était fort considérable; j'ai soutenu les débris du linteau avec deux poutres en fer, et j'ai comblé les vides au ciment, en prenant soin de bien respecter les restes de la décoration antique. J'ai soutenu au moyen de quatre poutres en fer celle des deux dalles du plafond qui menaçait de tomber du côté nord; j'ai redressé, au moyen de deux poutres en fer, le fragment de dalle qui subsistait au côté sud et je l'ai complété en maçonnerie.

On avait pensé jusqu'à ce jour que la région ouest du temple était bâtie directement sur le roc, mais, certains indices me portant à douter de l'exactitude de cette assertion, je résolus de la vérifier, et je fis exécuter deux sondages profonds aux angles nord-ouest et sud-ouest du sanctuaire. J'ai constaté que mes doutes étaient justifiés: les murs du sanctuaire reposent sur l'alluvion, et je n'ai même trouvé nulle part, sous le premier lit de pierre, aucune trace d'un massif de briques crues analogue à ceux qu'on rencontre à Dakkeh ou ailleurs. Pour racheter autant que possible cette infériorité, je fis creuser dans les quatre angles quatre tranchées parallèles aux murs est et ouest, profondes de 1 m. à 1 m. 50, longues de 4 mètres, larges de 2 mètres; j'établis sous les fondations une banquette courante en maçonnerie, puis je remplis les tranchées d'une maçonnerie en grosses pierres. Enfin, je remis en place les dalles qui avoient été dérangées et

je coulai entre elles du ciment très fin pour les lier les unes aux autres et au béton sur lequel elles posent. L'an prochain, je ferai un travail analogue dans le couloir de ronde, à la partie extérieure des angles ouest et sud-ouest.

Escalier et terrasse. — L'escalier qui mène de la salle D à la terrasse du temple a été réparé au ciment, ainsi que les parapets qui font le tour de cette terrasse. J'ai également remis en place et immobilisé, au moyen de crampons en fer, tous les blocs qui appartenaient aux corniches qui surmontaient, à l'extérieur, le parapet de cette même terrasse.

Murs d'enceinte du temple. — Tout l'intervalle compris entre les deux murs d'enceinte du temple était encombré de blocs tombés de ces murs ou des édifices moindres qui y étaient élevés, le spéos au sud-ouest, les restes de la chapelle ptolémaïque au nord-est.

Premier mur sud. — Le déblaiement, commencé du côté sud dès le début d'octobre, mit promptement au jour le pied du premier mur sud et me montra qu'il était en bon état presque partout. Sur un point seulement, je constatai qu'à la distance d'environ 5 mètres de la base de la tour méridionale du pylône, un trou profond de 10 mètres et large de plus de 11 mètres avait été creusé, à une époque inconnue, mais certainement avant la ruine définitive du temple et son abandon par les habitants (pl. LXXIII). Les fondations, n'étant plus maintenues par la pression des terres, avaient fini par céder; les assises s'étaient disjointes, et elles tendaient à se disloquer entièrement. Je les étayai aussitôt avec des poutres, puis je construisis sous elles de forts pilotis en pierre de taille, chaux et homrah, qui arrêterent le mouvement; je coulai ensuite dans les fissures du ciment liquide qui, saisissant les blocs, fit une masse compacte de toute la partie du mur ainsi traitée. Ainsi que je l'ai dit plus haut⁽¹⁾, une des petites chapelles ouvrant dans l'épaisseur du mur, sur la cour du temple, avait été endommagée par ce mouvement du mur qui formait sa paroi sud; elle a été réparée de son côté, et j'espère que tout danger est écarté sur ce point.

Cette affaire réglée, j'ai construit progressivement, le long des fondations du premier mur sud, une banquette haute de 4 à 5 mètres, large de 3 mètres à la base, de 2 mètres au sommet, et qui, débordant de 1 mètre sous le premier lit des fondations, l'encastre et le supporte; les fondations ont, sur tout le pourtour extérieur, quatre assises au lieu de trois qu'elles ont à l'intérieur du temple, et

¹ Voir plus haut, p. 67 du présent volume.

la consolidation qu'elles viennent de recevoir les mettra à même de résister aux infiltrations pendant fort longtemps. La banquette est constituée extérieurement par un mur en moellons d'environ 0 m. 50 cent. d'épaisseur, incliné légèrement du côté sud. De 3 mètres en 3 mètres, il est réuni aux fondations antiques par des murettes transversales, épaisses de 0 m. 50 cent. Les compartiments rectangulaires formés de la sorte ont été remplis d'une maçonnerie en gros blocs, dont chaque assise a été renforcée d'un béton coulé entre les blocs: le tout a été recouvert d'une couche de béton fortement pilonné et opposera une résistance presque imperméable à l'eau. Un sondage, opéré vers l'angle sud-ouest, dans la partie que la banquette n'a pas encore atteinte, m'a prouvé qu'en cet endroit le mur posait directement sur le roc, sur une longueur d'environ 12 mètres de l'est à l'ouest. Ce mur sera un point d'appui précieux pour nos travaux lorsque, au début de l'hiver prochain, nous prolongerons la banquette, de manière à ce qu'elle garnisse complètement la paroi sud (pl. LXXIV).

Le mur à assises courbes, qui rejoint le massif sud du pylône au second mur du sud (pl. LXXIV), et qui fait front à l'est sur le quai (pl. LXI), a été cimenté fortement, puis tout l'intervalle compris à son ouest, entre la banquette et le second mur du temple, a été comblé, jusqu'au niveau du dallage antique, avec un mélange de pierre, de terre et de sable, pilonnés fortement, au point de constituer une masse compacte, jusqu'à peu de distance du petit portique qui précède le spéos sud-ouest.

Le mur sud du temple ainsi consolidé, j'ai entrepris de le compléter dans la mesure du possible, et j'ai établi à cheval sur lui, moitié le long de la face sud, moitié le long de la face nord, dans le couloir de ronde, un grand échafaudage, haut de 12 mètres, long de 50 mètres (pl. LXXV), au moyen duquel j'ai pu remonter sept assises presque complètes, en utilisant les blocs accumulés sur l'aire extérieure ou dans le couloir du temple.

Mur ouest. — J'ai pu reconstruire huit assises de la partie sud-ouest: le reste sera remonté l'an prochain.

Mur nord (pl. LXXVI). — Les fondations en avaient été déchaussées d'abord par les chercheurs de trésors, puis plus récemment par les chercheurs de *sébakh*, et dans plus d'un endroit on remarquait des cavités profondes de 8 à 10 mètres. J'ai cru prudent de construire, de 2 mètres en 2 mètres, sous la première assise, des pilotis hauts de 1 m. 50 cent., puis j'ai rejoint ces pilotis par une maçonnerie fortement cimentée. J'ai bâti ensuite, sur une longueur de 57 mètres en partant de l'angle nord-est de la tour nord du pylône, une banquette longue

sur le même plan que la banquette du mur sud, avec mur extérieur large de 0 m. 50 cent. et légèrement incliné, murettes transversales, maçonneries et béton dans l'intervalle des murettes, le tout profond de 5 mètres. J'ai comblé ensuite une tranchée de 7 mètres de profondeur qui avait été creusée par les *sabbakhîn*, entre la porte qui mène à travers la muraille nord dans la cour du temple et le portail correspondant de la seconde enceinte, puis j'ai rempli l'intervalle entre la banquette et le second mur d'un béton fortement pilonné, de même composition que celui que j'avais employé le long de la banquette sud.

Le manque de bois m'a empêché de remonter les assises écroulées du mur; l'hiver prochain, lorsque les poutres employées au grand échafaudage du mur sud seront redevenues libres, je m'en servirai pour exécuter cette partie de la restauration.

Chapelle d'époque ptolémaïque. — A l'extrémité est du second mur d'enceinte, du côté nord, la petite chapelle ptolémaïque m'a causé quelques inquiétudes. Son pavement est plus bas de 2 mètres que le pavement d'époque romaine; pour le raccorder à la banquette nouvelle, j'ai établi un petit escalier en pierre de dix marches, qui aboutit dans la petite cour sur laquelle ouvre la chapelle. J'ai rejointoyé les murs au ciment, raffermi les linteaux, réparé les dalles du plafond qui étaient brisées, tout cela entre le 15 octobre et le 30 novembre 1907.

Front nord du deuxième mur d'enceinte. — J'ai rejointoyé solidement au ciment, sur une longueur d'environ 45 mètres, les cinq ou six assises dont il se compose actuellement; je ne sais si je retrouverai, dans le champ de décombres qui s'étend au nord, assez de blocs pour le rehausser de deux ou trois assises de plus. La porte dont il est percé (pl. LXXVII), et qui correspond à la porte qui mène dans la cour du temple, s'était effondrée à demi lorsque les *sabbakhîn* avaient creusé devant elle et sous elle le trou énorme dont j'ai parlé au haut de cette page-ci. Ce trou comblé, j'ai réparé les montants, puis j'ai soutenu le linteau et les dalles du plafond avec des poutrelles en fer, selon le procédé que j'ai décrit déjà tant de fois.

Front ouest du second mur d'enceinte. — Je n'ai pas encore pu remettre en place les blocs qui appartiennent au parapet en maçonnerie dont les assises, plus ou moins endommagées, couronnent le sommet de la paroi rocheuse qui forme de ce côté la partie basse de la seconde enceinte.

Chapelle du sud-ouest. — Du 25 février au 22 mars 1908, j'ai débarrassé l'intérieur de la chambre creusée dans le roc (pl. LXXIII), et j'en ai bouché toutes

les fissures qui étaient devenues des nids à serpents. J'ai pu relever les cinq colonnes de la face nord du portique, dont les fûts avaient été transportés, comme il a été dit, dans la procella du temple par les chrétiens, afin d'étayer le plafond qui menaçait ruine. Je me suis borné, pour le présent, à ranger sur le sol, en avant du mur est, les débris de colonnes qui appartiennent aux autres faces du portique; je les remonterai l'an prochain.

Mur sud de la seconde enceinte. — J'ai rejointoyé au ciment les assises encore subsistantes des portions de ce mur qui sont en maçonnerie; mais, ici encore, j'ai dû remettre en place les blocs qui couronnaient la partie du mur taillée dans la roche.

La dépense totale a été, pour cette année, de L.E. 4373.343 mill. ainsi réparties:

	L. E.	M.
Ciment.....	281.	670
Plâtre, chaux et homrah.....	158.	700
Main-d'œuvre.....	2709.	850
Location des barques.....	308.	194
Poutres en fer.....	108.	831
Barres de fer.....	64.	075
Charbon pour le remorqueur.....	70.	633
Construction de deux maisons pour les ouvriers venus du Caire et d'Edfou.....	110.	830
Bois, planches et chevrons.....	5.	366
Treuil.....	182.	350
Couffins.....	25.	800
Outils.....	126.	550
Dahabiéh.....	13.	240
Chemin de fer.....	600.	444
Dépêches.....	3.	000
Menus frais.....	18.	056
Total.....	4373.	343

On voit que j'impute à ce compte des dépenses, maisons, dahabiéh, charbon, location des barques, qui auraient pu être distribuées entre les comptes des autres temples réparés au cours de cette campagne. Aussi l'ann. Kalabchéh n'avait-il été indiqué par vous comme devant être mon quartier général; c'est là que j'ai installé nos dépôts de matériaux ou de provisions, et c'est de là que je suis parti pour installer et pour surveiller nos autres chantiers.

II. CAMPAGNE DE 1908-1909.

Les travaux reprirent le 1^{er} octobre 1908, et ils ne furent plus interrompus jusqu'à complet achèvement, le 5 janvier 1909.

Quai nord-est. — Dès le lendemain de mon arrivée, le 2 octobre, je commençai à démolir la mosquée qui s'élevait sur la portion nord-est du quai (pl. LV, LVIII, LIX, LX), tout contre le grand escalier qui aboutit au débarcadère. Je dégageai la berge sur une longueur de 24 mètres, et j'arrêtai le déblayement en face de la porte qui ouvre au nord du massif septentrional du pylône. J'enlevai soigneusement tous les décombres accumulés, j'établis un plan incliné en bordure, ainsi que j'avais fait pour le quai sud, puis je construisis en bas un mur de fondation épais qui arrêta la pente, tandis qu'en haut, au niveau du dallage de la façade du temple, je plaçais de grosses dalles destinées à contre-appuyer la partie supérieure du perré. Aussitôt fixées ces dalles, j'employai quatre maçons qui, en huit jours de temps, eurent terminé la construction du mur incliné qui rejoignait le dallage et le mur de fondation. Comme au côté sud du pylône, le perré fut bâti en blocs de pierre irréguliers, bien ajustés et cimentés minutieusement sur leurs joints.

Ayant retrouvé, parmi les blocs innombrables qui encombraient la façade du temple, beaucoup de ceux qui faisaient partie du parapet antique, je les disposai ceux-ci au nord ceux-là au sud, en face du pylône, afin de montrer aux visiteurs quelle était jadis la construction de la rampe qui limitait le temple proprement dit vers l'est. Enfin, je réparai le pavement du quai sur toute la longueur de la façade, et je remis en place les dalles déplacées naguère, afin d'établir, l'hiver dernier, les trois banquettes destinées à consolider les fondations du massif nord⁽¹⁾.

Pylônes. — Il me restait à retoucher les chambrettes qui s'ouvrent dans les deux massifs en bordure sur la cour. Du côté droit, les dalles qui composent les plafonds étaient toutes brisées en plusieurs morceaux, et je dus les soutenir au moyen de poutrelles en fer, douze par chambrette, appuyées solidement sur les murs latéraux. De plus, je rejointoyai les murs et les dallages avec le plus grand soin, coulant du ciment dans toutes les fentes et dans tous les trous. Ces chambrettes seront noyées complètement pendant la moitié de l'année, et, si je n'avais pas pris ces précautions, l'eau aurait risqué de pénétrer en grande quantité dans les parties internes de la construction et de s'y emmagasiner.

⁽¹⁾ Cf. plus haut, p. 63-64 du présent volume.

Cour. — J'ai eu le regret de ne pas pouvoir y reconstruire les six colonnes orientales. Tous les fûts en avaient disparu, et je me suis borné à placer à l'endroit où elles se dressaient autrefois les quelques fragments de chapiteaux que j'ai retrouvés à grand'peine. En revanche, j'ai fait dans la région nord un travail de consolidation souterraine identique à celui que j'avais exécuté l'an dernier dans la région sud : j'y ai saisi les fondations des quatre colonnes entre des banquettes de béton et de maçonnerie qui ont fortifié tout le sous-sol. Enfin, j'ai relié les quatre colonnes qui sont debout du côté nord et les quatre du côté sud, par de grosses barres en fer qui les rendent solidaires l'une à l'autre, et j'ai rattaché chacune d'elles au mur voisin par le même procédé, afin de remplacer les architraves qui autrefois assuraient la stabilité.

Pronaos. — Ainsi que vous me l'aviez recommandé de vive voix, j'ai laissé subsister aux deux montants de la porte qui donne sur la cour l'entaille que les Coptes y avaient pratiquée, afin de servir de pied à la voûte qu'ils avaient bâtie en cet endroit (pl. LXXIX).

J'ai reconstruit les quatre colonnes de la travée centrale avec les tambours mêmes dont elles se composaient. Par malheur, beaucoup d'entre eux avaient été si fort mutilés dans leur chute qu'ils étaient presque réduits à l'état de rognons : c'est à peine si quelques débris de la surface arrondie ont été conservés çà et là. J'ai dû refaire au ciment les portions manquantes pour leur restituer leur forme et pour leur rendre un diamètre qui leur permit de supporter, sans perdre l'équilibre, les énormes chapiteaux que j'ai remontés sur elles. Malgré toute ma bonne volonté, il m'a été impossible de relever les deux colonnes qui se dressaient jadis le long du mur nord de la salle : les fûts en ont été détruits complètement et je n'ai retrouvé que quelques fragments insignifiants des deux chapiteaux. Enfin, pour assurer la solidité de l'ensemble, j'ai relié les six colonnes qui sont en place l'une à l'autre et aux parois est, ouest ou sud, par de grosses barres en fer.

Le dallage avait été endommagé par la chute des grandes architraves et des dalles du plafond ainsi que des colonnes : je l'ai réparé au ciment, de même que les parois.

Vestibule. — J'y ai creusé quatre puits rectangulaires aux quatre angles, puis, à la profondeur de 2 mètres, passant par-dessous les murs qui forment ces angles, j'ai construit sous les fondations mêmes des banquettes en pierre et ciment, qui débordent sur les salles voisines, de manière à protéger les quatre coins contre les affouillements possibles de l'eau. Le travail a été des plus difficiles, et, si l'attention des ouvriers avait fléchi un seul instant pendant l'opération, les murs

auraient pu s'écrouler. J'ai donc commencé par les étayer extérieurement, puis j'ai posé un premier pilier à leur rencontre, sous l'angle même. Ce pilier une fois sec, j'en ai établi un autre pareil sous chacun des deux murs d'angle, attendant que chacun d'eux eût séché avant de passer à l'autre, afin de laisser au ciment le temps de prendre solidement. Quand ces trois béquilles furent en place, je remplis de maçonnerie les intervalles qui les séparaient de manière à obtenir une banquette continue. Je comblai avec du homrah et de la caillasse les quatre tranchées ou plutôt les quatre puits que j'avais dû creuser, et remettant les dalles en position, je les cimentai fortement.

Procella. — J'y exécutai, aux quatre angles, le même travail que je venais de terminer dans la salle précédente, puis je remis en place les portions de dallage que j'avais dû lever, et je cimentai fortement les dalles.

Sanctuaire. — La réparation souterraine y avait été faite au mois de février dernier, ainsi qu'il a été dit plus haut⁽¹⁾ : pendant la présente campagne, je n'ai plus eu qu'à réparer et à recimenter le dallage.

Terrasse. — Les parois de l'escalier qui mène à la terrasse ont été reprises au ciment, ainsi que la petite chapelle du jour de l'an qui est demeurée inachevée. Les blocs du parapet qui portent les lourdes corniches ont été remis en place, puis liés les uns aux autres par des crampons en fer, et cimentés avec soin. J'ai fait subir la même opération à toutes les dalles de la toiture.

Couloir sud. — Les blocs tombés, tant du temple même que du mur d'enceinte, formaient un vrai chaos dans la portion est de ce couloir : je les ai tous remis en place et j'ai pu ainsi refaire les assises supérieures du mur sud. Les chercheurs de trésors et plus tard les *sabbakhîn* avaient bouleversé entièrement la portion ouest. Ils avaient défoncé le dallage et poussé leurs fouilles très profondément, jusques au-dessous des fondations du mur d'enceinte et de celui du sanctuaire ; dans certains endroits, le creux était de 6 mètres et plus, et l'on se demande comment les murailles suspendues en porte-à-faux ne se sont pas écroulées. Il m'a donc fallu les étayer en dessous, tant celles de l'extérieur que celles du sanctuaire, au moyen de pilotis en pierre et en ciment, semblables à ceux dont je m'étais servi pour les angles des chambres. Ensuite, afin de compléter la défense, j'ai tiré des murettes transversales du mur d'enceinte au mur du sanctuaire, et j'en ai comblé les intervalles avec de grosses pierres, dans les interstices desquelles

⁽¹⁾ Cf. plus haut, p. 71-72 du présent volume.

j'ai coulé un bon béton de chaux, de homrah et de sable, auxquels de la caillasse avait été mêlée. Chacun des lits de cette composition, arrivé à l'épaisseur de 0 m. 60 cent., fut bien pilonné pour servir de base à la couche supérieure : lorsque le travail fut terminé, béton et murettes formaient, avec les fondations du sanctuaire, celles du mur d'enceinte et la roche vive qui se manifeste vers cet endroit, une masse d'une solidité à toute épreuve. Si jamais nous sommes victimes d'une catastrophe ce n'est pas de ce côté-là qu'elle se produira.

Vers le milieu du couloir, l'enlèvement des décombres a mis au jour un puits inconnu des voyageurs et des savants, et que remplissaient les gros blocs tombés du mur d'enceinte; ils en avaient, dans leur chute, brisé et défoncé les parois jusqu'à une certaine profondeur. L'endroit était si dangereux que deux seulement de nos maçons consentirent à y descendre avec leurs aides et à en entreprendre la réfection : ils ont réussi à saisir par des crampons en fer ceux des blocs qui tenaient encore en place, et à remplacer ceux qui avaient disparu par un blocage de ciment. Grâce à leur persévérance, le puits et l'escalier qui y descend, comme c'est l'usage, ont été réparés complètement jusqu'au niveau de l'eau. J'ai ensuite retrouvé puis remonté les morceaux de la balustrade qui entourait l'orifice circulaire dans les temps anciens : il nous en a coûté L. E. 60, mais jamais argent ne fut mieux employé (pl. LXXVIII).

Une partie du dallage avait été littéralement réduite en poussière par la chute des blocs puis par le pic des chercheurs de trésors : je l'ai remplacée par un lit épais de homrah, sur lequel j'ai étendu deux couches de béton. J'ai rejointoyé au ciment celles des dalles antiques que la destruction avait épargnées.

Couloir ouest. — L'accumulation des blocs y était moindre qu'au couloir sud : elle dépassait pourtant en certains endroits la hauteur de 4 mètres. Je remontai tous ceux d'entre eux qui étaient intacts, ce qui me permit, non sans peine, de relever de deux assises presque complètes le mur extérieur de l'est : quant à ceux qui étaient brisés, j'utilisai leurs débris pour remblayer les fondations du mur d'enceinte du côté nord. Jadis, en tombant, ils avaient endommagé fortement les murs restés debout et le dallage : je repris le tout au ciment et je bouchai à fond les crevasses.

Couloir nord. — Ici, l'entassement était tel qu'on ne pouvait toucher à un bloc sans risquer de détruire l'équilibre de ses voisins, et d'en faire écrouler une dizaine sur les ouvriers (pl. LXXVI). Ce n'est qu'à force de précautions que j'ai réussi à remonter sans accident, à leur place primitive sur le mur du sanctuaire

et sur le mur d'enceinte, ceux d'entre eux qui étaient indemnes : les morceaux des autres ont servi aux remblais. Les parois et le dallage ont été là encore retouchés au ciment. La petite chambre qui est ménagée dans la paroi sud du mur extérieur, et qui ouvre sur le couloir qui donne accès à la grande cour, avait assez peu souffert : je n'ai eu qu'à y rejointoyer les blocs et le dallage.

Parvis extérieur du sud. — Je le relevai de deux assises sur toute sa longueur, au moyen des blocs épars tant à l'extérieur que dans le couloir (pl. LXXV), puis je démontai le grand échafaudage qui avait été dressé pendant la campagne précédente⁽¹⁾ et je le reportai du côté nord.

Cela fait, je continuai le travail de consolidation commencé l'hiver dernier, mais avec des difficultés nouvelles. Comme, en cet endroit, les couches superficielles sont molles et sablonneuses, je dus aller chercher le sol vierge à 2 et en quelques points à 3 mètres au-dessous de la dernière assise des fondations; j'étafonnai celles-ci vigoureusement, et j'établis au-dessous d'elles une ligne continue de pilotis en maçonnerie. Lorsque leur stabilité eut été assurée de la sorte, je continuai la banquette latérale aux fondations sur une longueur de 20 mètres, jusqu'à ce qu'elle touchât la semelle rocheuse sur laquelle l'extrémité ouest du temple est bâtie⁽²⁾.

Après en avoir fini avec le premier mur d'enceinte, je passai au second, et je reconstruisis la porte sud, mais en partie seulement : les blocs de la paroi est manquent en effet presque tous. Je remblayai ensuite avec des gravats toute la portion du parvis qui s'étend entre la banquette qui longe le premier mur et ce qui subsiste du second.

Mammisi. — J'ai achevé d'en déblayer la cour et la chambre, puis d'en remonter le portique; une couche de béton, répandue dans les creux du sol, en a rendu l'accès moins pénible qu'il ne l'était après les travaux de la campagne précédente (pl. LXXX, LXXXI).

Parvis extérieur de l'ouest. — Les blocs épars sur le sol, entre la paroi de la montagne et le mur ouest du temple, ont servi à rendre à celui-ci six assises complètes, et à le remonter à la même hauteur que les portions attenantes du mur sud. Il aurait fallu quatre assises de plus pour que je pusse remettre en leur place les nombreux fragments de la corniche que j'ai recueillis dans les décombres : j'ai dû me borner à les ranger le long du mur ouest.

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 63 du présent volume.

⁽²⁾ Voir plus haut, p. 71-72 du présent volume.

Les fondations de l'angle nord-ouest de ce mur avaient été établies sur le même sol mou et sablonneux que j'avais rencontré déjà au côté sud du temple⁽¹⁾ : j'ai dû descendre une fois de plus au-dessous de la dernière assise, à la profondeur de 3 mètres, et l'asseoir sur un pilotis solide, avant de restaurer les deux murs. J'ai ensuite mené contre les fondations, sur une longueur de 15 mètres et une largeur de 2 m. 75 cent., depuis le roc jusqu'à l'angle nord-est, une banquette du même système que celles que j'avais construites l'an dernier⁽²⁾ : tous les fragments des blocs qui étaient trop mutilés pour pouvoir être remis à leur place antique ont été utilisés à ce travail.

Parvis extérieur du nord. — Le nombre des blocs tombés était tel qu'ils couvraient le pied du mur. J'ai donc commencé par les écarter à la distance de 2 mètres, puis j'ai creusé une tranchée parallèle aux fondations, et j'ai étayé celle-ci, comme les précédentes, avec des pilotis construits en grosse maçonnerie et en ciment (cf. pl. LXXX). Les pilotis en place, j'ai bâti la banquette de contrefort sur une longueur de 25 mètres avec une largeur de 2 m. 65 cent. La partie septentrionale du second mur d'enceinte était détruite en son milieu jusqu'au ras du sol, sur une longueur de 15 mètres, et les blocs en avaient été emportés à quelque distance par les habitants pour construire leurs maisons. Je les ai fait rechercher, et, de ceux que j'ai retrouvés, j'ai réussi à construire deux assises. J'ai ensuite remblayé avec des débris de pierre et de la caillasse tout l'intervalle compris entre les deux murs du nord, et je l'ai nivelé soigneusement, puis j'ai réparé avec du homrah et de la chaux l'angle nord-ouest du second mur d'enceinte.

Le travail continu a duré neuf mois en tout : pendant environ six semaines, après la fin des grosses opérations, quelques ouvriers sont demeurés sur les lieux pour perfectionner de menus détails. La dépense a été, pour les mois d'octobre, novembre, décembre 1908, et les quelques semaines de 1909, de L. E. 2 188.393 mill. réparties ainsi qu'il suit :

Ouvriers.	1 125. 77
Ciment.	424. 00
Dahabiéh (trois mois) et barques.	484. 47
Homrah.	132. 00
Chaux.	66. 00
Outils et matériel.	187. 00
A reporter.	2 459. 00

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 69 du présent volume.

⁽²⁾ Voir plus haut, p. 71-73 du présent volume.

	L. E.	Mill.
Report	1891.	292
Graisse et huile	7.	000
Pétrole	3.	615
Sacs vides	2.	500
Bois, planches et chevrons	31.	432
Bidons vides	2.	000
Barres de fer (pour crampons)	67.	000
Poutres en fer	18.	750
Cordes de chanvre	47.	300
Cordes en fibre de palmier	4.	500
Plâtre du pays	4.	000
Dépenses du remorqueur	64.	500
Bateau-poste	0.	370
Maisons pour les ouvriers	1.	640
Chemin de fer pour personnel	26.	970
Poste (envoi de factures)	0.	249
Couffins	12.	840
Dépêches	0.	990
Menus achats	1.	445
TOTAL	2188.	393

Si l'on y ajoute les L. E. 4373.343 mill. dépensées au cours de la campagne précédente, on aura, pour la réfection du temple de Kalabchéh, une somme totale de L. E. 4373.343 mill. + 2188.393 mill., soit L. E. 6561.736 mill., plus L. E. 28.200 mill. pour Beit el-Oually, en tout 6589.936 mill. Vous aviez prévu L. E. 8000 pour ce travail : j'ai donc réalisé une économie de L. E. 1410.064. Je n'ai pu arriver à ce résultat que grâce au dévouement sans bornes de mes auxiliaires, M. Carlo Oropesa, le réis Khalil, le chef-menuisier Mahmoud Mohammed, les deux réis Ali el-Chachaî et Hassanéin Dessouki.

En terminant, qu'il me soit permis d'ajouter que des objets de peu de valeur ont été trouvés parmi les débris, des fragments d'inscriptions latines et grecques dont plusieurs ont été publiés par M. Jean Maspero, une serrure en fer, et des fragments de coffrets en bois et en ivoire qui sont reproduits sur notre planche LXXXII.

D'autre part, pendant toute la durée des travaux, je me suis astreint, selon vos instructions, à relever les faits qui me paraissaient pouvoir être de nature à jeter quelque lumière sur l'histoire de la construction du temple. Les voici avec les conclusions que j'ai cru devoir en tirer.

Le plus ancien des monuments qui subsistent aujourd'hui est la charmante petite chapelle d'époque ptolémaïque, qui est située aux pieds du pylône nord,

vers l'angle nord-est de l'enceinte. Le plan de son dallage est plus bas de 1 m. 60 cent. que celui du temple actuel, et il nous donne ainsi le niveau des édifices qui s'élevaient sur le site avant et pendant l'époque ptolémaïque. Comment a-t-elle échappé au grand remaniement qui fut opéré au temps d'Auguste? Je ne saurais le dire, non plus que le nom de celui des Ptolémées qui la bâtit; d'après le style des sculptures ce fut certainement l'un des derniers, mais les inscriptions qui subsistent ne nous fournissent aucun moyen de décider lequel ce fut. J'ajouterai, pour en finir avec ce qui peut être antérieur aux temps Romains, qu'on voit encore, au sud du grand temple, les débris informes de deux constructions peu distantes l'une de l'autre: elles marquent peut-être l'emplacement du mammisi ptolémaïque, dont les architectes d'Auguste auraient employé les pierres dans les maçonneries de leur édifice.

Celui-ci, qui est le plus vaste de la Nubie, a été construit en deux fois. Auguste éleva d'abord les trois salles du fond, le vestibule, la procella et la cella. En consolidant les fondations de ces chambres, j'y ai constaté la présence d'assez nombreux fragments de corniches, de bas-reliefs et d'inscriptions, tous de style ptolémaïque; deux autres blocs avaient été utilisés de même dans l'un des montants de porte du vestibule, mais c'est à peine si l'on y distingue encore quelques hiéroglyphes placés la tête en bas.

Il semble qu'après ces trois salles la construction subit un moment d'arrêt. C'est du moins ce qui me paraît ressortir de ce fait que les portions du mur ouest du pronaos qui abutent au mur est du vestibule sont indépendantes de celui-ci: les blocs n'en sont pas liés les uns aux autres. Le style des colonnes, qui rappelle singulièrement celui de l'âge ptolémaïque, encore en vigueur sous Auguste, me paraît indiquer que le pronaos fut construit par ce prince, mais quelques années après les trois salles internes. J'en dirai autant de la cour et de ses portiques, du pylône et du mur d'enceinte; tout cela a été bâti par Auguste, sans doute en même temps que le pronaos, et l'on y remarque çà et là des blocs qui appartaient primitivement au vieux temple ptolémaïque.

Les tableaux et les légendes qui décorent les salles du fond sont d'une facture très homogène et ont dû être exécutés tout d'une venue, sous Auguste; les noms de Césars postérieurs qu'on y rencontre ont été ajoutés après coup.

Agréez, Monsieur le Directeur général, l'expression de mon respectueux dévouement,

L. Bréhaut de Gisors
A. BARSCOTT.

Le Caire, le 30 mars 1909.

IX

LE TEMPLE DE DANDOUR.

Les travaux (pl. LXXXIII), commencés le 12 février 1908, furent terminés le 13 mars suivant (pl. LXXXIV).

Terrasse en avant du temple. — Cette belle terrasse, construite devant le portique est, était dans un état déplorable, ainsi que vous l'aviez dit dans votre *Rapport préliminaire*. Les moellons qui en remplissaient l'aire avaient été bouleversés par les Nubiens, et ils étaient entremêlés de détritrus de toute espèce; l'aspect en était décourageant, et je ne savais vraiment point par quel bout il me fallait commencer afin de remettre le tout en bon état. Le réis Aly el-Chachaï, à qui je confiai la surveillance des ouvriers sur ce point, réussit pourtant à tout réparer, en suivant fidèlement les instructions que je lui avais données. La plate-forme mesure 190 mètres carrés. Les trois faces qui la délimitent au sud, à l'est et au nord, ont été reprises au ciment de haut en bas, jusqu'à la roche sur laquelle elles reposent. Il m'a fallu reconstruire les angles nord-est et sud-ouest qui s'étaient éboulés; même, à l'angle nord-est, j'ai dû relier les blocs extérieurs les uns aux autres et aux assises de derrière avec des crampons en fer. Dans le même temps, je déblayai la surface entière jusqu'à la profondeur d'un mètre et demi, et je nivelai le fond de la cavité ainsi obtenue en y jetant un lit épais de chaux, de homrah et de sable. Je construisis ensuite sur cette base, d'est en ouest, deux murettes transversales qui divisèrent l'aire en trois compartiments égaux, de manière à faciliter la pose du béton et à obtenir un niveau plus rigoureux d'un bout à l'autre de la plate-forme. Je bâtis alors des lits de moellons dans chaque compartiment jusqu'à cinquante centimètres de hauteur, puis je coulai entre les joints de la caillasse très fine et un mortier très liquide composé de chaux, de homrah et de sable, et je pilonnai avec les demoiselles en fer de manière à former du tout une masse compacte. Lorsque les trois compartiments eurent été remplis de la sorte, je répandis sur l'ensemble une couche épaisse de mortier, préparé comme le précédent avec de la chaux et du homrah mais renfermant très peu de sable, le tout bien gâché et appliqué à la truelle, comme s'il se fût agi d'un crépi à placer sur une surface verticale: une fois que ce mortier a pris, il devient aussi dur que le ciment des Romains.

Plus des deux tiers du mur faitier qui formait parapet tout autour de la plate-forme ont été reconstruits entièrement en pierre et ciment, partie avec les

blocs anciens, partie avec des blocs modernes. Il résulte en effet de la cote marquée par les ingénieurs sur les pierres mêmes de la terrasse, que, le Réservoir une fois plein, le niveau des eaux sera supérieur à celui des pavements de la plate-forme. Le mur faitier servira alors de digue et il empêchera le Nil d'inonder la terrasse.

Grande porte monumentale. — Elle repose sur le rocher même, aussi la partie du bas est-elle intacte. Par contre, il a fallu consolider sérieusement avec un blocage en pierre et en ciment les deux parois intérieures qui avaient souffert beaucoup. Les linteaux et les trois architraves étaient fendus : je les ai soutenus de sept poutres en fer et j'ai refait complètement le plafond. Pour mieux appuyer les deux corniches qui couronnent les faces est et ouest, j'ai dû faire construire deux murettes en pierre au-dessus des parois nord et sud : je les ai sauvées ainsi d'une chute prochaine.

La porte était dans l'antiquité sur un plan horizontal quelque peu supérieur à celui de la terrasse, mais les dallages ayant été brisés par les Nubiens, je n'ai pas pensé qu'il y eût lieu de refaire cette seconde terrasse en son entier. J'en ai relevé les deux portions latérales de quelques centimètres au-dessus de la première, puis, entre la porte et le temple même, j'ai construit un palier plus élevé en béton et ciment pour remplacer le pavement ancien. On accède à ce palier, sur les côtés par deux petits plans inclinés, sur la face est, en avant de la porte, par un escalier de cinq marches (cf. pl. LXXXIV).

Le temple. — L'élégante salle du pronaos exigeait beaucoup de menus raccords. Je me suis efforcé de les exécuter assez délicatement pour que les bas-reliefs et les inscriptions qui la décorent n'en souffrissent point.

Et d'abord, j'ai remonté au haut des murs extérieurs du nord et du sud les portions de corniche qui étaient éparses sur le sol. J'ai de plus rempli au ciment la rainure du mur sud, que les Coptes avaient pratiquée pour y appuyer une voûte (cf. pl. LXXXIII), et au mur nord j'ai remis en place un fragment sculpté appartenant à la figure centrale du second registre et représentant la coiffure du dieu. Les deux faces nord et sud, et, avec elles, la face est ont été rejointoyées au ciment depuis le soubassement jusqu'au sommet. L'architrave du milieu de la face est, qui était fendue, a été soutenue par deux fortes barres de fer, puis les morceaux tombés de la grande corniche qui surmonte la porte ont été remis en place. Le petit escalier de deux marches qui menait de la seconde terrasse au pronaos a été refait au ciment.

A l'intérieur du pronaos, les trois parois ont été nettoyées et rejointoyées au ciment, et les deux dalles brisées du plafond consolidées en dessous par deux poutrelles

en fer cimentées fortement : celles qui sont intactes ont été reliées au moyen d'un mortier que j'ai fait couler sur la terrasse entre les joints. Le dallage, qui a disparu entièrement, a été remplacé par un lit de béton masqué sous une couche de ciment.

Les parois du vestibule n'ont exigé qu'une retouche des joints au ciment, mais j'ai dû rétablir à béton et à ciment le pavement qui n'existait plus. D'autre part, le plafond présentait quatre dalles brisées en deux et trois morceaux et qui menaçaient de tomber au premier choc : j'ai passé sous elles six poutrelles et deux grosses barres de fer qui leur permettront de résister longtemps à toutes les intempéries. J'ai de même consolidé de deux poutrelles et de deux grosses barres de fer crépies au ciment le linteau de la porte qui fait communiquer le pronaos avec le vestibule.

Le sanctuaire est creusé à demi dans la montagne, et trois de ses côtés, ceux du sud, de l'ouest et du nord sont taillés dans la roche vive jusqu'à la hauteur d'un mètre : la maçonnerie ne commence qu'au delà. Les murs étaient bons, mais le plafond s'était effondré il y a longtemps et deux dalles seulement en subsistaient, l'une au nord, l'autre au sud : j'ai passé une poutre en fer sous celle du sud qui ne posait que de quelques centimètres sur le faite du mur est. J'ai enfin comblé la crypte qui se trouvait à l'ouest, derrière la stèle, et j'ai refait cette partie de la paroi avec du béton et du ciment.

Autour du temple et spéos. — Ces restaurations accomplies, je pensai qu'il y avait lieu de dégager les alentours de l'édifice des éclats de pierre et des immondices qui les encombraient (cf. pl. LXXXIII) : cela fut fait jusqu'à la distance d'une quinzaine de mètres au nord et au sud, et l'on peut étudier maintenant la manière dont la maçonnerie se raccorde à la face du roc auquel le temple est adossé. En opérant ces déblaiements, les ouvriers trouvèrent sous les débris, au côté nord, une figure d'homme drapée, à moitié couchée et appuyée sur le bras gauche ; quelques restes de couleurs apparaissent encore sur la draperie. La tête manque malheureusement ainsi que les mains et les pieds, et ce qui reste ne vaut guère qu'on l'emporte au Musée. J'ai placé provisoirement ce bloc contre le mur nord, près de l'angle nord-est du temple.

Le spéos était précédé d'une petite pièce, que j'ai reconstruite en partie seulement : beaucoup des pierres qui formaient le mur manquent et je n'ai pas pu le reconstituer entièrement. J'ai enlevé la terre et le sable qui remplissaient à demi le spéos proprement dit, ce qui a remis au jour la banquette en pierre sur laquelle la momie avait été couchée, et, au centre de la pièce, taillée à même

la montagne, la cuve ronde qu'on rencontre dans ce genre de tombe : j'ai fait ensuite boucher tous les trous et toutes les fissures qui étaient devenus de vrais nids à serpents. L'accès était assez difficile : j'ai pratiqué deux sentiers qui mènent du côté nord et du côté sud sur la petite plate-forme qui s'étend en avant de lui. Un troisième sentier a été ménagé vers le sud, de la berge du fleuve à la porte isolée, et permettra aux voyageurs d'aborder le temple sans fatigue. En ce faisant, j'ai vidé, du côté sud, une grotte pleine de pierres et de sable : elle a pu être le tombeau de l'un des prêtres du temple.

Ces travaux ont exigé beaucoup de soin : la dépense a pourtant été moindre que vous ne l'aviez prévu. Elle n'a pas dépassé L. É. 206.760 mill. ainsi réparties :

	L. É. M. C.
Ciment	19.750
Homrah et chaux	33.150
Couffins	3.000
Bidons, fers, cordes	13.000
Barques pour transporter le homrah, le matériel et le sable	7.000
Main-d'œuvre	110.750
Charbon pour le remorqueur	13.000
Total	206.750

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon respectueux dévouement,

A. BARSYNE.

Kalabchéh, le 14 mars 1908.

V

GERF-HUSSÉIN.

Monsieur le Directeur général,

Le 11 décembre 1908, je commençai les travaux (pl. LXXX). Je consolidai les deux colonnes de l'est du portique, puis je passai aux trois piliers du sud, qui tenaient à peine debout. La tête de l'Osiris adossé au premier pilier sud-est manque, et je n'en ai point retrouvé les fragments sur le sol parmi les décombres. L'Osiris du second pilier a disparu et le pilier lui-même menaçait de tomber au moindre choc, ce qui aurait entraîné la chute de tout le portique sud. J'ai pu

¹ On verra ailleurs que c'est sans doute le tombeau d'un personnage adossé à une tombe. — (C. M.)

mener la réparation vivement et sans accident. L'Osiris du troisième pilier est des plus endommagés : une bonne partie du corps est tombée en miettes, et il ne subsiste plus que la tête et deux fragments du *pskhent*. Les piliers terminés, j'ai relié les quatre architraves qui les surmontent par de solides crampons en fer, que j'ai cimentés à fond (pl. LXXXVI-LXXXVII). Les deux colonnes du nord-est ont été détruites : je n'en connais sur place qu'un petit fragment, qui appartient à la base de la colonne centrale. Enfin, des deux piliers osiriaques du centre, au côté nord, nous ne possédons plus qu'un seul Osiris à peu près intact; celui de l'est a totalement disparu, mais le pilier auquel il était adossé tient debout encore par la force de l'habitude. Je les ai repris à chaux et mortier, selon nos procédés ordinaires, et j'ai tout lieu de croire qu'ils dureront. J'ai enlevé et repoussé sur les côtés les gravats et éclats de pierres épars sur le sol; j'ai placé les gros blocs sans inscriptions en dehors des couloirs latéraux du nord et du sud. Enfin, les deux grandes architraves renversées ont été rangées à droite et à gauche du plan incliné qui conduit à la porte du spéos.

Les montants et le cadre de la grande porte d'entrée ont été réparés très régulièrement (cf. pl. LXXXV), afin qu'on y pût adapter un cadre en fer et une porte grillagée, qui permit à l'air de pénétrer tout en écartant les chauves-souris : grillages et porte sont l'œuvre de notre chef-menuisier Mahmoud Mohammed et ont été posés par lui très habilement. Ainsi que vous l'aviez dit dans votre *Rapport préliminaire*, il y avait peu à faire dans l'intérieur : je n'ai eu qu'à déblayer les quatre chambres latérales et à retoucher légèrement l'architrave de la porte qui mène au sanctuaire.

Pour terminer, j'ai fait aménager un chemin en pente douce, qui facilitera la visite du temple aux touristes. J'aurais voulu enlever le guano que les chauves-souris et les chouettes ont déposé le long des murs du spéos : j'ai craint que les lavages à l'eau chaude nécessaires ne fissent disparaître la couleur, qui est encore assez visible dans plusieurs endroits.

Presque à l'extrémité inférieure du chemin que j'ai tracé, j'ai mis au jour, parmi les décombres, un énorme sphinx en grès assez mutilé. Je l'ai retiré du creux où il était enfoui, et maintenant il est en position sur la gauche en montant.

Ce travail n'a duré que vingt jours du 11 au 31 décembre 1908. Il a coûté L. E. 74.175 mill., ainsi réparties :

	L. E. Mill.
Ciment.....	13.200
Plâtre.....	2.160
Fers.....	1.300
A reporter.....	16.660

	1908
Report	19.600
Couffins	1.340
Cordes	1.700
Pioches	0.400
Bois, planches, grillage, charnières, bidons, menuisier, etc.	6.045
Ouvriers maçons et main-d'œuvre	35.170
Barques et remorqueur	13.000
TOTAL	<u>74.175</u>

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon dévouement respectueux,

A. BALSANTI.

Dakkéh, le 31 décembre 1908.

XI

LE TEMPLE DE DAKKÉH.

Monsieur le Directeur général,

Les travaux de consolidation du temple de Dakkéh commencèrent le 2 octobre 1908, par les fondations du pylône et du sanctuaire d'Auguste: ils furent terminés le 23 mars 1909. J'ai suivi, pour les exécuter, les indications que vous avez données dans votre *Rapport préliminaire*.

Ce n'est pas, d'ailleurs, sans peine que j'y suis parvenu. L'état des fondations était tel qu'au début j'ai craint de ne pouvoir y remédier sans risques pour la vie de nos hommes. Grâce à une surveillance de tous les instants, tant par moi que par M. Carlo Oropesa, par nos réis et par M. Menecagli que j'avais engagé comme contremaître, un seul de nos ouvriers a été blessé grièvement au pied: il est remis aujourd'hui. Il manquait tant de blocs que, pour me procurer les matériaux suffisants, j'ai dû extraire de la pierre au Gebel el Hayati, à une demi-journée au nord-est de Dakkéh: j'ai dû y envoyer une forte équipe d'hommes et deux barques, et j'en ai rapporté à plusieurs reprises 2500 mètres cubes de matériaux qui ont passé pour la plupart dans les fondations. Je vous rappellerai enfin qu'à mesure que nous remontons vers le sud, la difficulté des approvisionnements augmente: il nous a fallu faire venir d'Assouân tout ce qui était nécessaire pour nourrir nos gens et nous-mêmes.

Fondations du pylône. — Les deux tours du pylône étaient encore solides, à ce qu'il semblait au premier coup d'œil; dans la réalité, elles se seraient écroulées probablement au premier contact des eaux. Elles posaient en effet sur un radier en brique crue, qui avait été démoli et enlevé en plusieurs endroits par les chercheurs de trésors et par les preneurs de *sébakh*. La partie en pierre des fondations consistait en quatre rangées de blocs en grès, hautes chacune de 0 m. 50 cent., soit, pour les quatre, une hauteur totale de 2 mètres. Vers l'ouest, la tour était minée complètement et elle ne tenait que par la liaison des pierres. A l'angle nord-ouest, les fouilles des *sabbakhîn* descendaient jusqu'à 6 mètres de profondeur; elles avaient été remblayées en partie par le sable que le vent avait apporté, en partie par toute sorte de détritrus provenant du village, mais ce remblai n'était qu'une masse sans résistance. Avant d'aller plus loin, je dus étayer solidement cet angle, de peur que les blocs des premières assises ne tombassent sur nos ouvriers tandis qu'ils poseraient les lits de béton. Un peu au delà de 6 mètres nous trouvâmes le sol vierge. Je fis donc établir au fond de la cavité un premier lit de terre et de caillasse bien battu, sur lequel je construisis les pilotis en maçonnerie destinés à supporter toute la fabrique supérieure. Tout le temps que ce travail dura, notre chef-maçon, M. Menecagli, ne quitta pas la tranchée et sa présence encouragea si bien nos gens qu'aucun accident ne se produisit. Les pilotis en pierre et en ciment sont hauts de 2 mètres environ, sur un mètre de façade et 1 m. 20 cent. de longueur: ils sont séparés l'un de l'autre par un intervalle de 1 m. 50 cent.; et, pendant leur construction, je laissai subsister entre eux par précaution les portions du radier en briques anciennes. Lorsque toute la face ouest eut été garnie de pilotis, je fis enlever tous ces reliquats de briques et je les remplaçai par des murettes en pierre et ciment très solides, de même profondeur que les pilotis et qui les reliaient entre eux. L'intervalle libre entre ces parements composites qui garnissaient les quatre faces du pylône fut bourré ensuite d'un béton très solide de caillasse et de chaux, si bien qu'en fin de compte, le radier de terres ancien fut remplacé complètement par un radier de concret et de maçonnerie. Au moment où je fermai la campagne, le 23 mars 1909, ces nouvelles fondations n'avaient pas fléchi et aucun des murs qu'elles supportaient n'avait bougé. J'ai exécuté le même travail sous les murs du temple, et j'ai substitué partout les fondations en pierre, ciment et béton, aux fondations en briques crues des architectes éthiopiens.

Ce premier point obtenu, j'ai cru qu'il convenait de prévoir les affouillements que l'eau pourrait produire en montant puis en s'écoulant, et je me suis décidé à établir un perré vigoureux tout autour des fondations proprement dites. J'ai

donc bâti tout d'abord, vers le côté nord, à une distance de 5 mètres du soubassement du pylône, vers les côtés ouest, est et sud, à une distance de 4 mètres seulement, un mur en pierre cimentée épais de 0 m. 50 cent., et dont la profondeur varie de 2 à 3 mètres selon les endroits, parce que j'ai tenu à lui faire épouser les reliefs du sol vierge, pour assurer sa solidité. A l'extrémité supérieure son niveau ne change pas sur tout son parcours. J'ai divisé l'intervalle compris entre ce mur et les fondations en compartiments limités par des murettes transversales de 2 mètres et demi en 2 mètres et demi. Ces compartiments ont été subdivisés à leur tour, et tout le vide a été rempli d'un béton composé de chaux, de homrah, de sable, de caillasse et de pierrailles, et disposé en couches de 0 m. 50 cent. d'épaisseur. Cette banquette achevée, j'ai établi tout autour, à la distance de 2 mètres et demi, un second mur bas, qui servira de brise-lames au moment où l'inondation montera et descendra. L'intervalle entre les deux murs a été recoupé comme précédemment (cf. pl. XCV), et forme aujourd'hui un perré incliné de béton et de maçonnerie à l'intérieur, qui est recouvert extérieurement d'un parement de pierres sèches fortement cimentées. Un escalier encastré dans le mur incliné a été ménagé au nord, en face la grande baie du pylône, et conduit sur le palier puis dans l'intérieur du temple. Enfin, pour compléter le système, j'ai dressé en bordure, au bas du perré, sur une largeur de 0 m. 60 cent., un rang de grosses pierres qui en protégera la base. Ce palier, qui fait le tour du temple, empêchera l'attaque directe de l'eau contre les murs. Quelques personnes, et même des architectes, qui ne se rendent pas un compte suffisant de ce que sera la condition des lieux après le sure exhaussement des eaux, l'ont critiqué, disant que les temples égyptiens n'avaient jamais de soubassements pareils. Il est possible et même certain : ils auraient dû songer pourtant que jamais temple égyptien ne s'est trouvé exposé, dans l'antiquité, à demeurer régulièrement sous l'eau six ou sept mois par an. A des dangers non prévus par les anciens, il faut opposer des précautions nouvelles, au risque de rompre avec la tradition : la conservation du monument prime tout.

Corps du pylône. — J'ai repris en maçonnerie et au ciment, revêtant le tout d'un crépi solide, la moitié inférieure du pylône (cf. pl. XCV). J'ai construit deux marches en pierre en avant de la baie centrale, du côté nord et du côté sud, et j'ai ramené à leur site antique les seuils de granit noir qui avaient été déplacés. La paroi ouest de la porte avait souffert : j'en ai rejointoyé les blocs au mortier. Les dalles du plafond étaient fendues : j'ai passé sous elles des poutrelles en fer.

que j'ai dissimulées sous une couche de plâtre et de ciment. Les deux poternes qui ouvrent sur la façade sud et qui conduisent aux escaliers étaient fort endommagées : j'en ai complété au ciment les montants et les linteaux, puis j'ai installé deux petites marches en avant d'elles pour en faciliter l'accès. Il m'a fallu en même temps reprendre très minutieusement les chambres du rez-de-chaussée, refaire en pierre les montants de leurs portes, cimenter les murs, soutenir avec des barres de fer les plaques brisées du plafond, remplacer le dallage par une nappe épaisse de béton, mortier et chaux. Je n'ai eu qu'à réparer légèrement les escaliers, mais j'ai dû exécuter dans les chambres des étages supérieurs les mêmes consolidations que dans celles du rez-de-chaussée. Aux terrasses, je me suis borné à saisir avec des crampons de fer les blocs des corniches, dont plusieurs risquaient de tomber. Enfin, j'ai remanié au ciment les quatre faces des deux tours et le dessus de la porte centrale (pl. XCVI).

Construction du grand échafaudage. — Les blocs éboulés lors de la dernière catastrophe formaient autour de la portion antérieure du temple des tas si confus et si compliqués (pl. LXXXVIII, LXXXIX), qu'il y aurait eu danger à essayer de les séparer les uns des autres selon les procédés ordinaires. J'enchâssai donc le temple entier au centre d'un échafaudage vigoureux (cf. pl. XCIV), garni de palans puissants et de treuils, puis, enlevant les pierres l'une après l'autre, je les transportai à droite ou à gauche, selon qu'elles appartenaient à l'un ou à l'autre des murs est ou ouest. A mesure qu'elles sortaient du tas, je les étudiais, et peu à peu la confrontation des inscriptions et des figures me permit d'abord de reconstituer ce qui subsistait encore de chaque registre, ensuite de replacer les registres l'un au-dessus de l'autre et de recomposer les murs. Ce travail a été long, fastidieux, mais il était inévitable, et je n'aurais pas réussi à bien m'acquitter de ma tâche, si je n'avais pas eu la patience de l'entreprendre et de le mener à bonne fin, tandis que je réparais le pylône.

Pronaos. — Ainsi que vous l'avez dit dans votre *Rapport préliminaire*, le pronaos s'est écroulé depuis 1890, à l'exception de la porte sud qui menait au sanctuaire d'Ergamène, et d'un pan de mur à l'angle nord-ouest (pl. XCI); encore les fondations de celui-ci étaient-elles si peu sûres, qu'un coup de pioche donné sous la pierre d'angle aurait suffi à tout renverser (cf. pl. LXXXVIII, XC et XCI).

Les blocs de cette salle étaient tellement entremêlés sur le sol avec ceux qui provenaient des autres salles, que le triage en a été des plus longs et des plus perplexes. Une fois qu'il fut achevé, je reconnus que beaucoup d'entre eux

n'existaient plus; ils avaient été brisés par les habitants pour être utilisés dans leurs constructions. Je reconnus également que la plupart des pièces du dallage avaient dû être enlevées avant l'éroulement des superstructures. Je n'en trouvai en effet que deux encore en place, et l'absence des autres compliqua singulièrement la restauration; les architectes égyptiens avaient en effet l'habitude de faire marquer au trait, sur les dalles une fois posées, les contours extérieurs des murs et des portes. Il m'a donc fallu, m'aidant des mesures prises par mes prédécesseurs et des restes d'inscriptions ou de tableaux qui subsistaient, déterminer la place des murs et des ouvertures.

La façade nord du vestibule n'a conservé que la moitié environ de ses éléments primitifs. J'ai dû construire, en partie avec des matériaux neufs, l'angle nord-est, et compléter de la même manière l'angle nord-ouest (cf. pl. XCVIII). Les deux montants de la porte d'entrée et les deux colonnes qui les soutiennent ne possèdent qu'un petit nombre de leurs pierres anciennes. A droite, le montant et le fût sont reconstruits entièrement en ciment et en moellon, jusqu'à l'endroit où le fût se dégage du montant: les blocs du chapiteau qui étaient heureusement assez bien conservés ont été remontés tels quels. A gauche, je n'ai plus retrouvé, des blocs de l'ancienne construction, que la corniche qui terminait le montant de la porte et une portion du chapiteau. Les abaques des deux colonnes manquaient, et j'ai dû en faire tailler deux nouveaux pour soutenir l'architrave. Des deux petits murs d'entre-colonnement rien ne subsiste, mais leur hauteur m'était donnée par les traces qu'ils ont laissées aux deux murs d'angle. Sur cette façade ainsi reconstituée il restait à installer l'architrave qui naguère fermait les baies par en haut et qui supportait la couverte. Deux pièces seulement en demeuraient, celle de l'extrémité est et celle de l'extrémité ouest: la pièce du centre avait été détruite. Il était d'autant plus nécessaire de refaire cette partie solidement, qu'elle était destinée à supporter le poids énorme des grandes poutres en pierre du plafond. Je la recomposai au moyen de six fortes poutrelles en fer, appuyées sur les deux colonnes qui encadrent la porte: je posai sur elles, en travers, de grosses barres de fer, le tout fut pris dans une couche épaisse de ciment liquide, et, sur cette armature, je bâtis en pierre et ciment, à la hauteur des fragments anciens, la portion manquante de l'architrave (cf. pl. XCVIII).

J'ai pu remonter presque en entier le mur est: non sans peine, car les inscriptions et les figures avaient souffert beaucoup dans la chute, et j'ai dû m'y reprendre à plusieurs fois avant de réussir à les rapprocher correctement. Le centre de la paroi sud était occupé par la porte ptolémaïque (pl. XCIII: cf. pl. XC, XCI, XCII), dont je décrirai la refection tout à l'heure, mais je n'ayais

plus que quelques débris informes des deux pans de mur qui encadraient cette porte. J'ai reconstruit entièrement en maçonnerie le pan de l'est, afin d'offrir un point d'appui solide aux poutres du plafond. Comme la portion est de celui-ci manque, je n'ai pas jugé qu'il y eût utilité à en agir de même avec le pan ouest, et je me suis borné à le rétablir en gradins : il servira de contrefort à la porte (cf. pl. XCVIII).

Vous m'aviez recommandé de remettre en place, malgré leurs fractures, toutes celles des poutres du plafond que je rencontrerais : j'ai réussi à le faire pour six d'entre elles. J'ai commencé par tendre pour chacune d'elles, entre les deux murs sud et nord, deux solides poutrelles en fer, réunies d'espace en espace par des poutrelles moindres, et j'ai couché les fragments sur cet appui; j'ai dissimulé ensuite les fers sous un enduit de plâtre, et notre travail de restauration n'est pas trop apparent. Il a du moins l'avantage de mettre les blocs à l'abri de l'eau, et par conséquent de les soustraire à la destruction par le salpêtre qui les attendait si nous les avions laissés sur le sol. C'est la même raison qui vous avait décidé à ordonner la reconstruction complète des colonnes de Kalabchéh.

Vestibule du sanctuaire. — Il était entièrement détruit, quand j'arrivai à Dakkéh, sauf la belle porte ptolémaïque dont j'ai parlé plus haut, et par laquelle on y pénétrait en venant du pronaos.

La porte ne semblait pas être en trop mauvais état, mais à l'examiner de près, je me convainquis qu'il y avait lieu de la démonter au moins en partie (pl. XCII, XCIII) : toutes les pierres de fondation étaient rongées par le salpêtre et s'effritaient au moindre choc. J'enlevai donc les blocs de la corniche et du linteau, me contentant d'étayer vigoureusement les deux montants, puis je consolidai leurs fondations au ciment, je remis en position les parties descendues, et je fis construire au-dessus, en petit appareil et en ciment, la portion de mur détruite, de façon à donner un appui inébranlable aux poutres de fer qui soutiennent les blocs du plafond du pronaos.

La paroi ouest n'existe plus, et je n'ai rien fait pour la remplacer (cf. pl. XCVIII). Comme il restait deux des gros blocs qui formaient le linteau de la porte qui ouvrait dans la paroi est, j'ai reconstruit cette paroi, et j'y ai mis les deux blocs à une place identique à celle qu'ils occupaient dans la paroi primitive. Quant à la paroi sud, qui est commune à cette pièce et au sanctuaire d'Ergamène, j'en ai retrouvé la plupart des blocs épars sur le sol et je les ai assemblés de nouveau : j'ai suppléé à ceux qui manquaient par une maçonnerie bien cimentée.

Vestibule d'Ergamène. — Toute la paroi nord et les deux tiers des parois est

et ouest en gisaient sur le sol : elles avaient été projetées bien loin au moment de la catastrophe, et elles formaient à l'est et à l'ouest deux talus de pierres ébréchées (cf. pl. LXXXIII-XCII). J'ai commencé par étayer les portions encore debout des deux murs est et ouest, qui s'étaient disloqués alors et qui tenaient à peine en équilibre, puis, au moyen du grand échafaudage dont j'ai parlé plus haut⁽¹⁾, j'ai séparé les éléments des diverses parois qu'il s'agissait de reconstruire. Je démolis ensuite le mur sud en entier, puis les portions subsistantes du mur ouest, et, ajoutant aux blocs qu'elles renfermaient ceux que j'avais trouvés dans les décombres, je réussis à restituer ce mur en son entier. Je reconstruisis également les parties manquantes du mur est, puis le mur nord avec la porte qui conduisait au vestibule. Deux des dalles qui formaient le plafond étaient encore *in situ*, le long du mur sud : je les soulevai au moyen de crics, afin de pouvoir descendre et remonter à leur place les blocs de la paroi sud et le linteau de la porte qui ouvre sur le sanctuaire d'Auguste, puis je les redescendis et je remontai à côté d'eux les quatre autres poutres qui s'étaient écroulées naguère.

La moitié du dallage manquait dans la région nord de ce sanctuaire : je l'ai remplacée par une épaisseur suffisante de béton.

De toutes les salles bouleversées, celle d'Ergamène est la seule à laquelle nous ayons pu rendre complètement son aspect primitif.

Chapelle de l'est. — Une petite porte, taillée après coup par les Romains dans la paroi est du sanctuaire d'Ergamène, lors de l'aménagement du temple sous Auguste, mène dans une toute petite pièce, qui sert d'antichambre à une sorte de réduit large à peine de 1 m. 07 cent. et long de 1 m. 86 cent. (cf. pl. XCI). Elle est parallèle dans sa longueur au sanctuaire d'Ergamène, et l'on y gardait, je crois, le trésor des prêtres, ainsi que les objets de culte délicats qu'on ne pouvait conserver en bon état que dans l'obscurité. On n'y pouvait pénétrer que par la cellule et par la porte qui donne sur le sanctuaire. Les chercheurs de trésors avaient tellement bouleversé les constructions que les quatre parois étaient en porte-à-faux ; dans leur rage de ne rien trouver, ils avaient poussé, dans toutes les directions, des couloirs souterrains qui avaient à moitié détruit le podium en briques crues. J'ai comblé tous ces terriers avec un béton de léonard et de ciment, puis j'ai remonté le sol à son niveau ancien, et j'ai réparé le petit escalier de deux marches qui, de l'antichambre, mène à la chapelle.

Le mur nord de la petite antichambre s'était corrodé et les matériaux n'ont

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 92 et pl. XCIV du présent volume.

existaient plus : je l'ai reconstruit en pierre et ciment. Les autres parois étaient en assez bon état, et je n'ai eu qu'à en retoucher les joints avec du ciment.

Sanctuaire d'Auguste. — C'est la salle qui a le moins souffert. Décorée avec assez de négligence sous l'empereur Auguste, elle prolonge l'ancien sanctuaire d'Ergamène, sans lui être liée d'aucune façon : c'est une simple juxtaposition. Sa paroi nord (cf. pl. XCI) n'est autre que le mur sud de l'ancien édifice : elle a été fortement endommagée. La porte qui y est percée tenait à peine : le linteau en était brisé en dix morceaux, et les blocs de l'angle nord-ouest étaient complètement disloqués. Pour tout remettre en état, j'ai dû, comme je l'ai dit plus haut ⁽¹⁾, démonter la paroi entière puis la reconstruire, assise par assise, après en avoir consolidé les fondations, qui en cet endroit posaient sur de la terre et non pas sur un massif de briques crues comme celles des murs extérieurs. J'ai saisi chacun des blocs avec des crampons de fer et du ciment, et j'ai soutenu les fragments du linteau par quatre poutrelles en fer, encastrées dans la pierre même. Actuellement toute cette paroi nord est très solide. Elle affrontera sans danger l'inondation qui, selon les calculs des ingénieurs du Réservoir, dépassera la hauteur de 2 mètres dans le sanctuaire.

Je n'ai eu qu'à rejointoyer avec du ciment les trois parois est, ouest et sud. Le naos en granit qui occupait le milieu de celle-ci avait été brisé très anciennement, et il n'en restait plus que deux grands fragments, la base et la partie supérieure, avec quelques morceaux insignifiants des parois latérales. J'ai remis la base en place devant la baie qui perçait la paroi (cf. pl. LXXXIX, XCI), j'ai rebâti les trois parois en ciment armé et en maçonnerie, et j'ai reposé sur le tout le couronnement ancien.

La chambre ainsi reconstituée, j'ai soutenu par une poutre en fer le seul des blocs du plafond qui était encore en place : les autres ont dû être détruits très anciennement, car je n'en ai plus trouvé aucune trace. Le dallage a dû être enlevé de même systématiquement et réemployé ailleurs. Le sous-sol avait été bouleversé par les moines en quête des trésors du temple, à la profondeur de plus d'un mètre et demi. J'ai comblé les vides avec un béton de homrah, chaux, sable, pierraille, et j'ai passé au-dessus une couche épaisse de ciment jusqu'au niveau du dallage antique.

Escalier. — J'ai refait les quelques marches que les moines avaient supprimées,

¹ Cf. p. 95 du présent volume.

lorsqu'ils percèrent une porte (cf. pl. XC-XCI) pour aller directement du sanctuaire d'Ergamène à l'extérieur du temple, vers l'ouest. Les autres étant en bon état, je n'ai pas eu à les retoucher. J'ai dû seulement démonter puis remettre en place, en les fixant par-dessous avec de gros crampons de fer, les blocs qui forment la partie subsistante du toit de l'escalier : ils s'étaient disjointés légèrement lors de la dernière catastrophe.

Terrasses. — De la partie des terrasses qui recouvrait le sanctuaire d'Auguste il ne reste plus, ainsi que je l'ai dit, qu'une seule dalle⁽¹⁾, mais la partie qui couvrait le sanctuaire d'Ergamène a été remontée⁽²⁾, et les six dalles qui la composent ont été reliées l'une à l'autre sur les côtés par des griffes en fer cimentées solidement : dans la pratique, elles ne forment plus qu'un seul bloc.

Mur extérieur, côté est (pl. XCVII). — Les portions reconstruites du mur extérieur du pronaos du vestibule ne renferment guère que les blocs anciens qui appartenaient à ce mur : une petite partie seulement en a été refaite au ciment, où cela était nécessaire pour tenir en place les pierres antiques. Les blocs de la corniche qui couronne le sanctuaire d'Auguste avaient été projetés en avant de plus de vingt centimètres et ils ne tenaient plus en place que par un espace de 0 m. 15 cent. à peine. Je les ai remis en position par poussées lentes, puis je les ai fixés avec des crampons en fer et du ciment. Toutes les jointures des blocs ont été reprises au ciment.

Mur extérieur, côté sud. — J'ai fermé la poterne que les moines y avaient ouverte dans le cadre de la stèle qui occupait le milieu de ce mur (pl. LXXXIX). C'était une simple porte de service, car l'église était, non pas dans le sanctuaire d'Auguste, mais dans le pronaos. J'ai rempli la baie d'une forte maçonnerie, sur laquelle j'ai passé un crépi de ciment. Comme au mur extérieur de l'est, tous les blocs ont été jointoyés au ciment, et les portions de la corniche qui avaient été repoussées en dehors ont été ramenées à leur place.

Mur extérieur, côté ouest (pl. XCVIII). — J'ai fermé en maçonnerie recouverte d'un crépi de ciment la poterne que les moines avaient percée à travers l'escalier⁽³⁾, puis j'ai rejointoyé le mur extérieur de cet escalier, qui court parallèlement au sanctuaire d'Auguste. A partir du sanctuaire d'Ergamène, en marchant vers le nord, tout le mur extérieur de l'ouest est détruit, et il n'a pas pu être ressuscité.

¹ Voir plus haut, p. 96 du présent volume.

² Voir plus haut, p. 95 du présent volume.

³ Voir plus haut, p. 97-98 du présent volume.

ainsi que je l'ai dit en son lieu dans ce rapport, parlant de chacune des salles en son particulier.

La dépense totale a été de L. E. 3647.179 mill. ainsi réparties :

	L. E.	Mill.
Ouvriers et main-d'œuvre.....	2065.	625
Ciment.....	376.	000
Plâtre du pays.....	35.	160
Homrah et chaux.....	400.	000
Graisse et huile.....	6.	590
Pétrole.....	3.	000
Outillage et matériel.....	88.	468
Bidons vides.....	2.	000
Sacs vides.....	2.	500
Cordes.....	50.	000
Cordes de palmiers.....	4.	500
Coullins.....	3.	915
Bois, planches, chevrons, rouleaux.....	25.	500
Barres de fer et poutrelles, crampons.....	45.	586
Dépenses du remorqueur.....	25.	530
Charbon.....	112.	000
Salaire des employés du remorqueur.....	69.	060
Barques et dahabiéh.....	240.	385
Bateau-poste.....	5.	880
Maisons pour le personnel.....	9.	865
Chemin de fer pour le personnel.....	52.	765
Poste.....	0.	460
Dépêches.....	1.	030
Couleurs.....	6.	360
Matériel pour la photographie.....	10.	000
Menus achats.....	5.	000
TOTAL.....	<u>3647.</u>	<u>179</u>

Au début, je pensais qu'il me serait difficile d'achever ce travail en une seule campagne, en réalisant des économies sur la somme que vous aviez prévue dans votre *Rapport préliminaire* : j'y ai réussi pourtant, et vous avez pu constater *de visu*, au cours de votre inspection, que la célérité de l'exécution n'a pas été obtenue au détriment de la solidité.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon respectueux dévouement,

A. BARSANTI.

Assouân, le 24 mars 1909.

XII

LE TEMPLE DE MAHARRAKAH.

Monsieur le Directeur général.

Les travaux de réfection du temple de Maharrakah commencèrent le 7 janvier 1909. Après avoir photographié les ruines sous trois aspects différents (pl. XCIX, C, CI), je fis dégager les blocs qui avaient appartenu primitivement aux quatre murs nord, est, sud et ouest, et qui étaient recouverts à l'épaisseur de presque 2 mètres. Une fois cette couche de sable enlevée, je les numérotai sur place, assise par assise, dans la pose où les pierres se trouvaient, en prenant soin de changer la couleur des chiffres pour chaque mur. Le nombre en était beaucoup plus considérable qu'il ne paraissait être au premier moment, ce qui naturellement majora de beaucoup les délais et les frais matériels que vous m'aviez fixés pour la reconstruction. Il s'en trouva en effet deux cent cinquante en plus de ceux qui étaient visibles à la surface; bien qu'ils aient été endommagés dans leur chute, c'est à leur découverte que je dois d'avoir pu reconstruire le temple tel qu'il était au temps de Burckhardt, de Gau et de Cailliaud.

Le recensement terminé, j'ordonnai à notre chef-menuisier Mahmoud Mohammed de dresser l'échafaudage (pl. CII-CIII) qui devait englober toute l'aire à reconstruire, ainsi que je l'avais fait déjà à Dakkéh⁽¹⁾, puis j'étayai solidement le mur nord et la portion du mur est qui se raccordent à l'escalier en colimaçon qui occupe l'angle nord-est. Cet escalier penchait au dehors, et la partie supérieure dépassait de 0 m. 95 cent. l'aplomb de la partie inférieure. L'équilibre en était tellement instable qu'au moment où j'y appliquai l'échelle en bois, afin d'en numérotter les assises pour le démontage, il trembla tout entier de la base au sommet; je craignis un instant qu'il ne se renversât sur moi et sur les hommes qui tenaient l'échelle. Heureusement, j'en fus quitte pour la peur: le numérotage et la déposition des assises s'achevèrent sans accident. Dans le même temps que ces opérations se poursuivaient au mur nord, une forte escouade de portefaix, de maçons et de manœuvres étayait, sous la surveillance du menuisier Mahmoud, les cinq colonnes du sud, les seules qui fussent encore debout de tout le monument. Elles posaient sur deux simples lits de pierres en très mauvais état, qui eux-mêmes étaient établis directement sur un couche de sable.

¹⁾ Cf. plus haut, p. 92 du présent volume et pl. XLIV.

sans consistance. Les architectes n'avaient point pris la précaution d'établir, comme à Dakkéh, un radier en briques assis sur le sol vierge : ils s'étaient bornés à former sur celle-ci une butte de sable rapporté sur laquelle ils avaient monté la construction. C'est à leur négligence, au moins autant qu'à la cupidité des chercheurs de trésors ou des preneurs de *sébakh*, que nous devons attribuer la ruine de l'édifice. La cinquième colonne de la rangée sud, la dernière du côté de l'est, avait déjà cédé, et elle menaçait de tomber d'un moment à l'autre, entraînant le reste dans sa chute.

Sitôt que tout fut étayé, je m'attachai à consolider ce qui subsistait des fondations imparfaites de l'époque romaine, puis à établir pour la première fois le radier nécessaire à la conservation de l'ensemble. Et d'abord, à l'angle sud-est, sous la ligne des quatre murs nord, est, ouest et sud, ainsi que sous celle des colonnades, j'établis des fondations nouvelles en gros blocs bien cimentés, puis je construisis, à 3 mètres de distance des fondations des murs extérieurs, d'autres murs en pierres sèches, chaux, homrah et sable destinés à délimiter le radier. Je tirai ensuite, entre les fondations des quatre murs du temple et celles qui soutenaient les colonnes, des murettes transversales, de manière à diviser l'espace en caissons carrés que je remplis d'un béton de chaux, homrah, sable, caillasse et grosses pierres : ce béton descend selon les endroits à quatre et cinq mètres de profondeur, et il est constitué par lits de 0 m. 50 cent. d'épaisseur bien comprimés à la demoiselle en fer puis arrosés abondamment jusqu'à durcissement complet. Je procédai de même extérieurement entre les fondations des murs antiques et le mur du radier, intérieurement entre les fondations des colonnes, jusqu'à ce que tout l'espace formât un bloc rectangulaire d'une solidité à toute épreuve.

Je bâtis ensuite, à 3 mètres en avant des murs du radier, un mur haut de 0 m. 50 cent. pour servir de point d'appui aux talus qui devaient garnir les quatre faces. Ici encore, pour obtenir le plus de solidité possible, je recourus au système des murettes et des caissons remplis d'un béton composé de la même manière que celui des caissons précédents. Le gros œuvre de ce perré terminé, j'en recouvris les faces d'un parement de larges pierres lisses jointoyées au ciment. Cette partie de notre tâche est celle qui nous coûta le plus de peine et d'argent. En effet, le pays ne possède point de carrières convenables : pour obtenir la pierre nécessaire, il me fallut l'aller chercher à une heure de distance vers le nord, un peu au delà de Mehendi. J'engageai donc trois barques qui, traînées par notre remorqueur *Nil*, amenèrent les matériaux à pied d'œuvre. On se rendra compte des quantités que nous avons dû charrier de la sorte, si l'on

s'avise que le radier a un volume de 1.650 mètres cubes. Au milieu de sa face est, j'ai réservé un escalier doux de quatorze marches en pierre, muni à droite et à gauche des deux bandes qui encadrent toujours les escaliers antiques. Les marches ont environ 0 m. 19 cent. de hauteur, ce qui donne pour la hauteur totale du perré de ce côté environ 2 m. 80 cent. L'escalier aboutit sur le palier juste en face de la grande porte centrale du temple (pl. CIV, CV).

Face est. — La reconstruction de cette façade a présenté quelque difficulté, à cause non du poids des blocs mais de leur mauvaise conservation, qui m'obligea à de nombreux essais avant que j'eusse réussi à retrouver la place ancienne de chacun d'eux dans les lits. Néanmoins j'ai réussi à reconstituer exactement les montants et les feuillures de la grande porte d'entrée, à remettre en place le fragment du linteau, et à remonter environ la moitié méridionale de la corniche. Beaucoup des fragments étaient entassés déjà sur la berge, prêts à être embarqués et transportés sur la rive est pour y servir à la construction d'une sakiéh et d'une maison d'omdéh. L'ensemble de cette face, qui était évidemment la principale du temple, est fort simple et l'on n'y voit aucune trace de décoration.

Face nord. — Elle était percée d'une petite porte vers l'angle nord-ouest. La forme de quelques fragments et les traces que j'ai relevées sur le dallage m'en ont indiqué l'emplacement à défaut d'autre document. Le gros de la paroi s'est laissé reconstruire sans trop de peine, mais il n'en a pas été de même de la partie est qui supportait le poids de l'escalier. J'ai déjà dit plus haut comme elle avait failli s'écrouler dès le début de nos opérations⁽¹⁾. Le démontage et la remise en place s'achevèrent sans accident, et l'on en appréciera le résultat, en comparant notre planche CI et notre planche CV : il semble qu'elles se rapportent à deux monuments différents.

Face ouest. — Je n'ai pas pu remonter ce mur à sa hauteur primitive : une partie des blocs qui le composaient a été réduite en pierraille et employée par les habitants à leurs sakiéhs ou à leurs maisons. Toutefois j'ai reconstitué la petite porte qui s'ouvrait au milieu de la façade (pl. CIV).

Face sud. — La petite porte qu'on y remarque vers l'angle sud-ouest (pl. CIV) n'entrait pas dans la conception première de l'édifice. Elle a été pratiquée après coup par les chrétiens, au moment où ils transformèrent le temple en église. Je n'ai retrouvé en effet aucun fragment de la corniche qui l'aurait

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 99 du présent volume.

surmontée certainement si elle avait été d'origine païenne : elle s'ouvrait au ras du mur, sans moulure aucune qui s'enlevât sur la surface de la paroi, comme c'est le cas pour les poternes que les Coptes ont taillées pour les besoins du culte. Il subsistait assez de blocs appartenant à cette paroi pour que j'aie pu la rebâtir presque entière, y compris la gargouille et un fragment de la corniche : il n'y manque que quelques blocs vers l'extrémité ouest. Pour donner plus de solidité à l'ensemble, j'ai relié les blocs par des crampons de fer, avant de les rejointoyer au ciment.

Face intérieure de la porte principale. — Au moment où le temple fut transformé en église, les chrétiens taillèrent en voûte le linteau de la porte d'entrée sur sa face ouest (pl. CVI). Ce n'est pas sans peine que je suis parvenu à en remettre les fragments en place, tant les cassures étaient irrégulières : comme je ne pouvais, étant donnée la forme cintrée, passer sous eux des poutrelles en fer, je dus me borner à opérer les raccords avec du plâtre, du ciment et des crampons en fer. Lorsque tout fut rajusté, je fis façonner une barre de fer plate selon la courbe et je la passai par-dessous, grâce à quoi j'obtins la solidité nécessaire. Je restituai ensuite leur épaisseur première aux deux montants intérieurs que les Nubiens avaient évidés en même temps qu'ils cintraient le linteau, cela pour ne pas affaiblir leur force de résistance et pour leur permettre de tenir bon sous le poids des superstructures au moment de la submersion. Je me suis borné à les arrêter vers le haut, au niveau du point d'appui du linteau, et on verra à la planche CVI l'effet produit par cette disposition : elle n'a rien de gracieux, mais elle assure la stabilité de l'ensemble. J'ai remplacé au-dessus du montant nord le seul morceau qui subsistât de la corniche qui courait sur la crête du mur à l'intérieur, et j'ai encastré dans le même montant, à leur site antique, les deux seuls morceaux portant des inscriptions grecques qu'il m'ait été donné de recueillir.

Les colonnes du portique. — Les cinq colonnes qui seules demeuraient debout ont été démontées puis remontées pièce à pièce : je n'ai pas retrouvé le chapiteau de la dernière d'entre elles, et elle reste découronnée (pl. CVI). Les neuf autres ont été reconstituées morceau par morceau, au fur et à mesure que les tambours de chacune d'elles sortaient de l'amas des décombres. Comme les fûts ne portaient ni ornements, ni inscriptions, je n'ai pu en rajuster les éléments qu'en m'aidant de la mesure des diamètres et des légers accidents de calibre qu'ils présentaient. Ça été, comme on peut le croire, un travail long et fastidieux. Les fûts redressés, il m'a été relativement facile de les recoiffer de leurs

chapiteaux: la loi de symétrie qui préside à l'accouplement des colonnes à l'époque ptolémaïque et romaine m'a donné la position des cinq d'entre eux qui faisaient paire avec les colonnes demeurées debout, et, celles-là réintégrées. Le classement des quatre autres n'a plus été que question de temps. Les arbitrages m'ont causé plus de souci. Les parties plates inférieures de leurs extrémités, par lesquelles elles reposaient sur le dé des chapiteaux, s'étaient brisées au moment de la chute, et, pour les remettre en position, je dus passer sous les trois architraves de l'ouest deux longues poutrelles de 10 m. 40 cent. qui sont dissimulées sous une couche de ciment. Somme toute, j'ai réussi à remonter cinq grandes architraves, les trois du sud-ouest, une à l'ouest et une dernière au nord-ouest, ainsi que quatre fragments de la grande corniche qui les couronnait. Elles sont reliées par le haut, entre elles et aux corniches, au moyen de crampons en fer. Les portions de l'écran qui s'étendaient entre les quatre colonnes debout du portique sud ont été redressées et complétées avec ceux de leurs blocs qui gisaient à leurs pieds: j'ai dû refaire entièrement, à la pierre neuve et au ciment, celles qui reliaient les deux dernières colonnes de la même rangée vers le sud-ouest, de peur que la solidité de ces dernières colonnes ne fût compromise si elles demeuraient isolées pendant les crues. Une couche épaisse de ciment, répandue sur le béton du radier, remplace le dallage antique en pierre dont aucune pièce ne nous est parvenue.

Les bas côtés et l'escalier. — La portion couverte de l'édifice comprise entre les trois murs extérieurs et les colonnes forme ce que j'appellerai, faute d'un nom meilleur, les trois couloirs sud, ouest et nord.

Le couloir sud (pl. CVIII) était décoré de bas-reliefs sur ses deux parois. Ceux de l'est sont tellement mutilés qu'on y distingue à peine les contours brisés de quelques figures et la forme de quelques hiéroglyphes. Ceux du sud n'ont pas autant souffert, et l'on y aperçoit presque au milieu de la paroi un grand Anubis. La sculpture était plus que médiocre, et il résulte de l'examen des débris que la décoration ne fut pas achevée.

Le couloir ouest (pl. CVII) ne présente rien de bien particulier, si ce n'est les trois poternes qui y prêtaient accès, au moins à l'époque nubienne, après que le temple fut devenu une église. L'une à son extrémité nord, l'autre à son extrémité sud et la dernière à peu près au milieu de la paroi ouest, presque en face de la porte principale.

Le couloir nord (pl. CIX) est plus court que le couloir parallèle du sud (pl. CVIII). Il est arrêté à son extrémité est par un massif carré de construction

dans lequel est pratiqué un escalier, unique de son espèce en Nubie et même en Égypte, un colimaçon de vingt-six marches qui conduisait jadis à la terrasse qui courait au-dessus des portiques. La reconstitution n'en a pas été aisée, car la plupart des pierres qui composaient les marches supérieures étaient dispersées un peu partout dans les ruines : j'ai fini par les retrouver, sauf deux que j'ai refaites en ciment armé. La taille et l'appareillage des blocs antiques sont remarquables et prouvent que les maçons de l'époque égypto-romaine n'avaient point perdu les belles traditions de leurs prédécesseurs pharaoniques. Au fur et à mesure que je remettais en position les parties de cet escalier, je les liais fortement les unes aux autres par des crampons en fer scellés au ciment. La précaution n'est pas superflue, car cet angle nord-est est en tout temps fort exposé à tous les vents, et, pendant la saison de la retenue, il subira violemment l'attaque des eaux.

Je n'ai point touché aux ruines du petit kiosque situé immédiatement au sud-est, et où se trouvaient les bas-reliefs que vous avez fait enlever en 1907⁽¹⁾. C'est un monceau de pierres informes, mais qui ne sera pas sans utilité : il protégera notre temple de ce côté contre l'attaque des eaux. J'ai tracé sur les deux fronts ouest et nord, à 10 mètres environ en avant de la base du perré, deux murs de pierres sèches hauts d'environ 2 mètres qui le défendront contre un retour des sables. J'espère que l'édifice ainsi reconstitué, et que vous désespérez presque de sauver tant la condition en était misérable et le site vous en paraissait hasardeux, résistera bravement à l'immersion qu'il subira dans trois ou quatre ans au plus tard. S'il n'est pas des plus beaux qui se puissent imaginer, il est d'une ordonnance agréable et qui semble être unique jusqu'à présent. Que ce fût un temple, on n'en saurait douter quand on voit les scènes religieuses gravées sur les murs, mais rien n'y répond à la disposition des temples ordinaires de l'Égypte. Il pose un petit problème d'histoire religieuse que je laisse le plaisir de résoudre à plus habile que moi en ces matières.

Les travaux ont été achevés le 5 décembre 1909. Ils ont coûté en tout, y compris les frais afférents à la location des barques et à l'usage du remorqueur, L. É. 2374.260 mill. réparties comme il suit :

	L. É.	Mill.
Ouvriers.....	1517.	380
Ciment.....	198.	400
Honrah et chaux.....	156.	020
Plâtre du pays.....	8.	180
A reporter.....	1879.	980

¹ Ils sont au Musée du Caire, au rez-de-chaussée, sous le portique est de l'Atrium central.

	L. E. mill.
Report.....	1874.980
Graisse et huile.....	6.000
Pétrole.....	2.550
Charbon.....	43.649
Sacs vides.....	3.350
Couffins.....	13.950
Bidons vides.....	2.250
Poutres en fer.....	4.885
Barres de fer.....	10.539
Bois.....	10.200
Cordes de palmiers.....	2.100
Maisons et tentes pour les ouvriers.....	22.115
Dépenses pour le remorqueur.....	64.164
Barques.....	293.240
Chemin de fer pour les ouvriers.....	72.960
Poste.....	0.250
Dépêches.....	1.300
Outils, médicaments.....	20.283
Matériel photographique.....	2.500
Menus achats.....	1.500
Total.....	<u>9374.960</u>

Ce sont L. E. 874.260 mill. en plus de la somme que vous aviez prévue dans votre *Rapport préliminaire*. Ce surcroît de dépense est dû au hasard heureux qui nous a rendu deux cent cinquante blocs dont l'existence était inconnue, mais le désagrément qui en est résulté pour notre budget est plus que compensé par le gain qu'est pour la science archéologique la résurrection d'un édifice qu'on avait cru perdu complètement. Permettez-moi, M. le Directeur général, de vous signaler le zèle et l'intelligence dont tout notre personnel a fait preuve pendant les longs mois que les travaux ont duré, du 7 janvier au 22 mars et du 10 octobre au 5 décembre de cette année. J'attirerai toutefois votre attention plus spécialement sur la conduite de notre chef-menuisier Mahmoud, qui s'est révélé excellent chef-maçon pour la circonstance, et qui a dirigé les travaux sur mes instructions, pendant les absences fréquentes auxquelles m'obligea la nécessité de surveiller les dernières opérations de la réfection de Dakkéh et le déblaiement d'Es-Schoudy.

Agréé, je vous prie, Monsieur le Directeur général, les expressions sincères de mon respectueux dévouement.

Le Directeur des travaux
A. BRÉSICQ

Maharrakah, le 5 décembre, 1909

XIII

LE TEMPLE D'ES-SEBOUÂ.

I

LE DÉBLAIEMENT ET LES CONSOLIDATIONS

PAR

M. ALEXANDRE BARSANTI.

Monsieur le Directeur général,

Le déblaiement du temple d'es-Sebouâ commença le 28 novembre 1908, dans la grande cour des statues osiriennes (pl. CX). Elle était remplie de sable presque en entier, et je profitai d'abord de cette circonstance pour faire la réparation des architraves. Dans le même temps, et afin d'éviter les accidents qui auraient pu survenir par suite de la pression du sable accumulé contre les parois extérieures lorsque les parois intérieures seraient dégagées, je fis mettre à jour parallèlement les faces du dehors des trois murailles est (pl. CXI, CXV), nord (pl. CXII) et sud (pl. CXIII). Ce travail dura quarante-cinq jours, du 28 novembre 1908 au 11 janvier 1909, et il nous révéla plusieurs faits inconnus jusqu'alors.

Salle hypostyle et chapelle copte. — Il apparut, en effet, que la porte qui menait de la cour à la salle hypostyle avait été aménagée par les Nubiens pour les besoins du culte, au moment où le temple fut transformé en église. Les deux montants de droite et de gauche en furent démolis sur une hauteur de 3 mètres, et dans la portion de la baie ainsi élargie deux petites portes ogivales furent construites en pierre taillée. Un mur de briques crues, démoli en partie vers le haut, remplissait la région supérieure de la baie, qui était demeurée intacte (pl. CXIV). Les deux portes sont d'une exécution fort soignée et elles remontent à la bonne époque nubienne, au VI^e siècle probablement. Selon un usage encore en vigueur chez les chrétiens modernes de l'Égypte, chaque sexe avait sa place distincte à l'intérieur de l'église. Les deux portes jumelles s'ouvraient donc chacune sur un couloir qui était séparé de son voisin par un mur en briques, au milieu duquel

est pratiquée une toute petite porte en brique : le couloir de droite tourne au nord, celui de gauche au sud, et ils conduisaient l'un au chœur des hommes, l'autre au chœur des femmes.

La salle hypostyle avait été transformée en église. On avait enlevé pour cela les grandes figures osiriennes qui décoraient les piliers, puis, entre les deux premiers piliers de l'est, ceux du centre, on avait tiré une cloison en brique qui masquait l'intérieur. Derrière cette cloison, au centre de la salle, un autel s'éleva, en face duquel on avait construit, à l'est et toujours en briques, le chœur : on voit encore sur celui-ci, et peint en rouge, le Christ debout au milieu de ses apôtres, mais la partie supérieure des figures manque. Un écran en brique sépare la partie réservée aux fidèles de celle où les prêtres officiaient. Dans la portion est et sud de la salle, deux autres cloisons en briques crues ont été élevées contre le pilier d'angle, et, au milieu de la cloison ouest, une toute petite porte est percée qui donne sur une chambrette qui servait probablement de baptistère. On y voit en effet, un Saint-Jean-Baptiste peint sur la paroi est et, au pied de cette figure, une cuve en grès où l'on plongeait les enfants au moment de la cérémonie. Un certain nombre d'éuelles et de plats en terre cuite rougeâtre étaient épars sur le sol.

Toutes les architraves étaient brisées en deux ou en trois morceaux, ainsi que la plupart des grosses dalles du plafond. J'ai soutenu chaque architrave de deux poutrelles en fer, réunies l'une à l'autre par des traverses en fer, puis, sur ce réseau, j'ai placé de larges dalles en pierre scellées avec du plâtre du pays. La couverture de la salle hypostyle et le haut des quatre parois ont été également réparées au plâtre et au ciment.

Antichambre. — L'antichambre est creusée dans la roche vive. Je l'ai vidée du sable qui l'emplissait, et j'ai bouché les fentes du plafond.

Sanctuaire. — Il est également creusé dans la montagne, ainsi que les quatre chambres dont il est flanqué. Je n'ai eu qu'à en enlever le sable qui montait presque jusqu'au plafond. Au fond de la pièce du centre, qui répond au sanctuaire antique, la triade païenne avait été détruite, et à la place qu'elle occupait un Saint-Pierre avait été peint sur le mur par les chrétiens. C'est tout au plus si j'ai eu quelques fentes ou quelques trous à boucher dans les quatre pièces latérales.

Dans celle du nord-ouest un puits avait été creusé anciennement vers l'angle nord-ouest. Je l'ai vidé espérant y retrouver quelque fragment de sculpture byzantine.

par les Nubiens, mais je n'y ai rien découvert : je l'ai donc comblé à nouveau afin d'éviter que les visiteurs y tombassent.

Facade est. — Une bonne partie de cette façade était remblayée jusqu'à deux mètres au-dessus du dallage ancien (pl. CXI, CXV). Le colosse de gauche gisait à terre, la tête enfouie dans le sable dans une position telle que tout le poids de la figure de Ramsès II portait sur la petite statue qui l'accompagnait le long de la jambe gauche; aussi, cette petite statue s'est-elle détachée de la masse au moment où j'ai redressé le groupe, et j'ai dû la remettre à sa place avec des crampons en fer et du ciment. J'ai de même complété le grand socle sur lequel le tout posait avec les pierres antiques qui étaient éparses sur le sol. A droite j'ai été moins heureux, et je n'ai pas pu relever le colosse qui faisait pendant à celui-ci, les jambes lui manquant; j'ai dû me borner à le coucher sur un plan incliné qui met la tête en évidence. La présence de blocs appartenant à plusieurs autres piédestaux nous prouve qu'il y avait tout le long de la façade d'autres statues qui ont disparu complètement (pl. CXVI).

Une sorte de trottoir longe la façade, du côté nord et du côté sud, et un couloir assez large vient buter contre le mur ouest de la cour intérieure. Il est fermé au nord et au sud par un mur épais de briques crues, mais tandis qu'au sud il s'arrête brusquement à l'alignement du mur de la cour, au nord-ouest, un escalier en briques crues y a été ménagé qui donne accès à la terrasse du temple (pl. CXII). J'ai consolidé le palier de la façade est, puis j'y ai construit un mur en pierre et homrah pour remplacer l'ancien mur de soutien en briques qui menaçait de s'écrouler. J'ai également démoli l'escalier puis je l'ai reconstruit sur le même site, de manière à faciliter aux visiteurs l'accès de ces parties de l'édifice. Cet escalier descend dans une grande cour, fermée au nord par un mur en briques crues, qui devait être un peu plus haut dans les temps anciens; du côté sud on aperçoit encore les murs en briques crues, hauts d'un mètre et demi environ, qui appartenaient à une chapelle du prince Staouï (pl. CXVII). Celle-ci se compose de deux pièces dont les portes étaient garnies de montants en pierre avec linteaux, sur lesquels on lit le nom du prince. Au centre de la seconde pièce, on voit encore en place, un autel au nom de Ramsès II.

Entre le pylône en briques crues du sud et la chapelle de Staouï court un large couloir qui mène aux dépôts et magasins du temple : on y aperçoit encore intactes deux constructions circulaires en briques crues, que je crois être des greniers ou des pressoirs. Toutes ces pièces avaient des montants et des linteaux en pierre au nom de Staouï.

Les stèles et les fragments qui en valaient la peine ont été expédiés au Musée du Caire; ils formeront l'objet d'une note spéciale qui sera publiée dans un prochain numéro des *Annales du Service*.

Première cour extérieure à l'est (pl. CXXIX). — On y accède du côté de l'est par une très belle porte qui était presque entièrement démolie, et dont j'ai pu relever la partie droite (pl. CXXVIII). Elle était à deux battants, sans linteau, et deux murs épais de briques crues sont adossés aux piliers.

A l'extérieur, deux grands sphinx affrontés gardent jalousement l'entrée de l'enceinte, et j'ai pu rétablir sur la tête de celui d'entre eux qui est au nord sa couronne qui était dans le sable à côté de lui. En avant de chacun d'eux, sur le même socle, deux colosses en grès sont debout. Ils représentent Ramsès II coiffé de la double couronne, et deux petits sphinx furent trouvés devant chacun d'eux; comme ces sphinx sont très mutilés, je les ai laissés sur place. A l'intérieur de cette cour (pl. CXXIX), le long de l'avenue centrale, trois sphinx à tête humaine étaient rangés de chaque côté. J'ai pu faire rétablir sur la tête de ceux du côté sud leurs coiffures qui gisaient à terre auprès d'eux (pl. CXXX). Le troisième sphinx de la rangée nord est très mutilé et la tête lui manque: les autres ont également beaucoup souffert.

Deuxième cour extérieure à l'est. — Elle est séparée de la première par un mur de briques, avec un portail de pierre semblable au précédent (pl. CXXIX) et avec une avenue centrale bordée de quatre sphinx, deux sur chaque côté. Ceux-ci ont la tête de faucon au lieu de la tête humaine (pl. CXXIX) et un seul d'entre eux a recouvré sa couronne (pl. CXXXI).

Tous ces monuments, taillés dans le très mauvais grès du pays par des sculpteurs malhabiles, sont d'une facture médiocre: même dans leur nouveauté, lorsqu'ils étaient intacts et probablement enluminés de couleurs vives, ils n'ont jamais dû présenter un aspect très agréable à l'œil. L'ensemble qu'ils formaient en imposait par la masse, mais lorsqu'on en examinait le détail, on se sentait devant une œuvre presque barbare.

Le temple actuel d'es-Sebouà (pl. CXXXII) dut être un des plus importants de la Nubie lorsqu'il fut construit. Il a dû succéder à quelque temple antérieur dont je n'ai retrouvé aucun vestige. On trouve seulement, dans le massif des collines du sud, le beau tombeau du temps d'Amenôthès II que vous avez publié récemment dans les *Annales*¹⁾. Je pense qu'il y a du côté nord d'autres tombes antiques.

¹⁾ Cf. *Notes de voyage*, II, dans les *Égyptes*, t. IX, pp. 187-188.

et des recherches méthodiques exécutées dans cette région donneraient à coup sûr des résultats satisfaisants. J'ajouterai, pour terminer, qu'afin d'empêcher le retour du sable, j'ai fait construire sur la hauteur, derrière le sanctuaire un mur en pierres sèches haut d'un mètre et demi. Si l'an prochain je reconnais qu'il n'a pas produit l'effet voulu, je le rehausserai d'un mètre encore.

La dépense totale a été de L. E. 812.501 mill. pour 15.000 mètres cubes de sable enlevé. En voici le détail :

	L. E. Mill.
Maçons, portefaix, terrassiers et main-d'œuvre.....	509.410
Ciment.....	27.000
Homrah et chaux.....	9.250
Graisse, huile et pétrole.....	2.170
Sacs vides.....	2.000
Bidons vides.....	0.520
Barres de fer, poutrelles et crampons.....	12.000
Cordes de chanvre.....	4.000
Cordes de palmiers.....	1.500
Plâtre du pays.....	39.890
Location de barques.....	31.550
Personnel du remorqueur.....	15.900
Charbon pour le remorqueur.....	30.000
Location de maisons pour les ouvriers.....	4.181
Bateau-poste.....	0.149
Chemin de fer.....	3.525
Coullius.....	29.150
Dépêches.....	0.215
Matériel photographique.....	1.000
Matériel Decauville.....	83.645
Bois, planches, rouleaux, etc.....	2.500
Divers.....	2.946
TOTAL.....	<u>812.501</u>

Le travail a duré cent dix jours sous la conduite des deux réis Aly et Hassanéin.

Agréé, je vous prie, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon dévouement respectueux,

Le Directeur de travaux,
A. BARSANTI.

Le Caire, le 18 avril 1909.

II

L'ÉGLISE NUBIENNE D'ES-SEBOUÀ

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

Monsieur le Directeur général.

Le déblaiement du grand temple de Ramsès II, exécuté sur vos ordres par M. A. Barsanti au cours de l'hiver 1908-1909 a amené, ainsi qu'il vient d'être dit⁽¹⁾, la découverte, sous les buttes de sable fin qui remplissaient presque jusqu'à son faite le pronaos, d'une importante église chrétienne, fort bien conservée dans ses lignes essentielles, et dont voici la description.

Les constructions ou décorations d'époque chrétienne ne sont, du reste, pas limitées au seul pronaos, mais intéressent aussi la paroi formant le fond de la cour à l'ouest, la salle transversale venant immédiatement après le pronaos, enfin le sanctuaire de l'ancien temple élevé par Ramsès II à la gloire d'Amou-Râ et d'Harmakhis.

I. *Paroi ouest de la cour.* — Cette paroi, qui fait face au revers du pylône d'entrée, était percée à peu près en son milieu, dès l'époque pharaonique, d'une majestueuse porte du style égyptien habituel, destinée à faire communiquer la cour avec la salle hypostyle ou pronaos. Cette porte s'ouvrait sur une sorte de banquette ou terrasse flanquée contre la paroi ouest de la cour, dominant de 1 m. 50 cent. le niveau du dallage de la cour, et à laquelle donnait accès un escalier double, dont un côté servait probablement à la montée, l'autre à la descente des processions religieuses. Cette porte mesurait 4 m. 10 cent. d'ouverture en hauteur, entre le sol et le linteau, et 1 m. 65 cent. en largeur entre les deux montants latéraux. Sa longueur entre la cour et le pronaos était de 2 m. 70 cent.

C'est cette ouverture que les chrétiens ont complètement transformée pour l'adapter aux besoins de leur culte. Trouvant sans doute la largeur du passage insuffisante pour assurer le facile accès des fidèles, l'architecte copte a taillé sans pitié dans les deux montants latéraux, de façon à obtenir une largeur de 2 m. 50 cent. à 2 m. 55 cent. Dans cette largeur nouvelle ont été construites en

⁽¹⁾ Voir le précédent rapport, p. 101 et 102 du présent volume.

beau calcaire deux portes voûtées jumelles, étroitement juxtaposées entre elles, et mesurant chacune 1 m. 20 cent. de largeur, dont 0 m. 80 cent. d'ouverture (voir pl. CXXIII, A), et 2 m. 15 cent. de hauteur. Un petit seuil, également en pierre, haut de 0 m. 10 cent., occupe entièrement la largeur de chaque porte. La construction des montants et de la double voûte est fort régulière et atteste un soin que les architectes chrétiens de l'ancienne Égypte ne nous ont guère habitués à admirer. Au milieu de chacun des arcs de la double voûte a été sculpté en relief l'anagramme que l'on voit sur la planche CXXIII, A.

Pour ce qui est de la hauteur de cette porte, il est nettement visible que l'on a songé, tout d'abord, à conserver les dimensions de l'ancien portail de Ramsès II: l'arête inférieure du linteau a été, en effet, taillée en vue de transformer en voûte le sommet de ce portail. Mais il semble qu'après avoir ébauché ce travail de transformation de l'arête horizontale en arc, on se soit défié de la qualité de la roche et que l'on ait craint de ne pouvoir achever la transformation sans compromettre la solidité de l'ensemble. Le travail d'érosion du sable venu du désert avait déjà suffisamment attaqué le grès, assez mauvais en effet dans toute cette région, pour faire concevoir des inquiétudes. On renonça donc au projet de voûte et de porte unique; on construisit la double voûte appareillée en bonne pierre, de qualité supérieure à celle de la montagne, et l'on remplit l'espace compris entre le sommet de ces portes neuves, les montants et l'ancien linteau, au moyen d'un blocage de briques crues, qui s'est, en somme, assez bien comporté au cours des siècles, quoique toute la partie supérieure en soit tombée. On donna à la double porte une hauteur juste suffisante (1 m. 65 cent.) pour permettre le passage à un homme de taille moyenne. Une pierre triangulaire forme la base du tympan central, entre les deux voûtes.

La division en deux parties se continue en arrière des portes au moyen d'un mur de terre, construit dans l'axe même de l'ancienne porte égyptienne, au milieu de sa largeur. Ce mur, haut de 1 m. 80 cent. et épais de quelques centimètres seulement, délimite ainsi deux corridors parallèles, de largeur sensiblement égale à celle de chacune des portes. Il se prolonge, sur une longueur de 4 mètres, jusqu'au mur transversal qui forme le fond du chœur et qui, lui-même, est à l'alignement des deux premiers piliers de l'ancienne salle hypostyle. Un étroit passage voûté large de 0 m. 60 cent. et haut de 1 m. 70 cent. est ménagé dans l'épaisseur de ce mur et donne accès d'un corridor à l'autre (pl. CXXIII, B, et CXXIV, A); ce passage est percé à peu près au milieu de la longueur du mur. Il est à présumer que cette division en deux portes et deux corridors répondait à la préoccupation de séparer, à l'intérieur de l'église et

pendant les cérémonies du culte, les hommes et les femmes. Nous savons que ce souci était celui de tous les constructeurs des anciennes églises chrétiennes en Égypte, et il se peut, d'autre part, qu'ici l'idée de cette division en deux ait été suggérée à l'architecte par le double escalier de Ramsès II, conduisant de la cour à la terrasse sur laquelle s'ouvrait le pronaos.

II. *L'église proprement dite, dans le pronaos.* — L'ancienne salle de Ramsès II reposait sur douze piliers carrés, et les six qui sont alignés de chaque côté de l'axe longitudinal étaient ornés de statues osiriaques du roi. Les modifications nécessitées par l'aménagement de la nouvelle église ont surtout porté sur la partie centrale comprenant les quatre piliers du milieu les plus rapprochés de la cour. Au sortir de la double porte voûtée, construite en pierre à l'intérieur de l'ancienne porte égyptienne, la largeur même comprise entre les deux embrasures de cette même porte est, nous l'avons vu, divisée en deux étroits corridors à peu près égaux par un mur de terre.

Ce mur, limitant les deux corridors et les deux moitiés de l'église, vient buter à l'ouest contre un autre mur transversal, long de 9 m. 50 cent., haut de 2 m. 75 cent. et d'épaisseur variable. Ce mur repose sur trois assises de pierre, mais tout le reste est en terre revêtue de l'enduit blanc ordinaire. Il n'est pas partagé en son milieu par le mur des corridors : il mesure, en effet, 3 mètres seulement du côté sud, et 5 m. 95 cent. du côté nord. Tandis qu'il enveloppe la rangée de piliers la plus septentrionale, il laisse, au contraire, en dehors de lui, du côté sud, la rangée la plus méridionale. Après avoir englobé le pilier n° 1 du côté sud¹⁾ et les piliers n°s 1 et 2 du côté nord, il se continue sur les côtés sud et nord de la salle, parallèlement aux parois, puis il englobe encore le pilier n° 3 du côté sud et les piliers n°s 3 et 4 du côté nord, il fait un nouvel angle de 90 degrés, et il vient se terminer de chaque côté du chœur, qu'il délimite. En outre, les deux faces internes et les deux faces occidentales des piliers n° 3 de chaque côté sont renforcées par un épais mur de briques presque aussi haut que les anciens piliers, servant d'appui au mur demi-circulaire du chœur.

Du côté nord, outre le chœur, une petite chapelle a été formée par l'espace compris entre les quatre piliers reliés entre eux par des murs, et sur le mur formant le fond de cette chapelle, à l'est, est peint un Christ (pl. CXXIV, B, et CXXV, B). Cette chapelle (ou sacristie?) communique avec le chœur par une

¹⁾ Les douze piliers sont numérotés de 1 à 6 à droite (sud) et de 7 à 12 à gauche (nord), en allant de l'entrée vers le fond du temple.

porte très étroite, creusée dans le mur de terre qui limite le chœur du côté nord. À l'opposé, vis-à-vis de cette porte, une autre ouverture semblable fait communiquer le chœur avec le passage réservé entre son enceinte et la rangée la plus méridionale de piliers. Le chœur lui-même (pl. CXXVIII, CXXIX, A) est demi-circulaire, et se compose de trois plates-formes superposées, parallèles et concentriques. Le mur du fond, haut de 1 m. 50 cent. au-dessus de la plate-forme la plus élevée, est décoré de douze figures, le Christ et onze apôtres. Les dimensions de ce chœur sont 6 m. 25 cent. en largeur et 1 m. 75 cent. dans sa plus grande profondeur. L'enceinte totale délimitée par les murs de terre mesure, en outre, 3 m. 45 cent. de profondeur entre la naissance du chœur même et le petit seuil de clôture situé à l'ouest et percé en son milieu d'une porte, débouchant exactement en face du milieu de la paroi formant le fond du chœur. Entre cette porte et le premier gradin du chœur se dresse un autel en terre, haut de 1 m. 25 cent., et dont le sommet est formé par une pierre de 0 m. 80 cent. × 0 m. 72 cent. Les murs de clôture du côté ouest sont presque complètement détruits maintenant, mais ils devaient être aussi élevés que l'ensemble de l'enceinte, c'est-à-dire atteindre environ 2 m. 50 cent. Ils reposaient eux-mêmes sur un seuil de pierre, large de 0 m. 30 cent. et long de 3 m. 40 cent.

À l'angle sud-est de la salle, en dehors de l'enceinte de l'église, est ménagée une petite salle presque carrée, de 3 mètres environ de côté, qui communiquait avec le pronaos au moyen d'une petite porte creusée dans le mur de terre reliant le pilier n° 2 de la section sud à la paroi sud. Cette porte n'existe plus, ou du moins elle a été considérablement élargie par la chute de la section du mur qui est comprise entre elle et la paroi sud. Du côté nord, un autre mur de terre délimitait ce réduit, reliant le pilier à la paroi est, sur une longueur de 2 mètres, une épaisseur de 0 m. 20 cent. et une hauteur de 1 m. 60 cent.; il est bien conservé. Contre la paroi est, et près de l'angle nord formé entre cette paroi et le mur de terre, une cuve rectangulaire en pierre est encore en place, longue de 1 m. 10 cent., large de 0 m. 80 cent., épaisse de 0 m. 10 cent. et haute de 0 m. 65 cent. Au-dessus de cette cuve est peint, par-dessus le siège d'une divinité pharaonique, en rouge et jaune, un buste très effacé, qui est peut-être celui de saint Jean-Baptiste, bien que la barbe ne soit pas aussi longue que sur les figures ordinaires de ce saint (pl. CXXV, A). L'hypothèse la plus rationnelle qu'on puisse faire est, en effet, de penser que cette petite salle était le baptistère attenant à l'église.

Enfin, contre la face sud du pilier n° 5 nord, ex-pilier osiriaque, a été construit, en pierre, un escalier de sept marches, long de 2 m. 25 cent., d'une


largeur variant entre 0 m. 70 cent. et 0 m. 95 cent., terminé à sa partie supérieure par une plate-forme presque carrée de 0 m. 92 cent. × 0 m. 95 cent., à 1 m. 25 cent. au-dessus du sol. C'était là probablement la chaire de l'église (pl. CXXVIII, CXXX, A), bien que, si l'on adopte cette manière de voir, on ne puisse expliquer la raison d'être de l'ouverture rectangulaire ménagée dans la face est de cet escalier. Il y a, d'autre part, dans la salle transversale qui fait suite à l'église, un autre escalier en terre, qui était peut-être la véritable chaire.

Telle est l'église élevée au milieu du pronaos. Il nous reste, pour compléter la description, à dire un mot des peintures chrétiennes et des inscriptions non hiéroglyphiques qu'on relève sur ses diverses parois.

Les peintures, dont quelques-unes sont presque invisibles maintenant, sont au nombre de six, sans compter les treize figures du chœur.

1° Dans la petite chapelle du nord, comprise entre les quatre piliers nord-est du pronaos, est peinte, sur le mur du fond, à l'est de la chapelle, une belle figure du Christ, avec le buste (pl. CXXV, B); l'ensemble de la peinture mesure 0 m. 95 cent. de largeur et 1 mètre de hauteur. Le visage est blanc, entouré d'une ligne ovale rouge et noire. Les yeux, le nez, la bouche, la moustache tombante et la petite barbiche étaient également peints en noir et en rouge, mais ils ont été martelés et détruits en partie par les Musulmans. Autour de la tête, l'auréole, à fond blanc, est entourée d'une double ligne noire et rouge; sur elle sont peintes en noir les trois lettres $\Lambda \text{ } \Theta \text{ } \Pi$, encadrées chacune par quatre filets noirs et rouges. Les contours du buste sont indiqués en noir: le costume est rouge et les plis en sont indiqués en noir, le col, entr'ouvert, est peint en blanc. Le Christ montre sa main droite, dont les doigts peints en blanc avec contours noirs sont démesurément allongés et si maladroitement dessinés qu'à une certaine distance il semble y en avoir six. Cette figure est, somme toute, relativement en bon état et produit assez bonne impression sur le mur noir contre lequel elle se détache avec vigueur.

2° A la sortie de la chapelle nord, en tournant le dos au buste précédent, le regard est attiré par deux figures également en assez bon état de conservation, peintes sur la face est du pilier n° 6 de la section nord (pl. CXXVI, A). Cette peinture mesure 1 mètre de hauteur et 1 m. 25 cent. de largeur; elle représente le buste d'un saint ailé, auréolé et couronné, probablement saint Michel, et à sa droite un personnage entier debout, probablement une femme. Le buste du saint est inscrit dans un cercle parfaitement rond, de 0 m. 70 cent. de diamètre, d'où s'échappent dans toutes les directions des séries de trois lignes rouges, peut-être

des rayons lumineux: le cercle s'enlève en rouge brun sur la teinte jaunâtre qui sert de fond à l'ensemble de la peinture. Le visage du saint a été défiguré, comme celui du Christ précédent. Les contours, la couronne et l'aurole sont peints en rouge et en jaune; les plumes des deux ailes fixées aux épaules sont indiquées par un grossier quadrillage rouge sur fond jaune. Le vêtement est constellé de petites rosaces  rouges, et les lisières sont formées par une étroite bande jaune décorée de ronds et de carrés rouges. Au bas du cercle apparaît vaguement la main droite de l'ange qui semble retenir le vêtement.

Quant à la figure de femme (?) représentée à la droite du saint, elle est de dimensions beaucoup moins considérables, car, quoique peinte en pied, elle ne mesure pas plus de 0 m. 75 cent. de hauteur. Les cheveux, la robe et les pieds sont peints en rouge; le visage, défiguré, était également dessiné en rouge sur fond jaunâtre. La robe est ornée en son milieu d'une large bande verticale décorée en losanges et points rouges sur fond blanc, et la lisière inférieure de la robe, sur toute la largeur, est identique à cette bande. La forme de la coiffure est à noter. L'ensemble de cette figure est des plus gracieux. Nous avons peut-être là le portrait de la généreuse donatrice grâce à qui put être édifiée et décorée l'église. .

3° Sur la face ouest du pilier n° 3 de la section nord, et sur la même face du même pilier de la section sud, sont peintes deux scènes très endommagées et dont on ne saurait trop dire ce qu'elles représentent. La partie nord est reproduite sur la photographie de la planche CXXVI, B; quant à la partie sud, sa teinte rougeâtre est tellement atténuée que la photographie se refuse à la rendre. La partie nord, à gauche du chœur, représente, tout à gauche, un personnage debout, presque invisible, et à sa droite quelque chose comme une masse, peinte en rouge, reposant sur un tissu ou tapis blanc et décoré de filets, losanges et points rouges. A droite de ce corps (?) on voit des traces de peinture blanche et rouge, s'élevant le long du pilier de briques qui limite le chœur vers la gauche. Toute cette représentation est extrêmement vague et indistincte. Peut-être est-elle symétrique à celle qui est peinte de l'autre côté du chœur, sur le pilier sud correspondant, et qui représente un personnage, lui aussi presque invisible, debout sur quelque objet rouge. Il est regrettable que ces peintures soient si mal conservées que la photographie ne peut en donner une idée claire, ni permettre l'identification et l'explication des scènes ainsi figurées. L'hypothèse la plus vraisemblable, qui m'a été suggérée par M. Jean Maspero, est que nous avons là une représentation de la Nativité. La tache rouge serait la Vierge reposant sur son

lit: le personnage debout à gauche serait saint Joseph, et les vagues traces visibles sur la droite pourraient être les restes des animaux domestiques (bœuf et âne) assistant à la naissance du Christ. Une pareille représentation est fréquente sur les bracelets d'origine copte: on peut voir les reproductions de quelques uns de ces bracelets par M. Jean Maspero, dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. IX, 1908, p. 246-258.

4° Sur la face ouest du pilier n° 2, section sud, formant la façade de la petite salle d'angle que nous supposons avoir été le baptistère de l'église, est peinte, d'un double trait noir et rouge, une croix haute de 0 m. 90 cent. et large de 0 m. 54 cent.; l'intérieur en est jaune, et de chacun des quatre angles formés par le croisement des montants s'échappent trois lignes rouges, arrondies (voir pl. CXXVII, A).

5° Sur la paroi est du pronaos, formant le fond du baptistère, contre l'angle nord limité par cette paroi et le petit mur de terre élevé par les Coptes, exactement à un mètre au-dessus du bord supérieur de la cuve en pierre, est peint un buste fort effacé, que la photographie ne peut rendre clairement. Le fond du visage était probablement blanc, mais tous les traits en ont disparu. La longue barbe et les cheveux étaient rouges. L'auréole était jaune et sertie d'un double trait noir et rouge. Le costume était à fond jaune, avec des lignes rouges irrégulièrement distribuées sur sa surface, le contour extérieur du buste était noir. Le personnage, probablement saint Jean-Baptiste, montre sa main droite, peinte en blanc, dont deux doigts sont rapprochés, dans la position horizontale: ils sont dessinés en noir, mais l'intérieur du contour est peint en blanc. L'ensemble mesure 1 mètre de hauteur sur 0 m. 80 cent. de largeur (pl. CXXV, A).

6° Enfin, les peintures du chœur et des deux murs qui le prolongent de chaque côté, au nord et au sud (pl. CXXIX, A), comptent treize personnages représentant le Christ, au milieu de la paroi arrondie, et de chaque côté six apôtres. Les six apôtres à la droite du Christ sont tous peints sur la paroi arrondie du chœur, tandis qu'à gauche cette paroi ne compte que cinq figures: la sixième se trouvant sur le mur latéral sud. Les figures s'enlèvent en lignes rouges et jaunes sur un fond blanc. Les têtes du côté sud sont seules conservées: celles du Christ et des six apôtres du côté nord n'existent plus. Les têtes sont jaunes, ainsi que les auréoles. Les costumes sont légèrement indiqués par de minces traits rouges et jaunes. Sur les jambes des personnages sont peints en rouge les signes HT ou I (?). Plusieurs apôtres portent sur le bras gauche une

sorte de rouleau. La hauteur des personnages est uniformément de 1 m. 40 cent.

Enfin, sur le mur latéral nord du chœur, symétriquement au douzième apôtre, semble avoir été un quatorzième personnage(?) : il ne reste plus de lui que de très vagues traces de couleur rouge et jaune.

Les inscriptions chrétiennes ne sont pas très nombreuses, et elles sont extrêmement peu lisibles ayant été simplement taillées à la pointe sèche dans le crépi de terre, qui s'est effrité par la suite.

1° Dans l'intérieur de la petite chapelle du nord, sur la face est du pilier n° 4 nord, on voit deux inscriptions* (pl. CXXXI, A) :

a. ✕ ΜΟΗΛΑΚΟC (sic)
 ΕΤΟΥΑ ΒΜΑΠΑΣΟΗ
 ΕΡΟΘΑΛΗΟΚ ΜΑΡ . . . ΟC
 b. ΤΕΘΕCΩΜΑΝΤ . . .

2° Sur la face ouest du même pilier, en dehors de la chapelle :

✕

ΜΙΧΑΗΛ

3° Sur la face ouest du pilier n° 2 sud, formant la façade du baptistère, à gauche de la croix, sont plusieurs lignes fort peu lisibles, et dont les caractères d'imprimerie ne donnent qu'une idée imparfaite (pl. CXXV, A) :

ΑΜΑΛΛΑΙΑΗ
 ✕ ΠΗΛΙ
 ΜΑΠΗΧΜΧΗ
 ΚΟΥΧΙ ΥΥ ΧΛΗΛ
 ΚΑΠΕΧΟΗ

4° Enfin sur la paroi ouest, à droite de la porte conduisant à l'antichambre, on lit :




✕ ΑΠΟΚ

ΗΜC)


✕ ΑΠΟΚΠΑΛΛΑCΑΥΥΗC ΠΑ

III. *Salle transversale faisant suite au pronaos.* — L'église proprement dite occupait donc tout le pronaos, mais elle ne se terminait pas là. La salle transversale et le sanctuaire, en arrière de ce pronaos, semblent avoir été également utilisés par les chrétiens; en tout cas, ils y ont laissé des traces de constructions et de décoration.

Les deux embrasures de la large porte qui conduit du pronaos à la salle hypostyle avaient été recouvertes, par-dessus les tableaux de Ramsès II, et sur toute leur hauteur, de l'enduit de terre habituel; cet enduit fut détaché par nous sur la feuillure de gauche (sud), car il ne portait que peu de chose d'intéressant comme peinture copte. Au sommet seulement, touchant le plafond, on voyait une tête de saint nimbée et barbue, peinte en rouge et en jaune. Les couleurs étaient très vaguement conservées, et les contours mêmes du dessin fort effacés; aussi ai-je cru pouvoir sans scrupule faire disparaître le crépi sur lequel elle se trouvait, pour faire réapparaître l'ancien bas-relief pharaonique.

La feuillure de droite, au contraire, portait, sur le crépi de terre, une représentation qui m'a paru mériter d'être conservée au détriment de l'ancien tableau de Ramsès II, symétrique probablement au tableau correspondant de la feuillure gauche. La décoration copte consiste ici en *trois croix* d'inégale grandeur, dont la planche CXXVII, B, donne une image suffisamment nette. La croix du milieu, de beaucoup la plus grande, mesure 1 m. 75 cent. de hauteur et 2 mètres avec le support sur lequel elle repose; sa largeur est de 0 m. 80 cent., et la largeur du support est de 0 m. 52 cent. Elle est dessinée en noir, avec un double trait rouge à l'intérieur du contour noir. Les trois extrémités libres, sommet et côtés, se terminent chacune par deux oreillettes reliées les unes aux autres par une ligne brisée , peinte en rouge, et sur toute la longueur de ces lignes brisées sont dessinés de petits cercles également rouges. Les deux montants de la croix sont décorés sur toute leur surface de petits cercles et carrés rouges et noirs. Enfin deux triples lignes peintes en rouge comme une partie des cercles et des carrés s'entre-croisent encore, formant en quelque sorte une nouvelle croix obliquement disposée par rapport à la première, et chacune des quatre extrémités de ces lignes triples porte un cercle rouge plus grand que les précédents. Le support est décoré d'un  peint en rouge. De chaque côté de ce support est représentée une autre croix, beaucoup plus petite, rouge. Celle de gauche est de la forme ✧; celle de droite porte en plus au sommet de son extrémité supérieure une sorte de lien (?) de la forme .

A l'intérieur de la salle transversale qui sert de vestibule commun au sanctuaire et aux quatre autres salles obscures du temple, Ramsès II avait fait élever, contre la paroi ouest du fond et de chaque côté de la porte conduisant au sanctuaire, deux socles en pierre destinés probablement à deux statues reproduisant ses propres traits ou ceux des deux divinités du temple. Les statues n'existent plus. Le socle de gauche a été respecté par les chrétiens, qui se sont contentés seulement de le flanquer sur sa face gauche (sud), et le long de la paroi ou

fond de la salle, d'une petite plate-forme en terre, longue de 2 m. 20 cent., large de 0 m. 65 cent., haute de quelques centimètres seulement (voir pl. CXXXI, B). Cette sorte de banquette basse était surélevée à son extrémité de gauche, celle que la photographie ne montre pas, et elle présentait à peu près le profil suivant , qui fait songer à un lit. Était-ce là réellement la couche où se reposait le prêtre ou le gardien de l'église? Cette banquette dissimule-t-elle, au contraire, le tombeau de quelque saint ou personnage local important, qu'on aurait voulu honorer spécialement en l'ensevelissant sous l'église? C'est là une question dont la solution demeure assez incertaine. Quant au socle de droite, il a été complètement englobé dans la construction d'un escalier en terre de six marches, dont l'utilité n'apparaît pas très clairement, car il ne conduit à rien de spécial (voir pl. CXXXI, B). C'était peut-être là une seconde chaire, analogue à celle que nous avons décrite dans l'église proprement dite. Cet escalier mesure 1 m. 40 cent. de hauteur, 1 m. 80 cent. de profondeur à sa base et 0 m. 80 cent. de largeur à la base, puis 0 m. 65 cent. aux autres marches.

Enfin, dans l'angle sud-ouest de la salle est construit un petit seuil de terre, haut de 0 m. 25 cent., presque carré (0 m. 32 cent. \times 0 m. 40 cent.), dont la destination reste également assez obscure.

IV. *Sanctuaire*. — Les deux montants latéraux de la porte conduisant de la salle transversale dans le sanctuaire, au-dessus des socles précédemment décrits, étaient décorés de trois tableaux égyptiens, superposés. Les montants étaient complètement recouverts, sur toute leur hauteur, du crépi nubien, et ce crépi portait de chaque côté, par-dessus le tableau du haut et le tableau du milieu, l'image d'un saint (pl. CXXX, B). Ces deux figures mesurent chacune 1 m. 30 c. de hauteur. Celle du montant sud de gauche représente saint Pierre debout, peint en rouge, la tête nimbée de l'auréole jaune, tenant en mains la clef traditionnelle. Au-dessous des mains de l'apôtre est écrite à la couleur noire une inscription nubienne en caractères gréco-coptes, composée de huit lignes horizontales. Le saint figuré sur le montant nord de droite, absolument symétrique du saint Pierre de gauche, est également debout, peint en rouge et vêtu d'une longue robe jaune à plis rouges. Le fond sur lequel sont dessinés en rouge les traits du visage est blanc, et l'auréole est jaune. Les détails du costume et des attributs du saint ne sont pas assez clairement conservés pour permettre de l'identifier avec certitude.

On ne relève aucune trace de décoration chrétienne sur les embrasures de la porte ni sur les parois latérales du sanctuaire, mais la paroi du fond montre une

représentation intéressante. Au-dessus du soubassement de cette paroi, une niche, creusée dans le rocher, contenait trois statues assises, taillées elles aussi dans la montagne et représentant probablement Ramsès II entouré des divinités locales Amon-Ra et Harmakhis. Ces statues ont été complètement détruites par les Coptes, qui, sur la paroi ainsi ravalée, ont peint une figure de saint Pierre debout, tenant en mains une clef assez disproportionnée avec sa taille. Le personnage (voir pl. CXXIX, B) mesure 1 m. 50 cent. de hauteur: il a les cheveux et la barbe blancs. Le visage, également à fond blanc, a les traits principaux dessinés en rouge; l'auréole dont la tête est nimbée est peinte en jaune: les yeux ont été cassés par quelque Musulman peu tolérant.

De chaque côté de l'apôtre on peut lire l'inscription suivante, qui se détache en lettres noires sur la couche de stuc blanche dont est recouverte la paroi :

Cette inscription a été déjà publiée deux fois à ma connaissance :

1° Par GAU, *Antiquités de la Nubie*, pl. XLV, A:

2° Par LEFEBVRE, *Recueil des inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte*, n° 616, p. 122.

Tous deux y ont vu une inscription grecque, mais c'est, en réalité, une inscription copte.

Telle est l'église nubienne d'es-Sebouâ mise au jour en janvier-février 1909. Je l'ai décrite aussi exactement que le permet l'état des ruines, et je laisse à de plus compétents que moi sur les choses de l'archéologie chrétienne d'Égypte le soin de tirer de cette découverte toutes les conséquences scientifiques dont elle peut être l'objet. Je voudrais seulement, en terminant, dire un mot concernant l'époque à laquelle fut édifiée cette église. Cette époque est sensiblement la même que celle de la construction des églises chrétiennes de Philæ, de Kalabchéh-Talmis et de Dandour, le vi^e siècle. Il semble que certaines peintures murales ont été refaites à un certain moment, car toutes ne sont pas du même style ni de la même main.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments tout dévoués,

H. GAUTHIER.

Le Caire, mars 1910.

XIV

LES TEMPLES D'AMADA.

I

LE TEMPLE D'AMÉNÔTHÈS II

PAR

M. ALEXANDRE BARSANTI.

Monsieur le Directeur général,

A la date du 5 novembre 1909, j'expédiai une première escouade d'ouvriers de Maharrakah au temple principal d'Amada, afin de commencer le déblaiement des salles intérieures de ce temple. Le désordre et l'encombrement y étaient pires qu'au moment où vous prîtes les notes destinées à votre rapport, par suite des manœuvres imprudentes que M. le professeur Breasted y avait faites, il y a trois ans, afin de pouvoir copier et photographier les inscriptions : le sable rejeté au dehors contre les parois pesait sur celles-ci et elles commençaient à céder. Notre prompt intervention écarta ce danger. Le sanctuaire fut dégagé au dehors comme au dedans, et, à mesure qu'une pièce se vidait, j'y mis les maçons et les tailleurs de pierre afin d'opérer les réparations les plus urgentes des parois et des plafonds. Le déblaiement du sanctuaire achevé, je transportai au portique l'équipe des terrassiers, et j'en surveillai la manœuvre avec d'autant plus de soin que plusieurs des piliers étaient si compromis qu'une simple poussée maladroite les aurait renversés. Les gros déblaiements de l'intérieur et de l'extérieur ont été exécutés par quatre-vingts ouvriers, recrutés à Derr et placés aux ordres du réis Hassanéin Dessouki. L'étayage des plafonds et du portique fut confié, à partir du 2 décembre, au chef-charpentier Mahmoud Mohammed, peu avant l'achèvement complet des travaux de Maharrakah.

Porte d'entrée à l'ouest (pl. CXXXII, CXXXIII). — Elle était serrée jadis entre deux massifs de briques qui la maintenaient, et, depuis que ces deux massifs avaient été enlevés il y a une quarantaine d'années, elle tendait à se disloquer. Je n'ai pu la consolider qu'en élevant deux piliers en pierre et en ciment contre les deux montants et contre les parois latérales extérieures de l'embrasure. De

plus, la première architrave du plafond de la travée centrale du portique, tombant sur les dalles qui forment la couverture de la porte et y séjournant, les avait brisées; j'ai remis en place l'architrave du portique, puis j'ai passé, sous les dalles de la porte, des poutrelles en fer qui ont été dissimulées sous une couche de ciment. Après quoi, j'ai rejointoyé au ciment teinté les blocs qui composent les deux montants et les parois latérales internes.

Vestibule. — J'ai consolidé sérieusement, en les reprenant par la base et en rejointoyant toutes les assises au ciment, les douze piliers et les quatre colonnes protodoriennes qui le soutiennent (pl. CXXXIV).

Ainsi que je viens de le dire, j'ai remonté la première architrave du côté est, qui était tombée sur les dalles de couverture de la porte. De celles qui étaient demeurées en place et qui, portant sur les piliers carrés, soutenaient la couverture de la travée centrale, quatre étaient brisées en deux morceaux, et deux ne posaient que de six à huit centimètres à peine sur leurs piliers. Le maître charpentier Mahmoud les repoussa d'abord à leur place avec des crics, puis il passa sous chacune d'elles deux poutrelles en fer, encastrées aux deux extrémités dans la tête des piliers et masquées de ciment. Les dalles transversales du plafond étaient en bon état, sauf une seule qu'une fêlure presque imperceptible traversait de part en part : bien qu'elle ne fût pas en danger de céder, je l'ai soutenue latéralement au moyen d'une poutrelle en fer. Enfin, l'architrave qui relie les deux colonnes protodoriennes érigées à l'extrémité ouest de la même travée avait échappé de quinze centimètres, et elle n'était plus tenue que par la pression des dalles du plafond. J'ai d'abord passé sous elle une poutrelle en fer, encastrée dans la pierre comme d'habitude et masquée d'une couche de plâtre teinté, puis j'ai coulé d'en haut, dans les interstices des cassures, du ciment très liquide, qui les a réunies et a reformé un seul bloc des morceaux. J'ajoute que les poutres en fer cachées ainsi dans la pierre sont à l'abri de l'air et de l'humidité, qui les rouilleraient sans cela, et qu'elles ne se dilatent que très légèrement pendant les plus fortes chaleurs de l'été.

Dans la travée sud du portique, j'ai dû consolider de la même manière la plus orientale des architraves qui régnait au-dessus de la paroi sud-ouest. J'ai retrouvé dans les décombres, brisée en trois morceaux, la dalle qui terminait la couverture du côté ouest, et je l'ai remise en place par le moyen d'un système composé de deux poutrelles en fer courant de pilier à pilier et remues par des bords de fer. Les autres dalles n'étaient pas en trop mauvais état : j'ai dû pourtant soutenir deux d'entre elles par des poutrelles de fer, masquées selon notre procédé ordinaire.

Il fallait remonter, à la travée nord (pl. CXXXVI), l'architrave transversale qui reliait les deux colonnes protodoriques. Écrasée par le poids des dalles du plafond, elle s'était brisée aux deux extrémités à petite distance des chapiteaux, et elle était descendue de 0 m. 20 cent. environ : elle était retenue en position par un petit fragment qui, s'étant glissé dans la cassure, y avait empêché la chute du tout. J'ai remonté la pièce entière et je l'ai soutenue de poutres en fer, puis j'ai consolidé de la même manière l'architrave qui pose sur la colonne protodorique nord-est et sur le pilier nord-ouest, juste au-dessus de la porte latérale nord du portique.

La moitié des blocs qui constituent la corniche qui règne à l'extérieur autour du vestibule, avaient été repoussés en avant par le mouvement qui s'était produit dans les dalles de la couverture, sous la pression du dôme que les chrétiens y avaient construit lorsqu'ils transformèrent le temple en église (cf. plus haut, pl. I et II), et ils ne tenaient plus que par des prodiges d'équilibre. J'ai commencé par soulever puis par repousser ces dalles avec des crics pour les rétablir dans leur position première; j'ai remis ensuite les blocs dangereux à leur place ancienne qu'ils ne quitteront plus de longtemps, du moins je l'espère.

Les murs d'écrans menés entre les colonnes protodoriques et les piliers des deux rangées dernières au nord et au sud, et qui fermaient le vestibule sur ses côtés, avaient été démolis en partie au moment de la christianisation du temple, et les blocs en avaient été employés au dallage de l'église ou à la construction des cellules de moines groupées autour de celle-ci. Je les ai repris et j'ai pu remonter de la sorte : 1° le mur qui s'étendait entre l'angle nord de la façade du sanctuaire et la colonne protodorique nord-est; 2° le mur symétrique à celui-ci du côté sud, entre l'angle sud de la façade du sanctuaire et la colonne protodorique sud-est. J'ai complété de la même manière les trois murs construits du côté sud, entre la colonne protodorique et les piliers, et dont les parties basses avaient seules été respectées. Enfin, les deux murs construits du côté nord entre les trois piliers ont été consolidés au ciment et complétés à l'exemple de ceux du côté sud.

Le dallage antique était conservé partiellement : partout où il faisait défaut, je l'ai remplacé par un lit de béton composé de homrah et de chaux, puis recouvert d'une couche épaisse de ciment.

Façade et antichambre du sanctuaire. — La façade extérieure du sanctuaire, qui ferme à l'est le fond du vestibule, était presque intacte : je me suis borné à en rejointoyer les assises avec du ciment, et à refaire en partie le montant nord

de la porte avec de la pierre et du ciment. J'ai placé dans la baie un cadre et une porte en bois garnie d'un grillage en fil de fer, qui interdira l'entrée aux chauves-souris et aux moineaux.

De même, je n'ai eu qu'à faire tomber l'enduit de terre blanchi à la chaux dont les chrétiens avaient revêtu les quatre parois du vestibule, et à couler un peu de ciment entre les joints brisés ou dans les trous que les moines avaient creusés dans la pierre pour y planter des chevilles en bois.

Les dalles du plafond étaient intactes mais un peu disjointes : j'ai coulé dans les interstices une couche de ciment puis une couche de plâtre. J'en agis toujours de la sorte pour les travaux de plein air. Le ciment en effet sèche très vite et s'effrite au soleil : le plâtre résiste indéfiniment et préserve le ciment.

Sanctuaire. — La dernière dalle du plafond vers le fond était brisée : j'ai passé sous elle une poutrelle de fer dans les conditions ordinaires. J'ai rejointoyé au dehors les autres dalles avec du ciment et du plâtre. Ses quatre parois ont été soigneusement retouchées au ciment, et une légère teinte jaunâtre a été passée sur les retouches pour les fondre dans la tonalité générale.

Petite chambre située au sud-est, à gauche du sanctuaire. — Elle communiquait par une porte pratiquée dans son mur est avec la salle E, mais cette porte ne figurait pas dans le plan original du temple : elle avait été construite par la suite, peut-être au temps de Sétouï I^{er} ou de Ménéphtah, comme l'indique le soin avec lequel on en avait évasé légèrement la base et réservé les feuillures dans l'épaisseur de la paroi primitive. Toutefois, comme on n'avait pas pris la précaution d'y placer un linteau, la partie de la paroi placée au-dessus du vide de la baie avait cédé sous le poids des blocs supérieurs et s'était fendue légèrement dans le sens de la hauteur. J'ai dû remettre les choses dans leur état premier et fermer cette porte d'origine secondaire, afin d'éviter des dégâts plus sérieux : la muraille nouvelle a été reconstruite en maçonnerie revêtue d'une couche de ciment, et les fissures ainsi que les joints de toutes les parois anciennes ont été retouchés au ciment teinté.

Petite chambre située au nord-est, à droite du sanctuaire. — De même que dans la chambre symétrique, j'y ai fermé d'un mur en maçonnerie et en ciment la porte pratiquée dans le mur est pour la mettre en communication avec la salle F, puis j'ai rejointoyé les parois avec du ciment teinté.

Salle E. — La salle E, qui ouvre sur l'antichambre au sud de la porte du sanctuaire, avait les parois encore encroûtées partiellement du *stucco de terre*

sous lequel les chrétiens avaient essayé de dissimuler les tableaux de divinités et de formules païennes : j'en ai détaché les restes avec soin, si bien que la couleur ancienne a reparu encore fraîche par endroits, puis j'ai refait les joints et bouché les trous au ciment teinté.

Les quatre dalles du plafond étaient brisées : je les ai soutenues chacune d'une poutrelle en fer masquée au ciment. J'ai de même comblé leurs joints en y coulant de la terrasse du ciment liquide puis du plâtre.

Salle F. — Les parois en ont été débarrassées des restes du crépi chrétien, puis retouchées comme celles de la salle E. Les dalles du plafond ont été soutenues chacune d'une poutrelle en fer.

Dallages. — Les dallages du vestibule, du sanctuaire et des quatre chambres latérales n'existaient plus : je les ai remplacés par un lit de béton surmonté d'une couche de ciment.

Face extérieure de l'ouest. — Elle était à moitié ensevelie sous le sable et sous les décombres (pl. CXXXII). Le tout a été enlevé et transporté au loin, mais la disparition des maïsifs en briques qui flanquaient la porte de Sétouï I^{er} ne nous permet pas de nous faire une idée de ce qu'était la façade antique : de ce côté, le temple se présente aujourd'hui sous l'aspect d'une salle à trois ailes, ouverte par devant, fermée sur les côtés (pl. CXXXIII). Pour en consolider les éléments et tenir le sable à distance, j'ai fait établir en avant un large palier composé d'un radier en béton, épais de 0 m. 60 cent.

Face extérieure du nord (pl. CXXXII). — En la dégageant, les ouvriers ont découvert deux squelettes, l'un d'homme, l'autre de femme, placés chacun entre deux des piliers du vestibule, en contre-bas du niveau des dalles. Le squelette de l'homme était encore revêtu en partie d'un *kilt* écossais et de quelques fragments d'étoffe méconnaissables; celui de la femme était entièrement nu. Les gens du pays, consultés, m'ont assuré que c'étaient des Anglais, morts peu après la bataille de Tochke et ensevelis là par leurs compatriotes. Quoi qu'il en soit de cette tradition, je les ai recueillis et enfermés dans deux caisses de bois séparées, qui ont été ensevelies en dehors du mur d'enceinte moderne, du côté nord.

La face nord était, somme toute, en bon état; je n'ai eu qu'à y saisir, au moyen de crampons en fer, quelques blocs qui menaçaient de s'échapper, et à cimenter largement les joints. J'ai remis en place les fragments de la grande corniche qui étaient épars sur le sol au pied du mur.

Face extérieure de l'est (pl. CXXXII). — Il a fallu la laver à grande eau pour la débarrasser du salpêtre qui l'encreûtait; après quoi, je l'ai rejointoyée au plâtre. Les blocs de la corniche étaient tous sans exception épars au pied du mur ou dispersés dans la maçonnerie des cellules des moines nubiens: je les ai tous remontés à leur place.

Face extérieure du sud (pl. CXXXV). — Comme les trois autres, elle a été rejointoyée au plâtre, et les blocs qui composaient les murs d'entre-colonnement ont été consolidés avec du ciment.

Toiture du sanctuaire. — Ainsi que je l'ai dit à propos de chaque chambre en particulier, elle a été consolidée par le moyen de poutrelles en fer passées sous les dalles qui la composent, et de griffes en fer placées extérieurement d'espace en espace et scellées en plâtre. J'ai également fait couler entre tous les joints du ciment recouvert ensuite de plâtre.

Banquette extérieure. — J'ai déchaussé les fondations sur tout le pourtour extérieur des constructions, à la profondeur de 0 m. 80 cent. environ, et je les ai trouvées attaquées par le salpêtre qu'avaient produit l'humidité et les infiltrations d'origine animale, provenant des cellules bâties par les chrétiens contre les murs au temps où le temple devint un couvent. J'ai coulé entre les blocs du homrah et de la chaux liquide qui les ont assainis et consolidés, puis j'ai établi contre eux une banquette en chaux et homrah, profonde uniformément de 0 m. 60 cent. et large de 1 mètre, dont la surface affleure au sol.

Mur d'enceinte. — Enfin, à la distance de 7 mètres des parois extérieures du sanctuaire, j'ai bâti le long des faces nord, est et sud, un mur en pierres sèches, large de 1 mètre et haut de 2 environ, qui protégera le temple contre le retour des sables. A l'angle sud-ouest de cette enceinte, j'ai édifié deux chambres en pierre recouvertes d'un toit de bois qui serviront de logement au ghaïr de la localité.

La dépense totale, y compris l'achat et le transport des matériaux ainsi que le prix du charbon dépensé par le remorqueur et le salaire de son personnel, est de L. É. 764.659 mill., réparties ainsi qu'il suit:

Ouvriers.....	121.000
Ciment.....	20.800
Chaux et homrah.....	10.000
A reporter.....	672.800

	L. E.	Mill.
Report.....	477.	890
Plâtre du pays, couleurs et bois.....	18.	262
Poutres de fer.....	10.	805
Barres de fer.....	2.	000
Couffes.....	10.	000
Cordes en fibre de palmier.....	1.	500
Palans, outils, médicaments.....	56.	000
Huile et graisse pour les wagonnets.....	1.	300
Boulons pour les wagonnets.....	0.	200
Tentes et huttes pour les ouvriers.....	16.	000
Pétrole.....	2.	100
Charbon pour le remorqueur.....	16.	000
Huile, graisse, menu matériel pour le remorqueur.....	20.	125
Personnel du remorqueur.....	42.	480
Barques pour le transport du matériel et des ouvriers.....	58.	520
Location d'une dahabiéh pendant le mois de décembre.....	24.	940
Frais de chemin de fer.....	3.	350
Frais de poste et de dépêches.....	1.	327
Achats divers.....	1.	860
TOTAL.....	<u>764.</u>	<u>659</u>

Les travaux, commencés le 5 novembre 1909, ont été achevés le 16 janvier 1910.

Agréé, je vous prie, Monsieur le Directeur général, les expressions de mon respectueux dévouement,

A. BARSANTI.

Amada, le 17 janvier 1910.

II

LE

MONUMENT SITUÉ AU SUD-OUEST DU TEMPLE D'AMÉNÔTHÈS II.

I. RAPPORT SUR LE DÉBLAIEMENT PROPREMENT DIT

PAR

M. ALEXANDRE BARSANTI.

Monsieur le Directeur général,

Selon l'ordre verbal que vous voulûtes bien m'en donner à la date du 3 janvier 1910, lors de votre passage sur les lieux, je fis commencer, dès le 4,

l'exploration des ruines situées en contre-bas du temple d'Amada (pl. CXXXVII, A). Je les attaquai par le côté ouest, du côté où il vous avait paru que devait se trouver jadis l'escalier conduisant à la plate-forme dont les débris étaient visibles (fig. 5). Nos ouvriers eurent vite fait d'en mettre les restes au jour et de constater que les deux montants latéraux subsistaient encore, mais que les marches en avaient disparu. Ce point reconnu, je fis mettre le soubassement à jour sur les trois autres côtés : je rencontrai le sable à la profondeur moyenne de 2 m. 50 c. et tous les blocs posés directement sur lui. La construction est peu soignée, et il y est entré nombre de blocs provenant de monuments plus anciens : l'ensemble est irrégulier, comme si l'architecte eût été fort pressé de terminer le travail. Quelques-unes des dalles du plancher sont encore en place, et, selon vos indications, j'ai pu recueillir à l'endroit même, ou dans le voisinage, des débris de chapiteaux et de fûts qui m'ont prouvé que l'édifice possédait des colonnes en boutons de lotus (pl. CXXXVII, B); toutefois, je n'ai relevé sur ce qui subsiste du pavement aucune trace qui m'ait permis de reconnaître le nombre des colonnes ni d'en déterminer les emplacements.

J'ai ramassé, parmi les décombres, plusieurs fragments d'inscription de la XVIII^e dynastie et un morceau de stèle du temps d'Aménôthès IV. Peut-être le monument avait-il été construit par ce Pharaon et rasé après sa mort par ses successeurs, ce qui expliquerait l'état lamentable dans lequel nous l'avons trouvé. M. Gauthier a photographié et copié tous les fragments sculptés ou écrits qu'il publiera dans un travail spécial.

La fouille, qui a duré cinq jours, a coûté en tout L. E. 5.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon respectueux dévouement,

A. BARSANTI.

Ibsamboul, le 26 février 1910.

II. RAPPORT SUR LE RÉSULTAT DU DEBLAIEMENT

PAR

M. HENRI GAUTHIER

Monsieur le Directeur général,

A une cinquantaine de mètres environ du cours actuel du Nil, presque à égale distance du fleuve et du temple de la XVIII^e dynastie, se trouvait jadis un

peu à droite du temple, un édifice de dimensions assez modestes (16 mètres de côté), dont il ne reste plus que les fondations et le dallage (fig. 5). Ce petit temple

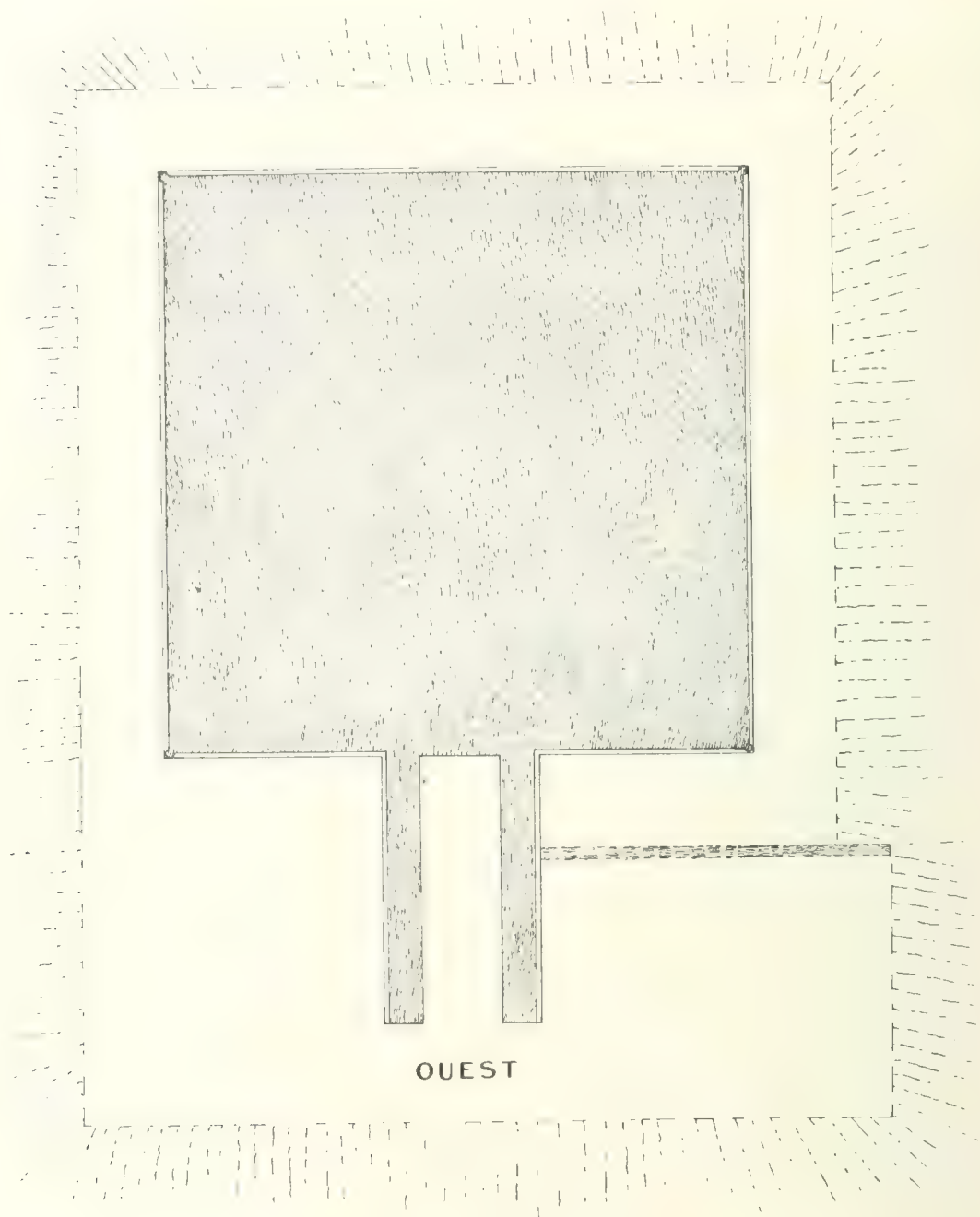


Fig. 5. — Plan du kiosque d'Amada.

était exactement carré, et un escalier de pierre regardant le Nil conduisait au niveau de son dallage, qui était élevé de près de 2 mètres au-dessus du sol. Le

dallage était presque complètement à découvert lorsque, le 6 janvier 1919, au cours de votre inspection des travaux de Nubie, vous donnâtes l'ordre de déblayer le monument sur ses quatre faces; l'escalier se laissait aussi deviner grâce à quelques-unes de ses pierres qui émergeaient du sable. Le déblaiement fut court et ne donna pas lieu à de bien importantes découvertes; une vingtaine de fragments de colonnes, fûts, chapiteaux, abaqes furent pourtant trouvés ainsi que quelques blocs portant des inscriptions. Avant de décrire ces restes, je voudrais dire deux mots sur la disposition de l'édifice, ou du moins sur ce qu'on peut déduire de l'examen de ses maigres ruines.

Le temple, ayant servi probablement de lieu de purification pour le roi lorsqu'il débarquait à Amada, avant de se rendre au grand temple pour y célébrer les cérémonies du culte en l'honneur de Râ-Harmakhis, affectait, selon toute vraisemblance, la forme d'un petit kiosque-autel, analogue à celui de Trajan à Philæ.

Les vingt-cinq morceaux, dont deux abaqes, retrouvés sur vos indications, nous ont laissé les traces de cinq colonnes; j'ai recherché sur les dalles si l'on voyait encore la trace de ces colonnes et si l'on pouvait dire combien elles étaient, mais ces recherches ont été vaines. Ces colonnes, plus étroites à la base que sur le reste de leur hauteur, mesuraient 0 m. 40 cent. de diamètre moyen, et ces dimensions du diamètre peuvent donner une idée de leur hauteur. Au-dessus du chapiteau reposait un abaque assez peu élevé, qui soutenait lui-même les architraves. Il reste deux fragments de ces abaqes et deux fragments également d'une architrave.

La hauteur du dallage au-dessus du sol était de 1 m. 20 cent. Un escalier conduisait, sur la face sud, regardant le fleuve, au sommet de la plate-forme. La largeur et la longueur de l'édifice étaient de 16 mètres; et, si l'on tient compte du petit seuil (variant entre 0 m. 15 cent. et 0 m. 45 cent. de largeur) qui encadrait la construction sur tout son pourtour, cette largeur et cette longueur atteignaient 16 m. 60 cent. L'édifice était donc rigoureusement carré. Un boudin arrondi de 0 m. 20 cent. de diamètre marquait chacun des quatre angles; un assez grand nombre de pierres d'angle ont été retrouvées, principalement à l'angle nord-ouest, derrière l'édifice et à gauche.

L'escalier, placé exactement au milieu de la face regardant le Nil, mesure 4 m. 40 cent. de largeur et 7 m. 70 cent. de longueur dans sa partie transversée; mais il est probable qu'il était plus long et s'avancait plus près du fleuve. Il était bordé à droite et à gauche de deux rampes inclinées, larges chacune d'environ 0 m. 90 cent.; chacune d'elles était bordée à sa base et sur son

côté extérieur d'un petit seuil large de 0 m. 15 cent. à 0 m. 25 cent. Entre ces deux rampes, les marches de l'escalier mesuraient 2 m. 10 cent. de largeur; il n'en reste aucune, et il n'est pas possible de dire exactement quel était leur nombre.



Les assises inférieures de la construction, c'est-à-dire celles qui, au-dessous du sol, formaient les fondations, et la première au-dessus du sol, étaient composées de gros blocs, assez mal taillés, capables d'offrir une grande résistance. Les assises supérieures, au contraire, consistaient en blocs de plus petites dimensions, fort régulièrement taillés et ravalés, et la construction en était très soignée. Enfin la hauteur des ruines est moins grande sur la face postérieure (nord) que sur les trois autres, car deux et parfois trois assises de blocs sont tombées au-dessous même du dallage.


Sur le côté droit, côté est, de l'escalier, et perpendiculairement à lui, on voit l'affleurement d'une rangée de briques, large de 0 m. 36 cent.; cette ligne part de l'escalier même, qu'elle touche, et court parallèlement à la face sud sur une longueur de 9 m. 80 cent. Il est probable que nous avons là les traces de l'enceinte de briques qui devait entourer l'édifice sur ses quatre faces. En tout cas, il n'a pu être retrouvé aucune autre partie de cette enceinte sur les autres côtés, et la ligne subsistante cesse brusquement à l'est, sans qu'il soit possible de voir une amorce d'angle et de continuation du mur sur la face est.

Les colonnes sont du type *papyriforme fasciculé à huit tiges* étranglées à leur partie inférieure et réunies par des liens à leur partie supérieure. Le diamètre du fût, autant qu'on en peut juger par les fragments subsistants, varie entre 0 m. 35 cent. à la base et 0 m. 40 cent. ou 0 m. 45 cent. plus haut. Les chapiteaux, en mauvais état, sont légèrement épanouis à leur partie supérieure; leur hauteur semble n'avoir pas été inférieure à 0 m. 60 cent. ni supérieure à 0 m. 80 cent. Le seul abaque à peu près intact qui ait été retrouvé, est carré, et mesure 0 m. 68 cent. de côté; sa hauteur est de 0 m. 30 cent. Quant aux bases, il en a été trouvé aussi un exemplaire; il mesure 0 m. 20 cent. de hauteur et 0 m. 50 cent. à 0 m. 55 cent. de diamètre.

Ces considérations générales sur la construction du petit kiosque étant exposées, il reste à voir à quelle époque on peut la faire remonter. Un fragment de stèle dont j'ai publié ailleurs le texte m'avait d'abord fait songer à Aménophis IV comme constructeur de l'édifice; mais la stèle est un monument mobile qui peut avoir été apporté là à n'importe quelle date, tandis que les blocs faisant partie intégrante de la construction même sont un argument plus probant lorsqu'il s'agit de déterminer la date d'un monument. Or trois de ces blocs ne laissent

aucun doute à ce sujet, et donnent clairement, l'un le prénom, les deux autres le nom de Sési I^{er}. Ces deux blocs, tout petits, portent :


1^o  où il est certain qu'on doit lire à la troisième ligne le cartouche-prénom de Sési I^{er} : 

2^o Un reste de *pschent* , tronqué à sa partie inférieure, et à gauche :



3^o Un fragment de ligne hiéroglyphique verticale :  qui ne se peut restituer qu'en  et les deux derniers fragments nous donnent la légende : 

Nous obtenons ainsi, avec le bloc portant le cartouche-prénom de Sési I^{er}, le nom du fondateur de l'édifice et aussi le nom de la divinité en l'honneur de qui il était fondé, Râ-Harmakhis, le dieu local d'Amada, à qui était également consacré le grand temple de la XVIII^e dynastie.

La présence de Sési I^{er} à Amada n'a rien d'anormal : elle était, en effet, déjà connue par le grand temple, où nous avons vu le premier roi de la XIX^e dynastie restaurer () l'édifice de ses ancêtres, et graver ses propres noms sur les quatre embrasures du portail d'entrée et de la porte de l'antichambre, après avoir pris le soin de sculpter à nouveau le cartouche-nom d'Aménophis II, partout où l'avait détruit la fureur fanatique de Khounaton et de ses premiers successeurs.

Veillez agréer, M. le Directeur général, l'expression de mes sentiments tout dévoués,

H. GARDINER.

Amada, 1^{er} février 1910.

AV

DERR.

Monsieur le Directeur général,

La réfection de ce temple, commencée le 1^{er} décembre 1909, s'est achevée le 31 du même mois.

Cour et portique (pl. CXXXVIII). — Ils étaient encombrés de sable, de pierres et d'immondices de toutes sortes : les chèvres et les ânes du village s'y réfugiaient pendant les fortes chaleurs de l'été et les souillaient continuellement de leurs déjections. J'ai donc commencé tout d'abord par faire enlever tous ces dépôts jusqu'au roc. J'ai ensuite attaqué la paroi de droite et j'ai bouché toutes les fissures du rocher, ainsi que la petite niche que les chrétiens y avaient creusée à un mètre au-dessus du sol. J'en ai agi de même à la paroi de gauche, où toutefois les dégâts étaient moindres. J'ai dû pourtant consolider le gros bloc qui se trouve à la gauche de la grande porte d'entrée et qui conserve encore quelques restes de bas-reliefs appartenant au tableau de la bataille de Kadéche. J'ai retouché de même les quatre piliers qui restent encore debout, spécialement les deux de droite; j'ai relié avec de gros crampons en fer les portions brisées de leurs architraves, et j'ai passé sous celles-ci des poutrelles et des barres également en fer. Enfin, j'ai repris en plusieurs endroits la paroi de fond du portique, qui forme la façade de la salle hypostyle. J'ai muré en maçonnerie recouverte d'un crépi de chaux et homrah la poterne que les chrétiens y avaient pratiquée à la gauche de la grande porte, et par laquelle les visiteurs modernes avaient l'habitude de pénétrer dans le temple jusqu'à ces jours derniers.

J'ai fait briser le gros bloc informe qui barrait la grande porte (pl. CXXXIX), et j'ai rendu celle-ci à la circulation : j'ai restauré en maçonnerie le haut de ses deux montants, afin d'y pouvoir fixer le cadre en bois destiné à recevoir la porte en bois et fil de fer que j'ai fait exécuter sur place par nos menuisiers. J'ai bouché, à l'extrémité ouest et tout au haut de la façade, la fissure que vous aviez signalée dans votre *Rapport préliminaire*⁽¹⁾, et dont la présence compromettait la solidité de l'ensemble.

Salle hypostyle. — Ainsi que vous l'aviez noté, j'ai trouvé peu à faire dans la travée centrale de l'hypostyle, mais les deux parois de droite et de gauche étaient en fort mauvais état.

La paroi est, paroi de droite, était criblée de trous faits, tant par les chrétiens au moment où le temple était devenu une église, que par les Musulmans lorsque ceux-ci transformèrent l'église en étable pour les troupeaux; je les ai tous bouchés soigneusement, en ayant soin de donner au mélange de chaux et homrah qui me servit à cet usage une teinte semblable à celle du reste de la paroi. J'ai ensuite soutenu d'une poutrelle en fer la portion du plafond attenante à l'angle nord-est,

¹ Voir plus haut, p. 6 du présent volume.

et qui menaçait de s'écrouler, puis j'ai refait, avec des barres en fer scellées au plâtre et recouvertes d'un mélange de homrah et de chaux teintée, l'angle entier où la roche avait cédé laissant ouvert un grand trou.

La paroi de gauche, paroi ouest, présentait, près de l'angle qu'elle forme avec la paroi de façade, une large ouverture pratiquée dans la roche par les chrétiens lorsqu'ils transformèrent le temple en église. J'ai fermé cette fausse porte, afin de consolider la paroi dans laquelle des fissures commençaient à se produire. De plus, de même qu'à l'angle opposé, un grand trou s'ouvrait au plafond que j'ai fermé comme l'autre avec des barres en fer, des crampons et du plâtre. Dans le corps même de la paroi, les chercheurs de trésors avaient creusé une cavité énorme au-dessus de laquelle la roche, très mauvaise en cet endroit, commençait à céder : je l'ai comblée d'une maçonnerie irrégulière d'éclats de pierre, de chaux et de homrah, que j'ai recouverte d'un crépi de chaux et de homrah.

La paroi ouest, celle du fond, dans laquelle s'ouvrent la porte du sanctuaire et les deux portes des chapelles latérales, avait peu souffert, et je n'ai eu qu'à y boucher quelques trous insignifiants.

Sanctuaire et chapelles latérales. — Les trois niches que les chrétiens y avaient pratiquées, deux dans la paroi de gauche du sanctuaire, une dans celle de droite, ont été remplies avec une maçonnerie de moellons, chaux et homrah. Dans le reste du sanctuaire, ainsi que dans les deux petites chapelles latérales, je n'ai trouvé que quelques trous à boucher.

J'aurais voulu laver les parois, noircies par la fumée des foyers que les bergers avaient allumés à l'intérieur et engluées par la fiente des chauves-souris, mais j'ai crain, en enlevant les croûtes de crasse, de détruire en même temps la couleur antique qui est encore visible sous elle. Maintenant que nous avons expulsé les chauves-souris, et que la suppression des trous et la fermeture de la barrière principale au moyen d'une porte grillagée les empêche de rentrer, j'ai bon espoir que leurs déjections, se séchant, s'écailleront peu à peu et tomberont sous l'influence de l'air et de la lumière. Certes, il se passera du temps avant que les parois se nettoient complètement de la sorte, mais du moins, on ne pourra pas accuser le Service d'avoir détruit par des lavages indiscrets le coloris des tableaux qui subsistait encore.

J'ai fait ici, comme dans la cour, enlever la litière de débris organiques qui s'était accumulée au cours des siècles, puis, comme le sol complètement dégarni était trop rugueux, j'y ai fait repandre une couche de sable qui l'a égalisé. Aujourd'hui l'extérieur du temple n'a pas mauvaise mine (pl. CMI) et

l'intérieur est aussi propre qu'il a chance de l'être jamais. La dépense totale, y compris la confection et la pose de la porte, s'est élevée à L. E. 71.980 mill. ainsi réparties :

	L. E. Mill.
Ouvriers.....	49.680
Ciment.....	7.200
Plâtre.....	1.500
Chaux.....	1.950
Homrah.....	3.000
Poutres en fer.....	0.400
Crampons en fer.....	0.500
Pétrole.....	0.250
Couffes.....	0.600
Cordes de palmier.....	0.400
Fabrication et pose de la porte.....	4.500
Barques.....	2.000
TOTAL.....	<u>71.980</u>

Agréé, je vous prie, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon dévouement respectueux,

A. BARSANTI.

Ibsamboul, le 6 janvier 1910.

XVI

KASR-IBRIM.

Monsieur le Directeur général,

Le 6 mars 1910, j'emmenai d'Ibsamboul, à la remorque, une de nos barques chargée de matériel et d'ouvriers, pour exécuter les petits travaux dont vous m'aviez montré vous-même l'urgence, deux mois auparavant, à notre passage à la citadelle de Kasr-Ibrim.

L'intérieur de la porte, par laquelle on accédait à la forteresse au temps des Romains, était complètement rempli de décombres et d'immondices : on n'y voyait plus le moindre vestige de l'escalier qui aboutissait au plan supérieur, et qui conduisait au prétoire du commandant militaire. Ainsi que vous me l'aviez ordonné, j'ai tracé un chemin qui, du bas de la plaine, conduit jusqu'au palier extérieur de la porte. J'ai reconstruit celui-ci complètement en pierre

sèche (pl. CXLII), puis j'ai bâti à l'intérieur, également en pierre sèche, un escalier assez doux, qui monte d'abord du nord au sud, puis qui tourne à l'ouest. J'ai ensuite déblayé le chemin qui allait du palier supérieur de l'escalier au *castellum*, et aussi la partie extérieure du *castellum* même (pl. CXLIII) et quelques-unes des chambres de l'intérieur : j'y ai consolidé, avec du homrah et de la chaux, ceux des blocs des murs qui menaçaient de s'écrouler. Je me suis occupé ensuite de la basilique romaine transformée successivement en église nubienne et en mosquée (pl. CXLIII). J'ai opéré aux trois piliers des arcs les réparations nécessaires avec du plâtre, et nous avons par là prolongé l'existence de ce monument si intéressant qui appartient à trois époques si différentes. J'ai frayé de plus un passage à travers les décombres qui recouvraient le sol, depuis la façade nord-ouest jusqu'à la place où l'autel se dressait naguère.

La dépense totale a monté à L. E. 20.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon dévouement respectueux,

A. BARSANTI

Caire, le 7 avril 1910.

XVII

LES MONUMENTS D'IBSAMBOUL.

I

LE GRAND SPÉOS DE RAMSÈS II.

Monsieur le Directeur général.

Le déblaiement des portions extérieures du grand spéos commença, selon vos instructions, le 10 octobre 1909. J'attaquai les travaux du côté sud, au point où la dernière marche de l'escalier moderne qui menait à l'entrée aboutissait, et j'atteignis bientôt le sol antique. C'est un terre-plein, formé d'une couche de limon posée sur un lit d'éclats de roche et de déchets provenant du creusement du temple, puis fortement battue. Je fis ensuite procéder avec beaucoup d'attention à l'enlèvement du sable et des décombres, en marchant toujours vers le spéos, et je parvins ainsi jusqu'au pied de l'escalier antique placé en avant du temple, sans défoncer le travail des anciens Égyptiens. Deux stèles au nom de Ramsès II

y avaient été érigées jadis à droite et à gauche, et la base ainsi que des morceaux considérables en étaient encore en place.

Ce premier résultat acquis, je songeai à délivrer la façade proprement dite du sable qui la masquait en partie. Vous vous rappelez que ce sable, après avoir envahi le couloir d'accès ménagé entre les deux groupes de colosses, avait de nouveau pénétré dans le temple : il recouvrait la moitié environ des jambes du premier colosse du nord et il montait presque aux genoux du second, remplissant le cul-de-sac ménagé entre celui-ci et le parement du rocher. Comme je pouvais m'attendre à découvrir dans cette masse des fragments de monuments précieux, il me parut bon de n'employer à cette partie du travail qu'un nombre d'ouvriers assez restreint : je n'en gardai qu'une centaine et six wagonnets Decauville disposés sur deux voies (pl. CXLIV). Grâce à cette précaution, je ne perdis aucun des blocs ou des morceaux de statue qui étaient noyés dans le sable ou qui avaient été employés naguères à la construction du petit mur de protection érigé, partie sur des débris de mur antique en briques, partie sur le sable même, selon une ligne tirée de l'angle nord de la façade à l'extrémité de la berge. Je les triai à mesure qu'ils apparaissaient, et je reconnus bientôt qu'ils appartenaient, les uns aux deux stèles qui flanquaient la première marche de l'escalier antique, les autres à des statues d'Osiris et de faucons qui avaient dû être rangées en ligne en avant de la façade. Le déblaiement ramena en effet à la lumière, le long de la balustrade qui court au pied des colosses, les socles encore *in situ* de ces statues, et, sur plusieurs de ces socles, des arrachements de pieds qui nous prouvèrent qu'ils portaient alternativement un faucon et un Osiris : il y avait ainsi, à droite et à gauche de l'escalier, cinq faucons et cinq Osiris. Je fis placer à côté des piédestaux les morceaux des statues qui leur appartenaient, me réservant de reconstituer celles-ci lorsque le déblaiement serait plus avancé. Grâce à la bonne volonté de nos réis et des ouvriers que nous avons amenés d'Edfou, dès le 28 novembre 1909, les socles des deux colosses du nord commencèrent à se dégager, ainsi que le couloir d'accès du spéos (pl. CXLV), et quelques jours plus tard, nous pouvions pénétrer dans la tranchée en forme de couloir qui sépare le colosse nord de la paroi nord. Le 1^{er} décembre, le haut d'une construction nous apparut au nord (pl. CXLVI), en prolongement de la paroi de rocher qui encadre la façade du spéos, un pan de mur avec un linteau de porte, et nous essayâmes de le mettre à nu mais le sable provenant de la coulée qui avait menacé d'ensevelir les colosses continuait à tomber sur nous, et ce ne fut qu'après un mois d'effort, le 3 janvier, que nous réussîmes à vider l'édifice complètement. C'était une chapelle à moitié taillée dans le roc, à moitié bâtie en maçonnerie rapportée

(pl. CXLVII, CLV) : vous en trouverez la description dans un petit rapport spécial que j'ai relégué à la fin du rapport général, afin de ne pas interrompre la description des travaux. Le mur en briques, dont le sommet affleurait au sable, passait derrière elle et s'appuyait contre son mur nord (cf. pl. CXLVI). Je le fis déblayer, et le détail de l'appareil me prouva bientôt que, loin d'être de l'époque chrétienne, comme beaucoup l'ont supposé, il remontait aux temps pharaoniques, et qu'il avait borné le téménos sur son front nord, du rocher au fleuve. Non loin de la berge actuelle, une porte apparut, dont les montants intérieurs étaient encore à demi revêtus de parements en mauvais grès du pays, avec des restes de bas-reliefs au nom de Ramsès II.

Jusqu'à ce moment, je n'avais employé que cent quarante ouvriers environ, et cela avait suffi pour libérer le grand spéos proprement dit : aussi bien l'espace m'aurait-il manqué pour en loger davantage. Toutefois, pour leur préparer un emplacement sec et sain où je pourrais établir un camp, lorsque le jour serait venu d'élargir nos chantiers, j'avais fait jeter, dès le début, vers le sud, la plus grande partie de notre sable. J'avais nettoyé toute la portion de la plate-forme qui s'étend devant les colosses méridionaux, enlevé les débris du premier tombeau du major Tidswell, dégagé la chapelle découverte il y a près de trente ans par Miss Amelia Blandford Edwards et connue des voyageurs sous le nom de Bibliothèque, et ces opérations nous avaient montré qu'il existait au sud un mur de briques symétrique au mur du nord et probablement muni comme celui-ci d'une porte monumentale, mais qu'il n'en subsistait plus qu'un fragment haut d'environ 1 mètre à 1 m. 50 cent. selon les endroits et long d'environ 3 mètres (pl. CXLVIII). Deux lignes de wagonnets Decauville partant, l'une du pied de la chapelle nouvelle, l'autre de la base du versant situé au nord du mur nouveau entre le grand spéos et le spéos d'Hathor, amenèrent de ce côté le sable, et, prolongeant le terre-plein antique dans la direction du sud sur une longueur d'une cinquantaine de mètres, formèrent une sorte d'esplanade solide et saine pour le camp (pl. CXLIX). J'établis en première ligne la forge et le bacal grec, chargé de fournir aux hommes des vivres nécessaires, puis à la suite, les tentes ou les huttes de nos gens, et d'abord nos hommes d'Édfou qui nous servent depuis de longues années, enfin les manœuvres recrutés dans le pays. Pendant la première semaine de janvier j'embauchai à Édfou, Chellal, Debût et Ouady el-Arab, plus de quatre cents hommes et enfants, ainsi qu'une centaine d'hommes des villages voisins depuis Chataouï jusque vers Toelike : réunis aux premières es-mandes d'Édfou, ils formèrent une masse d'environ six cent cinquante travailleurs, que je divisai en deux équipes. La première, aux ordres du reis Aly el-Cherhuy,

fut placée en face du grand spéos, à la tranchée du mur de briques septentrional: la seconde, commandée par le réis Hassanéin, fut rangée au pied de la pente des sables, au nord du mur de briques. Tandis que les manœuvres se mettaient à l'enlèvement des sables, les maçons, divisés également en deux pelotons, commençaient, les uns, sur la berge, à construire un escalier menant du fleuve au terre-plein, juste en face de la grande porte du spéos, au lieu de l'escalier antique dont il ne subsistait plus que des traces insignifiantes, les autres, sur le sommet de la montagne, à bâtir un mur destiné à prévenir le retour du sable, après que le ravin qu'il encombraait actuellement aurait été vidé.

Les deux séries de travaux ont marché parallèlement pendant toute la durée de notre séjour. Comme l'escalier exigeait une qualité de pierre qui ne se rencontrait pas auprès du spéos, j'envoyai le réis Khalil et les tailleurs de pierre à quelques kilomètres vers le sud, au Gebel Addah, où les carrières nous fournirent un grès excellent, dans lequel je fis débiter une cinquantaine de blocs longs chacun de plus d'un mètre pour les marches et les rampes de l'escalier. Cependant, le second peloton utilisait la pierre de la montagne pour le mur de protection. Si les deux murs construits en 1892 par le major Johnston n'avaient pas produit d'effet, cela tenait à deux causes : d'abord ils ne mesuraient qu'un mètre de haut, si bien qu'au premier ouragan le sable avait passé par-dessus eux et qu'ils avaient été eux-mêmes ensevelis; ensuite, ils avaient été tracés sur un plan tel qu'ils ne faisaient pas face à la direction d'où vient le vent. En examinant les lieux précédemment, vous aviez reconnu que le sable montait de la plaine par un ravin dont l'ouverture est tournée vers le nord : le vent qui souffle presque constamment de cette direction le poussait le long de ce ravin jusque vers le sommet, et, une fois la crête franchie, il le faisait retomber sur le ravin qui conduit au grand spéos. Selon vos instructions, je fis tracer sur le haut du plateau, entre les deux éminences entre lesquelles le ravin nord aboutit, et sur une longueur de 190 mètres, un mur en forme de S, haut de 5 mètres, large de 2 mètres à la base et de 1 m. 50 cent. au sommet. Il est garni au sommet, sur son parement nord, d'une gorge recourbée, semblable à la gorge des monuments égyptiens, et destinée à rejeter en arrière les sables que le vent projettera contre lui. Il est contre-buté, à intervalles irréguliers, de contreforts en pierre qui en doublent la solidité. Un escalier en pierre a été construit au point sud de la courbe, qui permet aux indigènes et aux touristes de le franchir sans le dégrader. La construction en a été achevée dans les derniers jours de février 1910. Dans le même temps, j'ai dégagé les deux murs de construction anglaise : maintenant que le ravin nord est barré, ils pourront servir de murs d'arrêt, pour contenir les

petites quantités de sable que la violence du vent portera au-dessus du grand mur, et ils nous seront une cause de sécurité de plus (pl. CL).

J'espère que, grâce à cet arrangement, nous ne serons plus exposés de long temps à voir le sable revenir engorger le ravin et de nouveau menacer les colosses. Il suffira d'opérer, tous les deux ou trois ans, de légers nettoyages, pour que le grand spéos et le terre-plein qui le précède se maintiennent propres et nets.

A. RÉPARATIONS OPÉRÉES À L'INTÉRIEUR DU SPÉOS. — Avant de toucher aux colosses de la façade, j'ai tenu à consolider les parties qui vous avaient paru être menacées de ruine à l'intérieur du spéos, de manière à gêner le moins possible les touristes qui se présenteraient pour visiter les chambres.

Porte d'entrée. — J'ai replacé, comme vous me l'aviez commandé, les portions encore subsistantes des deux montants anciens de l'extérieur, puis je les ai complétés en ciment, et j'y ai posé une porte en bois, munie d'un grillage en fil de fer qui remplit toute la baie, et qui interdit l'accès aux chauves-souris. J'ai refait le seuil au ciment, et j'ai retouché, également au ciment, les parties des deux parois de la porte qui avaient été déjà restaurées en partie par Sétoui II. J'ai bouché au ciment les portions du sol qui étaient grossièrement taillées, et dont les aspérités auraient fait buter les visiteurs.

Salle hypostyle. — Ainsi que vous l'aviez pensé, le quatrième atlante de droite sur la rangée nord-ouest exigeait des reprises urgentes. La tête n'en tenait que par une sorte de pédoncule de pierre qui pouvait se détacher à chaque instant; comme cette tête est précisément celle de la série qui est le mieux conservée, sa chute et par suite sa destruction eussent causé un scandale énorme dans le monde des savants et des artistes. J'ai donc commencé par la faire attacher solidement à son pilier par plusieurs tours de grosse corde, garnie de éblons afin d'empêcher que l'épiderme ne fût éraflé. J'ai ensuite reuni les morceaux eux-mêmes et le tout au pilier au moyen de crampons en fer fixés avec du plâtre. Comme le pilier lui-même était fendu, que toute la partie supérieure à laquelle la tête s'appuyait était sur le point de tomber, et que deux gros fragments s'en étaient détachés depuis peu, qui gisaient sur le sol, j'en ai entrepris la réfection immédiatement. Notre chef-charpentier Mahmoud a remis en place les deux fragments, puis il les a reliés au reste du pilier, fixés avec de grosses barres de fer et du plâtre, ce qui n'a pas été sans peine, puis il a comblé du ciment dans les fissures, et, du faisceau de longs éclats de pierre auquel le haut du pilier était réduit, il a réussi à faire une masse compacte. Au côté nord, le troisième atlante

avait perdu son bras, qui gisait aussi par terre; ici encore, il a fallu saisir les fragments et les fixer par des crampons en fer, puis les masquer avec du plâtre. Pour mieux dissimuler la restauration, j'ai fait simuler des cassures aux endroits voulus et donner au plâtre la teinte de la pierre voisine : le travail a été exécuté si habilement que les traces de la restauration sont invisibles. Les autres atlantes ont subi tous des réparations, mais insignifiantes, ainsi que les murs nord, est et sud de la chambre. Seuls les deux côtés de la porte qui ouvre au milieu de la paroi ouest et qui conduit au pronaos ont exigé une retouche minutieuse. De longues plaques de rocher s'en étaient détachées aux endroits que vous aviez signalés dans votre *Rapport préliminaire*, et elles avaient glissé jusqu'au sol : je les ai remontées à leur place antique au moyen de crics, et j'ai remplacé sous elles, par une bonne maçonnerie de pierre et de ciment, les portions de la paroi qui avaient été rongées par le salpêtre.

Salle du pronaos. — La paroi nord de cette même porte avait glissé tout entière, dans les mêmes conditions que les montants est, mais la cassure n'était pas facile à réparer. Le bas de la portion détachée était très mince, tandis que le haut formait une masse épaisse et lourde : c'était un poids de 2 tonnes à faire, pour ainsi dire, porter sur une lame de couteau. Je l'ai étayé et relevé avec des vérins à la hauteur d'environ 1 m. 25 cent., pour le rétablir au-dessus de la bande horizontale sur laquelle les pieds des personnages sont posés, puis j'ai refait la plinthe entière en ciment et en pierre, retirant les vérins l'un après l'autre, au fur et à mesure que la maçonnerie séchait. J'ai dû refaire presque entièrement en maçonnerie de pierre et ciment, le pilier nord-est, mais il n'y a eu que des retouches insignifiantes à opérer sur les parois du pronaos, ainsi que dans le sanctuaire même et dans les chambres obscures.

B. EXTÉRIEUR DU TEMPLE. — Cela fait, je procédai à la consolidation des parties endommagées de la façade, et tout d'abord, j'ordonnai à nos maçons de réparer les statues rangées sur la plate-forme, aux pieds des grands colosses, et qui avaient été mises au jour en novembre 1909. Je réussis ainsi à raccorder presque tous les fragments et à reconstituer le décor. Le mélange de statues d'hommes et de figures d'éperviers (pl. CLI, CLII) forme un ensemble des plus curieux. La comparaison que leur position impose aux visiteurs avec les colosses a pour résultat de faire paraître ceux-ci plus grands encore qu'ils ne sont et les statues plus élégantes. C'est quelque chose de l'effet produit, dans les temples grecs et romains, par les lignes de statues qui sont posées en avant des façades (pl. CLIII).

Ce travail tout de délicatesse se poursuivit et s'acheva, dans le même temps qu'une autre escouade de charpentiers et de maçons réparait l'un après l'autre les colosses adossés à la façade.

Colosse situé à droite du couloir, sur le côté nord. — Il avait souffert, il y a quelques années, lorsque M. Breasted établit des échafaudages légers sur les sièges afin de prendre plus commodément des photographies. La partie du genou droit, qui s'était détachée alors, fut d'abord remise sans peine et fixée par des crampons en fer et du ciment, mais les choses n'allèrent pas aussi aisément à la jambe gauche. La pièce triangulaire, qui avait glissé naguère sous la rotule, était épaisse d'environ 0 m. 80 cent. par le haut, mais elle se terminait en lame de couteau par le bas. Deux fois les cordes avec lesquelles on la soulevait furent coupées par ce tranchant, et le morceau se serait brisé en tombant si je n'avais pas pris la précaution de placer au-dessous un bâti en bois qui le retint. Nous finîmes pourtant par le rajuster et par le lier au reste par le moyen de crampons bien cimentés. Je dus placer également des crampons aux genoux et aux cuisses. par-dessous le bras droit, à l'endroit où Sétouï II avait réparé par une maçonnerie de petits blocs rapportés les dégâts survenus de son temps. Comme deux de ces blocs avaient disparu, le bras tenait à peine : je les remplaçai par deux blocs nouveaux pris dans la carrière du Gebel Addah, et je consolidai le tout avec du plâtre et des fers, sans toucher à la réparation ancienne. Le pilier réservé dans la roche vive et auquel la statue s'appuie était fendu en plusieurs places : je le consolidai au moyen d'une poutre en fer, longue de 4 mètres et recourbée aux deux extrémités, que j'encastrai en lui sur sa face sud et que je masquai de plâtre teinté. Je serrai de même par des crampons les portions disjointes à la face nord de ce même pilier ainsi qu'à la partie supérieure de la couronne.

Colosse du nord. — Jamais monument ne fut plus près de sa ruine que ce colosse, qui paraissait ne présenter aucun danger. La tête et le buste entier, de la pointe de la couronne jusqu'à la ceinture, étaient détachés complètement du lit de rocher dans lequel on les avait taillés, et ils n'étaient retenus que par un fragment de pierre en forme de cale long de 0 m. 10 cent. à peine ! si cet arrêt insignifiant avait manqué, cette immense masse de grès lourde de 80 tonnes aurait glissé, et se serait écrasée sur le sol, ainsi qu'il était arrivé dans des temps inconnus au premier colosse du sud à gauche du couloir d'entrée. La catastrophe semblait imminente, car la cale était déjà fendue en plusieurs endroits : aussi nos ouvriers n'entreprirent-ils la restauration qu'avec une répugnance bien naturelle. Pour les rassurer, et aussi pour leur donner le temps de s'échapper

au cas où la masse viendrait à s'écrouler, j'établis en face de la tête une sorte d'échafaudage d'une espèce particulière. Avec trois énormes poutres de 0 m. 20 cent. de côté et de 7 mètres de longueur chacune, que je reliai l'une à l'autre par leurs extrémités, je formai une poutre composite longue en tout de 22 mètres, puis, posant sur les genoux du colosse deux autres poutres l'une sur l'autre, je couchai la poutre composite diagonalement de telle sorte que, tandis que l'une de ses extrémités s'implantait fortement sur le sol en avant de la base, l'autre aboutissait à 0 m. 05 cent. du menton. On remarquera que je ne la fis pas affleurer à la pierre même; il y avait à craindre en effet que, si j'avais établi le contact, l'ébranlement propagé dans cette poutre par les secousses du vent du nord, qui souffle souvent en rafales dans ces parages, aurait déterminé la chute de la tête entière. Cette précaution prise, je reliai les uns aux autres tous les morceaux de la couronne et de la tête au moyen de crampons en fer, et descendant petit à petit jusqu'à la ceinture, j'arrivai à la cavité qui s'enfonçait dans la poitrine. Elle était si profonde et si large que le maçon chargé de la boucher y entra tout entier : pendant quelques heures, on ne vit plus de lui que la main gauche qui, de temps en temps, sortait pour saisir le plâtre et les pierres. J'assemblai les portions fissurées avec des crampons en fer, et je comblai le vide au moyen d'un bâti régulier en pierre et en plâtre : 4 tonnes de plâtre y passèrent. Après quoi, de même que pour le colosse précédent, je consolidai le pilier qui rejoint la statue à la montagne, par le moyen d'une poutre de fer dressée verticalement tout du long et de plusieurs crampons. Le siège et les jambes étaient en assez bon état et n'exigèrent que quelques retouches. Tout compte fait, ce travail fut des plus dangereux et je me sentis l'esprit plus léger lorsqu'il fut achevé heureusement.

Colosse du sud. — Le dernier colosse méridional était le moins abîmé de tous en apparence. Pourtant les fissures, pour être moins visibles que partout ailleurs, n'étaient pas moins inquiétantes. Elles correspondent aux mêmes interstices naturels que celles des autres colosses, et elles déterminent chez celui-ci la même tendance au glissement. Je les ai donc comme suturées, partout où il m'a semblé nécessaire, par de solides crampons en fer, et j'espère avoir réussi à assurer au monument de longues années d'existence encore.

Vous aviez cru qu'il serait possible de remettre en place la tête du colosse à moitié détruit, et de refaire les portions manquantes du buste, au moyen d'une maçonnerie analogue à celle que Sétouï II employa pour ses restaurations. Je l'avais pensé, moi aussi, mais l'examen minutieux des fragments m'a convaincu

que cela ne se pouvait pas. La pierre a été tellement ébranlée par le choc de la chute qu'elle a perdu toute consistance : il est probable qu'elle se réduirait en sable pendant les manœuvres nécessaires pour la remonter en place, et si nous réussissions dans cette opération, il serait à craindre qu'elle achevât de se déliter sous l'action de l'air et que les morceaux, tombant à l'improviste, ne blessassent quelque visiteur.

C. STÈLES NORD ET SUD DE L'ESCALIER ANTIQUE. — Le bas de la stèle nord était encore à sa place antique : je l'ai complété avec les fragments que j'ai retrouvés pendant le déblaiement.

La stèle sud avait disparu, sauf une partie du socle primitif. Après beaucoup de recherches, j'en ai retrouvé les morceaux pour la plupart, et j'ai pu la reconstruire presque entièrement. Il manque pourtant encore la face sud, de laquelle nous ne possédons qu'un seul fragment.

D. CHAPELLE SUD. — Elle était à demi remplie de sable, et les blocs appartenant à la paroi sud gisaient sur le sol. Ils ont été remis en place après le déblaiement : seul un fragment du plafond n'a pas pu être remonté et a été repoussé dans un coin de la salle. Le montant sud de la porte a été consolidé ainsi que le linteau. Enfin une partie du mur qui sépare le grand temple de la chapelle a été rétablie avec des briques crues. Aujourd'hui, l'entrée de cette jolie pièce est ce qu'elle était anciennement.

Les travaux de la façade étaient entièrement achevés dans les derniers jours de février : les visiteurs jugeront si l'effet qu'elle produit (pl. CLIV) est en rapport avec l'effort que nous avons déployé.

E. PYLÔNES DU NORD. — Ainsi qu'il a été dit plus haut⁽¹⁾, avant le commencement des travaux, on ne voyait que des traces du mur en brique du téménos : le pylône, ou plutôt la porte du mur, en était complètement enseveli, et on en ignorait l'existence. Le déblaiement en a ramené au jour des portions considérables, que j'ai pu compléter avec les fragments recueillis çà et là au cours des fouilles. C'est ainsi que j'ai reconstitué le bas-relief qui représente le roi Ramsès II immolant des prisonniers devant une divinité qui est probablement Amon, mais dont la tête et le nom manquent justement sur les deux blocs conservés (pl. CLVI).

¹ Voir plus haut, p. 138-139 du présent volume.

F. ESCALIER ET QUAI. — L'escalier de trente-six marches dont il a été question plus haut⁽¹⁾ a été achevé dans les derniers jours de février. Il est construit sur l'axe longitudinal du grand temple. Les marches en sont longues de 3 mètres, larges de 0 m. 35 cent. et hautes de 0 m. 18 cent. chacune. Les deux murs latéraux sur lesquels elles s'appuient ont dû être construits tout en ciment, afin de mieux résister à la crue prochaine. Comme autre moyen de protection, j'ai construit à 12 mètres plus au sud, un nouveau mur en homrah, chaux et moellons, qui recevra le premier choc de l'eau. De plus, j'ai entassé contre le parement sud de ce mur 30 mètres cubes de pierres, qui briseront la force du courant, puis, entre les deux murs, sur toute la longueur et la hauteur du talus, j'ai établi un mur incliné en pierre, homrah et chaux, que j'ai ensuite jointoyé avec du ciment. Étant placé de bief par rapport au courant, celui-ci, au lieu de l'attaquer de front, glissera sur lui, et la violence du choc en sera amortie. De même, tout du long de la portion du terre-plein qui s'étend au nord de l'escalier, j'ai fait construire un quai en pierre, semblable à celui du sud, mais à double courbe, en forme d'un S de grande taille, afin de protéger l'escalier et le pylône en briques de Ramsès II, que la crue de cette année avait déjà failli emporter. Les visiteurs s'étonneront à coup sûr de l'asymétrie qui a présidé à l'établissement de ces deux quais : s'ils réfléchissent, ils comprendront que nous avons tenu compte des conditions locales, et que la forme adoptée par nous est la seule qui ait quelque chance de défendre avec efficacité le téménos d'Ibsamboul, contre les caprices du courant en temps ordinaire, et contre les assauts des grandes inondations.

II

LA

NOUVELLE CHAPELLE DE RAMSÈS II AU NORD DU GRAND SPÉOS.

(Pl. CLV.)

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire dans la première section de ce rapport⁽²⁾, ce fut le 1^{er} décembre 1909 que la partie supérieure du linteau de la porte qui mène à cette chapelle apparut au-dessus des sables. Toutefois, je ne

¹ Voir plus haut, p. 170 du présent volume.

² Voir plus haut, p. 138 du présent volume.

fis pas dégager immédiatement la porte elle-même, car le sable, qui continuait à couler du haut du ravin avec une force irrésistible, aurait démolí aussitôt les murs de l'est et du sud. Il me fallut conserver en cet endroit, pendant un mois, plus de cent cinquante ouvriers et six wagnonnets Decauville, pour avoir raison de cette inondation, et pour pouvoir dégager l'édifice qui se révélait ainsi à nous sans crainte de l'endommager. Enfin, dans l'après-midi du 3 janvier 1916, il se trouva vide complètement et nous pûmes y pénétrer sans danger. Il avait souffert aux temps anciens, et le mur ouest penchait de façon dangereuse : je l'étais en toute hâte, et j'examinai en même temps l'énorme rocher qui le surplombe. S'il

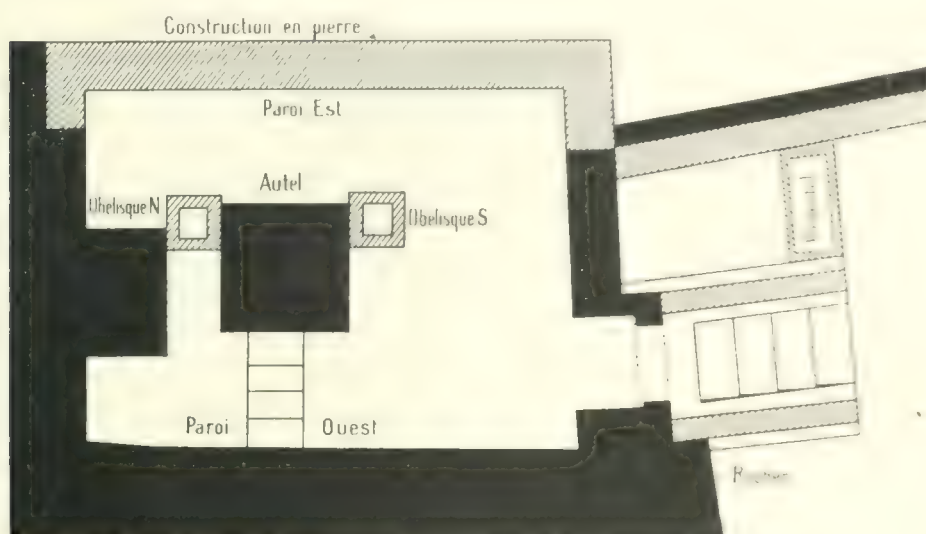


Fig. 6. — Plan de la chapelle du nord.

avait bougé et qu'une partie seulement en eût glissé, non seulement le mur ouest mais le mur nord tout entier eussent été culbutés et réduits en miettes. Je fus heureux de constater qu'il était en bonne condition, et je me contentai de faire tomber avec précaution deux ou trois éclats qui étaient séparés de la masse par des fissures profondes. De son côté, le mur est avait dévié de son aplomb sous la pression des sables pendant que nous travaillions au déblaiement, et il penchait en dehors de 0 m. 60 cent. Afin d'en empêcher la chute, j'adressai prudemment de maintenir contre lui, au dehors, dans l'angle compris entre lui et le mur d'enceinte en briques, un tas de sable assez considérable, grâce à quoi nous avons pu attendre d'avoir retrouvé les blocs qui manquaient avant de faire les réparations nécessaires. Quelques jours plus tard vous arriviez à Isamboul, et j'eus le plaisir de vous montrer dans toute sa nouveauté ce petit monument que

n'a pas eu son pareil jusqu'à présent dans l'histoire des découvertes égyptologiques.

En voici la description aussi complète que j'ai pu la faire. On la trouvera peut-être minutieuse, mais que l'on songe que nous avons ici pour la première fois une chapelle d'époque pharaonique encore pourvue de son mobilier. Par mobilier je n'entends pas les menus ustensiles en bois, en pierre ou en métal qui servaient au culte, vases sacrés, encensoirs, plateaux d'offrandes et insignes divers : ceux-là n'étaient probablement pas laissés sur les lieux par les prêtres célébrants, et étaient rentrés dans la sacristie. Mais les autels subsistent et les obélisques et le naos avec les statues des deux divinités adorées dans la chapelle, ainsi que vous les avez reconnus lors de votre première visite. Il y a donc là une nécessité de décrire avec autant d'exactitude que possible l'état des lieux tel qu'il était au moment où la chapelle sortit des sables qui l'avaient recouverte pendant tant de siècles.

Parties extérieures du mur. — La chapelle étant adossée au rocher du côté ouest et au mur de briques du côté est, n'a de faces extérieures décorées que des côtés sud et est (pl. CLVI).

Face sud (fig. 7). — La porte qui y est pratiquée ouvre à 0 m. 40 cent. plus haut

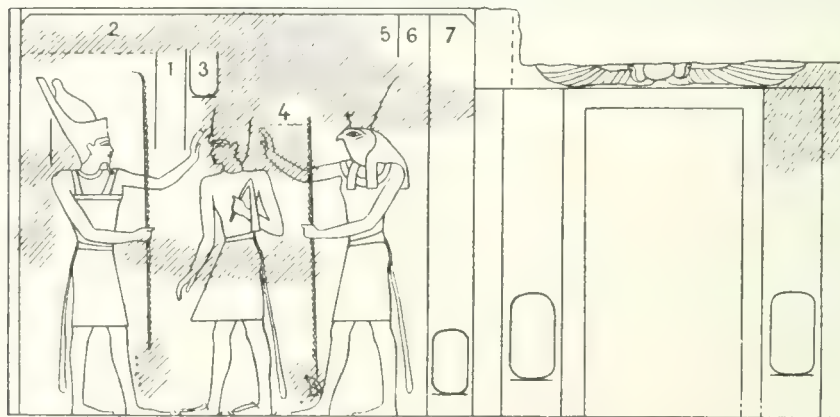
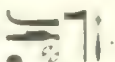








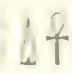


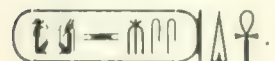






Fig. 7. — Schéma des tableaux et inscriptions figurés sur la face sud de la chapelle.





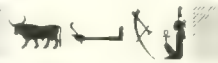

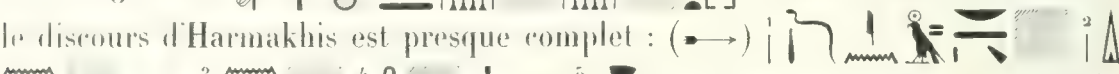


que le niveau du sol de la plate-forme qui court en avant des grands colosses, et elle est rejointe à celui-ci par un petit escalier de quatre marches assez grossier (pl. CLVII). La porte même est surmontée du disque ailé flanqué des deux

uraeus avec, à droite et à gauche, la légende : (→→→→) . Sous le disque, sur la bande du linteau, est gravé le protocole de Ramsès II en deux portions affrontées : . Sur les montants ou lit, en une seule colonne verticale, à l'est : (→→)  et à l'ouest : (→→) .

Un seul bas-relief occupe l'espace qui sépare la porte de l'angle du mur (pl. CLVIII). On y voit Ramsès II debout entre Harmakhis : (→→)  à l'est, et Thot :  à l'ouest.  à l'est, et Thot :  à l'ouest.  à l'est, et Thot :  à l'ouest.  à l'est, et Thot :  à l'ouest.  à l'est, et Thot :  à l'ouest.

Face est. — Elle penchait en avant, ainsi que je l'ai dit plus haut, et avant tout, j'ai dû la remettre à la verticale, ce que j'ai fait d'un seul coup au moyen d'un appareil de planches et de crics. J'ai de plus reconstruit les deux petits pylônes, dont aucune trace ne subsistait (cf. pl. CLIX), avec les fragments que j'ai recueillis dans le sable et dans la maçonnerie de la tombe du major Tidswell. Les deux petites tours, une fois rebâties, l'utilité en devint évidente. L'autel intérieur est placé au milieu de la chapelle, juste dans le créneau qu'elles forment : lorsque le prêtre venait le matin réciter la prière, il se trouvait, lui cinquième avec les quatre singes, en face du soleil levant qui leur envoyait ses premiers rayons entre les deux. Chacun de ces deux massifs portait un tableau représentant Ramsès en adoration devant une des formes du Soleil. Celui du sud est presque détruit, mais on y distingue encore, sur la droite, un Harmakhis : (→→)  à corps humain et à tête de faucon coiffée du disque, debout devant un autel : de l'autre côté de l'autel, à gauche, le roi : (→→)  était debout, mais on ne voit plus de lui que les jambes. Le massif du nord est un peu mieux conservé : le dieu (→→) y a la même forme et son nom est écrit : . Il ne reste de la légende du roi que les deux cartouches.

Le corps même de la muraille comprend deux tableaux (pl. CLIX) que tous

les deux, nous montrent Ramsès agenouillé sur le signe de la réunion des deux terres , devant Amon-Râ, au sud, et devant Harmakhis, au nord, qui lui tendent le signe de vie. Dans le tableau du nord il reste quelques fragments du discours d'Amon-Râ : , et derrière le dieu, en une seule colonne verticale qui sépare les deux : . On lit derrière le roi les fragments de la légende ordinaire : . On voit le double royal, représenté par les deux bras armés unis à une enseigne qui supporte les restes du nom de double : , accompagné de sa légende : . Dans le tableau du nord, le discours d'Harmakhis est presque complet : ; on voit derrière Ramsès la légende ordinaire : , puis le symbole du double avec sa légende : .

Portions intérieures de la chapelle. — En y pénétrant, nous avons constaté qu'elle avait été pour moitié taillée dans le roc et pour moitié bâtie avec des blocs rapportés. Elle avait conservé les éléments lourds de son mobilier, et tout d'abord deux autels réservés dans le roc au moment où la chapelle avait été édiflée. L'un

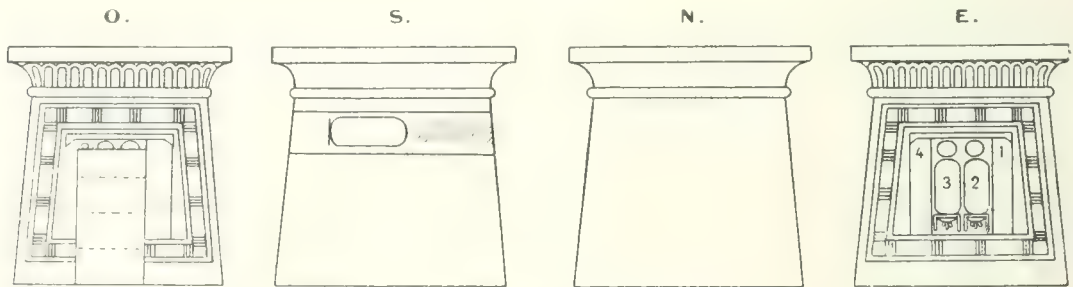


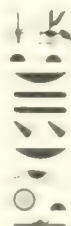
Fig. 8. — Les quatre faces de l'autel central.

d'eux est placé au centre même de la pièce et il a la forme des autels ordinaires. Il est haut de 1 m. 45 cent. et il a 1 m. 25 cent. de côté à la base. Les quatre faces en sont reproduites sur le croquis ci-joint (fig. 8). La face est (pl. CLX), face principale, est décorée à la gorge d'un rang d'ornements jadis colorés, sur le plan incliné des légendes de Ramsès II placées sous le signe du ciel et enfermées

dans un cadre en forme de trapèze. La face nord n'a aucune inscription, et la face sud (pl. CLXI) ne portant qu'une bande horizontale d'hiéroglyphes à moitié détruits :



Enfin la face ouest offrait primitivement le même décor que la face est, mais il ne subsiste que la première ligne de l'inscription qui est ainsi conçue :



Le reste a été masqué par un escalier de quatre marches, qui fut établi après

coup pour permettre au prêtre de monter à l'autel.

Quatre statues de singe, hautes en moyenne de 0 m. 98 cent., étaient placées sur l'autel, deux la face tournée à l'est, deux la face tournée à l'ouest, debout et les deux bras levés en adoration du soleil. Lorsque le prêtre était sur l'autel, il se trouvait entre ces quatre gardiens, adorant comme eux.

Au nord et au sud de l'autel, aux angles, du côté est, se dressaient deux obélisques en grès hauts de 2 m. 98 cent. environ. On y lit sur chacune des faces les formules ordinaires en l'honneur de Ramsès II.

L'obélisque du nord-est n'a pas d'inscriptions sur ses deux faces ouest et sud. La face est, face principale, porte, immédiatement sous le pyramidion, un petit tableau (fig. 9, A), où Ramsès II est représenté debout devant Harmakhis assis

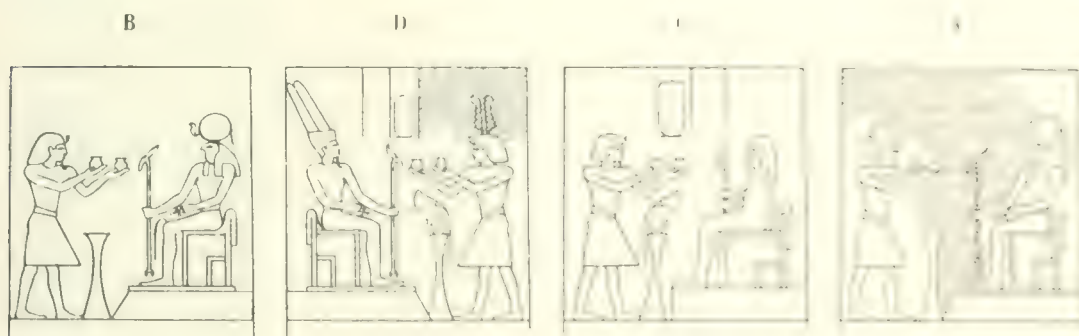
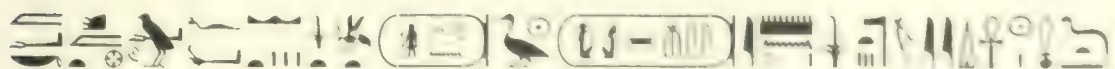




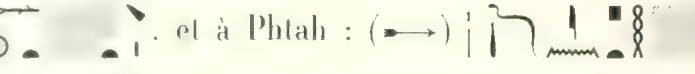

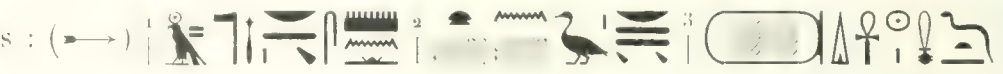




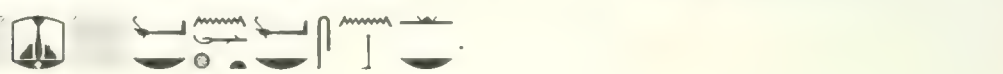


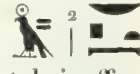





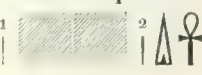

Fig. 9. — Tableaux des deux obélisques.

à qui il fait l'offrande de l'eau : un autel est entre les deux personnages. Sous ce tableau, on lit, en une seule bande verticale :



touche au sud, le roi   fait la liba-
 tion à Amon-Râ de Karnak : 
 et à Phtah : 
 assis
 devant lui. Dans le tableau du nord, Ramsès II est agenouillé devant Harmakhis
 assis : 
 qui, suivi du génie de l'horizon d'Orient, lui pose le casque sur la tête, aidé de
 Oerit-hakaou : 
 et de Thot-Lune : 

.

Paroi nord (fig. 12). — Le naos, aujourd'hui enlevé, cachait la partie médiane du registre supérieur de cette paroi.

Ce registre supérieur est occupé en son entier par la barque solaire, au centre de laquelle, sous un édicule ouvert, Harmakhis à tête de faucon,  , est assis. Le roi Ramsès casqué est agenouillé devant lui et lui offre les deux vases à eau. L'équipage ordinaire de la barque solaire entoure ce groupe. A l'avant, l'enfant est accroupi au milieu d'un bouquet de lotus en boutons et en fleurs dont l'extrémité retourne et empiète sur la paroi ouest, puis viennent deux personnages effacés,  et , et la dame de la barque, , que suit , ces deux derniers la face tournée vers l'arrière. Derrière la cabine se trouvait un dieu effacé, avec les deux pilotes manœuvrant la barque, et au-dessus d'eux un reste de légende :  .

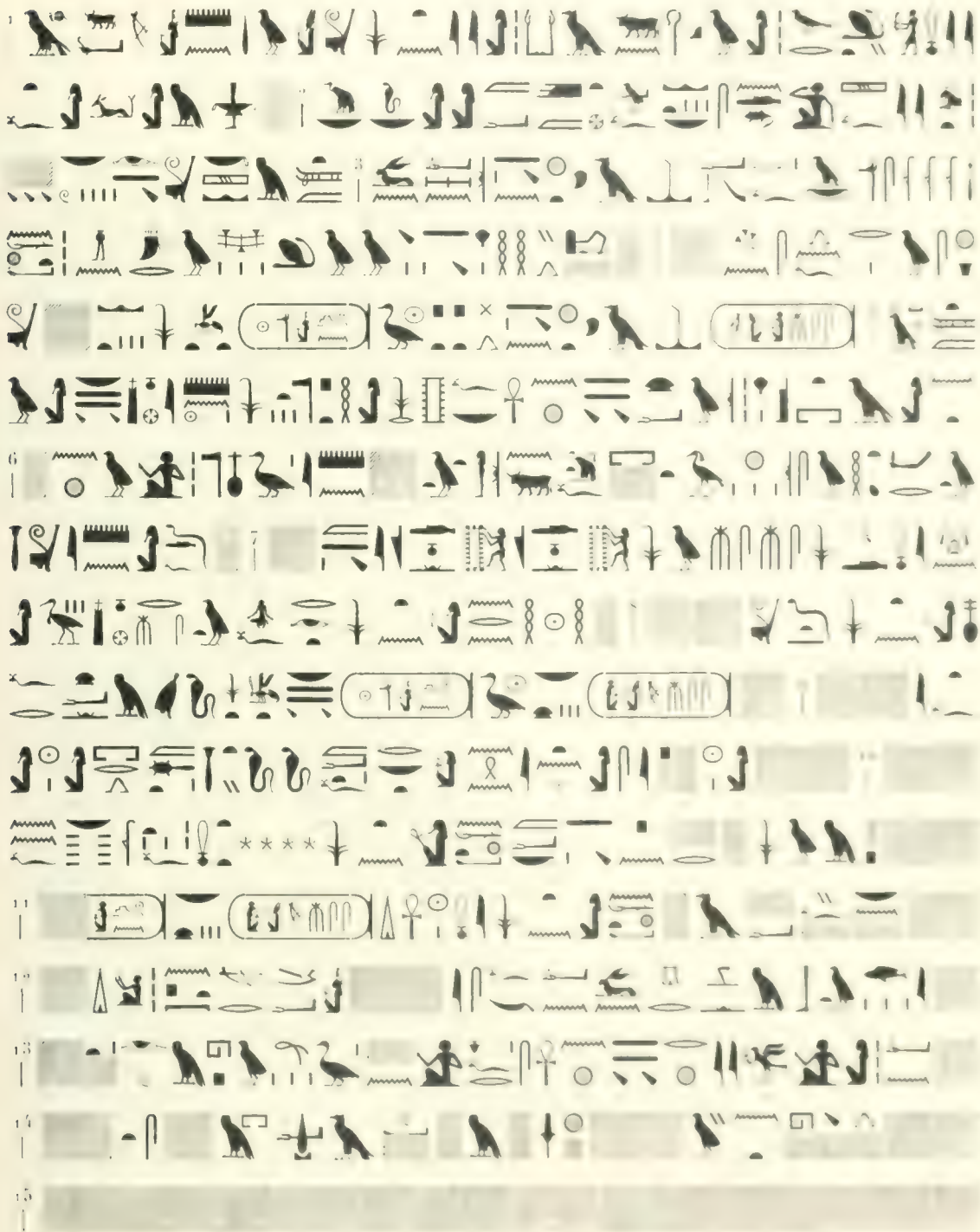
Le registre inférieur contient deux tableaux séparés par l'autel. Le tableau de



Cette stèle mesure 1 m. 56 cent. de hauteur sur 1 m. 05 cent. de largeur. Il ne reste de la face sud qu'un fragment voisin de la base. Les deux montants et le cadre sont détruits.

Stèle nord. — On n'en apercevait que le sommet au commencement des fouilles, et une bonne partie manquait. Je l'ai reconstituée presque entière sur

ses deux faces y compris la corniche. Le tableau initial de la face sud (pl. CLXIV) représentait Ramsès II en adoration devant : 1° Amon-Râ, 2° Harmakhis, et 3° Thot. L'inscription proprement dite compte seize lignes, comme celle de la stèle du sud : (←→)





Le montant est du cadre est perdu, ainsi que la corniche, mais l'inscription du montant ouest a été conservée en une seule colonne verticale ainsi conçue :



Il ne reste plus de la face nord qu'un fragment de scène montrant le roi en adoration devant Harmakhis (pl. CLXV).

Comme sa voisine, cette stèle mesure 1 m. 65 c. de hauteur sur 1 m. 05 c. de largeur.

II. STÈLE DE HOUÏ.

Cette stèle (fig. 14) a été recueillie dans le sable, au pied de la plate-forme

située en avant des colosses du côté nord. Elle est en grès d'un travail assez grossier, et elle mesure 0 m. 44 cent. de hauteur sur 0 m. 35 cent. de largeur. Elle est cintrée au sommet et divisée en deux registres.

Dans celui du haut sont sculptés à gauche le prêtre Houï :

(→→) ³ , debout

adorant le roi ² , sans cartouche,

en forme de Râ-Harmakhis à corps humain et à tête de fau-

con, que suit Thot-Lune. ¹ ,

Les deux divinités sont

assises sur deux fauteuils. Au

deuxième registre la dame Ta-

besou, (→→) ³ ,

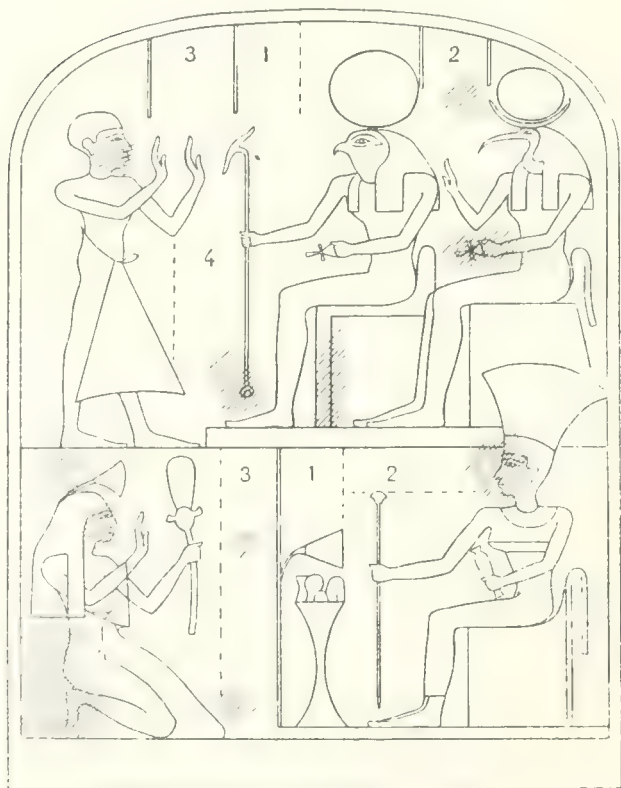


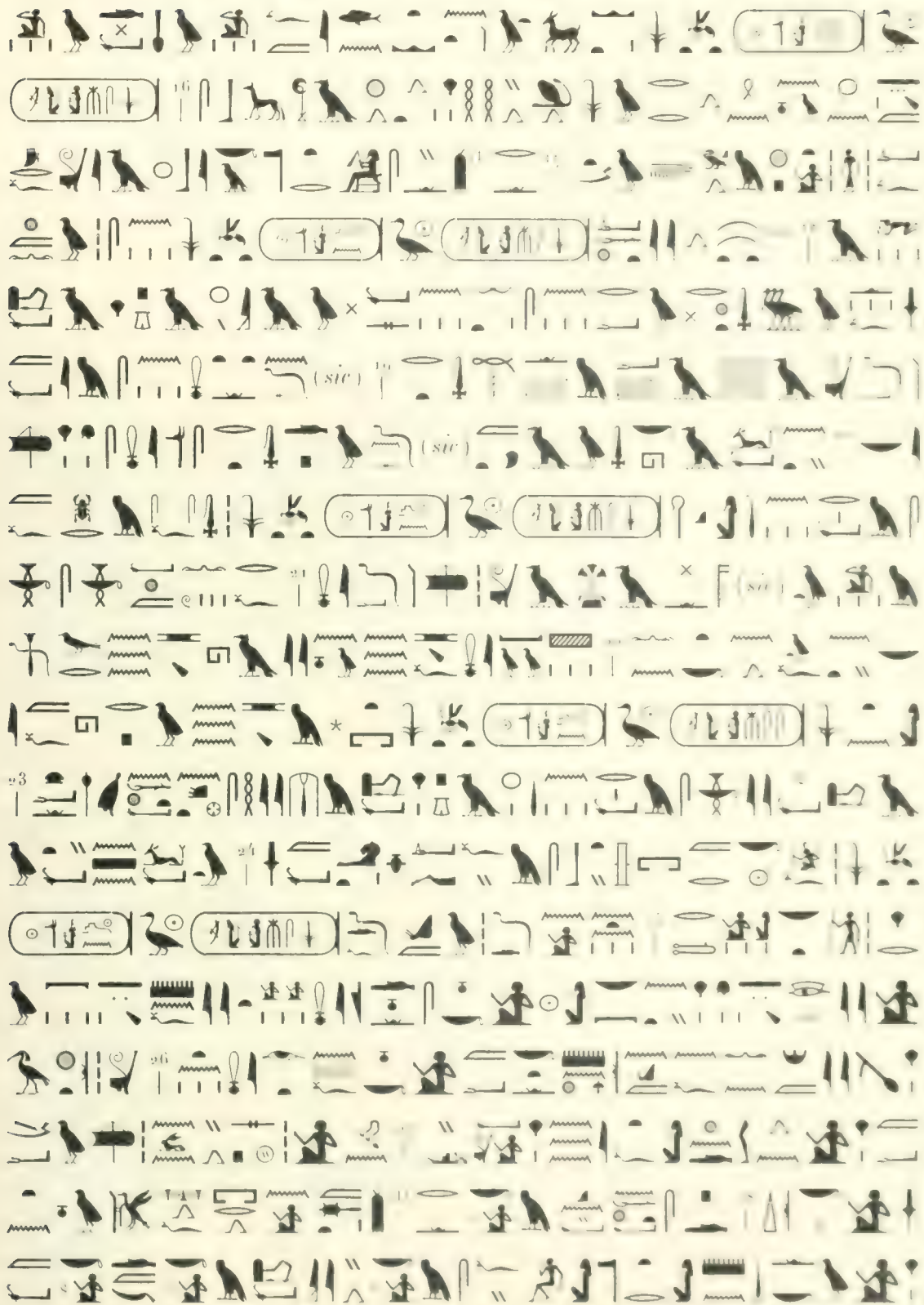
Fig. 14. Stèle de Houï.

¹ est agenouillée en adoration devant la déesse Anoukét d'Ibsamboul.

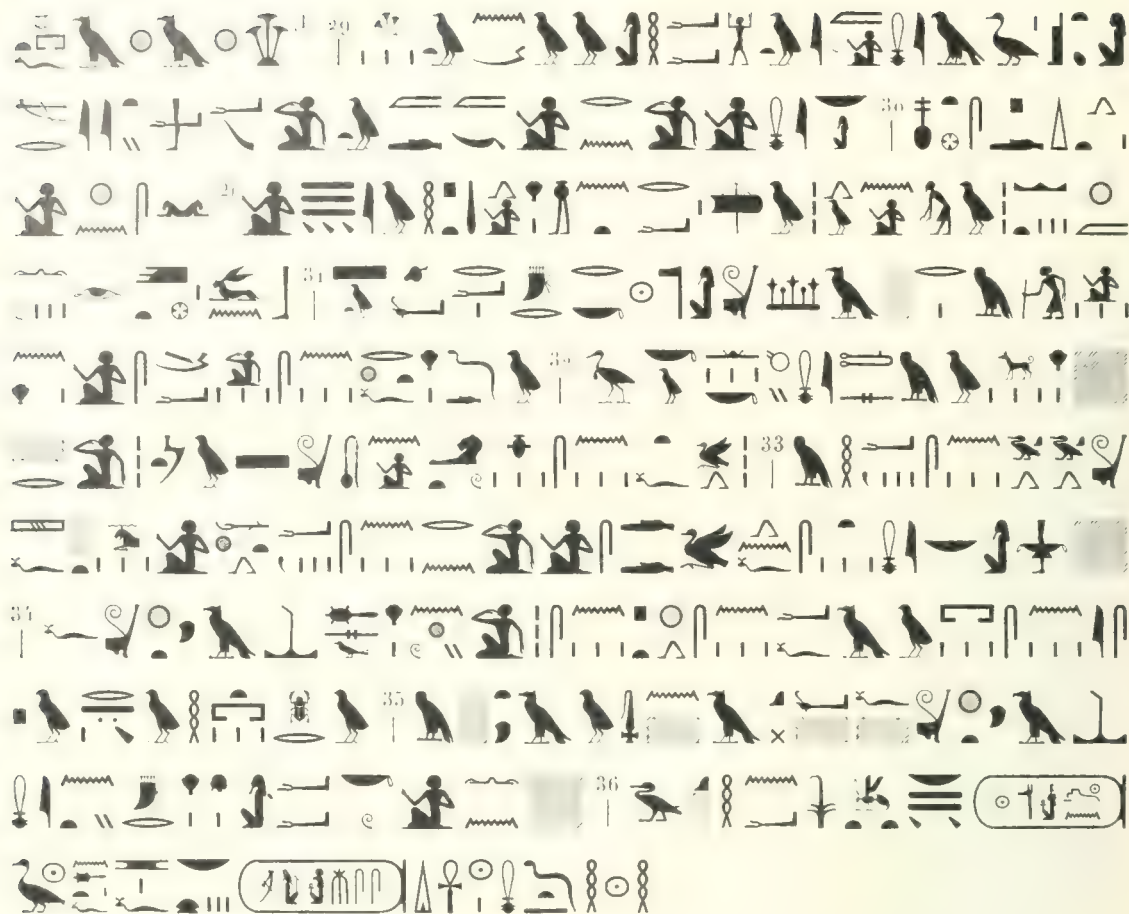
² le sistre à la main gauche. Une petite table d'offrandes garnie de fleurs et d'autres présents sépare la dame Tabès de la déesse.



• Dans l'original, les trois personnages se tiennent par la main.



¹ L'original porte ici une forme dérivée de l'équivalent hiéroglyphique de sa.



IV. STÈLES GRAVÉES SUR LE ROCHER

ENTRE LE GRAND SPÉOS ET LE SPÉOS D'HATHOR.

1° Le 22 février 1910, les ouvriers qui enlevaient le sable de la coulée située entre les deux spéos mirent au jour une stèle gravée sur le rocher, et haute de 2 m. 03 cent. sur 1 m. 37 cent. (fig. 16). Elle est arrondie par le haut et l'on y distingue, sur la gauche, le roi Ramsès II assis sur son trône : le prince de Kouch, Psarou, est debout devant lui, le sceptre \int à la main gauche, et il lève la main droite vers lui pour lui adresser la parole. La sculpture est très médiocre, et le frottement du sable sur la pierre a beaucoup endommagé les figures et les hiéroglyphes. Ce n'a donc pas été sans peine que j'ai pu dessiner en détail les images du roi, du prince et des deux prisonniers renversés qui sont

¹ L'original porte ici la forme hiératique de ce signe.

² Sur l'original les deux demi-lions, au lieu d'être couchés, marchent sur leurs pattes de devant.

IV

LE TOMBEAU DU MAJOR TIDSWELL.

En 1884, un officier anglais mort de la dysenterie, le major Tidswell, fut enterré dans le sable, sur la limite sud du téménos, en face de l'éperon rocheux dans lequel est pratiquée la chapelle découverte en 1873 par Miss Amelia B. Edwards. Le tombeau consistait en une caisse rectangulaire, construite avec des fragments de pierre recueillis dans les ruines de la chapelle septentrionale et de la porte pratiquée dans le mur de briques de l'enceinte vers le nord : une dalle en granit gris, taillée en toit de maison, recouvrait le coffre et portait l'épithaphe du mort. Le tout était à demi enseveli dans le sable, malgré le soin que vous preniez de le faire déblayer au mois de janvier de chaque année. Le 31 décembre 1908, en l'inspectant, vous vous aperçûtes que le Nil de l'été précédent avait miné une partie du terrain sur lequel le monument était établi, et que l'angle sud-est du coffre de maçonnerie faisait saillie sur la face de la berge : il y avait à craindre que l'inondation suivante n'emportât le tout et que le cadavre ne tombât à l'eau. Vous prévîntes aussitôt le major général Maxwell qui commande l'armée d'occupation, et celui-ci à son tour avisa la famille. Au mois de mai 1909, le cadavre fut retiré de la cuve en maçonnerie, enfermé dans un cercueil en plomb, qui lui-même fut placé dans un cercueil en bois, et le tout fut déposé dans une des chambres sans inscriptions du grand spéos, celle qui, au côté nord du grand hypostyle, est le plus rapprochée de la porte, en attendant qu'une tombe définitive pût être érigée dans le couloir sud de la façade, entre le socle du dernier colosse méridional et la paroi rocheuse.

Selon vos instructions verbales, je fis creuser en novembre et décembre 1909, le long de la paroi rocheuse de ce couloir, au-dessous de l'inscription de l'an I de Ramsès-Siphtah, une fosse dont je fis garnir le fond et les parois d'un fort crépi de bon ciment, puis je préparai une dalle de ciment qui s'ajustait exactement au-dessus de la fosse. Le 3 janvier 1910, dans la matinée, en votre présence, je fis ouvrir la chambre, et, le cercueil ayant été trouvé intact, je le retirai : il fut déposé devant vous dans la cuve en ciment, et les vides remplis avec du ciment liquide, puis la dalle en ciment tirée sur le tout et scellée à son tour, en suite de quoi le bloc de granit portant l'épithaphe fut posé sur la dalle de ciment et fixé par du mortier. Notre planche CLXVII donne l'aspect du couloir avec le tombeau nouveau. Procès-verbal des opérations fut envoyé aussitôt par vos soins au major général Maxwell et à la famille du major Tidswell.

V

LE PETIT SPÉOS.

Il n'a exigé que peu de réparations d'ordre secondaire. J'ai consolidé les montants des deux portes qui mènent aux chapelles latérales du nord et du sud, et j'ai bouché au ciment les trous assez profonds qui déparaient les quatre murailles de la salle hypostyle. Enfin, dans le sanctuaire, j'ai recouvert les portions inégales du sol d'un parement uni, composé de chaux et de homrah.

Pour interdire l'accès de l'intérieur aux chauves-souris, j'ai fermé le couloir d'entrée au moyen d'une porte en bois munie d'un grillage en fil de fer (pl. CLXIX).

En résumé, après six mois de travail, la dépense s'est élevée à L. E. 3090.77¹/₂ mill. ainsi réparties :

Ouvriers.....	2003.100
Ciment.....	163.755
Chaux, homrah et plâtre.....	79.800
Palans différentiels.....	988.000
Barres de fer et boulons.....	13.000
Poutres en fer.....	11.000
Outils et médicaments.....	8.000
Cordes de palmiers.....	3.000
Couffins.....	61.880
Bois et nabbouts.....	11.380
Tentes.....	13.000
Dépenses pour le remorqueur et matériel.....	37.750
Charbon.....	19.000
Graisse, huile et pétrole.....	4.660
Bidons vides.....	7.870
Mécanicien.....	73.400
Barques et dahabiéh.....	208.434
Chemin de fer.....	86.000
Depêches.....	3.000
Poste.....	5.000
Totaux.....	<u>3090.775</u>

La dépense a dépassé du double vos prévisions, qui étaient seulement de L. E. 1200. Le surcroît de frais est dû surtout au surcroît de travail qu'a exigé l'enlèvement du sable accumulé dans le ravin qui sépare les deux spéos.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de mon respectueux dévouement,

A. BARSANTI.

XVIII
RAPPORT
SUR LE DÉBLAIEMENT DU PETIT SPÉOS
DE HARMHABI AU GEBEL ADDAH.

Monsieur le Directeur général,

Cette chapelle avait été transformée en église et les Nubiens en avaient recouvert toutes les parois d'un crépi de plâtre, sur lequel ils avaient peint des scènes de la vie des saints et des figures du Christ; ils avaient également décoré les architraves et les chapiteaux des colonnes d'une façon fort ingénieuse. Cela n'avait pas été sans endommager la plupart des bas-reliefs et inscriptions anciennes. Quand l'église fut abandonnée, lors de la conversion des Nubiens à l'islamisme, les peintures chrétiennes furent mutilées et l'escalier extérieur fut détruit. Cela n'empêcha pas les riverains d'y habiter à l'occasion et d'y laisser des litières de fumier, de cailloux et de détritiques accumulés. Enfin les chauves-souris se mirent de la partie, et elles souillèrent de leurs déjections les murs et surtout les plafonds du sanctuaire et des chambres latérales. Malgré toutes ces causes de destruction, l'ensemble était assez bien conservé, et nous n'avons pas eu grand'chose à y faire pour en faciliter l'accès aux touristes. Je me suis borné à rétablir l'escalier extérieur en pierre et en plâtre, en me guidant sur les restes des marches antiques, puis à consolider avec du plâtre les portions du linteau et des montants de la porte d'entrée qui menaçaient de se détacher. J'ai également bouché avec du plâtre teinté les trous des parois qui servaient de refuge aux oiseaux, et j'ai comblé en partie la cavité creusée à une époque indéterminée dans l'angle sud-est de la salle à colonnes. J'ai fait ensuite enlever et jeter au fleuve les cailloux et les ordures accumulées. Les travaux ont duré du 25 au 28 décembre 1909 et la dépense totale s'est élevée à P. E. 98.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon respectueux dévouement.

A. BARSANTI.

Chellal, le 13 janvier 1910.

XIX
RAPPORT
SUR LA RÉFECTION D'UNE GRANDE PORTE
À L'ENCEINTE ROMAINE DE GERTASSI.

Monsieur le Directeur général.

Les travaux, commencés le 19 novembre 1909, ont duré jusqu'au 30 du même mois, soit douze jours en tout.

Les murs qui défendaient l'ancien château romain sont ruinés et l'intérêt artistique en est nul, si bien que je n'ai pas cru qu'il était nécessaire de les soumettre à une restauration qui nous aurait coûté beaucoup d'argent pour un résultat plus que médiocre. La porte seule, ainsi que vous me l'aviez indiqué, valait la peine d'être consolidée. Il n'en était que temps, car les attaques des habitants l'avaient déjà endommagée fortement, et les inondations qu'elle a subies depuis 1902 menaçaient de compléter la destruction.

Les deux faces nord et sud et les deux montants qui constituent chacune d'elles ont dû être reconstruits, en grande partie, avec des blocs assurés par des crampons et cimentés : les carrières voisines m'ont fourni des matériaux identiques à ceux dont elles avaient été bâties dans l'antiquité, si bien que l'aspect général n'en souffre pas. J'ai réparé de la même manière les panneaux intérieurs de l'embrasure. Les linteaux et les dalles du plafond, qui étaient brisés chacun en deux ou trois pièces, ont été soutenus en dessous par un système de neuf poutrelles en fer, liées transversalement par des barres de fer vigoureuses et dissimulées sous une couche épaisse de ciment.

Il est possible que l'humidité dont cette porte s'est pénétrée, depuis six ans passés qu'elle est immergée en partie au moment de la retenue, rende précaires quelques petites portions de ces travaux : s'il en est ainsi, nous en serons quittes pour y porter quelques retouches à l'inondation prochaine. La réfection de cette année a coûté en tout L. E. 51.380 mill. ainsi réparties :

Ouvriers.....	29,050
Ciment.....	12,200
Plâtre du pays.....	0,130
	51,380
A reporter.....	51,380

	Report.....	39.980
Poutrelles en fer.....		3.200
Barres de fer.....		0.700
Barques.....		2.500
Charbon pour le remorqueur.....		5.000
	TOTAL.....	<u>51.380</u>

Agréé, je vous prie, Monsieur le Directeur général, l'expression de mon respectueux dévouement,

A. BARSANTI.

Amada, le 2 décembre 1909.

XX

RAPPORT

SUR LA RÉFECTION DU TEMPLE DE BIGHÉH.

Monsieur le Directeur général,

Les travaux de consolidation du temple de Bighéh ont commencé le 11 mars 1910 : ils se sont terminés le 24 du même mois.

Extérieur, côté est. — Il était le plus menacé par les eaux, à la suite des sondages que la Mission archéologique organisée par le *Survey Department* en 1907 avait pratiqués immédiatement au pied des dernières assises des fondations, et qu'elle avait négligé de combler en quittant l'île. Pour conjurer le danger qui résultait de cette situation, j'ai dû faire poser, au-dessous de ces assises, des fondations nouvelles en pierre et ciment, jusqu'à la profondeur d'environ deux mètres; puis j'ai construit, en avant du parement antique, un escalier en pierre qui, tout en facilitant l'accès du temple aux visiteurs, sert de contrefort au monument. Comme cette bâtisse nouvelle recouvrait la cote de nivellement tracée par les ingénieurs des Irrigations, j'ai reporté celle-ci

exactement sur l'enduit de ciment de la maçonnerie nouvelle, au côté est-nord, près de l'escalier. Sur les trois autres faces, j'ai renforcé les fondations par le moyen d'une banquette large d'environ 1 m. 60 cent., et quelques-uns des blocs de granit brut qui étaient épars aux alentours ont été employés à ce travail.

Porte est. — Il ne restait rien de la porte proprement dite, mais les deux murs nord et sud du vestibule étaient encore debout à leur place antique. J'ai commencé par remettre dans sa position primitive, juste à l'entrée, la grande dalle qui avait été dressée par les indigènes en travers du vestibule en guise de cloison. J'en ai fait autant pour la grosse dalle en granit rose qui était perdue parmi les maisons modernes adossées au temple, et qui à l'origine appartenait au seuil de la porte qui donnait accès à la petite cour du temple : elle a repris son site premier. L'arche en pierre qui précédait à l'ouest la voûte en briques crues que les chrétiens avaient construite, lors de la transformation du temple en église, allait s'écrouler tant toutes les jointures en étaient ouvertes : je me demande comment elle demeurait encore en place. Je l'ai consolidée en bouchant tous les joints, puis j'ai bâti, au-dessous des deux chapiteaux nord et sud, deux piliers destinés à soutenir la partie supérieure. Les deux entailles creusées à mi-hauteur le long des deux parois nord et sud, pour y appuyer la voûte construite jadis en briques crues par les chrétiens, ont été remplies avec une maçonnerie de pierres et de ciment. Enfin j'ai rejointoyé au ciment tous les blocs des deux parois de l'entrée où les moineaux venaient se poser, salissant les surfaces de leurs excréments.

Extérieur, côtés nord et sud. — Sur ces deux côtés, les murs du vestibule se seraient certainement écroulés au premier contact des eaux, lors de la surélévation du barrage : je les ai soutenus au moyen de deux contreforts établis à droite et à gauche des deux petites portes.

Cour. — Le dallage était presque entièrement enlevé. Fort heureusement j'ai retrouvé une bonne partie des dalles manquantes dans les maisons avoisinantes, où les indigènes les avaient emportées, et j'ai réussi à rétablir le dallage à peu près complet.

Côté ouest. — En même temps que je consolidais la partie est, une bonne équipe d'ouvriers dégagait la cour et la partie ouest, en démolissant les habitations qui enveloppaient l'ensemble des constructions. Aujourd'hui, ce qui reste du sanctuaire païen et de l'église chrétienne est entièrement isolé.

La dépense totale est montée à L. E. 160.590 mill., ainsi réparties :

	L. E. Mill.
Ouvriers.....	57.815
Ciment.....	62.535
Chaux et homrah.....	5.000
Sable, bois, cordes, couffins, bidons vides, charbon et menus frais.	3.580
Dahabiéh, barques, felouques.....	26.190
Chemin de fer.....	5.470
TOTAL.....	<u>160.590</u>

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon respectueux dévouement,

A. BARSANTI.

Caire, le 31 mai 1910.

XXI
RAPPORT
SUR L'INSPECTION DES TEMPLES
ET SUR
LE RETRAIT DU MATÉRIEL
PAR M. A. BARSANTI.

Monsieur le Directeur général,

Au reçu de votre ordre de service n° 137, en date du 8 novembre 1911, j'ai pris mes dispositions pour inspecter Philæ, ainsi que les temples de la Nubie, et pour rapatrier le matériel qui nous avait servi aux travaux de consolidation de ceux-ci pendant les hivers de 1907-1908, 1908-1909, 1909-1910. Je télégraphiai aussitôt à notre gaffir de Philæ, ainsi qu'à l'inspecteur d'Assouân, Francis effendi Abdelmelek, d'expédier d'urgence trois barques vides, deux à Ibsamboul, la troisième à Maharrakah, et d'attendre mon arrivée. Notre matériel était en effet réparti entre trois endroits. A Bighéh se trouvaient toutes les grosses poutres, les treuils, les palans, les cordes et une bonne partie de notre outillage, que j'y avais fait transporter dès la fin de la campagne dernière, en mars 1910. J'avais d'autre part, à Maharrakah, quarante-cinq longues poutres et environ trois

tonnes de barres de fer ainsi que nos grandes échelles. Notre matériel roulant était concentré à Ibsamboul, wagonnets et rails Decauville, charbon, couffes, bois, fers, outils, cordes de palmier, tentes, avec le matériel de campement qui avait servi à nos surveillants et à nos ouvriers. Il y avait en outre une quinzaine de tonnes de charbon à Kalabchéh et à peu près autant à Derr, que j'y avais laissées pour approvisionner le remorqueur. Cette précaution prise, je partis pour Chellâl le 9 au soir, avec mon écrivain et un des réis du Service. Dès mon arrivée, le 11, je passai contrat avec un chef d'équipe, pour qu'il m'expédiât à Ibsamboul par le bateau-poste une escouade de quinze hommes : ils devaient être rendus à destination le 29 au soir. Le lendemain 12, à l'aube, je m'embarquai sur notre remorqueur *Nîl*, et je commençai mon inspection par le temple de *Débôt*.

Temple de Débôt. — Bien qu'au moment de l'inondation il soit presque entièrement cerné par les eaux, rien n'y a bougé depuis trois ans qu'il a été remis en état. Je n'y ai remarqué que quelques fissures sans profondeur, dans le homrah du perré dont nous l'avons entouré : ce sera une retouche à faire qui durera quelques heures à peine. Tout me porte à espérer que rien de fâcheux n'arrivera, lorsque le relèvement aura lieu. Le surcroît d'eau sera ici de cinq mètres et demi à six mètres, et l'on ne verra plus au-dessus du courant que la corniche supérieure du temple et des deux portes qui ont été restaurées.

Gertassi. — Le kiosque est en excellente condition : l'eau d'ailleurs atteindra à peine, en son plus haut, le niveau supérieur du perré dont nous l'avons entouré. Le barrage établi en travers de l'entrée des carrières n'a pas souffert, malgré les fortes chaleurs qui règnent perpétuellement en cette région, et qui ont rendu pulvérulente en quelques endroits la surface du homrah et du ciment : le premier contact de la crue durcira les points entamés. Quant à la porte du camp romain, qui se serait certainement écroulée dès que l'eau serait arrivée, on peut être assuré que désormais elle est en état de bien résister.

Temple de Tafa. — Il baigne dans l'eau pendant quatre mois, depuis trois ans que le perré a été construit; il n'a pas bougé.

Beit-Oually. — Les deux piliers de l'entrée, que j'avais remis en place, ont bien tenu : tout dans la cour est en bon état.

Kalabchéh. — Les approches du temple, quai ancien, débarcadère, porte moderne, sont en bon état. La chaleur avait déterminé quelques fissures dans le cimentage des blocs de l'escalier : le réis Ali Chachâi les boucha sous nos yeux.

Vous vous rappelez ce qu'étaient les pylônes et l'effort qu'il y fallut déployer pour les consolider : je les ai examinés longuement et j'ai été heureux de déclarer que rien n'a bougé, même les chambrettes du côté sud de la cour, dont j'avais dû refaire entièrement les fondations. Les huit colonnes rebâties n'ont aucunement fléchi, non plus que la façade du pronaos et les quatre colonnes du pronaos que j'avais pu reconstruire. Aucun tassement ne s'est produit ni dans la cour, ni dans le pronaos, depuis près de deux ans que cette partie du temple a été reprise en sous-œuvre : j'ai tout lieu de croire que les lits de maçonnerie avec lesquels nous avons comblé les fouilles des chercheurs de trésors et des *sab-bakhîn* résisteront victorieusement à l'eau. De même pour les trois salles du sanctuaire, pour les terrasses, pour les couloirs qui entourent le sanctuaire. Le puits que nous avons dû remaçonner en entier peut nous indiquer dès à présent la façon dont les eaux se comporteront. Il se remplit et il se vide presque en entier par deux fois, pendant la crue naturelle et pendant la hausse artificielle que produit la fermeture du réservoir : les ciments s'y sont durcis, et toute la partie que nous avons restaurée se maintient intacte.

Rien à remarquer aux murs d'enceinte, ni dans la petite chapelle ptolémaïque, qui sera noyée entièrement. Rien non plus dans le sanctuaire du sud-ouest et dans sa cour. L'état de Kalabchéh est des plus satisfaisants.

Temples de Dandour et de Gerf-Husséin. — Aucune retouche à faire ni sur l'esplanade qui précède le temple de Dandour ni dans le temple même; rien à Gerf-Husséin.

Temple de Dakkéh. — Aucun tassement ne s'est produit dans les massifs profonds de maçonnerie, par lesquels nous avons remplacé les fondations antiques de briques crues; aussi les architraves et les murs remontés du pronaos n'ont-ils point bougé, non plus que les tours du pylône. Jusqu'ici donc tout est bien, mais nous ne devons pas oublier que le temple sera immergé bientôt d'environ deux mètres soixante, et que la vallée qui est assez large en cet endroit sera entièrement recouverte : le temple se trouvera alors former une île contre laquelle le courant viendra se briser. Les dispositions spéciales que nous avons prises à cause de cela réussiront très probablement à empêcher des dégâts sérieux : Dakkéh n'en est pas moins un des endroits que nous devons surveiller de plus près.

Temple de Maharrakah. — C'était, si vous vous en souvenez, celui dont la perte nous paraissait certaine : j'ai pourtant maintenant grand espoir qu'il tiendra bon. En tout cas, rien n'y a bougé depuis que je l'ai quitté.

En y arrivant le 15, j'y trouvai la barque qu'avait expédiée l'inspecteur d'Assouan. J'embauchai aussitôt une demi-douzaine d'hommes dans le pays, et y joignant ceux qui composent l'équipage du remorqueur, je chargeai sur elle le matériel emmagasiné là, et je le dirigeai sur l'île de Bighéh, qui avait été assignée comme entrepôt général pour notre évacuation de la Nubie.

Au delà de Maharrakah, aucun des temples ne sera plus atteint par le relèvement des eaux : on peut donc juger en toute sécurité la valeur des travaux qui y ont été opérés. A Sébouâ, tout est en bon état, mais le vent du nord a déjà ensablé l'angle de l'un des couloirs extérieurs : il faudra, quand vous aurez de l'argent, élever de ce côté un mur de protection. Rien de nouveau à Amada, ni à Derr, ni à Kasr-Ibrim, ni au spéos d'Abahouda. A Ibsamboul, nos dispositions se sont montrées efficaces. Bien qu'il y ait eu cet été des ouragans assez violents pour écréter en deux endroits le mur du plateau, qui pourtant est large d'un mètre et demi au sommet, il y avait très peu de sable, une centaine de couffins seulement devant le grand spéos, le 20 dans la matinée du jour où j'arrivai, et ce peu ne venait pas du désert mais de ce que nous n'avions pas pu enlever du ravin : la masse avait filé le long du mur, comme nous l'espérions, et elle s'était rejetée vers le sud. Le quai avait été envahi, pendant l'inondation, jusqu'à la seizième marche de l'escalier construit l'an dernier, et la violence du courant avait déchaussé une ou deux pierres que je consolidai aussitôt : elle y avait appliqué également une forte alluvion de boue que j'enlevai. Somme toute, nous pouvons dire qu'à Ibsamboul il n'y a eu aucune retouche sérieuse à opérer.

Les deux barques étaient à Ibsamboul depuis le 18, quand, le 20 au soir, les hommes de Chellâl arrivèrent. Une sorte de mare boueuse séparait le temple de l'île qui s'est formée en avant de lui depuis quatre ans : comme elle n'était pas assez profonde pour que les barques pussent y flotter, je dus embaucher à Faraig une quinzaine d'ouvriers, et pousser en travers une sorte de chaussée large d'environ trois mètres sur laquelle j'établis une voie Decauville. Ce fut l'affaire d'un jour, après quoi, le 22, je commençai l'évacuation. Ce furent d'abord les poutres en fer que les hommes de Chellâl portèrent à bras jusqu'aux barques. Le charbon, puis le matériel moindre furent charriés dans les wagonnets par les Berbérins, puis, la voie fut démontée, et les rails ainsi que les wagonnets furent embarqués. Le 26, je vous expédiai d'Ibsamboul une dépêche vous priant d'envoyer à Chellâl le réis Khalil et une vingtaine de portefaix du Corro, puis je partis, emmenant les deux bateaux à la remorque : j'étais le 1^{er} décembre à Bighéh. Vous m'aviez commandé de laisser dans cette île un peu de matériel pour le cas où nous aurions par la suite à faire des réparations urgentes sur

quelque point de la Nubie : tout le reste fut chargé sur trois barques nouvelles que je louai à Chellâl. Deux d'entre elles se joignirent à celles qui arrivaient d'Ibsamboul et de Maharrakah, et les quatre furent prises à la remorque par notre *Nil* et expédiées à Thèbes, où le matériel qu'elles portaient allait servir aux travaux du temple de Sêti I^{er} à Gournah : la cinquième reçut le matériel endommagé que j'envoyais réparer au Caire, et les monuments recueillis en Nubie pour le Musée. Le 2 décembre, notre longue et pénible campagne était terminée.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, les expressions de mon respectueux dévouement,

A. BARSANTI.

Chellâl, le 3 décembre 1910.

APPENDICE.

RAPPORTS SUR LA PROTECTION DE PHILÆ

DE 1902 À 1911

PAR

M. G. MASPERO.

PREMIER RAPPORT⁽¹⁾.

I

Sur ma demande, les travaux de consolidation des temples de Philæ avaient été divisés en deux séries : travaux dans le sous-sol, qui devaient être exécutés par les soins des ingénieurs délégués directement par le Ministère des Travaux publics : travaux de réfection dans les parties visibles des monuments, que le Service des Antiquités se réservait d'opérer lui-même. La première série fut confiée à M. le Dr Ball, géologue attaché au Service du Cadastre, et à un spécialiste, M. Talbot, qu'on fit venir d'Angleterre : ils reçurent pour la mener à fin 19.000 L. E. du crédit total de 22.000 L. E. que la Caisse de la Dette avait accordé, et plus tard, un petit supplément de 546 L. E. du crédit de 3.000 L. E. qui nous avait été alloué, ce qui ne nous laissa plus que 2.454 L. E. pour notre part. Leurs travaux furent terminés dans le milieu du mois de juillet 1902, trop tard pour que nous pussions commencer les nôtres avant le retour des grandes chaleurs de l'été.

J'avais désigné, pour accomplir notre part de la besogne commune, M. Alexandre Barsanti, conservateur-restaurateur du Musée égyptien, qui, ayant travaillé longtemps à Philæ quelques années auparavant durant les études préparatoires de M. le capitaine Lyons, était plus au courant que personne des difficultés de l'entreprise et des mesures à prendre pour en triompher. Il devait se rendre sur les lieux au milieu de septembre 1902, mais le choléra ayant éclaté sur ces entrefaites dans la Haute-Egypte et la mortalité y étant grande, il ne reçut l'ordre de partir qu'un peu plus de trois semaines plus tard, pendant la première quinzaine d'octobre : il n'avait donc qu'un mois et demi à sa disposition pour achever son œuvre avant que l'île fût envahie par les eaux. Les instructions que j'avais rédigées à son intention portaient qu'il devait :

1^o Remettre à leur place primitive le plus grand nombre possible des blocs coupés sur le sol dans les différentes régions de l'île. Exception n'était faite momentanément

⁽¹⁾ Publié dans les *Annales du Service des Travaux publics*, 1902, t. IV, p. 1-100.
Temples de Nubie.

que pour les blocs employés par les Coptes à la construction de leurs églises, et qui proviennent pour la plupart du temple d'Harendôtés : le Service se réserve de les recueillir et de les utiliser, quand il aura le loisir d'essayer la reconstruction de ce temple.

2° Reprendre l'une après l'autre toutes les murailles et toutes les colonnes encore debout, en dégager à la pointe ou à la brosse douce toutes les surfaces, tous les joints, toutes les cavités, et en faire sortir le *sébakh* qui les empâtait, les laver à grande eau pour achever les moindres particules de nitre, les emplir de ciment fin de bonne qualité que l'on teinterait légèrement afin d'éviter que la couleur n'en tranchât trop crûment sur le ton grisâtre des pierres anciennes. Où il y avait des brèches de grande étendue, il faudrait les boucher par une maçonnerie de pierre ou de bonne brique cuite qu'on recouvrirait également de ciment : il y aurait même lieu, dans bien des cas, de refaire les montants des portes anciennes, endommagés par les Coptes, et d'en soutenir les linteaux brisés par des barres de fer passées en dessous.

3° En ce qui concerne les couvertures des portiques et des chambres, partout où l'on rencontrerait une architrave ou une dalle brisée il faudrait passer sous elle une ou deux poutrelles de fer, engagées aux extrémités dans les deux soutiens les plus proches, murs ou colonnes. Afin de dissimuler ces poutres, dont la présence risquait de gâter les lignes de l'architecture, M. Alexandre Barsanti devait les noyer entièrement dans des rainures creusées à la face inférieure du bloc, puis les masquer de ciment jusqu'au ras de cette face et donner au ciment une teinte approchant de celle de la pierre antique.

4° Les corniches qui couronnent les portes et les plates-formes des pylônes ou des terraces étaient en partie abattues, en partie déplacées et presque hors d'aplomb. M. Barsanti avait charge de remonter les blocs tombés, de rajuster les blocs déplacés, et de les saisir dans des griffes en fer, scellées elles-mêmes avec du ciment.

Ce ne sont là que les grandes lignes : pour tous les détails de l'exécution et pour toutes les difficultés imprévues qui viendraient à surgir pendant les travaux, M. Barsanti était autorisé, vu le peu de temps dont il disposait, à agir de sa propre initiative selon les traditions du Service, sauf à en aviser la Direction générale aussitôt qu'il le pourrait. Un seul incident survint. L'un de nos fournisseurs, abusant de la hâte avec laquelle nous étions obligés d'agir, nous livra une centaine de sacs de ciment non conformes à l'échantillon que nous avions accepté. Sitôt que l'on s'en fut aperçu, on suspendit l'emploi de cette partie de ciment, mais quelques réparations avaient déjà été opérées que M. Barsanti ne put reprendre⁽¹⁾ : la faute a été corrigée, partout où on l'a signalée, au mois de novembre 1903⁽²⁾. M. Barsanti ne put achever son premier

⁽¹⁾ Ce sont celles que M. Lucas a signalées dans l'intéressant rapport que nous publions plus loin, p. 190-191.

⁽²⁾ Voir plus loin, p. 193, le rapport de M. Barsanti en date du 12 novembre 1903.

travail que vers le 4 décembre, au moment où les eaux couvraient déjà les terrains bas situés vers la pointe septentrionale de l'île. Dès le lendemain, il m'adressa le rapport suivant, où il avait consigné sommairement la nature et le mode des réparations qu'il avait dû exécuter dans chacun des monuments menacés.

II

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE CONSOLIDATION ET DE RÉPARATION

EXÉCUTÉS À PHILÉ EN 1902, PAR M. ALEXANDRE BARSANTI.

§ I. *Temple de Nectanébo.* — Les travaux de ce temple m'ont coûté beaucoup de travail. J'ai dû en démonter la porte d'entrée et en consolider la base, après quoi j'ai remis tous les blocs *in situ*. J'ai eu la chance inespérée de retrouver, parmi les décombres, une certaine quantité des pierres qui appartenaient à la partie supérieure et qui étaient tombées depuis longtemps : je les ai remises également à leur place ancienne, et j'ai pu de la sorte rendre au monument une partie de son aspect primitif. J'ai repris toutes les parois de l'intérieur et de l'extérieur, et je les ai réparées avec beaucoup de soin, rejointoyant les lits et bouchant les trous avec du ciment. J'ai de même consolidé les colonnes et je les ai préparées à repousser l'action de l'eau. J'ai reconstruit aussi les deux petites portes latérales de l'est et de l'ouest dans leur presque totalité. J'ai maçonné de mon mieux les architraves, particulièrement celle du nord-ouest qui était brisée en deux morceaux : j'ai passé au-dessous deux grosses barres de fer, que j'ai encastrées dans des rainures creusées au ciseau dans la face inférieure de l'architrave, puis j'ai masqué les barres sous une couche de plâtre. Enfin, j'ai calé et retouché la base de l'obélisque méridional, comme aussi le parapet sur lequel elle pose, et cela tant extérieurement qu'intérieurement.

§ II. *Temple d'Arihesnefer.* — Ce temple, dont j'avais retrouvé les arasements en 1895, et où j'avais pu remonter cinquante blocs à la paroi nord, trente-deux à la paroi sud, s'est complété encore à la suite de nos opérations actuelles. J'ai retrouvé un grand nombre de blocs qui appartiennent aux parois intérieures, et je les ai remis en place. Afin de donner à cette reconstruction la puissance dont elle avait besoin pour résister à l'eau, j'ai cimenté tous les joints d'un bout à l'autre : j'espère que les portions de mur ainsi retouchées tiendront bon. Un grand nombre de blocs arrachés à cet édifice sont encore épars aux pieds du rocher méridional et plongent dans l'eau presque toute l'année : peut-être arriverons-nous quelque jour à les repêcher et à les restituer dans leur ordre primitif.

§ III. *Colonnade et mur de l'est.* — Il a fallu reprendre presque toutes les colonnes l'une après l'autre, tant elles étaient endommagées : j'ai nettoyé puis cimenté solidement les bases ainsi que les joints des fûts. M. le Directeur m'avait recommandé

d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de remplacer les coins de fer qui avaient été introduits, dès l'antiquité, entre les tambours de plusieurs d'entre elles pour les remettre d'aplomb, et qui semblaient rongés d'oxyde : j'ai constaté que la conservation en était meilleure qu'il ne paraissait, et je me suis contenté de les abriter contre l'air extérieur par une couche de ciment.

Le mur le long duquel se déploie cette colonnade avait souffert considérablement; il penchait sur plusieurs points d'une façon menaçante et la face extérieure était effritée par endroits. J'ai comblé toutes les brèches qui s'y trouvaient, trous de poutres, portes ouvertes par la population copte, puis j'ai nettoyé les joints ainsi qu'il m'avait été recommandé. Les linteaux des portes antiques étaient brisés : je les ai supportés chacun d'une barre de fer, établie et dissimulée de la manière qui a été dite à propos du petit temple de Nectanébo.

§ IV. *Petite chapelle d'Imouthès.* — Ce monument, qui fait suite à la colonnade est, était en fort mauvais état. La base des murs était complètement rongée par le *sébakh*, et les linteaux des portes, brisés chacun en plusieurs fragments, ne conservaient qu'un équilibre fort instable, depuis qu'on avait retiré les décombres qui les avaient étayés pendant longtemps. J'ai refait les bases au ciment, et j'ai passé sous les linteaux des barres de fer, que j'ai ajustées et masquées comme j'ai dit plus haut, afin de rendre la réparation aussi peu choquante que possible.

§ V. *Colonnade et mur de l'Ouest.* — Les trente-deux colonnes qui supportent le portique de l'ouest ont été toutes réparées et consolidées l'une après l'autre. La muraille le long de laquelle elles se déploient a été aussi remise en état de la même manière que la muraille du portique de l'est; les brèches ont été comblées, les joints et les fractures remplis de ciment, les fenêtres et leurs embrasures consolidées de barres en fer dissimulées dans la maçonnerie. La face extérieure du mur qui donne à pic sur la rivière a été fortifiée de la même manière que la face intérieure.

§ VI. *Pylône méridional du Grand Temple.* — Les bases des deux pylônes étaient rongées par le salpêtre : je les ai nettoyées, lavées à grande eau, puis, une fois qu'elles ont été sèches, je les ai réparées avec le ciment. J'ai remis en place la corniche de la grande porte d'entrée. J'ai saisi dans de fortes griffes de fer les corniches qui couronnent le haut des deux tours, et j'en ai rejointoyé les blocs avec du ciment.

§ VII. *Portique est de la cour.* — Les bases de toutes les colonnes avaient été endommagées grandement : j'ai dû les remettre entièrement à neuf. Les fûts avaient moins souffert; il m'a fallu pourtant les consolider en plusieurs endroits. Le grand mur qui forme le fond du portique était dans un aussi triste état que les colonnes : c'est de toutes les parties du monument celle qui a exigé de ma part le plus de temps et de peine. Je l'ai réparée, selon la manière prescrite dans vos instructions, ainsi que la petite chapelle qui fait partie du portique.

§ VIII. *Mammisi*. — Ce beau monument a été traité avec tout le soin qu'il méritait. A l'intérieur, j'en ai nettoyé tous les joints, puis je les ai remplis de ciment, ce qui ne s'est pas fait sans peine à cause de l'obscurité qui règne dans les chambres. Nous n'avons pu abolir complètement la couche épaisse de noir de fumée qui englué les ornements du plafond, mais nous l'avons diminuée beaucoup. Le portique qui entoure l'édifice a été également l'objet d'une revision minutieuse. Le bas des murs avait peu souffert, mais les bases de presque toutes les colonnes étaient endommagées : nous les avons refaites de notre mieux. J'ai de plus reconstruit bloc à bloc, dans la portion occidentale de ce portique, une partie des parois que les habitants coptes ou barbares avaient démolies pour pouvoir circuler plus librement; j'ai bouché de même les brèches qu'ils avaient pratiquées partout pour en faire les portes des maisons qu'ils avaient établies à l'intérieur. En somme, je pense n'avoir rien négligé pour rendre à ce beau petit monument son apparence primitive.

§ IX. *Pylône septentrional*. — Pour ce pylône, comme pour le pylône méridional, mon attention a été appelée surtout sur la base des murs et sur les corniches. La base des murs a été lavée et cimentée avec beaucoup de travail. La corniche de la porte médiale a été consolidée au moyen de grandes agrafes en fer et d'un jointoyage de ciment.

§ XI. *Cour et pronaos hypostyle du Grand Temple*. — Les deux colonnes du centre, celles qui encadrent la porte du sanctuaire, étaient jadis accotées de deux pieds-droits, terminés chacun par une console surmontée de la gorge égyptienne. Les Coptes les avaient détruits dans la seconde moitié du vi^e siècle, ainsi que le mur d'écran du pronaos, au moment où ils transformèrent le temple en église. Cette mutilation compromettant sérieusement la stabilité des deux colonnes, j'ai fait reconstruire ces deux pieds-droits en blocage recouvert d'une couche de ciment, et j'y ai encastré tant bien que mal les rares fragments que j'ai pu retrouver. Dans le même temps, j'ai remis en place le fragment du haut de la porte du côté est, et j'ai fait transporter à l'extérieur du temple tous les blocs qui encombraient le portique et la cour. Ces blocs en effet n'appartenaient pas à cette partie de l'édifice, mais ils provenaient d'autres salles, et ils avaient été placés en cet endroit au moment où les Coptes avaient changé cette région du temple en église. Ce déblaiement opéré, j'ai nettoyé, jointoyé, cimenté toutes les parois jusqu'à la hauteur de six mètres. Dans l'antichambre du sanctuaire, il m'a fallu soutenir le plafond dont une portion menaçait de tomber. A l'intérieur, toutes les parois ont été nettoyées et jointoyées au ciment jusqu'à la hauteur de cinq mètres. Sur la terrasse, j'ai profité de l'occasion pour garnir de barres de fer les soupiraux qui demeuraient béants, et par lesquels les voyageurs risquaient de s'engouffrer dans un moment d'inattention. J'ai de plus pris tout le pourtour de la grande corniche dans des agrafes en fer cimentées solidement. Les faces extérieures de la salle ont été revues : les trous énormes qui s'y voyaient ont été bien comblés avec

du ciment ainsi que les joints, et le tout teinté de manière à ne pas faire trop disparate sur le ton général du grès antique.

§ XII. *Porte d'Adrien*. — J'ai retrouvé et remonté à leur place une dizaine de pierres qui étaient sur le sol. J'ai consolidé également les deux parois latérales et les deux faces est et ouest de la porte, ainsi que les portions des murs y attenantes.

§ XIII. *Petit temple d'Hathor*. — Il ne subsistait de ce monument que la petite salle hypostyle, et le sanctuaire semblait avoir disparu complètement. J'ai retrouvé heureusement, parmi les blocs que j'avais emmagasinés en 1895, beaucoup de pierres portant des inscriptions et des fragments de bas-reliefs, et qui se rajustaient aux blocs déjà remis en place. J'ai pu reconstituer grâce à eux la cour d'entrée, avec ses colonnes, ses parois et sa porte. J'ai tout maçonné au ciment, et j'ai rendu à ce joli monument son aspect originel.

§ XIV. *Kiosque de l'est*. — Les murs en ont été réparés uniformément jusqu'à la hauteur de cinq mètres. Le travail a été assez compliqué et il a demandé beaucoup de soin aux colonnes nord et sud, dont les fûts avaient souffert considérablement.

§ XV. *Chapelle sise au milieu de la ville*. — La petite chapelle qui se trouve entre le kiosque et le pylône méridional a été retouchée avec soin. Elle est de bonne époque romaine mais de construction médiocre; la pierre y est mauvaise et salpêtrée profondément. Il est à craindre que nos travaux ne réussissent pas à en empêcher la destruction prochaine.

Selon vos instructions, je n'ai touché ni aux églises coptes, dont les éléments seront rendus plus tard aux temples d'où les Chrétiens les avaient arrachés, ni au temple de Rome et d'Auguste, dont la seule paroi encore debout est pourrie et ne saurait résister longtemps au contact de l'eau. La porte du nord ne m'a demandé aucune réparation d'importance et semble devoir tenir bon.

Tels sont, Monsieur le Directeur général, les travaux que j'ai exécutés pendant les deux mois que je suis resté à Philæ. Ils ont coûté 674.366 L.E.; je suis convaincu qu'ils suffiront à protéger efficacement les ruines contre les dégâts de l'inondation, et qu'au retrait des eaux nous n'aurons à y apporter que des retouches insignifiantes.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués,

A. BARSANTI.

Assouân, le 6 décembre 1902.

III

J'ai eu l'occasion de voir et d'inspecter par deux fois, à un peu plus d'un mois d'intervalle, l'île de Philæ et ses monuments envahis par l'eau.

La première fois, ce fut à l'occasion des fêtes célébrées pour l'inauguration du Barrage et des réservoirs. Le 9 décembre 1902, au matin, je constatai que la partie centrale de l'île et toute la bande de la partie méridionale qui s'étend entre le kiosque de Trajan, le portique de l'est et le rocher terminal, étaient encore accessibles. L'eau couvrait toute la région septentrionale jusqu'au grand temple, et elle battait de ce côté le perré construit en arrière de la cella; elle avait envahi le portique de Nectanébo, les deux portiques, les portions en contre-bas de la porte d'Adrien, et elle s'arrêtait au perré construit en avant du pylône méridional, lequel servait de quai pour aborder. L'espace compris entre le pylône et les deux portiques formait comme une sorte de bassin, clos sur trois côtés et ouvert dans la direction du sud. Les terrains non recouverts étaient fermes dans quelques endroits et dans d'autres cédaient sous les pieds des visiteurs, gardant à chaque pas qu'on y faisait des empreintes profondes qui aussitôt se remplissaient d'eau. A vingt ou vingt-cinq mètres au sud-ouest du kiosque de Trajan, la croûte supérieure tremblait lorsqu'on y posait le pied : elle creva sous le poids d'un de mes compagnons, qui s'enfonça jusqu'à mi-jambe dans un bain de sable bouillant, et l'eau qui sourdit de ce trou se répandit à la surface en large mare. J'explorai soigneusement ce quartier, qui m'inquiétait pour des raisons inhérentes à la constitution naturelle de l'île. Celle-ci n'était à l'origine qu'une sorte d'archipel de rochers granitiques, analogue à ceux qui encomrent encore les rapides de la cataracte. Les principaux de ces rochers étaient celui qui domine aujourd'hui le promontoire sud-est, et le groupe de blocs mamelonnés sur lequel les Ptolémées fondèrent le temple d'Isis. Des alluvions de sable et de boue réunirent ces éléments divers en un seul îlot, que les Égyptiens définirent et qu'ils consolidèrent au moyen d'une ceinture presque ininterrompue de murs et de quais. Or, cette ceinture présente, entre la terrasse sur laquelle s'élève le temple d'Arihesnefer et le rocher terminal, une brèche que j'avais signalée sans succès aux ingénieurs, et qui correspond à l'entrée du chenal primitif qui séparait ce rocher du groupe qui supporte le temple : le kiosque de Trajan a été bâti vers l'extrémité septentrionale de ce chenal, sur les remblais de sable et de boue. On pouvait craindre que l'eau en montant n'attaquât ces remblais et ne rétablît le chenal, auquel cas la sécurité du kiosque de Trajan aurait été compromise fortement. Je reconnus que, en et là, sur des points correspondants, au point qu'on pouvait le voir, aux puits pratiqués dans les maisons de la ville antique, l'alluvion s'était délayée sous la couche de graviers et de décombres qui la recouvrait, et que l'eau suintait à la moindre pression; partout ailleurs, sur le parcours du chenal, le sol, bien qu'impregné d'eau, avait conservé sa consistance et semblait être en état de résister à l'inondation.

Je fis en barque le tour des portions de l'île qui émergeaient, afin de constater l'état des blocs au niveau de l'eau. Sur les murs et sur les colonnes du temple d'Arihesnefer, du kiosque de Nectanébo, des deux portiques, de la porte d'Adrien, partout où la submersion avait eu lieu, la pierre avait bu l'eau et s'en était saturée : au-dessus du plan du Nil, jusqu'à la hauteur de 0 m. 60 cent. à 0 m. 80 cent. selon les endroits, une bande d'un noir luisant courait le long des murs, marquant la limite atteinte par la saturation complète. Plus haut, la pierre donnait à la main une sensation d'humidité, qui allait s'amointrissant à mesure que l'on approchait des assises supérieures. Tous les blocs n'avaient pas happé l'eau avec la même avidité; beaucoup semblaient avoir opposé une résistance réelle à l'action de la capillarité, et ils présentaient à côté de leurs voisins une apparence de sécheresse relative. Le salpêtre ne sortait nulle part de la pierre elle-même : il ne s'était produit et il n'avait foisonné qu'autour des parties réparées au ciment, mais, là même, il ne tenait pas et il tombait au moindre choc. En résumé, l'aspect des murailles submergées était aussi satisfaisant que possible dans les constructions du sud et du centre de l'île.

Au nord, le haut des murs de l'église copte affleurait à peine à la surface, et la porte de Dioclétien avait disparu presque entièrement : on ne voyait plus que le haut des voûtes en coupole qui recouvrent les passages de l'est. Les murs du temple de Rome et d'Auguste sortaient encore à mi-hauteur et ils résistaient bravement : les bateliers n'ignoraient pas l'état précaire dans lequel ils se trouvaient et refusèrent de s'en approcher à plus de huit ou dix mètres, craignant qu'un coup d'aviron donné à faux ne nous portât contre eux, et que le choc ne les fît écrouler sur nous. A part ces trois groupes, temple romain, église copte, porte de Dioclétien, toute la partie septentrionale de l'île était sous plusieurs pieds d'eau, et le contour n'en était plus reconnaissable qu'aux bouquets d'arbres qui le jalonnent d'espace en espace. Une visite nouvelle que je fis, le matin du 10 décembre, confirma les impressions de la veille et me permit de préciser certains des renseignements que j'avais recueillis.

La seconde inspection eut lieu six semaines plus tard, le 19 janvier 1903, au moment où, d'après les renseignements fournis par les ingénieurs du barrage, l'eau avait presque atteint son niveau maximum : on n'attendait plus qu'un relèvement de deux ou trois centimètres. La surface entière de l'île était couverte, à l'exception du rocher terminal et de l'aire occupée par le sanctuaire du temple d'Isis. Le kiosque de Trajan plongeait jusqu'au tiers environ des panneaux d'entre-colonnement, et le petit temple d'Hathor ne montrait plus que des crêtes de mur ou des bouts de colonnes. Au sud, on ne voyait plus du kiosque de Nectanébo que les chapiteaux, les architraves et l'obélisque : les assises inférieures du temple d'Arihesnefer avaient disparu et les deux portiques, celui de l'est comme celui de l'ouest, étaient envahis jusqu'aux deux tiers environ de leur hauteur, ne laissant visibles que les tambours

supérieurs des colonnes, les chapiteaux et les corniches. Le perré qui bordait le pylône méridional était invisible, et l'un des lions de granit noir qui précèdent le pylône sortait à mi-ventre. Le bas du pylône était submergé, et l'eau baignait les pieds des personnages sculptés dans la grande scène qui s'étale à la face extérieure des deux tours. La porte intermédiaire était devenue une sorte de goulet étroit, accédant au bassin en trapèze qui fut la grande cour : l'escalier qui mène au second pylône était caché entièrement et l'eau affleurait au plan supérieur de la dernière marche. Ainsi que je l'ai dit, l'aire du sanctuaire était à sec : toutefois l'eau, clapotant sous le vent du nord, pénétrait par instants au fond de la cella par le trou d'évent pratiqué en 1902, et elle y formait des mares temporaires qui s'écoulaient dès que le vent faiblissait. La porte d'Adrien disparaissait jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, et l'on n'apercevait plus que des traces insignifiantes de l'église copte et de la porte de Dioclétien : seule la muraille du temple d'Auguste tenait bon encore et la crête émergeait d'environ deux mètres au-dessus du fleuve.

J'ai de nouveau examiné minutieusement la condition des portions d'édifices qui demeuraient visibles, et je l'ai trouvée sensiblement identique à ce qu'elle était dans la première quinzaine de décembre. La bordure noire et luisante qui courait au-dessus de l'eau conservait une hauteur constante de 0 m. 60 à 0 m. 80 cent. et les assises supérieures offraient à peu près la même proportion de blocs saturés et de blocs relativement réfractaires : le salpêtre ne se montrait qu'autour des raccords en ciment. Sur la plate-forme de la cella, comme sur celle qui couronne les pylônes, tous les blocs donnaient à la main l'impression du froid humide, sans toutefois suinter l'humidité. Le grès avait retenu le maximum de l'eau qu'il pouvait absorber, mais il ne paraissait pas souffrir d'un trop-plein : l'évaporation faisait probablement disparaître les excédents au fur et à mesure que la capillarité les amenait au voisinage de la surface. Je n'ai remarqué nulle part que la présence de l'eau ou l'évaporation eussent altéré la pierre. En résumé, l'état matériel du monument était, cette fois encore, aussi satisfaisant que possible, et les quelques dommages que je relevai étaient exclusivement le fait des hommes. Les bateliers qui promènent les voyageurs se hâlaient sur leurs gaffes le long des portiques, pour s'éviter la peine de ramer, et la pointe de leurs crocs ou les chocs de leurs barques avaient arraché çà et là certains détails des chapiteaux. De plus, la plupart de leurs barques sont très larges et ne passent qu'en frottant les bordages contre les montants de la porte du pylône méridional : il en est résulté quelques écorchures à ces montants, et, si l'on n'y prend garde, quelques bas-reliefs et quelques inscriptions subiront des dégâts sérieux. J'écrivis aussitôt au moudir d'Assouân pour lui signaler les faits et pour le prier de prendre, d'accord avec nos inspecteurs, les mesures nécessaires afin d'en prévenir le retour : par malheur, ces mesures sont demeurées inellicaces et nous sommes à peu près impuissants pour le moment à conjurer ce danger imprévu.

IV

La situation demeura la même en février et en mars : les rapports de l'inspecteur d'Edfou n'y signalent aucun changement pendant cette période. Vers le 28 de mars, l'eau commença à baisser, et la muraille du temple de Rome et d'Auguste s'écroura sans bruit. M. Georges Bénédite, conservateur des Antiquités égyptiennes au Musée du Louvre, qui visita Philæ quelques jours plus tard, voulut bien m'adresser sur ce qu'il observa alors la note suivante, dont nos lecteurs apprécieront aisément l'intérêt :

« Le 16 et le 17 avril, je me rendis à Philæ que je n'avais pas vu depuis 1895. L'île était complètement inondée, au delà même de ce que j'avais cru reconnaître sur des photographies prises au commencement de l'hiver et qui m'avaient été communiquées à Paris. Des hauts palmiers plantés au sud on ne voyait que les bouquets terminaux, tandis que, sur le pourtour, les quais et les petits édifices, à l'exception d'une assise de l'arc romain, étaient complètement submergés.

« Mon premier regard a été pour le kiosque de Trajan que la hauteur de sa terrasse me permettait de croire hors d'atteinte : c'était là malheureusement une vue trop optimiste. Le pavillon, près duquel je suis passé en barque, n'émergeait pas tout entier : l'eau y affleurait au niveau du soubassement, et des traces non équivoques attestaient qu'au plus fort de la retenue elle était montée et avait séjourné au tiers des panneaux d'entre-colonnement.

« Du pavillon de Trajan ma barque s'est dirigée sur l'édicule de Nectanébo II, au sud, passant ainsi par-dessus ce qui fut jadis la ville copte, et laissant sur la gauche le rocher sud dont le piton dominait notablement tous les plans voisins. Le fleuve baignait le mur de fond du portique est du dromos, noyant le tiers inférieur de ce portique ainsi que les ruines placées à ses deux extrémités. Le kiosque de Nectanébo était invisible jusqu'à la naissance de la corniche des murs d'entre-colonnement. Le dromos, entièrement submergé, donne aujourd'hui, avec ses deux portiques plongeants, l'idée d'une sorte de nymphée romain qui ne manque pas de pittoresque. J'ai remarqué que les efflorescences et les taches d'humidité montaient presque sur le collier des colonnes. Voguant entre les deux portiques, mon bateau a manœuvré pour s'engager dans le portail du grand pylône. Le bas de la façade méridionale disparaissait : les Nils du soubassement baignaient jusqu'aux pectoraux, habillés, dans les parties mouillées, d'une épaisse couche de mousses aquatiques, tandis qu'au-dessus, sur la surface du mur qui venait d'émerger récemment, une série de zones parallèles donnait les niveaux successifs de l'eau. Ces lais régnaient à la hauteur de la ligne conventionnelle de terre de la grande scène du Sacrifice qui décore le front du pylône. Au-dessus de cette zone de dépôt, des taches noirâtres maculaient la pierre jusqu'à la hauteur de la Croix gravée par les Coptes sur le montant gauche du portail, que j'ai prise ainsi comme repère.

« Ce n'est pas sans peine que la barque a franchi le portail du premier pylône, donnant de la bande tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et j'ai pu m'imaginer le dommage qu'il ne manquerait pas d'en résulter à la longue, si ces tentatives se renouvelaient régulièrement, ce qui sera certainement le cas pendant les trois ou quatre mois que dure la saison des touristes. La cour comprise entre les deux pylônes m'apparut comme une sorte de réservoir en forme de rectangle. L'eau, qui avait envahi et le *Mammisi* et l'aile orientale lui faisant face, et qui affleurerait encore tout le long de la ligne des soubassements, venait mourir à mi-perron devant la façade du Grand Temple, respectant la stèle enclavée de Philométor. J'ai pu débarquer et gagner le sec dans l'intérieur du pronaos. L'un des gassirs, le nommé Galoub, qui m'accompagnait, m'a assuré que l'eau n'avait jamais franchi le portail, et que le pronaos et le naos étaient par conséquent restés depuis le commencement dans leur état normal. Ce témoignage semblait contredit par l'aspect que présentaient les parties basses du pronaos : mêmes taches, mêmes efflorescences que dans les parties d'édifices atteintes et déjà visitées par moi. Ces taches provoquées par les infiltrations forment au bas des murs et des colonnes une bande irrégulière d'environ 0 m. 60 cent. de haut. Au delà du pronaos, l'aspect est beaucoup plus rassurant; ici, tout est complètement sec et ne porte aucune trace d'infiltrations. Cette constatation est bonne à faire, comme celle que tout le haut du pronaos ou salle hypostyle, et notamment la riche décoration polychrome des chapiteaux, des soffites et des quelques tableaux, était encore intacts.

« A l'ouest du Grand Temple, la petite chapelle d'Osiris, qui regarde Bigéh et qui avait été inondée, était évacuée depuis six jours. Le petit temple d'Horus Vengeur est un des premiers monuments qui, avec ceux de la cour du Grand Temple, le seront à leur tour, le niveau de l'eau ne s'y élevant, à la date du 17, qu'à 0 m. 20 cent. au-dessus du dallage.

« Quant à l'église copte, quelques pierres de l'abside émergeaient tout juste assez pour en marquer la place dans le grand lac qui recouvre, avec le sud de l'île, tout le village de Chellâl.

« Tel est l'aspect général de Philé. Les conditions dans lesquelles s'y trouvent les édifices ou ruines d'édifices par suite de l'inondation sont ainsi les suivantes :

« Disparition complète et probablement constante sous l'eau — ce qui est le cas des arasements sur les points les plus déprimés de l'île :

« Immersion partielle et graduellement décroissante de la majorité des édifices du pourtour, mais qui ne pourra prendre complètement fin qu'avec une réduction de la retenue d'eau d'au moins 1 m. 50 cent. :

« Immersion momentanée du sol et de la base des édifices placés au centre de l'île, à l'exception du naos et du pronaos du Grand Temple qui présentent eux-mêmes deux aspects différents :

« Humidité de la pierre causée par les infiltrations de l'eau sous jacinto (pronaos

« Siccité complète (naos).

« A la date à laquelle je me trouvais à Philæ, la décroissance de l'eau se faisait sentir, m'a-t-on dit depuis vingt jours, à raison d'un centimètre par jour. La zone tracée par l'eau sur les parties évacuées formait alors — ce qui suppose une décrue un peu plus sensible — une bande d'environ trente centimètres de couleur très sombre, mais blanchie par endroits par une croûte d'efflorescences salines qui s'effritait au toucher. J'ai recueilli un échantillon de ce sel ainsi que des végétations qui se trouvaient immédiatement au-dessous. Il n'était pas sans intérêt de se rendre compte par des moyens sommaires de la densité de la surface de la pierre, là où elle avait été soumise à l'action de l'humidité; je l'ai grattée avec un canif et j'ai constaté qu'elle offrait beaucoup moins de résistance que là où elle était restée complètement sèche.

« J'imagine sans peine que l'action corrosive d'une eau qui transforme à ce point une pierre, que nous avons toutes raisons de considérer comme excellente puisqu'elle avait résisté à l'épreuve du temps, viendra d'abord à bout des reliefs qui ornent la base des édifices, puis minera lentement et progressivement les assises ainsi atteintes, et il en sera de ces malheureux édifices ce qu'il en a été de tous ceux que le Nil a attaqués : ils périront par la base.

« On peut proposer dès maintenant — et c'est le devoir de tous ceux qui s'intéressent à Philæ — plusieurs remèdes à un pareil mal. Le plus immédiat et le plus pratique pour l'instant consisterait, selon moi, à pratiquer un lavage énergique des pierres corrodées au moyen de jets lancés à la pompe. Ce procédé peu onéreux aurait d'abord l'avantage de neutraliser les effets du sel, de purger la pierre de toutes les impuretés que l'eau qui n'est pour ainsi dire plus courante y a déposées, et enfin de la laver des taches superficielles qui la déshonorent. Quant aux remèdes les plus radicaux, qui sont aussi les plus désirables, il me semble qu'il est vain d'en parler tant que les services compétents n'auront pas manifesté l'intention de les employer. »

V

L'eau baissa toute la fin d'avril : vers le milieu de mai, l'île entière était à sec et tous les monuments étaient redevenus visibles. Pendant les derniers jours, une végétation d'algues et de mousses s'y était attachée, qui formait à leurs pieds comme une ceinture multicolore, où les tons rouges et oranges semblaient dominer. Sous cette poussée végétale, de grosses efflorescences de salpêtre perçaient, plus fréquentes et plus épaisses autour des points réparés, dans les endroits où le ciment rejoignait la pierre. A l'intérieur, les herbes parasites étaient rares, mais le salpêtre avait foisonné plus vigoureusement et il se montrait partout en masses irrégulières jusqu'au quart environ de la hauteur des parois. Le soleil eut vite fait de dessécher l'extérieur : à l'intérieur, l'humidité tint plus longtemps dans les pièces du temple d'Isis et

du Mammisi où l'air et la lumière avaient un accès malaisé. Dans la région haute de l'île et dans les temples, les dépôts de boue étaient assez restreints : ils étaient plus denses dans les parties basses, autour de l'église copte et du temple de Rome et d'Auguste, toutefois ils n'atteignaient nulle part une épaisseur considérable.

Vers la fin d'avril, M. Carter visita l'île, surtout en vue de rechercher quels moyens on pourrait employer pour protéger les reliefs et les inscriptions du pylône contre l'usure produite par le passage des barques; par sa lettre n° 427 du 29 avril, il proposa de placer en travers de la baie des barrières qui empêcheraient l'accès de la cour. Un peu plus tard, dans les premiers jours de mai, ordre fut donné à l'Inspecteur d'Edfou, Mahmoud Effendi Mohammed, d'enlever les boues qui avaient pu se déposer dans les constructions antiques, de laver à grande eau le bas de tous les murs, et, dans les endroits où les mousses et le salpêtre résisteraient au lavage, d'employer la brosse avec précaution. Tous ces travaux furent exécutés avec promptitude, et, le 20 mai, l'état du temple était tel qu'il ressort du rapport suivant de M. Carter :

NOTE ON PHILÆ. MAY 20th 1903. by Mr. Howard CARTER.

Inspecteur en chef du Service des Antiquités.

1° The whole of the temple of Isis, Mammisi, court and large pylon, Hadrian's gateway, temple of Harendotes and kiosque, are now high and dry, including thus the centre of the island from East to West, but leaving the colonnades and outer court, temple of Ari-hes-nofer, vestibule of Nektanebo, temple of Augustus, Coptic Church and town gate still under water, that is to say, the North and South ends of the island.

2° With the exception of the very dilapidated Roman wall (temple of Augustus) which has fallen, all these monuments are in a very good state, and do not appear to show any subsidence whatever.

3° The former group of buildings, mentioned above, have all been carefully washed, their walls and floors, making them cleaner than they have ever been in late years. The second group, mentioned above, have had their walls and columns partially washed, and the inspector is only waiting for the water to subside to complete his work.

4° The salts and weeds have readily come off, and there are practically but little traces of them left.

5° The wear and tear on the lower inscriptions by boats is not as bad as expected, but I strongly advise making barriers as suggested in my letter n° 427, April 29th.

1903), and again, in the case of the new quay, small repairs are wanted, and the newly filled up holes made during the underpinning want relieving.

Luxor, May 27th 1903.

VI

Les rapports de l'inspecteur d'Edfou, adressés au Service de mois en mois, permettent de constater que, pendant toute la durée de l'été de 1903, la situation ne changea plus. Vers la fin de juillet, M. le capitaine Lyons, Directeur général du Cadastre, profita de la présence d'un des chimistes attachés à son département, M. Lucas, pour examiner l'état des lieux et pour vérifier la condition des travaux exécutés par M. Talbot et par le Dr Ball. M. Lucas lui adressa, à la date du 3 août, un rapport qu'il voulut bien me communiquer et que je publie ci-dessous avec son autorisation :

*REPORT SUBMITTED TO THE DIRECTOR GENERAL
OF THE SURVEY DEPARTMENT, by Mr. A. LUCAS.*

3rd August 1903.

Sir,

I have the honour to submit the following brief report of my recent visit to Philæ.

The river, though begining to rise, is now low and the island is therefore wholly above water. The level to which the various buildings have been submerged is still distinctly marked by a broad damp band, accompanied by a slight white salt efflorescence on most of the walls and pillars.

I am informed by the ghaffir in charge that the efflorescence was considerable, though unevenly distributed, until about two months ago, when it was removed by washing with brushes and water⁽²⁾. A number of small samples of the efflorescence still remaining were taken from different places and have since been examined in this Laboratory. The salts vary in composition, consisting in some cases wholly of Sodium Chloride, while, in other instances, they consist of a mixture of Sodium Sulfate and Sodium Chloride, together with a small amount of Nitrate and alkaline Carbonate.

So far as I am able to judge, never having visited Philæ before, there are at present no signs whatever of any recent disintegration due to the partial temporary submergence of the island, the lower courses of the walls showing no evidence at all of recent damage.

In various places there is a certain amount of newly executed «pointing» between the stones with cement mortar. This I am informed was done by the Department of Antiquities after the completion of the work of Messrs. Ball and Talbot. This

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 189, l'indication sommaire de ces propositions.

⁽²⁾ Voir plus haut, p. 189.

pointing is in many cases cracking and peeling off, but it shows no signs of efflorescence and the disintegration is evidently due to inferior material or to the work badly performed. The only marked recent disintegration of the stones now visible is at the bottom of the walls in several of the inner chambers, which however are above high water mark. The base of these walls is wet and partly covered with a thin layer of damp mud, and the stone is in places flaking away. Several samples of this mud have been examined and found to contain Chlorides, Sulphates and Nitrates. If these inner chambers could be dried and kept dry, say by ventilation, doubtless the slight decay now going on would be entirely arrested.

The greater part of the ground outside and between the various buildings is covered with a thin layer of white efflorescent salts, consisting of Chlorides, Sulphates and Nitrates. The original source of the salts forming the various efflorescences was, without doubt, the ground which was full of Chlorides, Nitrates, etc., derived during a long period of years from the coptic habitation of the island. This source of the injurious salts was however largely got rid of by Captain Lyons R. E. in 1895, when the village rubbish from over the whole of the island was removed. The recent work of Messrs. Ball and Talbot and the subsequent submergence of the island have removed still further quantities of these salts, and what remains will largely come to the surface from time to time as a white efflorescence. It is suggested that this efflorescence with the soil to a depth of one or two centimetres should be collected and thrown into the river before the island is again flooded. If this be done for a year or two, the chief source of the injurious salts will be entirely removed. Of course a certain amount of salt has in the past been carried into the stones of the buildings, and this will show as a disfiguring efflorescence for some years to come, but by degrees it will be washed out and carried away, except just above high water mark, where a certain amount will collect by capillary attraction, and where it will permanently remain.

If the annual flooding of the island eventually causes damage, this damage will (assuming the foundations are sound) most probably manifest itself first and chiefly just above high water mark. Here the salts in the stones that are not washed out will accumulate; by their presence the walls will be kept more or less constantly damp, and by their crystallization the coherence of the particles of the stones will be weakened and the stones themselves gradually tend to disintegrate.

I have the honour to be, Sir, your obedient servant.

A. LUCAS.

Les défauts que M. Lucas signale sont dus, comme il a été dit plus haut¹, à la mauvaise qualité d'une partie du ciment fourni à M. Barsanti. A mesure que des

¹ Voir plus haut, p. 178, l'origine de cette malice.

signes extérieurs trahirent les endroits où ce ciment a été employé, nous ferons refaire les jointoiments avec du ciment de bonne qualité.

Philæ n'est pas le seul monument qui ait à redouter l'action destructive de l'eau accumulée dans les réservoirs : les temples de la Nubie y sont exposés grandement, et ils n'ont pas eu la chance d'être préparés dispendieusement à la supporter. Sur mon ordre, M. Carter détacha l'Inspecteur d'Edfou pour les examiner, et, du 6 au 19 mai, celui-ci les parcourut l'un après l'autre. Il les trouva en meilleur état que nous ne l'espérions : les seuls dégâts sérieux qu'ils eussent subis étaient le fait des indigènes et ne doivent en rien être attribués à l'eau ⁽¹⁾.

VII

Dans les derniers jours d'octobre 1903, je déléguai M. Barsanti pour qu'il examinât Philæ encore une fois, et pour qu'il opérât les quelques réparations indispensables avant l'invasion des eaux. Ordre lui était donné de tenir compte, dans la limite du possible, des observations consignées dans les divers rapports qu'on vient de lire, et de n'épargner point le temps ni la dépense pour arriver à de bons résultats. Il m'adressa, à la date du 12 novembre, la note suivante, qui nous donne l'état actuel de l'île, à la veille de sa seconde submersion :

RAPPORT SUR L'INSPECTION FAITE À PHILÆ PAR M. ALEXANDRE BARSANTI.

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous soumettre les résultats de l'inspection que je viens d'achever dans l'île de Philæ.

1° La porte romaine du nord, qui ouvre sur le temple de Rome et d'Auguste, demande quelques travaux de soutènement à la base. Les parties basses n'en ont pas été dégagées suffisamment de la terre qui les encombrait, et il faut compléter d'urgence les restaurations que j'ai eu à peine le temps de commencer au mois de novembre 1903.

2° Le grand temple d'Isis n'a souffert en rien de l'inondation, et je n'ai aucune réparation à y faire dans nos travaux. Il n'y aura qu'à consolider le perré établi par M. le Dr Ball à la face extérieure du côté nord, et dont une partie s'est écroulée par suite du tassement des terres rapportées.

3° Les deux tours du pylône septentrionale ont résisté à l'inondation et ne réclament aucune retouche.

⁽¹⁾ Rapport arabe n° 172 de l'Inspecteur d'Edfou, enregistré à la Direction sous le n° 668.

4° La colonnade qui court à l'est de la grande cour, entre les deux pylônes du nord et du sud, s'est comportée mieux que je ne m'y attendais, vu l'état de délabrement déplorable où je l'avais trouvée. Il n'y a qu'à retailler et à cimenter une pierre rongée par le salpêtre dans la partie nord-est.

5° Le Mammisi n'a subi aucun dommage, bien que l'eau y ait atteint à la hauteur de deux mètres. Tous les jointoiments exécutés à l'intérieur des salles sont en bon état. A l'extérieur, sur la face ouest, j'ai constaté la présence d'une certaine quantité de ciment de mauvaise qualité, que j'ai fait enlever et remplacer par du ciment fin en une heure de temps.

6° Le pylône sud n'a eu besoin d'aucune réparation.

7° Le portique ouest s'est tiré fort bien de l'épreuve, et nous devons en être très satisfaits; c'était, avant nos travaux, la partie la plus menacée du monument. Je n'ai eu à reprendre que deux blocs situés à côté de la première colonne du nord, et qui étaient tout rongés de salpêtre.

8° Le temple de Nectanébo, qui a reçu en plein le premier choc des eaux et qui était en très mauvais état avant les réparations, n'a point bronché et je n'y ai rien vu qui exigeât la moindre réparation.

9° Même observation pour le temple d'Arihesnefer.

10° Deux des colonnes du portique est ont nécessité chacune une demi-journée de travail : les pierres en étaient comme saturées de salpêtre, et, sitôt que l'eau les a touchées, toute la surface s'en est effritée.

11° La petite chapelle d'Imouthès est indemne, bien qu'elle soit demeurée presque entièrement submergée pendant de longs mois.

12° Le kiosque de Trajan n'a besoin d'aucune réparation.

13° Le petit temple d'Hathor, que j'avais reconstruit en grande partie l'an dernier, est en aussi bon état que le kiosque de Trajan.

14° La porte d'Adrien, à l'ouest du temple d'Isis, n'a subi aucun dommage.

J'espère que vous serez satisfait de ce résultat. A la fin de la première année, les monuments sont tous intacts, et les réparations que j'ai dû y exécuter sont si peu de chose qu'elles n'ont pas dépassé la somme de 8.575 L. E., même en y comprenant le remblayage et la reconstruction des perrés en pierre sèche construits par M. le Dr Ball le long de la face nord du temple d'Isis, et au pied du pylône méridional, du côté de la colonnade de l'ouest.

Agrérez, je vous prie, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon respectueux dévouement,

A. BARSIANI.

VIII

Je termine ce résumé sur le rapport de M. Barsanti : les données en sont consolantes et nous montrent que les travaux entrepris pour permettre aux temples d'affronter l'épreuve de l'eau n'ont pas été en vain. La première année s'est bien passée et j'espère que la seconde année ne nous apportera pas de mécomptes : le mérite en revient à MM. Taylor et Ball pour les travaux du sous-sol, à M. Barsanti pour ceux de la partie visible des monuments.

On m'a demandé plusieurs fois, de divers côtés, si je pensais que les temples de Philæ pussent résister fort longtemps à cette alternative régulière d'immersion et d'émersion. J'ai toujours répondu et je répondrai encore que très probablement il nous sera impossible de rien dire à ce sujet avant quatre ou cinq ans. Le danger d'écroulement par affouillement des eaux paraît être conjuré, grâce aux travaux récents, et le courant est, sinon presque nul, du moins si faible durant la période d'immersion, qu'on peut en considérer les effets comme négligeables : il faudrait, pour qu'il devînt funeste, qu'un accident se produisît au barrage qui entraînât l'évacuation subite du bassin. Le péril provient donc tout entier de l'action prolongée des eaux et de l'humidité sur les blocs de grès faible dont les édifices sont construits. La production du sel ne présente pas d'inconvénients réels dans les parties noyées complètement. Elle n'est périlleuse, comme M. Lucas l'a dit, que dans la région située immédiatement au-dessus de la surface, dans la bande d'un noir luisant qui forme ceinture autour des murailles et des colonnes : là, le sel naît et il monte sans cesse au dehors, sans qu'on voie bien la manière d'en empêcher la formation et l'évolution. Sans doute on en neutralisera en partie les conséquences si l'on prend la précaution de laver les portions de parois où le phénomène s'opère, mais il est à craindre que ce moyen ne devienne insuffisant au bout d'un certain temps. En tout cas, on ne pourra éviter que les traces des niveaux successifs ne demeurent empreintes sur les murs, et qu'elles ne s'accroissent en bandes parallèles sur la longueur des édifices; mais, si ces lais sont d'un aspect fâcheux et nuisent à la beauté des monuments, du moins ils n'en compromettent pas la sécurité.

Ainsi donc, l'eau emmagasinée dans les pores de la pierre depuis les premiers jours de contact me paraît être le facteur le plus redoutable auquel nous ayons à faire, et l'avenir de Philæ dépend tout entier de la façon dont elle se comportera. Dans la bande noire qui cerne la partie inférieure des constructions, elle agit, ainsi qu'on l'a vu, par la production des sels. Dans la région située au-dessus de cette bande, son action mauvaise s'exercera plutôt mécaniquement. L'hypothèse la plus favorable, celle dont on doit souhaiter la réalisation, c'est celle d'après laquelle elle remplacerait, pour ainsi dire, l'eau de carrière que le grès avait perdue depuis des siècles, et elle lui rendrait une certaine vie. Une autre hypothèse, plus vraisemblable malheureusement, est celle d'après laquelle l'eau, introduite brusquement dans ces

pierres desséchées, y agirait d'abord à la façon d'un dissolvant, en diluant le peu de ciment qui lie encore les grains de sable, puis, s'évaporant au soleil et ne se renouvelant plus par la capillarité, après que le fleuve s'est retiré pendant les mois de l'été, ferait éclater les blocs. Plusieurs de ceux-ci se réduiraient en poignées de sable tandis que les autres tomberaient en fragments de taille diverse. Cette action, si elle se produit, ne se fera sentir que lentement, et ce n'est qu'après plusieurs années que nous pourrons en constater les effets.

G. MASTRO.

Le Caire, le 17 novembre 1903.

DEUXIÈME RAPPORT⁽¹⁾.

I

J'ai visité Philæ les 2 et 3 janvier 1904, et j'ai pu me convaincre par moi-même que, depuis l'an dernier, nul changement important n'est survenu dans la constitution des édifices qui couvrent l'île. A ce moment l'eau venait à peine d'envahir la partie nord. Elle inondait le débarcadère, le parvis dallé qui précède le temple de Rome et d'Auguste, le pronaos de ce temple; les chapiteaux et les architraves éparses sur le sol y plongeaient à moitié, mais la cella n'était pas atteinte encore. A l'ouest, les substructions qui s'étendent en avant de la porte des Antonins étaient immergées, comme, à l'est, le couloir qui longe en contre-bas le petit temple d'Hathor. Tout le reste du sol était libre.

Je fis le tour de l'île en barque, par deux fois, et je constatai que les quais et les murs qu'ils supportent étaient en excellente condition : une bande d'un noir luisant, large de 50 à 60 centimètres, courait sur les parements au-dessus du niveau actuel du fleuve; le salpêtre se montrait çà et là en gros flocons, moins dur et moins abondant toutefois que l'année précédente. Aucun des blocs ne me sembla avoir bougé, et les jointoiements en ciment que nous avons faits étaient intacts. Mettant pied à terre, je visitai successivement tous les édifices. Le kiosque de Nectanébo et le long portique de l'ouest ne présentèrent rien de suspect. Au portique de l'est, il me parut qu'un tassement s'était produit vers la partie nord, dans l'un des endroits où MM. Ball et Taylor avaient repris les fondations des colonnes; vérification faite, il est certain qu'une légère dépression s'y est produite peu après le retrait des eaux, mais la surface seule a cédé et le radier se retrouve intact à quelques centimètres de profondeur. Le kiosque de Trajan, le petit temple d'Hathor, les différentes parties du grand temple n'avaient changé en rien; toutefois les deux montants de la porte du pylône principal avaient

⁽¹⁾ Extrait des *Annales du Service des Antiquités*, 1904, t. V, p. 153-164.

souffert quelque peu du passage des barques, ainsi qu'il était à craindre. J'ai cru aussi remarquer un léger décollement dans le parement ouest du mur extérieur de la salle hypostyle et du sanctuaire, mais la fissure n'offre rien de dangereux pour l'instant. Une légère couche de boue s'était déposée dans les ruines de l'église copte. En résumé, l'ensemble n'a point bougé depuis l'an dernier.

Le résultat de cet examen était des plus encourageant; néanmoins les craintes que j'exprimais dans les conclusions de mon premier rapport me restaient encore présentes à l'esprit. Je priai donc M. Fourtau, membre de l'Institut égyptien, qui se trouvait alors à Assouân pour ses affaires, de vouloir bien observer l'action que les eaux exercent sur les grès. M. Fourtau, étant à la fois géologue et ingénieur civil, avait plus d'autorité que personne pour mener à bien une étude de ce genre. Il consentit gracieusement à agréer ma requête, et, après trois mois d'expériences, il me remit la note suivante.

II.

NOTE SUR LES GRÈS DE PHILÆ, par M. R. FOURTAU,

Membre de l'Institut égyptien.

Lors de votre passage à Assouân, au commencement du mois de janvier, et tout récemment encore au Gaire, vous avez bien voulu me demander mon avis sur les effets produits sur les édifices de l'île de Philæ, par leur immersion sous les eaux retenues par le réservoir d'Assouân. Au point de vue géologique, le seul d'ailleurs que je sois à même d'envisager, la question est assez complexe et va m'obliger à entrer dans des développements un peu longs peut-être, mais que je ne crois pas sans intérêt pour ce qui concerne les monuments de la Haute-Égypte en général.

Les conclusions de votre rapport du 17 novembre 1903, que vous avez eu l'extrême amabilité de me communiquer, sont que « le péril provient tout entier de l'action prolongée des eaux et de l'humidité sur les blocs de grès faible dont les édifices sont construits ».

En ce qui concerne Philæ, l'action de l'eau est très simple à définir. Les grès sont depuis longtemps déshydratés, et je vous avoue que je ne suis pas certain que, lors de la construction des temples, ils eussent encore leur eau de carrière. J'ai par moi-même pu constater que des moellons que j'avais fait extraire d'une carrière pour mes travaux personnels en étaient totalement dépourvus, ce qui n'a rien d'étonnant du reste, donné la siccité extrême du climat d'Assouân depuis les commencements de la période géologique actuelle. Dans cet état, ils méritent absolument le terme de *grès faibles* dont vous vous servez dans votre rapport, car, par le fait qu'ils ont perdu entièrement leur eau de carrière, ils présentent dans leur masse des vides assez importants pour ne pas pouvoir résister au choc du marteau. L'inondation a eu pour premier effet de leur restituer cette eau de carrière, et elle les a pour ainsi dire

consolidés, en remplissant ces vides d'une matière incompressible en elle-même, mais qui leur a rendu l'élasticité nécessaire pour résister au choc. Cette assertion est d'ailleurs corroborée par l'expérience suivante que j'ai faite bien des fois au cours de ces deux derniers mois. Les ouvriers maçons que j'ai employés à exécuter les travaux dont j'étais chargé avaient, dès le début, montré une certaine mauvaise volonté à se servir des moellons bruts, après qu'ils avaient été abondamment arrosés comme l'exigent les règles de la construction. Je me suis vite rendu compte que leur empressement à choisir des moellons secs était parfaitement justifié, car ces derniers étaient équarris en deux ou trois coups de marteau, tandis que ceux auxquels l'arrosage avait rendu leur eau de carrière nécessitaient un travail beaucoup plus long, et un effort en disproportion avec l'effet qu'on cherchait à obtenir. Ceci est donc une assurance que les parties immergées des temples de Philæ résisteront au choc des barques et des instruments des bateliers. La seule précaution à prendre, et qui me paraît facile à faire observer, est de les obliger à ôter le fer de leurs gaffes. Il est bien entendu que je parle des parties massives des temples et non des sculptures plus ou moins ouvragées des chapiteaux des colonnes. Ce qui précède confirme donc la première hypothèse que vous émettez en terminant votre rapport (p. 194). J'arrive à la seconde hypothèse.

Tout d'abord, devons-nous craindre que l'eau, introduite brusquement dans ces pierres desséchées, y agisse à la façon d'un dissolvant? A ceci je réponds non. Le carbonate de chaux qui relie les grains quartzeux qui forment la grande masse du grès n'a pu subir, du fait de la température, une calcination assez forte pour en chasser l'acide carbonique et le transformer en chaux vive que l'eau ferait gonfler, occasionnant ainsi l'éclatement du bloc, et la siccité de la pierre est un sûr garant qu'aucune action oxydante ne s'est produite avant l'immersion, transformant le carbonate insoluble en bicarbonate soluble. Je serais beaucoup moins affirmatif s'il s'agissait d'un édifice construit en blocs de granit. En effet, les expériences de M. Daubrée nous ont appris depuis longtemps que le feldspath étonné cède très facilement son alcali au moindre frottement sous l'eau⁽¹⁾. Vous pourrez d'ailleurs vous en rendre compte en examinant la colonne de granit qui se trouve dans les ruines de l'édifice romain situé dans le lit du Nil, en face de la Moudirieh d'Assouân, et qui est immergée pendant la crue. Elle a perdu presque entièrement sa forme primitive par l'érosion de l'eau du Nil, je ne dirai pas de l'eau courante, car elle doit se trouver dans un remous peu important, le restant de l'édifice formant un éperon en aval.

Il reste à considérer maintenant si ces actions oxydantes ne pourraient pas se produire au moment ou pendant la durée de l'immersion, et même après le retrait des eaux, par suite de l'humidité. Ceci est la question capitale, non seulement pour Philæ, mais aussi pour tous les monuments de la Haute-Égypte.

(1) DAUBRÉE. *Études synthétiques de géologie expérimentale*, p. 73.

Les indications fournies par la première inondation sont assez intéressantes, surtout si nous les comparons à celles que nous ont données les constatations de M. Daressy à Médinét-Abou, constatations dont il m'a fait part au cours d'une conversation que nous eûmes ces jours derniers. Des rapports de MM. Bénédite, H. Carter, A. Barsanti, A. Lucas, et de vos propres constatations, il appert en effet que l'on a constaté l'existence d'une bande d'un noir luisant au-dessus du niveau des eaux, et, qu'au retrait des eaux, certaines parties, surtout à l'extérieur, étaient recouvertes d'algues et de plantes aquatiques et enfin de grosses efflorescences de salpêtre. Le sol des parties restées à l'abri de l'inondation était, lui aussi, très humide, par suite des infiltrations, et couvert d'efflorescences salines.

L'action de l'eau sur le *sébakh* qui forme le sol de l'île et des temples est assez complexe chimiquement. En effet, en outre des matières minérales, chlorures, azotates et sulfates, ce sol renferme des matières azotées soit animales, soit végétales, et l'arrivée au sein de cette masse d'une humidité chaude y provoque assurément la fermentation de toutes les matières organiques, d'où formation certaine de sels organiques fortement acides et même d'acides organiques monobasiques de la série grasse, solubles dans l'eau, tels que l'acide formique et l'acide acétique, provenant des matières animales qui se transforment facilement en formiates et acétates, lesquels peuvent encore attaquer le carbonate de chaux, tandis que les matières d'origine végétale donnent naissance à des acides de la série ulmique ou humique, corps encore assez mal connus, mais dont les effets sont expérimentalement prouvés par leur action sur les carbonates employés comme engrais dans l'agriculture; cette action lente peut être activée, en ce qui concerne le *sébakh*, par la présence des alcalis. Ceci explique donc que les pierres de la base des constructions soient, dans la majorité des cas, celles qui subissent la désintégration la plus intense. C'est ce qui est arrivé dans la cour du temple de Médinét-Abou, où les infiltrations se répandaient régulièrement, tous les ans, par l'exhaussement des eaux du puits, à la suite de la crue du Nil. C'est le danger que courent les parties non inondées des édifices de Philæ, dont la base, enfouie dans le *sébakh*, est touchée par les infiltrations. Pour les parties inondées le danger est bien moindre, par suite de la solubilité dans l'eau de ces acides organiques, qui arrivent à un point de dilution tel que leur action n'est appréciable qu'au bout de très longues années. Mais, par suite de la porosité des grès, il se peut que certains produits de la série ulmique remontent par la capillarité jusqu'au-dessus du niveau des eaux et, qu'à ces produits, infinitésimaux assurément, s'ajoutent ceux qui proviennent de la décomposition des algues en eau stagnante, l'action de la retenue du réservoir ayant aboli tout courant autour de Philæ. Et c'est assurément à cette série ulmique que nous devons attribuer la bande noire au-dessus de la laisse des eaux.

Les sels minéraux n'entrent pour rien dans sa formation, seul le sulfate de soude, dont la présence a été constatée par les analyses de M. Lucas, pourrait y contribuer. En effet, dans l'eau, en présence des matières organiques, certains sulfates donnent

naissance par réduction à de l'hydrogène sulfuré, qui, mis au contact d'oxydes métalliques, forme des sulfures, et, dans le cas qui nous occupe, le sulfate de soude, en présence des produits de la série ulmique, a pu s'oxyder et former un sulfure de fer noir, avec le protoxyde de fer des grès. Enfin, en outre de ces actions, nous devons encore considérer, qu'en plus des nitrates, le *sébakh* pourrait posséder des nitrites à action oxydante ou réductrice. Dans le premier comme dans le second cas, l'effet sur le carbonate de chaux serait à craindre, car, transformé en bicarbonate ou devenant trop basique, il devient bien plus soluble dans l'eau qu'à l'état de carbonate.

Il y a dans les considérations que je viens de vous exposer matière à une étude chimique de longue haleine, sur les actions de l'humidité dans le *sébakh*, et sur son effet sur les pierres à ciment calcaire. En tout cas, les chlorures et nitrates ne peuvent être que de peu d'action sur les pierres de cette nature et surtout sur le grès arkose des constructions de Philæ. Pour ce genre de matériaux, ce sont les effets de la décomposition des matières organiques qui sont le plus à craindre. Aussi, l'enlèvement des algues et des mousses doit-il être fait avec soin, et, si possible, au fur et à mesure de leur apparition. Il doit en être de même pour tous les détritiques organiques.

L'action des sels métalliques ne pourrait, comme l'indique M. Lucas, être à craindre que dans le cas où, après la crue, une cristallisation rapide arriverait à la longue à disloquer les molécules de la pierre en prenant la place des vides laissés par l'eau de carrière. A ceci, nous pouvons répondre que, par suite de leur dilution dans une grande quantité d'eau, ces sels finiront par disparaître, et, qu'en tout cas, au moment de la distribution de la retenue d'eau, il se fait par évaporation un appel d'eau assez grand pour nettoyer convenablement les pores vides de la pierre et pour provoquer l'efflorescence rapide des sels à la surface.

J'arrive maintenant à la dernière partie de votre deuxième hypothèse, celle de l'éclatement de la pierre, causé par l'insolation des blocs humides. Je suis d'avis que cette crainte doit être absolument écartée, et que très certainement ce péril-là est le moindre qui menace Philæ; il doit même passer après celui de la rupture du barrage. En effet, si, théoriquement, votre crainte est fondée, elle ne l'est que dans le cas où ces pierres gonflées d'eau seraient *brusquement* changées de milieu. Or, par ses conditions même, Philæ est protégé contre un changement brusque de température. Nous devons tenir compte de l'évaporation produite sur les eaux retenues, qui enveloppe ces édifices d'une espèce de manteau de protection. Lorsque le sol a de nouveau émergé, comme la terre offre une bien moindre résistance à l'évaporation, c'est elle qui s'assèche la première; il en résulte donc une buée protectrice autour de l'édifice, permettant ainsi une sorte de mise en train de l'évaporation de l'eau contenue dans les pierres. D'un autre côté, le grain fin de la pierre est un facteur dont nous devons tenir compte, puisque de nombreuses observations nous apprennent que les effets de l'érosion atmosphérique, sous quelque forme qu'elle se produise, sont en raison directe de la finesse des matériaux qui composent une roche.

En résumé, je suis persuadé que Philæ a plutôt gagné au point de vue de la solidité des matériaux qui sont entrés dans la composition de ses édifices, par suite du fait de son immersion sous les eaux du réservoir, et que de simples précautions et un peu d'entretien après son émergence suffiront à sa conservation.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments dévoués,

R. FOURTAU.

Le Caire, le 14 mars 1904.

III.

On le voit, les conclusions de M. Fourtau sont très satisfaisantes, et son témoignage a d'autant plus de valeur qu'il émane d'un homme doublement compétent en la matière.

L'eau fut maintenue cette année-ci à pleine hauteur un peu plus longtemps que l'hiver précédent. Lorsqu'elle se fut à peu près retirée, M. Carter, inspecteur en chef de la Haute-Égypte, se rendit à Philæ, et il procéda, le 2 mai, à l'examen minutieux des ruines. Il les trouva cette fois-ci encore en état excellent, même en ce qui concernait les efflorescences salines et les dépôts de végétations parasites : « As the water, m'écrivait-il, is dropping about ten centimeters a day, I advise starting the cleaning as soon as possible, it being easier for the men to do the scrubbing work now, while the water is near; also they will be able to work down with the water. For this work I ask you the grant of L. E. 15. When the water has completely subsided and the temples are high and dry, I advise filling up the floors of the inner halls of the Temple of Isis with granite rubble to their original level, for the modern filling has sunk somewhat and makes the place in rather a mess. » Le lavage et le nettoyage à la brosse occupèrent une partie du mois de juin, et, pendant l'été, les édifices se séchèrent promptement au soleil. M. Carter les visita une dernière fois à la fin d'octobre, et l'examen qu'il en fit alors ayant confirmé la bonne impression qu'il en avait remportée lors de sa première visite, il m'adressa le rapport suivant :

Monsieur le Directeur général,

For Philæ, from observations I have made after this last submerging — 2nd of May 1904, — my report cannot be otherwise than favorable.

The state of Philæ, as regards stability, appears to be better than the general state of other temples in Egypt. The action of the water upon the stonework has been slight and really only distinguishable where the stone is of a bad quality, and, even there, at present, there is but little fear of disintegration. The deposits of salts as well as vegetable growths on the wall surfaces that have been submerged were certainly far less than in the former year. In many cases the stone appeared to have become harder, perhaps owing to the water replacing, or rather taking the place of, the original quarry sap, as already had been surmised in former Reports. In places there are

certainly slight signs of movement, but I think only what would be expected in such a case, and, for the time being, they do not give enough reasons for fear. Now, I think, one can only judge in a purely superficial manner, and that it will be for five to ten years before we can form a real opinion upon the results of water action. As yet the damage has been small and I am strongly inclined to believe that it will continue so.

The danger of the stone acting as a sponge for soaking up salts and other organic matters from the surrounding soil is in any case a natural state of things. It occurs in nearly all the monuments that come in contact with or are near water. But, owing to the fact that Philæ is submerged for 1° a longer period 2° in a far greater volume of moving and better water than the other temples which are subjected simply to the action of infiltration, it is not only possible but probable that the damaging salts and other matters will be exhausted before there is time to cause any real harm to the stone. Elsewhere, viz., at Karnak, Luxor, and the Ramesseum, stone masonry has been literally reduced to a powder from the same cause, brought on by dampness, and without sufficient or adequate means to get rid of it. It is well known that stones attacked in such a manner may be preserved by soaking in running water until free of salts, which is exactly the case with Philæ.

To bind the corners of the masonry with metal guards, from the high water level downwards, would I think be a great protection against the native boats taken into the temple by the visitors, as certainly more damage has been done in this way than by the water itself.

H. CARTER.

Cairo, the 26th November 1904.

Dans le même temps que M. Carter écrivait ces lignes si rassurantes, M. Barsanti, envoyé comme d'habitude pour exécuter les petites retouches nécessaires avant le retour de l'inondation, procédait à un dernier examen des monuments. L'ensemble lui donna toute satisfaction, et sur un point seulement il trouva matière à quelques observations :

Monsieur le Directeur général.

Le 18 novembre j'ai examiné minutieusement tous les monuments, et je suis heureux de pouvoir vous annoncer que je n'ai trouvé aucune réparation à faire dans ceux d'entre eux dont les noms suivent :

- 1° Porte romaine du nord,
- 2° Petit temple d'Hathor de l'est,
- 3° Temple de Tibère (monument de l'est),
- 4° Petite chapelle d'Imouthès,
- 5° Colonnade est.

Temples de Nûw.

- 6° Temple d'Arihesnefer.
- 7° Pavillon de Nectanébo.
- 8° Colonnade ouest,
- 9° Grand pylône méridional.
- 10° Mammisi,
- 11° Portiques à l'est de la cour et chapelle de Khnoum,
- 12° Porte de l'ouest et édifice d'Adrien.

Au centre de la façade nord du grand temple d'Isis, j'ai relevé une fissure et j'ai dû remplir de ciment les joints de neuf blocs, ce qui a entraîné une dépense de P. E. 39. Je ne crois pas qu'il y ait le moindre péril à redouter, car la fissure va se formant de bas en haut et elle n'atteint pas la corniche : or, si elle provenait d'un tassement du sol, elle devrait aller en s'élargissant à partir du bas et elle devrait arriver à son maximum vers la corniche. La retouche opérée, j'ai donné ordre aux deux gaffirs de l'observer chaque jour, et, au cas où la fissure se reproduirait, d'en avertir immédiatement l'inspecteur local : celui-ci vous transmettra l'avis immédiatement. Il y aurait lieu alors d'étayer d'urgence l'angle nord-ouest du temple et d'en reprendre les fondations en sous-œuvre.

C'est là le seul point douteux que j'aie noté ; tout le reste du grand temple d'Isis est en parfait état de conservation.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon entier dévouement,

A. BARSANTI.

Edfou, le 20 novembre 1904.

IV.

Les mesures prises par M. Barsanti serviront efficacement, je l'espère, à empêcher tout dommage dans la partie qu'il signale comme présentant peut-être quelque faiblesse. J'avais donc lieu d'être entièrement satisfait de l'état dans lequel les monuments de Philæ se trouvaient à la fin de cette seconde année d'expérience. Toutefois un point me préoccupait encore, la présence dans la pierre des substances organiques et minérales provenant du *sébah* ; pour en avoir le cœur net, je fis venir de Philæ, par l'entremise de l'inspecteur Mohamed Effendi Mahmoud, plusieurs fragments de grès pris dans la portion du temple que l'eau n'avait pas touchée directement, et je les remis à M. Fourtau en le priant d'en instituer l'analyse. Voici la note qu'il a bien voulu me remettre à ce sujet :

Monsieur le Directeur général,

Comme suite à ma première note sur les grès des temples de l'île de Philæ, vous avez bien voulu me charger de l'examen des échantillons pris, soit dans les parties

atteintes par l'inondation, soit dans les parties situées au-dessus du niveau de la plus haute retenue du réservoir. J'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui les résultats de cet examen. Pour mener à bonne fin ce travail, j'ai dû recourir à l'obligeance de l'un de mes collègues de l'Institut égyptien, M. V. Mosseri, ingénieur-agronome, qui a gracieusement mis son laboratoire à ma disposition, et dont l'amicale collaboration m'a permis de faire rapidement l'analyse chimique de ces échantillons tout en contrôlant les résultats obtenus. Je tiens à lui en témoigner ici ma vive gratitude.

Afin d'éviter les longueurs d'une analyse complète de ces grès, chose fort délicate et dont les résultats ne pouvaient, d'ailleurs, être utiles au but que vous poursuivez, nous nous sommes tenus aux éléments et aux expériences qui pouvaient nous donner des conclusions intéressantes au sujet de la solidité des matériaux qui ont servi à la construction des édifices submergés.

Le tableau suivant vous montrera les chiffres obtenus :

	GRÈS SUBMERGÉS	
	GRÈS SUBMERGÉS	GRÈS TERRASSES
	P. 100	P. 100
Eau et matières organiques.....	0.370	0.750
Matières solubles dans l'acide nitrique à 36° Beaumé, bouillant.	8.630	12.750
Matières insolubles.....	91.000	86.500
Sels solubles dans l'eau ⁽¹⁾	0.380	1.000
Calcaires.....	traces	1.08 à 2.57

En premier lieu, je dois faire remarquer qu'il résulte de l'expérience que nous avons faite dans l'essai par l'eau, que nous devons, en ce qui concerne l'eau et les matières organiques, considérer que le chiffre de 0.370 p. 100 de perte par dessèchement dans le grès submergé s'applique simplement à l'humidité restant depuis l'inondation du printemps dernier, et non à des matières organiques dont nous n'avons pas retrouvé de traces dans l'essai de solubilité dans l'eau, essai fait sur un échantillon non passé à l'étuve; tandis que le chiffre de 0.750 p. 100 trouvé pour les grès des terrasses du temple doit, au contraire, être considéré comme représentant en presque totalité les matières organiques, dont l'origine s'explique facilement, puisqu'il y a un demi-siècle à peine que le temple est sorti du kom de débris sous lequel il était enseveli.

Les sels solubles dans l'eau représentent les sels du *schalk* du kom: ce sont, avec les matières organiques, des chlorures et des sulfates avec traces de nitrates et de phosphates. Si nous comparons la différence entre les sels solubles dans l'eau contenus

⁽¹⁾ Les quantités solubles dans l'eau ont été obtenues sur d'autres prises que celles de l'analyse par l'eau nitrique. Il en a été de même pour la quantité de calcaire, qui a été dosée sur plusieurs prises par la méthode volumétrique au calcimètre Bernard, puis contrôlée par l'analyse dans les sels obtenus par l'attaque à l'acide nitrique bouillant.

dans chaque grès, il saute aux yeux que la différence de la quantité obtenue dans chaque grès est le résultat du lavage des grès au cours de la submersion de l'île. Ces chiffres ne sont pas absolus, car nous avons eu deux échantillons différents et non un seul échantillon, qui aurait dû être pris dans la terrasse du temple et analysé en partie, puis soumis à l'inondation dans les mêmes conditions que les grès de la base des monuments de Philæ.

L'attaque par l'acide nitrique et la vérification au calcimètre ont été concordantes en ce qui concerne le calcaire. L'échantillon de grès qui avait subi les effets de trois ans d'inondation n'en présentait que des traces non dosables soit au calcimètre, soit en recueillant, après séparation par l'ammoniaque de la silice soluble, de l'alumine, du fer et de la magnésie, les quelques particules de chaux précipitées par le carbonate d'ammoniaque, qui après ébullition n'ont produit qu'une légère opalescence dans le filtrat; tandis que, pour le grès des terrasses, le résultat volumétrique et la pesée concordent à quelques centièmes près.

Le résidu insoluble, une fois desséché et pesé, a été examiné par moi sous un grossissement de 20 diamètres. Il n'y avait que des grains de quartz anguleux et présentant sur leur surface de légères pointes de silice, quelques grains de mica, de hornblende, et une faible quantité de feldspath orthose. La surface du grès compact, observée au même grossissement, a montré, dans le grès non lavé, les vides naturels de cette pierre remplis par le *sébakh* avec des cristaux aux reflets irisés, tandis que, dans le grès lavé, les vides étaient absolument nets.

Il est donc clair que les grès qui composent les matériaux des temples de Philæ appartiennent au groupe des *Arkoses*, et qu'ils ont un ciment siliceux en grande partie, avec une faible quantité de ciment argileux et une moyenne de 2 p. 100 de ciment calcaire. Dans ces conditions, l'attaque par les matières organiques du *sébakh* ou par celles de la série ulmique en suspension dans les eaux du Nil ne peut leur enlever qu'une faible partie de leur ciment, et elle ne porte, d'une façon générale, nullement atteinte à leur solidité.

Comme, dans ces grès, il y a des parties qui ont beaucoup plus de ciment calcaire que les autres, quelques blocs souffriront davantage, mais ce sera l'exception, si j'en juge par l'état de conservation de la grande muraille du kom d'Éléphantine en amont du nilomètre, où, malgré le *sébakh* qui fait efflorescence sur la façade après chaque crue, il n'y a qu'un fort petit nombre de blocs endommagés, et cela après des siècles d'inondation.

Il semble donc, en l'état des choses, que nous ne devons pas craindre pour Philæ une action nuisible des sels du *sébakh* pas plus que de l'inondation par elle-même. Quant aux efflorescences qui se produisent après l'inondation, elles proviennent en grande partie du sol même de l'île, car les grès, d'après une expérience que j'ai faite, ont une porosité qui ne représente pas moins de 10 p. 100 de leur volume total; ce sont donc de véritables plaques filtrantes.

En terminant, je dois vous faire remarquer que ces résultats ne sont pas absolument définitifs; car, ainsi que l'a si bien prouvé le savant chimiste agronome de l'Institut de France, M. Pagnoul, l'analyse chimique, avec ses attaques violentes, d'une durée toute conventionnelle, ne peut donner une idée absolument exacte des phénomènes naturels, et ce n'est qu'en se plaçant dans des conditions identiques à celles de la nature que l'on peut arriver à des conclusions approchant de très près la vérité. Dans le cas de Philæ, il aurait donc fallu, à mon avis, une série d'expériences qui demandent au moins une année. Néanmoins, j'estime que, pour le moment, les résultats obtenus paraissent m'autoriser à conclure à l'innocuité tant du *sébakh* que de la submersion.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression des mes sentiments dévoués,

R. FOURTAU.

Le Caire, 15 février 1905.

En résumé, il devient de plus en plus probable que les monuments de Philæ pourront durer longtemps sans dommage appréciable dans les conditions nouvelles où l'action du barrage les a placés. L'an dernier, à la fin de mon rapport, je me demandais si l'eau, en pénétrant dans la pierre, en hâterait la décomposition ou bien au contraire si elle la consoliderait et si elle lui rendrait l'humidité qu'elle avait perdue depuis longtemps. Des deux termes de cette alternative, c'est le second qui s'est réalisé, ainsi que le constatent et la note technique de M. Fourtau et le rapport de M. Carter. Il semble de plus que la production des efflorescences salines soit moins abondante, et que, par conséquent, le danger d'une invasion complète de la pierre par le salpêtre s'atténue: c'est là un indice heureux et qui est bien fait pour diminuer les craintes que j'éprouvais l'an dernier, au sujet d'une destruction des assises inférieures par nitrification. L'expérience des deux hivers écoulés est de bon augure pour celle des hivers qui suivront.

Est-ce à dire que nous devons considérer la partie comme gagnée? Il serait prématuré de l'affirmer, et des années s'écouleront avant que nous sachions à quoi nous en tenir définitivement. Ce que nous pouvons affirmer pour le moment c'est que, si le pittoresque du site est perdu à jamais, les temples ont des chances de plus en plus sérieuses de se maintenir. Ils survivront longtemps encore aux alternatives de submersion et d'émersion partielles auxquelles ils seront soumis désormais chaque année.

G. MASPERO.

TROISIÈME RAPPORT ⁽¹⁾.

I

Aucun changement considérable n'est survenu dans l'état de Philæ au cours de l'année 1905. Les deux inspecteurs en chef du Saïd, M. Quibell qui avait succédé à M. Carter et M. Weigall qui, en février, succéda à M. Quibell, ont reçu les mêmes instructions générales qui avaient été données à M. Carter l'année précédente. Toutefois, j'avais remarqué pendant mon inspection de janvier 1905 que certains hiéroglyphes et certaines figures semblaient présenter une apparence moins nette que celle dont j'avais gardé le souvenir, et je m'étais demandé si le frottement très léger de l'eau contre la surface du grès ne menaçait pas de les user à la longue. Je recommandai donc à M. Weigall de vouloir bien porter son attention sur ce point, et de rechercher si j'avais été ou non victime d'une illusion. Je reproduis *in extenso* le rapport qu'il m'adressa le 15 juin ; on y verra quel était l'aspect des lieux après le retrait total de l'inondation.

REPORT ON THE CONDITION OF PHILÆ IN JUNE 1905,
by Mr. Arthur WEIGALL.

In the months of June and July the water surrounding the island of Philæ is at its lowest. During June, therefore, I made a thorough inspection of the temples there, with a view to ascertaining whether the water had caused any damage either to the temple itself or to the bas-reliefs. The main points observed in the examination are as follows :

1° The buildings remain undamaged, and show no signs whatsoever of a possible collapse ;

2° The bas-reliefs which have been submerged are not in a perfect condition. Owing to the action of the water on the surface of the stones, a slight disintegration seems to be taking place, and the hieroglyphs and smaller details of the designs are blurred ;

3° Very little salt is to be seen this year, — a mere fraction of the quantity which made its appearance at first. In parts of the temple, the higher levels of the water are marked by dark stains upon the stone, which unfortunately seem to be permanent ;

4° The cement used in the recent restoration is in good condition, except where

⁽¹⁾ Extrait des *Annales du Service des Antiquités*, 1906. t. VII, p. 71-77.

it has been used in small quantities, such as in the small cracks and joints. From these it has here and there fallen away.

In detail the condition of the temple is as follows :

Temple of Isis. — This temple being on a higher level, the water has only reached to a height of about 0 m. 50 cent. above the floor. Some salt is to be seen, though not in any large quantity. The disintegration of the stone, mentioned above, is very slight here ; and the building may be said to be practically undamaged. The water has not even removed the colour from the hieroglyphs. The lower corner of the left jamb of the door leading from Room D to E (Baedeker's lettering) is formed of a block of bad sandstone containing yellow ochre. This is crumbling and requires to be cemented. On the outside of the west wall of the sanctuary, very large quantities of salt appeared last year : this year there is almost none at all.

Forecourt between the Pylons. — A stairway leads from the Temple of Isis down to the forecourt. Most of the cement in the crevices between the stones of this stairway has fallen out, and should be replaced. All the reliefs which have been submerged have the appearance of being worn away. Salt adheres to the stones in places, but only in small quantities ; and sometimes a whole wall will have none. The high water line is marked by ragged brown stains.

The Birth House. — No salt is to be found here. The blurring of the reliefs is very noticeable.

The Outer Court. — The reliefs upon the lower level of the front of the P Pylon are much blurred, and some of the hieroglyphs are almost unreadable. The restoration of the pillars forming the last colonnade remains in perfect condition. There is practically no salt on any of the walls.

Hadrian's Gateway. — The water has apparently washed away part of the ground under the paving-stones of this doorway, and an irregular sinking is noticeable. The cracks should be cemented. On the inner and outer side of the south wall of the porch the cement is not holding well, and should be renovated.

The Kiosk. — There is practically no salt here, and the reliefs are not damaged. The stains upon the walls are somewhat bad. The cement all holds good.

Temple of Hathor. — The high level of the water is marked by stains and by incrustations of salt. The cement is in good condition. The blurring of the reliefs is more marked here than in any other part of the temple.

Out-Buildings. — The outstanding ruins at the extreme north and south of the island, which have not been restored, appear to have suffered very little.

Viewed as a whole the place does not at first show much sign of its submersion. The Nile has gone down to within a short distance of its original limits, and almost all the buildings stand free of the water and are perfectly dry. Between the east side of the main temple and the Kiosk, a dry plain or lawn stretches upon which grass and green herbage is growing. One may land at Hadrian's gateway, walk over the whole of the main temple and its outer court, across to the Kiosk and to the temple of Hathor, and thence back behind the temple of Isis without finding mud or damp earth under foot. On closer inspection, however, one sees that the submersion has left a permanent mark on the buildings. The band of dark stains is obvious on every wall. Above it the sandstone blocks are yellow in colour; below it they are now a grey white. Looking still closer it is noticed that the sharp lines of the reliefs and of the hieroglyphs above the high water mark change into blurred outlines below that level. This wearing away of the smooth surface of the stone is the only damage which the water can be said to have done. There is a kind of green slime which is sometimes left upon the walls by water, and this, turning to a dead white, forms an almost imperceptible film over the surface. It may be that the blurred appearance is in part due to the presence of this dried slime, or is increased thereby. The bas-reliefs which have suffered are not, however, of great interest. Photographs of some of the more important, and hand copies of the inscriptions could be made without difficulty at the time of the low water in June and July.

As has been said, a small quantity of cement requires to be added here and there, but this can be done next year. For the present, it is only necessary to remove from the walls such salt as can be easily brushed off, and to clean away the crust of salty earth which lies over parts of the floor. No other cleaning is required, for the flood has already purged the temple as thoroughly as could be desired.

On voit que, somme toute, M. Weigall a eu la même impression que moi et que le danger d'usure par le frottement de l'eau ne lui paraît pas imaginaire. Évidemment une première observation ne suffit pas pour déclarer qu'il y a péril immédiat en la demeure: il ne faut pourtant pas nous dissimuler que, si l'effacement que nous avons cru constater se poursuit et s'accuse, nous sommes sans armes contre lui. Nous pouvons lutter contre le salpêtre ou contre les infiltrations avec chance de succès: nous ne pouvons pas empêcher l'eau de glisser le long des pierres et de les user peu à peu. Ce ne serait plus alors qu'une question de temps, et nous en serions réduits à nous demander le nombre d'années qu'il faudra au fleuve pour transformer les portions de murs sculptés qu'il immerge chaque hiver en autant de surfaces lisses.

II.

L'inspecteur indigène d'Edfou, Mahmoud Effendi Mohammed, fut chargé, ainsi que c'est l'habitude chaque année, de procéder à l'enlèvement des sels et des boues. C'est une opération qui se renouvelle à plusieurs reprises pendant l'été et pendant

l'automne, et voici le rapport qu'il m'adressa au mois de novembre, après qu'il l'eut terminée pour la dernière fois.

Monsieur le Directeur général.

En réponse à la lettre n° 2889 du Service, j'ai l'honneur de vous informer que deux sortes de sels se sont produites à Philæ cette année : d'abord un sel blanc qui se manifeste en une couche très mince et qui est du salpêtre pur, ensuite un sel verdâtre qui est du salpêtre mêlé à des dépôts fluviatiles. J'ai veillé à ce que ces deux sortes de sels fussent enlevées sans que les inscriptions et les sculptures éprouvassent le moindre dommage. Le sel blanc, qui se dessèche fort vite, a été supprimé par un très léger frottis de chiffons. Pour détacher le sel de la seconde espèce, qui est beaucoup plus tenace, j'ai dû procéder à deux ou trois lavages successifs d'eau du Nil ; après chaque lavage, je frottai délicatement les parties salées avec de la bourre de dattiers très fine. D'une manière générale, je suis heureux de constater que la quantité de sel produite est beaucoup moindre que celle des années précédentes. J'espère que la diminution s'accroîtra l'année prochaine et qu'elle sera presque nulle dans deux ans : à ce moment en effet toute la quantité de *sébakh* qui avait pénétré la pierre aura été délavée par les eaux du Nil.

Les nettoyages successifs du temple coûtèrent à eux tous une somme de L. E. 4.600 mill., dans laquelle est compris le prix de transport à Philæ d'une stèle en granit provenant de l'île de Hesséh. L'exiguité du chiffre confirme les dires de l'inspecteur d'Edfou. M. Weigall qui eut l'occasion de visiter les lieux plusieurs fois pendant l'été et pendant l'automne n'a pu que confirmer le témoignage de Mahmoud Effendi.

Edfou, le 10 novembre 1905.

NOTE ON THE CONDITION OF PHILÆ IN OCTOBER 1905.

by Mr. Arthur WEIGALL.

As a post-script to my report on the condition of the temple of Philæ in June, I should add that, on visiting the temple in August, September, and October, I was able to confirm the statements made in that report. The district-inspector informs me that the salt this year is considerably less in quantity than that which appeared last year, and he believes that in two years time there will be none.

The salt has been removed by means of cloths and brushes ; but, as has been stated, nothing further was required to be done this year.

La mise à l'eau de l'île eut lieu un peu plus tôt cet hiver que les hivers précédents : lorsque je visitai le temple, le 26 décembre, il s'en fallut de 0 m. 50 cent. au plus

que la crue battît son maximum. L'aspect était sensiblement le même que celui que j'avais observé pendant les années précédentes : une bande noire et luisante de 0 m. 30 cent. à 0 m. 40 cent. de hauteur au-dessus du niveau actuel de l'eau, puis, par-dessus cette bande, des efflorescences blanchâtres de salpêtre encore assez fortes au point de rencontre de la pierre antique et du ciment moderne, mais peu abondantes partout ailleurs. Le pronostic de l'inspecteur d'Edfou semblait être exact sur ce point, et il était vraisemblable que la quantité de salpêtre éliminée cette année serait minime. J'ai cru remarquer les mêmes traces d'usure que j'avais aperçues l'année dernière, mais sans que le flou eût augmenté de manière très sensible au point d'observation choisi précédemment près du perron du grand temple. Tout aurait été aussi satisfaisant que possible, n'eût été les dégâts commis par les barques berbérines qui transportent les voyageurs. Ces barques, trop larges pour la plupart, pénètrent à frottement dans la cour du grand temple et dans l'intérieur du kiosque de Trajan ; le choc des rames ou des bordages endommage grandement les feuillures des portes. Dès mon retour à Assouân, j'ai demandé à S. E. le mouhir de vouloir bien donner aux soldats qui font la police de l'île l'ordre d'interdire impitoyablement l'entrée aux grosses barques : il a rédigé aussitôt des instructions en ce sens et, depuis lors, les petites chaloupes ont été seules autorisées à franchir les portes. Afin d'éviter les dommages que même ces barques légères peuvent occasionner, j'ai recommandé à M. Weigall d'étudier un système de cordes flottantes qui amortiraient le heurt des rames ou des bordages contre les pierres.

Somme toute, un seul danger subsiste, celui de l'usure, et peut-être l'usure est-elle produite autant par l'enlèvement du salpêtre que par le frottement de l'eau. Si, comme il y a lieu de l'espérer, la production du salpêtre cesse d'ici deux ou trois ans, et que, par suite, nous n'ayons plus de nettoyages à opérer, il nous deviendra facile de calculer l'action mécanique de l'eau, et peut-être la trouverons-nous plus lente que nous ne sommes portés à le croire actuellement.

G. MASPERO.

Le Caire, 4 mars 1906.

QUATRIÈME RAPPORT⁽¹⁾.

Pendant les années qui suivirent la publication de mon troisième rapport en 1906, l'état des édifices immergés était demeuré à peu près stationnaire, et j'avais pu me contenter d'enregistrer brièvement, dans le rapport général que je soumetts chaque année au Ministère, les remarques faites par moi au cours de mes inspections. L'hiver dernier, passant devant Philæ le 27 décembre 1907, je constatai, dans le parement

⁽¹⁾ Extrait des *Annales du Service des Antiquités*, 1908, t. IX, p. 208-210.

extérieur des quais de l'ouest, entre la porte d'Hadrien et le commencement du portique ouest, un fléchissement des assises et un écartement des blocs qui me parut se prolonger assez bas sous la ligne des eaux. Je consignai l'observation dans mon rapport, et, ne pouvant rien vérifier avant que le réservoir eût été vidé et le plan d'eau ramené à son plus bas, je recommandai à M. Barsanti d'examiner l'endroit, bien que celui-ci ne se trouvât point dans les parties de la construction dont la consolidation nous avait été confiée : au cas où il y aurait urgence, il avait ordre de faire les réparations nécessaires pour que le danger fût écarté, au moins provisoirement, avant la montée des eaux, puis de m'en référer. Je ne puis mieux faire que d'insérer ici le rapport qu'il m'a adressé à ce sujet.

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous annoncer la fin des travaux de réparation urgente que vous m'aviez commandé d'entreprendre à Philæ à la suite de votre inspection de l'hiver passé. En voici le détail point par point.

Dans le petit temple de Nectanébo j'ai remis en position un des blocs du fût de l'une des colonnes de l'est, qui avait été déplacé par une barque, et j'ai rejointoyé au ciment plusieurs des blocs qui forment les parois et les colonnes. J'ai retouché de même, jusqu'au dessus du niveau auquel atteignent les eaux du barrage, les colonnes et les murs des deux portiques du sud. Je crains toutefois que les colonnes, qui avaient beaucoup souffert pendant les temps modernes, ne résistent plus très longtemps.

Je n'ai rien eu à faire au temple d'Arihesnefer ; en revanche, aux deux pylônes du sud et du nord, j'ai dû reboucher toutes les jointures des blocs, d'où le ciment était tombé, afin d'empêcher l'eau de pénétrer trop directement dans les massifs de maçonnerie. De même au Mammisi, surtout dans le portique qui entoure ce temple. Dans le grand temple d'Isis la base des colonnes de la salle hypostyle avait été un peu endommagée et les portions de ciment employées pour les réparer commençaient à se détacher : je les ai refaites et j'ai repris de nouveau les joints des parois, là et dans les autres salles. J'ai aussi comblé de mon mieux la grande fissure qui coupe la paroi à l'extérieur ; à l'angle nord-ouest elle me paraît tendre à s'agrandir, mais ceci n'est qu'une impression dont je ne puis contrôler l'exactitude.

Le petit temple d'Hathor de l'est n'a demandé que quelques retouches insignifiantes, mais, à la grande porte romaine du nord-est, j'ai rajusté et consolidé de mon mieux plusieurs blocs qui menaçaient ruines.

Ce ne sont là que des points insignifiants : la réparation véritablement urgente était à l'endroit que vous m'aviez signalé avec insistance, au parement extérieur du grand quai ouest, dans une partie dont la consolidation ne nous avait pas été confiée.

Le courant est très fort en cet endroit pendant la retenue des eaux, et le vent du nord, le refoulant vigoureusement, produit des vagues assez hautes qui viennent battre la muraille. Le danger est perpétuel et cette portion du quai doit être toujours surveillée avec soin. J'ai attendu que l'eau fût assez basse pour me permettre de prendre les mesures nécessaires, et, dans les derniers jours de septembre, j'ai commencé à cimenter les assises inférieures sur toute la longueur de la pointe de l'île jusque par le travers du grand temple d'Isis, et sur une hauteur d'environ quinze mètres, à partir du niveau des plus basses eaux. Poussant ensuite plus au nord, à l'endroit même où vous aviez remarqué un fléchissement et presque un commencement de brèche, j'ai constaté que la portion du quai qui court le long du Mammisi jusqu'à la porte d'Adrien, et à laquelle rien n'avait été fait en 1902, s'est disloquée sous le poids des terres et des matériaux accumulés en arrière: les blocs de vingt-deux des assises s'étaient disjointes sur une hauteur d'environ 12 mètres, et la chute en semblait être très prochaine. Je les ai saisis et reliés les uns aux autres par de très solides crampons en fer, puis j'ai comblé les plus larges fissures avec un mélange de petits cailloux et de ciment, pour empêcher que l'eau ne pénétrât par là et ne minât le terre-plein. Il est d'autant plus nécessaire de surveiller ce point que le mur du quai y sert de contre-fort au Mammisi et au pylône nord-ouest: s'il venait à s'écrouler, ces deux édifices seraient menacés très sérieusement. J'espère que la réparation le mettra à même de résister longtemps encore, mais pour conjurer entièrement le péril, il faudrait consolider avec soin les fondations qui plongent toujours dans l'eau. C'est un travail qui ne peut être fait que par derrière, avec d'autres moyens que ceux dont je dispose en ce moment.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de mon entier dévouement,

A. BARSANTI.

Kalabchéh, le 10 octobre 1908.

J'ai inspecté Philæ, à la date du 29 décembre 1908, autant que me le permettait la montée des eaux. La partie retouchée par M. Barsanti était entièrement immergée, et je n'ai pas pu vérifier *de visu* quel aspect elle présentait. La parfaite compétence de M. Barsanti en ce genre de travaux me fait espérer qu'elle se comportera bien et que le danger est écarté au moins pour le moment. Il importerait néanmoins que les ingénieurs à qui la tâche de consolider les sous-sols avait été confiée, en 1901-1902, voulussent bien examiner l'endroit menacé et y faire telle restauration que leur expérience leur suggérera pour écarter définitivement le péril: on comprend, sans que j'aie besoin d'y insister, quels désastres pourraient se produire si le Nil se glissait dans les sous-sols des constructions antiques par une brèche défendue insuffisamment.

G. MASPERO.

CINQUIÈME RAPPORT.

Au cours de mon voyage d'inspection de 1909, j'avais cru remarquer que les trois ou quatre assises qui forment le soubassement du temple d'Isis à l'extérieur commençaient à s'user et par endroits à s'en aller en poussière sous l'influence du salpêtre. Je priai M. Barsanti, que sa mission en Nubie obligeait à des allées et venues perpétuelles pendant les mois d'hiver, de vouloir bien, chaque fois qu'il passerait par là, examiner les portions d'édifices qui me paraissaient suspectes. Ses observations confirmèrent les miennes, et, au mois de décembre 1910, il les résuma dans une note que je donne ici in extenso.

Monsieur le Directeur général,

J'ai, d'après vos instructions, visité à deux reprises les temples de Philæ, une première fois le 11 novembre, une seconde les 3 et 4 décembre. J'ai examiné minutieusement les points que vous m'aviez signalés comme dangereux et voici, en toute sincérité, le résultat de cette inspection.

1° *Porte romaine du nord-est.* — Elle s'est maintenue telle qu'elle était antérieurement : les raccords au ciment de 1902 ont bien tenu et aucun des blocs anciens ne paraît avoir souffert.

2° *Petit temple d'Hathor à l'est.* — Il n'a pas bougé jusqu'à présent ; seules quelques parcelles de ciment se sont détachées par-ci par-là dans les jointures. Toutefois, il est certain que les bas-reliefs et les inscriptions s'usent davantage d'année en année. L'immersion continue à laquelle ils sont soumis pendant quatre mois de suite, et les fortes chaleurs qui suivent presque immédiatement le moment où ils sortent de l'eau, font éclater cette pierre, déjà fort attaquée par le salpêtre provenant du *sébakh* produit dans le temps où l'île était couverte entièrement de maisons en briques crues.

3° *Grand temple.* — Sur la face extérieure du nord, les fondations n'ont point cédé et les jointures des blocs sont en bon état. Toutefois, comme vous l'aviez remarqué il y a trois ans déjà, toute la série des blocs de la façade qui se trouve de 1 m. 50 cent. à 1 m. 75 cent. de hauteur au-dessus du sol, vers le point où l'eau affleure à l'air, commence réellement à se désagréger : la surface s'effrite sous le doigt et les hiéroglyphes s'écrasent dès qu'on les touche. Le grès est en cet endroit pourri de salpêtre, et je crains comme vous que la décomposition ne s'arrête pas à la superficie mais qu'elle soit profonde. S'il en est vraiment ainsi, on peut craindre que, ces blocs cédant,

les portions supérieures de l'édifice qui sont saines ne viennent à s'érouler entraînant les toits dans leur chute. Je ne vois à ce mal d'autre remède que celui que vous me proposez : enlever ces blocs malades et les remplacer par des blocs neufs, choisis dans une carrière où la pierre soit résistante. Le danger est plus grand encore sur la face extérieure de l'est, où ce sont les trois assises basses qui sont attaquées à la fois : il est nul au contraire sur la face extérieure de l'ouest, qui paraît avoir été construite d'une pierre plus solide que les deux autres faces. De même pour les deux petits pylônes : les fondations n'ont point fléchi et l'état de la pierre est excellent.

Les bâtiments qui entourent la cour ne nous donnent non plus aucune crainte pour ce qu'il en est de la solidité. Ni la petite chapelle d'Hathor, ni le portique qui lui fait suite à l'est, ni le mammisi, ni le grand pylône, n'ont fléchi, mais on n'a pas lieu d'être aussi satisfait quand on étudie la décoration : partout elle se défait au contact de l'eau, et si l'usure continue avec la même rapidité, il ne faudra pas beaucoup d'années avant qu'elle ait disparu entièrement.

3° *Propylées d'Hadrien et quais voisins.* — Les portions du quai que vous me fîtes réparer en 1908 ont bien résisté depuis lors. Le mur sud de la porte a fléchi quelque peu, le sol s'étant tassé légèrement sous lui ; bien qu'il n'y ait aucun danger pour le moment, il sera prudent de maintenir ce coin de l'île en état d'observation pendant quelques années encore.

4° *Dromos d'Auguste et de Tibère.* — Les deux colonnades sont indemnes, et nous n'aurons besoin d'y rien retoucher d'ici longtemps, selon toute apparence. Le quai qui soutient la colonnade ouest est solide : aucun des blocs qui sont visibles aux basses eaux ne s'est déchaussé, ni déplacé.

5° *Kiosque de Nectanébo.* — C'est, comme vous le savez, le point le plus dangereux au moment du retrait des eaux : aussi, bien que la maçonnerie n'ait point bougé, l'usure des parements et des inscriptions et des scènes qui les recouvrent est considérable. J'ai remarqué à la base du petit obélisque encore en place une fissure que je ne connaissais pas : est-elle nouvelle, ou bien est-ce une fente ancienne que la poussière accumulée depuis des siècles dissimulait et qui a reparu lorsque l'eau a emporté la poussière ? Elle est peu considérable et elle n'a pas l'aspect périlleux pour le moment.

6° *Petites constructions au sud et à l'est du dromos.* — Ni le temple d'Arihesnefer, ni les chapelles de Mandoulis et d'Imouthès, ni la porte de Philadelphie, ni la chapelle anonyme de basse époque, ne m'ont paru se présenter dans des conditions différentes de celles où je les trouvai l'an dernier : je n'y ai rien remarqué de suspect.

7° *Kiosque.* — Aucun tassement du sol ne s'est produit, depuis la première mise à l'eau.

8° *Temple de Bighéh.* — Il est en parfait état : les fondations nouvelles que j'y avais construites en mars dernier ont subi victorieusement l'épreuve de l'inondation.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Directeur général, les expressions de mon respectueux dévouement,

A. BARSANTI.

Chellâl, le 4 décembre 1911.

On le voit, les espérances qu'avaient fait naître l'expérience des premières années ne s'est pas soutenue complète. Le temple d'Isis est sérieusement menacé sur deux points et partout ailleurs, si la stabilité des édifices paraît être assurée, la désintégration des inscriptions et des tableaux fait des progrès rapides. Nous attendrons quelque temps encore avant d'avoir recours au remède héroïque que j'ai suggéré et que M. Barsanti recommande. Peut-être le relèvement du niveau, soustrayant les assises endommagées aux actions de l'eau et de l'air, arrêtera-t-il les dégâts et nous permettra-t-il de ne pas rapiécer l'œuvre antique avec des blocs sans sculptures. Malheureusement il ne fera qu'empirer la situation en ce qui concerne l'usure des surfaces décorées : non seulement les portions déjà touchées continueront à subir l'action du clapotis, mais les portions respectées jusqu'à ce jour lui seront soumises. Je crains que, sur ce point, la situation ne soit sans remède.

G. MASPERO.

Caire, le 12 juillet 1911.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.....	1-100
I. Rapport préliminaire sur l'état actuel des temples de Nubie et sur les réparations qu'il convient d'y faire pour les protéger contre les effets de l'immersion, par M. Gaston Maspero.....	111-141
II. Devis pour la réparation du temple de Kalabchéh, par M. A. Barsanti.....	142-148
III. Instructions générales données par M. Maspero à M. A. Barsanti.....	148-150
IV. Rapport sur les travaux exécutés au temple de Débôt, par M. A. Barsanti.....	150-156
V. Le kiosque et la carrière sud de Kerdassi, par M. A. Barsanti.....	156-157
VI. Rapport sur les travaux exécutés au temple de Tafah, par M. A. Barsanti.....	158-160
VII. Le spéos de Beit El-Oually, par M. A. Barsanti.....	160-161
VIII. Kalabchéh, par M. A. Barsanti.....	161-183
IX. Le temple de Dandour, par M. A. Barsanti.....	183-185
X. Gorf-Husséin, par M. A. Barsanti.....	187-188
XI. Le temple de Dakkéh, par M. A. Barsanti.....	189-198
XII. Le temple de Maharrakah, par M. A. Barsanti.....	199-200
XIII. Le temple d'Es-Sebouâ :	
§ I. Le déblaiement et les consolidations, par M. A. Barsanti.....	200-210
§ II. L'église nubienne d'Es-Sebouâ, par M. H. Gauthier.....	211-221
XIV. Les temples d'Amada :	
§ I. Le temple d'Aménôthès II, par M. A. Barsanti.....	222-234
§ II. Rapport sur le résultat du déblaiement du temple détruit, par M. H. Gauthier.....	235-241
XV. Derr, par M. A. Barsanti.....	233-236
XVI. Kasr-Ibrim, par M. A. Barsanti.....	236-242
XVII. Les monuments d'Ibsamboul, par M. A. Barsanti et G. Maspero.....	242-248
XVIII. Rapport sur le déblaiement du petit spéos de Harmhabi au Gebel Addah, par M. A. Barsanti.....	248
XIX. Rapport sur la réfection d'une grande porte à l'enceinte romaine de Gertassi, par M. A. Barsanti.....	260-270
XX. Rapport sur la réfection du temple de Bighéli, par M. A. Barsanti.....	270-276
XXI. Rapport sur l'inspection des temples et sur le retrait du matériel, par M. A. Barsanti.....	271-276
ANNEXES : Rapports sur la protection de Philæ de 1900 à 1904, par M. G. Maspero.....	277-282
Premier rapport (1903).....	279-294
Deuxième rapport (1905).....	294-302
Troisième rapport (1906).....	302-309
Quatrième rapport (1909).....	309-316
Cinquième rapport (1911).....	316-321

DT Maspero, (Sir) Gaston Camille
129 Charles
M3 Les temples immergés de
t.1 la Nubie

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 12 18 17 08 020 2